LE DEVOIR

Vol. LXXVI — No 125 | Averses ou orages dispersées. Max.: 26. **(détail page 18)** | Montréal, vendredi 31 mai 1985 | Côte-Nord, Abitibi à Gaspésie: 45 cents; Nouveau-Brunswick: 50 cents; Toronto: 50 cents | **35 CENTS**

LA TOUR L'INDUSTRIELLE-VIE
2000 AVENUE McGILL COLLEGE
DÉJÀ 65% LOUÉ
284-9115
LA CORPORATION PREMIÈRE, QUÉBEC

Des études d'Hydro évaluent le projet Bourassa à $49 milliards

☐ *Rodrigue soutient que « l'énergie du Nord » ferait doubler les tarifs*

GILLES LESAGE

QUEBEC — Hydro-Québec évalue à $49 milliards, en dollars courants, les projets énergétiques du Nord qui, selon M. Robert Bourassa, ne coûteraient que la moitié, soit $25 milliards.

C'est ce que le ministre de l'Energie et des Ressources a soutenu hier, à l'Assemblée nationale, qualifiant d'aventure « L'énergie du nord », telle que proposée par le chef du Parti libéral du Québec, une aventure qui ferait doubler les tarifs d'électricité au Québec.

Jetant les hauts cris, l'opposition libérale a demandé à M. Jean-Guy Rodrigue de déposer le document qu'il citait, ce que le président, M. Richard Guay, a pris en délibéré, en vue de vérifier les propos exacts du ministre.

En soirée, le ministre a rendu public le document dont il s'est inspiré, afin d'éviter toute ambiguïté sur ses affirmations. Il entend de plus déposer ce document d'une page, provenant du secteur énergie de son ministère, si le président le lui demande. Mais il soutient qu'il n'a cité à l'Assemblée quelque document que ce soit.

Il en ressort que, selon les données mises à jour à partir de renseignements fournis par Hydro au printemps 1984, le projet global de 12,000 mégawatts coûterait $48.9 milliards en dollars courants, incluant l'inflation et les intérêts imputés à la construction. Le même projet coûterait $25 milliards en dollars constants de 1984, mais excluant l'inflation et les intérêts imputés à la construction.

L'échange d'une vingtaine de minutes, dans l'après-midi, ressemblait à une prise de bec électorale, à la veille des élections partielles, notamment dans Bertrand, où M. Bourassa est lui-même candidat contre le ministre Francine Lalonde. Tout a commencé par une question anodine d'un député ministériel, M. Claude Lachance, de Bellechasse, voulant savoir les raisons de la chute dramatique des bénéfices d'Hydro-Québec l'an dernier.

Le ministre explique qu'Hydro a dû assumer des dépenses additionnelles de $732 millions, à cause des intérêts et de la perte de change causée par la dévaluation du dollar canadien, de sorte que les bénéfices ont baissé de $707 à $301 millions. «Ces importants travaux d'aménagement hydroélectriques (à la Baie James), explique M. Rodrigue, lorsqu'on doit en assumer la facture, viennent réduire sensiblement les bénéfices d'Hydro-Québec au chapitre des bénéfices et parfois même entraînent des augmentations de tarifs importantes.»

Le député demande ensuite si le ministre a fait évaluer les coûts supplémentaires, relatifs aux tarifs, ad-

Voir page 10: Hydro

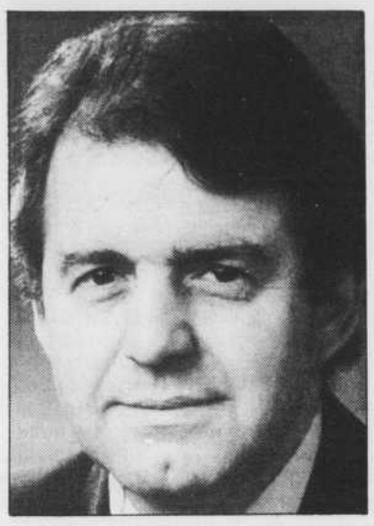

Jean-Guy Rodrigue: commission parlementaire

Photolaser AP

Un policier belge examine les débris du mur qui s'est écroulé mercredi soir au stade du Heysel, à Bruxelles. Selon le dernier bilan officielle, 38 personnes ont été tuées, plus de 200 autres blessées.

DEUXIÈME COUPE STANLEY D'AFFILÉE POUR LES OILERS

— page 20

Transport et entreprosage

Ouellette étend les contrôles à 120 produits dangereux

ROLLANDE PARENT

(PC) — Le ministre de l'Environnement, M. Adrien Ouelette, a rendu publics hier de nouveaux règlements visant à rendre plus sûrs le transport et l'entreposage de 120 types de déchets solides et gazeux considérés dangereux, dont les BPC, le mercure, le nickel, le cuivre et le chrome.

Près d'un million de dollars serviront à l'embauche de 20 à 25 personnes spécialement affectées à la surveillance du transport des matières dangereuses, majoritairement dans la région montréalaise.

Seuls les déchets dangereux liquides étaient réglementés au Québec jusqu'ici, depuis 1975. Pour les déchets gazeux et solides, le ministère s'en remettait au gré des producteurs, « ce qui a donné lieu à de la pollution et à la création de lieux d'enfouissement plus ou moins clandestins », a reconnu le ministre Ouellette.

À compter du 15 octobre prochain, les producteurs seront responsables de la gestion rigoureuse de leurs déchets jusqu'à leur prise en charge par un éliminateur, un recycleur et un entreposeur autorisé.

Dorénavant, aucune expédition de déchets ne pourra être amorcée sans l'autorisation préalable du ministère de l'Environnement et l'émission d'un numéro de circulation.

Le ministère de l'Environnement espère bien que les amendes prévues à l'endroit des contrevenants, de $ 1,000 à $ 25,000 pour un individu (avec possibilité d'emprisonnement) et de $ 2,500 à $ 50,000 pour une corporation, auront un effet dissuasif.

De plus, le nouveau règlement définit des normes d'entreposage en plus de fixer un délai limite d'un an pour la durée du stockage à l'usine même.

Passé cette date, les producteurs devront obligatoirement faire éliminer, recycler ou traiter leurs déchets dans les lieux autorisés, sauf pour les déchets pour lesquels il n'existe aucune technique, comme c'est le cas pour les BPC.

Il en sera question, aujourd'hui à Montréal, lors de la conférence fédérale-provinciale devant porter sur les BPC, a indiqué le ministre.

Par ailleurs, des discussions sont menées actuellement avec des représentants de la Communauté urbaine de Montréal, de l'Alcan et de Hydro-Québec pour envisager la pos-

Voir page 10: Ouellette

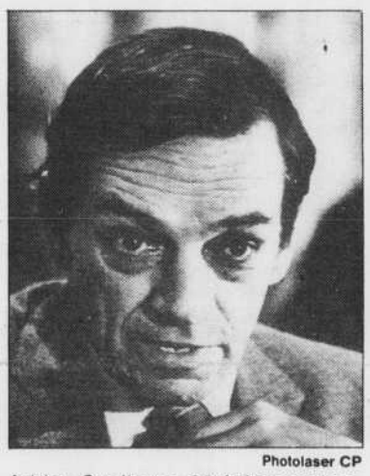

Photolaser CP

Adrien Ouellette: 20 à 25 fonctionnaires

FESTIVAL DES AMÉRIQUES

Zola dans Queen's

ROBERT LÉVESQUE

À l'époque d'Émile Zola on parlait de naturalisme lorsque le romancier décrivait dans le menu la vie des Rougon-Macquart. Aujourd'hui de tels regards dans le vrai et le cru de la vie, au théâtre, relèvent du « réalisme moderniste », le vocabulaire ayant toujours besoin d'être revu. Mais du Second Empire de l'auteur de *L'Assommoir* jusqu'à notre fin de siècle, des Halles de Paris à la « triperie » de Queen's où la bonne Annette tranche ses rognons, il n'y a que l'espace du temps, le reste étant la vie des hommes et des femmes dans leurs difficultés et différences à peu près inchangées.

Ce qu'il y a de particulier et de percutant dans la pièce du Bavarois Franz-Xaver Kroetz que présente le groupe des Mabou Mines au Festival des Amériques (*Through the Leaves*, au Centaur jusqu'à samedi), c'est que dans cette peinture sans fard de la vie d'un couple de travailleurs la femme a l'illusion de sa liberté, dirige sa boucherie, est son propre patron, tandis que Victor, qui travaille en usine, est aux prises avec les séquelles sournoises de l'aliénation. Il veut être le « boss » dans la maison, sauter sa femme quand ça lui chante, décider pour elle des choses à faire, être l'homme après tout!

Annette veut bien plaire à son homme, elle est romantique, un air comme *Moon River* la chavire, mais Annette mène tout de même sa boucherie et personne ne viendra empiéter sur son indépendance qu'elle s'est construite. Elle cèdera à toutes les avances de son mâle qui rôde, que ça lui tente ou non, fellation comprise, avant de retourner à son étal et ses viandes. La bataille des sexes, ici, ne s'accommode pas de discours, elle se vit. Banalement.

Voir page 10: Zola

Ontario: les tories peu enclins à faciliter la transition

TORONTO (d'après PC) — À un mois de leur accession au pouvoir, les libéraux ontariens éprouvent de la difficulté à s'y préparer, les conservateurs se montrant réticents à leur transmettre les informations sur le fonctionnement interne du gouvernement.

Les conseillers seniors du parti s'organisent énergiquement en vue du jour où les libéraux s'installeront au pouvoir, après 42 ans de régime conservateur.

Mais tant que ce ne sera pas un fait accompli, il semble qu'ils n'obtiendront pas beaucoup de collaboration de la part des tories.

« De toute évidence cela signifie que nous n'avons pas toute l'information nécessaire pour commencer à travailler sur certains projets », a déclaré M. Hershell Ezrin, chef du personnel du leader libéral David Peterson.

A la différence d'un changement normal de gouvernement, où la transition s'effectue sur une période relativement courte, l'avenir du gouvernement ontarien est demeuré

Voir page 10: Ontario

Photolaser CP

Le chef du NPD ontarien, M. Bob Rae, s'est rendu hier rencontrer le lieutenant-gouverneur de l'Ontario, M. John Black Aird, pour l'informer de l'intention du NPD de s'allier aux libéraux pour renverser le gouvernement minoritaire conservateur. **Nos informations en page 2.**

Thatcher promet de sévir contre les « voyous des stades »

BRUXELLES (AFP, Reuter) — Le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, a manifesté hier sa détermination de traîner devant les tribunaux les responsables des violences qui ont fait mercredi, selon un dernier bilan officiel, 38 morts, dont au moins 26 Italiens, au stade du Heysel à Bruxelles.

Mme Thatcher a dit vouloir « connaître les responsables des violences et les envoyer devant un tribunal, où ils seront condamnés à des peines sévères qui dissuadent quiconque de recommencer ».

Entre-temps, 10 mandats d'arrêt ont été délivrés contre les personnes écrouées après les incidents de mercredi soir, a annoncé le parquet de Bruxelles.

Le parquet a ajouté que ces 10 personnes, dont la nationalité n'a pas été précisée, sont poursuivies pour des faits ponctuels tels que vols, dégradations ou jets de projectiles, et non pour une responsabilité directe dans les violences qui ont fait 38 morts. La plupart des victimes sont mortes piétinées ou étouffées.

Cinq autres personnes ont été écrouées, mais le parquet n'a pas précisé si elles avaient été relâchées ou non.

En tout, 15 personnes, Anglais, Belges et Italiens, ont été écrouées à l'issue des violences, mais aucune n'est accusée d'homicide.

À l'issue d'une réunion restreinte de son cabinet, Mme Thatcher, qui

Voir page 10: Thatcher

Marine: le ministère accepte de servir de « boîte aux lettres »

(PC-Le Devoir) — Le ministre du Travail, M. Raynald Fréchette, a annoncé hier que le conciliateur dans le conflit de Marine Industries, M. Normand Gauthier, transmettra à l'employeur, sans plus, la proposition dite de règlement adoptée mercredi par l'assemblée générale des grévistes si les négociateurs syndicaux en manifestent le désir.

Le ministère a l'intention de s'en tenir à ce rôle de « boîte aux lettres », a expliqué hier l'attaché de presse du ministre, M. O'Neil Proulx, et il n'est pas question qu'il remette le conciliateur Normand Gauthier au dossier tant et aussi longtemps qu'il n'y aura pas un accord direct entre les deux parties sur la question des congédiements. Ou encore que les deux parties acceptent la solution du rapport Blain-Désilets, ce qui, dans le cas du syndicat, équivaudrait à faire machine arrière après le vote de rejet pris à 80 % mardi. Quant à l'employeur, il ne s'est pas encore prononcé sur le rapport des médiateurs Blain et Désilets.

Les sous-ministres du Travail avaient recommandé lundi de laisser suivre leur cours aux procédures judiciaires entreprises contre les sept employés accusés de port d'arme et de voies de fait envers des cadres. Ces travailleurs ont été licenciés à la suite d'une échauffourée qui a eu lieu le 3 octobre dernier, lorsque des cadres de la compagnie ont été injuriés et blessés. Ensuite, les médiateurs se seraient penchés particulièrement sur ces sept cas, afin de formuler une recommandation spécifique au ministre.

Au vu du vote syndical, le ministre a évoqué, tout comme le porte-patronal au dossier, M. Guy Sarrazin, la possibilité d'une fermeture de Marine. « La fermeture est une des avenues que l'entreprise devra envi-

Voir page 10: Marine

Êtes-vous intelligent ?

Utilisez l'intelligence artificielle des produits Turgeon: les best-sellers de l'informatique

Vous avez raison d'avoir Thor

Pour les PC de IBM et ses équivalents.

TURGEON: L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE.

Éditions Turgeon Inc.
5253, avenue du Parc, bureau 600
Montréal (Québec)
H2V 4P2
1-800-361-9852
(514) 270-8401

Libéraux et néo-démocrates croient avoir été dupés en Ontario

TORONTO (PC) — Le premier ministre conservateur de l'Ontario, M. Frank Miller, a dit avoir appris hier qu'autant de néo-démocrates que de libéraux croient avoir été dupés par le pacte conclu entre les leaders des deux partis pour donner le pouvoir aux libéraux.

« Les vrais socialistes, a déclaré M. Miller dans une interview, les personnes qui ont défendu les principes du parti (néo-démocratique) année après année après année ... se disaient toujours: 'Nous ne formions pas le gouvernement, mais nous avions des principes et nous influencions les décisions'.

« Ils disent aujourd'hui: 'Avons-nous été attirés dans ce qui semble être un accord de deux ans où les libéraux peuvent tirer les ficelles n'importe quand et nous faire perdre tous nos principes, seulement pour former un gouvernement?' »

Pendant ce temps, a poursuivi M. Miller, des libéraux croient avoir été dupés par les néo-démocrates, parce que « le programme est évidemment celui du NPD ».

« Qui dirige, eux ou nous? C'est le genre de questions que les libéraux commencent à se poser », a soutenu M. Miller.

D'ailleurs la veille même, au lendemain de la conclusion du pacte historique entre libéraux et néo-démocrates d'Ontario, le chef du NPD, M. Bob Rae, commençait déjà à prendre ses distances avec ses nouveaux partenaires.

M. Rae a affirmé mercredi que les réformes prévues par l'entente sont dues aux néo-démocrates.

Mardi, à l'issue de la signature de l'accord, le chef libéral David Peterson avait nié qu'il s'agisse d'une trahison et soutenu qu'il aurait entrepris les mêmes réformes si son parti avait remporté une majorité lors de l'élection du 2 mai.

Hier, M. Rae a écarté du revers de la main les affirmations de M. Peterson, déclarant devant 350 représentants des Métallurgistes unis d'Amérique que le NPD avait forcé des libéraux récalcitrants à accepter le programme de réformes.

Les termes de la coalition assurent pratiquement qu'il n'y aura pas d'élection en Ontario d'ici deux ans et engagent le gouvernement libéral à étendre le financement public des écoles catholiques, à renforcer le contrôle des loyers, interdire la pratique de la surfacturation par les médecins, et appliquer le principe du salaire égal pour un travail de valeur égale aux secteurs tant public que privé.

M. Rae a également fait savoir qu'il aviserait officiellement le lieutenant-gouverneur John Black Aird, aujourd'hui, de l'intention des néo-démocrates de s'allier aux libéraux pour renverser le gouvernement minoritaire de Frank Miller au début de la session législative qui commence mardi, ce qui mettra fin à 42 années de gouvernement conservateur en Ontario.

La coalition entrainera des gains importants pour le mouvement syndical.

C'est le point de vue qu'a exprimé mercredi le directeur national des Métallos, M. Gérard Docquier. Selon lui, l'accord satisfait plusieurs des revendications de longue date du mouvement syndical.

Le gouvernement libéral s'est notamment engagé à renforcer les normes de santé et de sécurité au travail, et garantit à toutes fins pratiques que les syndicats nouvellement formés n'auront pas à aller en grève pour obtenir une première convention collective.

A Ottawa, le chef du NPD fédéral Ed Broadbent a prédit pour sa part que la coalition aurait « des résultats constructifs » pour sa formation à travers le pays.

Un autre leader fédéral, le chef libéral John Turner, a quant à lui affirmé que le premier ministre conservateur Frank Miller avait tort de dire que la coalition était anticonstitutionnelle.

« Les membres de la législature ont le droit de s'entendre sur une série de questions, et c'est tout ce que représente le pacte », a-t-il soutenu devant les journalistes.

Ryan mène un mini-filubuster et empêche l'adoption de la loi 29, au grand dam du PQ

MARIE-AGNÈS THELLIER

QUÉBEC — Le critique de l'opposition officielle en matière d'éducation, M. Claude Ryan, a réussi hier à retarder de quelques jours au moins l'adoption du projet de loi 29, qui doit amender la loi 3 sur l'enseignement public primaire et secondaire pour la rendre conforme à un jugement rendu le 20 décembre dernier par la Cour suprême.

A la suspension de la séance à 18 h, le débat en troisième lecture n'était pas terminé. Il a repris à 20 h, mais sans permettre l'adoption du projet: les travaux de l'Assemblée nationale ont dû être ajournés à 22 h, jusqu'à mardi à 14 h. Cependant une motion d'ajournement des débats sur le projet, déposée par les libéraux à 21 h 30, a été battue par 50 voix contre 16, non sans avoir obligé les députés ministériels à rester à proximité pour participer au vote.

Pourtant, il était important pour les juristes du ministère de l'Éducation que la loi 29 soit adoptée hier et même qu'elle soit immédiatement sanctionnée.

En effet, le Conseil scolaire de l'île de Montréal devait adopter hier soir son budget pour 1985-86, ainsi que les taux de taxe. Or, si la loi 29 était sanctionnée à l'heure où se prenait le vote au Conseil scolaire, les deux commissions scolaires confessionnelles (CÉCM et CÉPGM) ne devaient plus avoir le droit de vote car la loi 29 les habilitera à présenter elles-mêmes leur propre budget.

Les libéraux continuent de s'opposer au projet de loi 29, même si le député d'Argenteuil a reconnu hier que le ministre de l'Éducation, M. François Gendron, l'a amélioré par le dépôt de plusieurs amendements lors de l'étude détaillée en commission parlementaire la semaine dernière.

L'opposition officielle a mené hier après-midi un «mini-filibuster». Alors

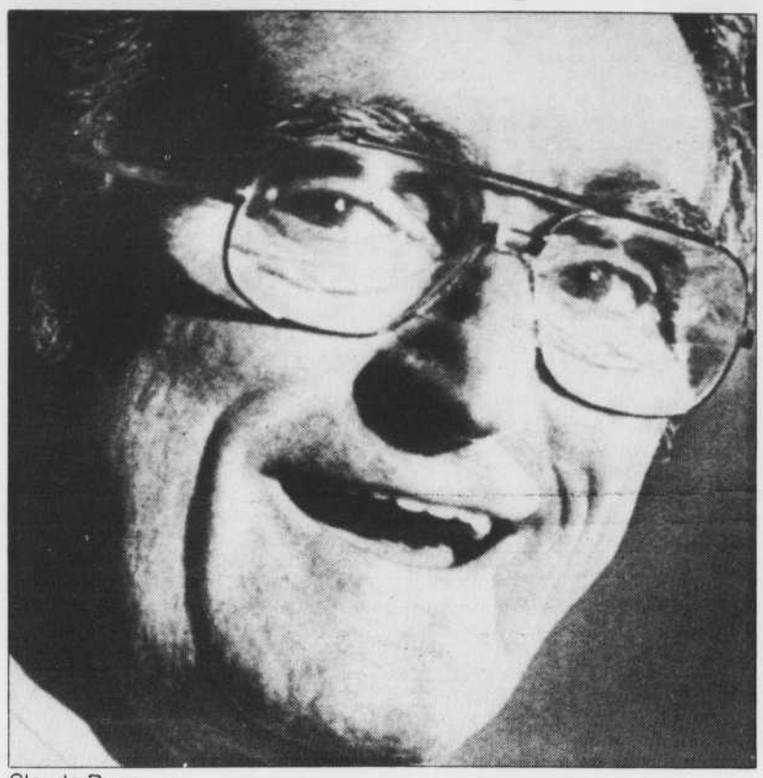

Claude Ryan

que les ministériels s'attendaient à une adoption sur division, sans vote enregistré, les libéraux réclamaient un vote enregistré. Tandis que M. Ryan faisait état d'un malentendu entre les leaders parlementaires, certains députés péquistes estimaient que M. Ryan était revenu sur une entente, qui prévoyait les discours de seulement deux parlementaires lors de la troisième lecture. Le ministre de l'Éducation a parlé 15 minutes, le porte-parole de l'opposition une heure et il était suivi par cinq autres députés libéraux.

Volontairement ou pas, le député d'Argenteuil a donc réussi à mettre sur les dents toute la députation péquiste hier: députés et ministres étaient en «garde à vue» en prévision d'un éventuel vote enregistré. Même le lieutenant-gouverneur devait rester sur le qui-vive puisqu'il était initialement prévu une sanction royale à 17 h, ce qui aurait alors clarifié la question: ni la CÉCM, ni la CÉPGM n'auraient eu le droit de vote hier soir à la réunion du Conseil scolaire.

M. Ryan a signalé que des désaccords fondamentaux subsistent entre libéraux et péquistes au sujet du projet de loi. À ses yeux, le gouvernement a été tellement empressé d'obéir au jugement de la Cour suprême qu'il s'est comporté en «zélote». «Le gouvernement en est rendu à proposer des choses qui vont beaucoup plus loin que ce que l'on veut», déplore le député d'Argenteuil, qui y voit les erreurs du «nouveau converti».

M. Ryan déplore que le directeur général des élections scolaires devienne «le grand inquisiteur», puisqu'il demandera aux électeurs montréalais de préciser leur confession religieuse en vue des élections scolaires dans les deux commissions scolaires confessionnelles.

Il trouve illogique que les électeurs de confession juive puissent devenir commissaires d'école alors qu'ils ne pourront voter aux élections scolaires dans les quelques commissions scolaires confessionnelles qui subsisteront après la mise en application de la restructuration scolaire (loi 3).

Le député d'Argenteuil critique le projet de loi 29 parce qu'«il maintient la ghettoïsation des commissions scolaires». M. Ryan craint aussi que le Conseil scolaire de l'île de Montréal soit menacé durant la période qui précédera l'entrée en vigueur totale de la loi 3. M. Ryan a cependant félicité le ministre d'avoir retiré au dernier moment, jeudi soir, un amendement qui aurait pénalisé encore davantage le Conseil de l'île de Montréal.

Quant au ministre de l'Éducation, il a expliqué hier le contenu de chacun des amendements apportés au texte initial du projet de loi. Il a souligné que la CÉCM et la CÉPGM continueront de faire partie du Conseil scolaire de l'île de Montréal et qu'elles sont d'accord pour le Conseil continue de percevoir pour elles les revenus de taxation, jusqu'à concurrence de 6%.

Au-delà de ce pourcentage, elles pourraient tenir elles-mêmes un référendum auprès de leurs électeurs pour obtenir des revenus de taxation additionnels.

Le seul syndicaliste de la commission

Docquier dénonce les solutions au chômage proposées par la commission MacDonald

TORONTO (CP-Le Devoir) — Le seul syndicaliste membre de la commission Macdonald, M. Gérard Docquier, a dénoncé hier les solutions fantaisistes, inspirées des théories d'économie de marché, que cette commission entend recommander au gouvernement pour solutionner les problèmes de chômage au Canada.

M. Docquier, qui est le directeur général du Syndicat canadien des Métallurgistes Unis d'Amérique, a fait cette dénonciation devant quelque 300 membres de son syndicat réunis dans la ville-reine.

Les 13 membres de ne reconnaissent pas le chômage comme le problème le plus important au Canada, a indiqué M. Docquier selon qui la lecture du rapport Macdonald le fera ressortir clairement. Ce rapport de 1,200 pages ne sera rendu public que plus tard en juillet, mais le syndicaliste voulait dès hier faire connaître sa dissidence sur certains points pour montrer qu'il n'y avait pas unanimité au sein de la commission, contrairement à ce que son président, M. Donald Macdonald, a pu laisser croire.

Le rapport de la commission recommandera notamment au gouvernement Mulroney de conclure un accord de libre-échange avec les États-unis. C'est une idée qui soulève de fortes réserves chez le syndicaliste. Il souligne que la forte augmentation des exportations vers les États-Unis ces dernières années n'a pas contribué à créer plus d'emplois au Canada.

Notons que le mouvement syndical, tout particulièrement le Congrès du travail du Canada, craint cette idée de libre-échange, affirmant qu'un tel projet entraînera d'importants ajustements pour près de un million de travailleur dont une bonne partie pourrait se retrouver en chômage.

Encore plus que le libre-échange, M. Docquier s'oppose à une recommandation de la commission qui vise à mettre en place un Régime de revenu garanti tout en remplaçant le régime actuel d'assurance-chômage. Une majorité de commissaires recommandent de distinguer désormais entre chômeurs volontaires et chômeurs naturels. Un taux de chômage variant entre 6.5% et 8% est normal, estime-t-on. En-dessous de ce seuil, on serait chômeur volontaire.

La commission recommande d'aider financièrement les chômeurs volontaires par un nouveau régime de revenu garanti. Les chômeurs que l'on considérera comme naturels pourront pour leur part continuer à recevoir une aide de l'assurance-chômage ainsi qu'un appui financier pour le recyclage.

Aux yeux de M. Docquier, il est tout à fait ridicule de considérer que qu'environ un million de Canadiens puissent être «volontairement» en chômage. Un taux de 8% de chômage représente environ un million de personnes.

Les commissaires ont entendu les groupes de Canadiens leur présenter leurs problèmes et leurs solutions. Les recherchistes de la commission ont toutefois choisi des solutions contraire aux réalités que ces groupes sont venus exprimer, a-t-il dit. Le rapport de la commission est préoccupé surtout par le passé et rendra un mauvais service aux Canadiens, pense-til.

Le type de solutions qui est retenu par la commission en matière d'emploi risque de conduire à des situations comme celles qui existent en Angleterre. Les taux de chômage de 13 et 14% dans ce pays sont à la source des émeutes récentes dans ce pays à l'occasion de matches de soccer. Faisant état de la récente émeute survenue à Bruxelles, il a affirmé que «ces gens se servent des parties de soccer pour montrer au monde leur désespoir». Il a ajouté que si on refuse d'écouter ce cri, on se prépare des jours difficiles.

Un premier club anglais est frappé d'interdit

LONDRES (Reuter) — Les journaux britaniques rapportent vendredi que le premier club de football anglais frappé d'une interdiction de jouer est l'équipe de Whistable Town, qui devait célébrer son centième anniversaire le week-end prochain lors d'un match à Charenton, en France.

Jeudi, les responsables du club français ont annoncé qu'ils annulaient le match, déclarant que l'équipe du sud de l'Angleterre ne serait pas la bienvenue après les incidents du Heysel.

guérin l'éditeur qui édite
2e ÉDITION ENTIÈREMENT REVUE ET CORRIGÉE
Maintenant disponible
Mathématique Soleil III
Madeleine Drolet, Hélène Rochette
En vente dans toutes les librairies

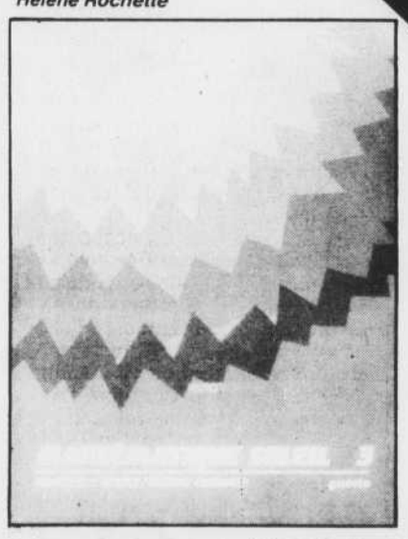

guérin éditeur limitée
4501 Drolet
Montréal H2T 2G2
Tél.: (514)842-3481

Cette collection couvre les programmes d'études de la mathématique au secondaire, premier et deuxième cycles. Pour chacun des niveaux, il y a un manuel pour l'élève, un guide du maître et deux cahiers d'activités.
Manuel de l'élève — 16,95$

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil, Longueuil, Québec, Tél.: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec, Tél.: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 843-6241

Le ministre Wilson défend son budget

(PC) — Le ministre des Finances, M. Michael Wilson, jette un oeil inquiet sur la réforme de la fiscalité présentée au sud de la frontière par le président Reagan et veut en tenir compte dans ses projets de réforme afin de maintenir la compétitivité du Canada.

« La proposition de M. Reagan est très importante et elle pose un problème si l'on veut maintenir une fiscalité compétitive. Nous devrons l'étudier si nous voulons éviter un mouvement de compagnies vers les Etats-Unis », a déclaré le ministre lors d'une présentation devant quelque 200 économistes.

Il a expliqué que le prochain budget porterait davantage sur une réforme de la fiscalité, particulièrement des entreprises, plutôt que sur des augmentations ou des diminutions du fardeau fiscal, comme présagé par la publication des livres verts au moment du discours du budget.

Pour ce qui est de son dernier budget, le ministre Wilson le trouve juste et il s'est dit convaicu qu'il va créer des emplois.

« Je reconnais, a-t-il déclaré, qu'il serait tout simplement merveilleux si nous pouvions résoudre nos problèmes fiscaux en demandant seulement aux riches de porter le fardeau de restaurer la responsabilité fiscale.

« Mais cela nous ramène à une autre triste réalité: quelle que soit la définition que nous donnions au terme, le Canada éprouve une grave pénurie de gens riches. »

M. Wilson a réitéré sa promesse d'établir une taxe minimale en 1986, « afin d'assurer que les contribuables à revenus élevés portent une partie raisonnable du fardeau fiscal ».

En réponse à l'une des trois questions qu'il a autorisées de l'auditoire, M. Wilson a affirmé que l'exemption de $ 500,000 pour les gains de capital ne constituera pas une manne pour les riches investisseurs.

Salles baptisées au Parlement

QUEBEC (PC) — Deux salles de l'hôtel du gouvernement, jusqu'ici désignées par des numéros, porteront désormais les noms de deux célèbres parlementaires québécois, a annoncé hier le président de l'Assemblée nationale Richard Guay.

Les deux salles, utilisées par les commissions parlementaires, sont situées au rez-de-chaussée de l'édifice.

Il s'agit de la salle 81, qui portera désormais le nom de salle Louis-Joseph-Papineau et de la salle 91, qui devient la salle Louis-Hippolyte-Lafontaine.

Renseignez-vous sur le budget fédéral de 1985

Ministère des Finances Canada — Department of Finance Canada

De 8h à 20h, heure avancée de l'Est, tous les jours, du lundi au vendredi, composez sans frais le 1-800-267-0470. Vous pouvez aussi vous procurer les brochures ci-contre au centre d'information du centre commercial le plus près de chez vous.

1-800-267-0470

Canada

Le candidat du PQ se heurte à des partisans agressifs et le candidat libéral parle d'une «volonté de rebâtir»

Le chef de l'U.N. espère un «miracle» dans Trois-Rivières

CAROLE BEAULIEU

Le chef de l'Union nationale, M. Jean-Marc Béliveau, quittera la direction de son parti s'il est défait dans la circonscription de Trois-Rivières lors des élections partielles du 3 juin. C'est ce qu'il a confirmé au DEVOIR en précisant qu'une deuxième place, à dix points du meneur, pourrait peut-être lui faire reviser sa décision.

« Si le résultat est désastreux je convoquerai le conseil national et lui demanderai de tenir une convention le plus tôt possible », a déclaré M. Béliveau, en ajoutant qu'il ne pourrait plus se permettre « financièrement » d'occuper ce poste. Il a toutefois refusé de spéculer sur l'impact que sa défaite aura sur l'avenir du parti qu'il dirige depuis 1982. « Le parti a fait la preuve qu'il n'est pas tuable. Je lui aurai permis de durer »

À quelques jours du scrutin, le chef de l'Union nationale n'a d'ailleurs pas lancé la serviette. Il refuse de se laisser abattre par le dernier sondage de l'Institut québécois d'opinion publique (IQOP) qui le plaçe bon dernier avec à peine 10% des intentions de vote, contre 16% pour le candidat du Parti québécois et 61% pour le candidat du Parti libéral du Québec.

Selon M. Béliveau, l'attitude des électeurs « a changé » depuis la tenue du sondage IQOP, « mené en début de campagne » et le « miracle » peut encore se produire.

L'avocat de Victoriaville n'arrive pas à croire que le Québec s'apprête à remettre au pouvoir un homme qui, dit-il, « ne sait pas pleurer ni rire ». « Robert Bourassa est incolore et inodore. Cet homme là ne peut même pas planter un clou ou une carotte. Il est plate à mort. »

Le chef de l'Union Nationale a nié que cette décision d'abandonner la direction de son parti soit liée à une quelconque entente avec le chef du Parti conservateur du Québec (PCQ), M. André Asselin, entente à l'effet que le chef qui « ferait le mieux » aux partielles prendrait « la direction des bleus ».

Selon M. Béliveau, les deux hommes ont simplement convenu qu'il « serait souhaitable que les bleus soient ensemble » pour faire face aux élections générales.

Si le chef de l'Union Nationale continue d'espérer « le miracle », ce n'est pas le cas du candidat du Parti québécois, M. Jacques Lessard.

Dans son quartier général quasi désert de la rue Notre-Dame, Jacques Lessard traçait mercredi dernier un bien sombre bilan de la situation du parti « qui a inspiré toute une génération » et de la société québécoise en générale. « Je le savais depuis le début que je serais la victime de l'action punitive. Je n'imaginais toutefois pas que la réalité serait si brutale. »

Dès le début de son porte à porte, il s'est heurté, raconte-t-il, à « plus

Jacques Lessard (PQ)

Jean-Marc Béliveau (UN)

Paul Philibert (PLC)

d'agressivité de la part des membres du PQ que des bonnes gens ». Certains péquistes d'hier lui ont clairement dit qu'ils n'iraient pas voter ou qu'ils voteraient contre lui, certains l'ont même « engueulé royalement ».

« Quand j'ai débuté ma campagne l'organisation du comté était réduite à douze personnes alors qu'il en aurait fallu 600 », raconte philosophiquement l'ex-président des fêtes du 350e anniversaire de Trois-Rivières.

Cette réalité ne décourage toutefois pas ce détenteur de deux maîtrises (théologie et administration scolaire) qui a mené sa campagne sur la nécessité de faire la souveraineté « comté par comté » en développant les ressources de chaque région.

M. Lessard indique que la possibilité qu'il soit de nouveau candidat lors des élections générales est fortement liée aux efforts que fera le parti pour « redécouvrir sa base », « forger avec elle un nouveau projet de société » et se « redonner une certaine discipline, une certaine cohésion ». Ce projet de société pourrait, suggère-t-il, être basé sur le virage technologique.

Mais ce qui inquiète encore plus ce directeur des activités étudiantes d'un collège de Trois-Rivières c'est le peuple « déprimé » qu'il dit avoir rencontré au cours de sa campagne. « Même quand les gens sont décidés à voter libéral ils doutent que çà va changer quelque chose. On pourrait presque parler de peuple en dépression collective ».

Jacques Lessard dit aussi avoir perdu sa « naïveté au plan des organisations démocratiques ». Il s'inquiète de trouver tellement de Québécois « prêts à accepter un dictateur ». « Sur une centaine de personnes rencontrées dans mon porte à porte, à peine cinq ou six peut-être étaient conscients des enjeux de la gestion gouvernementale ».

Donné gagnant par les sondages, le candidat libéral, un thanatologue de 41 ans, ex-président de la Commission scolaire des Vieilles Forges, est loin de partager cette vision d'un peuple en dépression collective. Pendant que les directeurs techniques des réseaux de télévision nationaux et locaux envahissaient son quartier général cette semaine pour y préparer le grand soir, Paul Philibert parlait plutôt de « morosité » mais aussi d'une « volonté de rebâtir ».

« Les gens constatent que le tissu industriel s'effrite, explique-t-il. Quand ils me rencontrent ils me disent: Çà va donc mal à Trois-Rivières M. Philibert, qu'est-ce qu'on peut faire? »

Défait aux élections de 1981 par un peu peu plus de 1900 voix, Paul Philibert croit qu'une concertation de tous les intervenants économiques, politiques et sociaux de la région permettrait de « relancer le développement de Trois-Rivières ». C'est à cette concertation qu'il s'emploie, dit-il, souhaitant mettre l'accent sur les technologies de pointe.

« C'est un crime de faire miroiter aux gens la réouverture de Wabasso, de la Canron ou de Philips (plus de 1,200 emplois perdus au cours des derniers mois). Il faut regarder vers l'avant ».

L'institut de cardiologie met au point une technique de détection de thromboses

ANDRÉ BOUTHILLIER

Des chercheurs de l'Institut de cardiologie de Montréal viennent de mettre au point le premier système réel de détection de caillots de sang (ou « thromboses ») dans les cavités cardiaques et dans les vaisseaux, artères et veines d'un être humain.

Dès les premières expériences menées par les docteurs Jean-Gilles Latour, Georges Dupras et Pierre Théroux, la nouvelle technique de visualisation non-invasive a permis de démontrer que les porteurs d'un infarctus aigu du myocarde souffrent aussi d'une thrombose intracardiaque.

« Nous croyons que nos résultats préliminaires auront, à l'avenir, une influence majeure sur le traitement des patients qui ont subi un infarctus aigu du myocarde », a déclaré hier le Dr Latour à l'occasion du lancement de la campagne populaire de souscription du Fonds de recherche de l'Institut de cardiologie de la rue Bélanger.

Au cours des 20 dernières années, les spécialistes en cardiologie ont cherché une façon efficace de détecter les thromboses qui se forment dans les vaisseaux sanguins au cours d'un infarctus aigu du myocarde, dans l'angine instable, après un pontage aorto-coronaire ou après un angioplastie coronaire. Mais sans succès.

Pour solutionner le problème, les chercheurs du réputé institut montréalais ont développé une technique de visualisation qui ne nécessite aucune chirurgie. Leur méthode consiste à prélever un échantillon sanguin chez un malade présentant un infarctus aigu du myocarde. Ils isolent de l'échantillion les « plaquettes sanguines », l'une des composantes du vaisseau sanguin. Ce sont ces plaquettes qui peuvent causer une thrombose en s'accumulant sur une couche déchirée du vaisseau sanguin.

Les chercheurs incorporent dans chacune des plaquettes retirées une faible quantité d'un élément radioactif appelé « Indium III ». Les plaquettes sont ensuite réinjectées dans la circulation sanguine du patient. « Les émissions radioactives des plaquettes qui se fixent à la surface du thrombus sont ensuite captées par une gamma-caméra ($250,000) et une image du thrombus est ainsi obtenue », a expliqué le Dr Latour en ajoutant que les émissions radioactives étaient trop faibles pour exposer le patient à des risques.

Le marquage des plaquettes sanguines à l'Idium-III a été étudié chez 34 patients porteurs d'un infarctus aigu du myocarde. Résultat: des images « non-équivoques » de thromboses intracardiaques ont été décelées chez près de 50 % de ces patients. D'où la possibilité d'améliorer leur traitement.

Le Dr Latour a précisé qu'il faudra poursuivre plus à fond les recherches avant de pouvoir parvenir à prévenir le développement des thromboses.

Ces recherches intéresseront bon nombre de Québécois car le directeur des services professionnels de l'institut, le Dr Marcel Boulanger (le successeur du Dr Paul David), a indiqué que « les signes de thrombose arrivent tôt ». Des études effectuées sur des jeunes soldats américains morts au Vietnam ont en effet permis de déceler une accumulation de plaquettes sanguines.

Le Dr Boulanger a d'autre part invité les Montréalais à participer généreusement à la campagne de souscription. Celle-ci se tiendra du 1er au 15 juin et a pour objectif d'amasser $1 million.

Pour l'occasion, le directeur de l'institut a réussi le tour de force de réunir les quatre grands ennemis de l'industrie de l'alimentation au Québec, soit Provigo, Steinberg, Métro-Richelieu et IGA. Les quatre chaînes ont en effet accepté de vendre dans leurs magasins les macarons de la campagne de souscription. Leurs présidents respectifs étaient présents à la conférence de presse, dont le nouveau président du conseil de Provigo, M. Pierre Lortie. Celui-ci effectuait sa première apparition publique depuis sa nomination, au début de mai.

Le huis clos à la CUM est inacceptable, dit le RCM

ALAIN DUHAMEL

Sans que personne ne le lui ait demandé, le ministre des Affaires municipales, M. Alain Marcoux, a proposé un amendement à la loi de la Communauté urbaine de Montréal afin que son conseil et les commissions du conseil puissent se réunir à huis clos.

« L'introduction d'un tel article dans la loi constituante de la Communauté nous apparaît totalement inacceptable » écrit M. Jean Doré, leader du Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM) dans une lettre au ministre des Affaires municipales par laquelle il le prie de retirer cet amendement du projet de loi (no 49). M. Doré a fait parvenir une lettre semblable à tous les élus du conseil en les invitant à agir dans le même sens que lui.

Le projet de loi a pour principal objet d'instituer la Société de transport de la CUM, en lieu et place de la CTCUM, et de l'assujettir à l'autorité des élus de la CUM. Il comporte aussi diverses dispositions relatives à la CUM.

L'une d'entre elles permettrait au conseil et à ses commissions de délibérer à huis clos lorsqu'ils jugent « que les délibérations peuvent porter atteinte à la réputation d'une personne ou que, en raison de l'intérêt public, le sujet doit être traité confidentiellement ». La loi de la CUM affirme simplement que toutes les assemblées du conseil et des commissions sont publiques et ne donne ouverture à aucune autre exception que celles prévues dans le cas de la commission de la sécurité publique.

Un amendement semblable porte sur les assemblées du conseil d'administration de la STCUM. Dans un autre projet de loi, le ministre des Affaires municipales le reprend à propos des assemblées de la Société de transport de la Rive-Sud de Montréal.

« En 15 ans, nous n'avons jamais eu besoin de cela » affirme le président du comité exécutif, M. Pierre Des Marais II. Le comité exécutif de la CUM n'a jamais demandé un amendement de cette nature.

Le ministre des Affaires municipales s'en justifie en évoquant un souci de concordance avec la loi d'accès à l'information.

Dans un avis qu'elle transmettait au comité de législation du gouvernement au début du mois de mai, la Commission d'accès à l'information exprime de nettes réserves. « Si le législateur retenait le raisonnement à la base des modifications législatives proposées, il devrait, en toute logique, l'appliquer également à l'Assemblée nationale. Le simple fait d'évoquer l'hypothèse du huis clos à l'Assemblée nationale suffit à illustrer la non-pertinence de la référence à la loi sur l'accès dans les cas à l'étude » écrit M. Marcel Pepin, président de la Commission, en rappelant que la loi d'accès a trait aux documents et aux renseignements personnels et non à la régie des assemblées des organismes publics.

Le libellé de l'amendement lui paraît conciliable avec les objectifs de la loi d'accès, contrairement à celui de la loi sur la Société de transport de Laval (STL), adoptée en décembre dernier. Dans les faits, estime M. Pepin le libellé de la loi de la STL peut conduire à la négation effective du principe selon lequel les assemblées de la STL sont publiques.

« Depuis quand, demande M. Doré, l'intérêt public exige-t-il que nous puissions siéger à huis clos? ». L'amendement proposé donne ouverture à des interprétations abusives et contredit les principes fondamentaux de la démocratie municipale.

Les amendements relatifs aux rapports entre les commissions du conseil et le comité exécutif compromettent les principes de démocratie promus par le législateur en 1982 lorsqu'il a modifié la loi constituante de la CUM. Les amendements autoriseraient les commissions à transmettre confidentiellement leurs rapports au comité exécutif. Depuis leur institution, les commissions transmettaient au conseil leurs rapports et leurs recommandations.

« Cet article constitue un net recul par rapport à la réforme introduite en 1982. Nous nous attendions au contraire, à une réforme qui aille dans le sens d'un perfectionnement du caractère démocratique de ces commissions. »

Le RCM réclame en outre une commission parlementaire, tout au moins à propos du projet constituant la STCUM. Le RCM a deux objections importantes à ce projet, l'une relative à la composition du conseil d'administration qui ne lui semble pas représentative du territoire, l'autre à l'absence de dispositions statutaires de consultation publique.

Fréchette aux patrons: privilégier la gestion des ressources humaines

ANGÈLE DAGENAIS

Conférencier invité au 7e colloque de l'Institut national de productivité dont le thème était « La communication dans l'entreprise », le ministre du Travail, M. Raynald Fréchette, a insisté hier sur l'importance pour les patrons de privilégier tout le secteur des relations de travail qui n'est pas régi par le Code du travail et les conventions collectives, c'est-à-dire la gestion des ressources humaines de l'entreprise et la responsabilisation des employés.

S'inspirant des interventions faites au cours des cinq dernières années par le Service de médiation préventive du ministère du Travail, M. Fréchette a précisé que les entreprises qui entretiennent de mauvaises relations syndicales avec leurs employés sont celles également où les communications internes sont souvent les plus déficientes entre les directions, les cadres (contremaîtres) et les employés.

La plus grande source d'insatisfaction et de malaise dans les relations de travail des entreprises où est intervenu le Service de médiation préventive provenaient des rapports quotidiens entre les employés et leurs supérieurs immédiats. Dans bien des cas, rapporte le ministre, les cadres n'ont pas suffisamment de pouvoir pour régler les problèmes auxquels ils sont confrontés et « hésitent à exposer leurs difficultés ou faire valoir leur besoins à leurs supérieurs de peur d'être blâmés ou considérés comme incompétents ». Leur rôle se limite trop souvent à l'exercice des contrôles et de la discipline alors que les employés s'attendent à être dirigés par de vrais « chefs », compétents, comprenant les objectifs de l'entreprise et attentifs aux besoins de valorisation et d'implication des employés dans leur travail.

Les employés s'attendent, a poursuivi M. Fréchette, à ce que leurs supérieurs immédiats connaissent la convention collective et se préoccupent d'en tenir compte dans leurs rapports quotidiens avec eux. Dans leurs efforts de médiation préventive, les experts du ministère du Travail ont souvent constaté que les cadres et les contremaîtres souhaitaient les même changements de gestion que les employés et exigeaient d'être respectés et appuyés dans leurs fonctions par la direction.

En conclusion, le ministre Fréchette a insisté pour que les dirigeants d'entreprise définissent des valeurs et des orientations claires qui puissent constituer pour les cadres et les employés un stimulant à la productivité et un style de gestion favorisant « au maximum l'implication et l'apport de chacun dans l'entreprise ».

Mulroney vante le budget

TORONTO (PC) — Le premier ministre, M. Brian Mulroney, a incité hier toutes les entreprises, petites et grandes, à tirer avantage du dernier budget fédéral pour tenter d'améliorer la situation de l'emploi au Canada.

Le budget offre plusieurs moyens d'encouragement à la compétition et à l'investissement dans le secteur privé, a-t-il déclaré, et pour les Canadiens donner suite à ces occasions présente à la fois une responsabilité et un défi.

M. Mulroney s'adressait à quelque 1,000 participants à un dîner organisé par l'Association italienne des professionnels et des entreprises. Plusieurs de ses ministres, a-t-il répété, n'ont pas cessé de vanter le budget, depuis la semaine dernière.

Il en a parlé comme s'il s'agissait d'une occasion unique. Par l'intermédiaire de mesures récompensant la réussite, le budget encourage les Canadiens ayant de l'initiative et prêts à travailler, a-t-il affirmé.

«Ce budget représente un tournant fondamental dans l'orientation de l'économie canadienne. Pendant trop d'années, les gouvernements en place à Ottawa ont établi ce qui était le mieux pour les Canadiens.

«C'est une preuve de confiance en vous, l'assurance fondamentale que ce sont les Canadiens qui ont les solutions les plus appropriées à nos problèmes.»

L'exemption d'impôt de $500,000 en gains de capital, a dit M. Mulroney, devrait susciter un volume plus important d'investissements dans les grosses et les petites entreprises, encourager les travailleurs à posséder leur entreprise et contribuer à l'afflux de capitaux pour le développement et la recherche.

Il s'agit d'un stimulant d'envergure pour aider les particuliers à décider où ils placeront leur argent de manière à amener la prospérité, le roulement économique et des emplois.

Les femmes sont propriétaires d'environ 60 pour cent des nouvelles entreprises créées au Canada, a rappelé M. Mulroney. Tenant compte de ce fait, le budget a rendu accessibles aux femmes certaines modifications touchant les régimes de rente et la possession de valeurs.

De façon générale, on définit les Canadiens comme des adeptes de l'économie et un trop petit nombre sont prêts à investir une portion de leurs économies dans de nouvelles entreprises, a-t-il dit.

Le conseil national du PQ est reporté au 22 juin

(PC) — Le conseil national du Parti québécois qui devait se tenir le 15 juin a officiellement été reporté au 22 juin, a annoncé hier la présidente du conseil exécutif national et vice-présidente du PQ, Mme Nadia Assimopoulos.

Cette décision fait suite à des demandes exprimées par le premier ministre René Lévesque et les membres de différentes instances du parti qui trouvaient préférable que cette réunion se tienne après la clôture de la session parlementaire.

Mercredi, le quotidien Le Devoir rappelait que le 22 juin marquera le 25e anniversaire de l'entrée de M. Lévesque en politique active et émettait l'hypothèse qu'il pourrait profiter de ce conseil national pour annoncer sa démission.

Interrogé plus tard en conférence de presse, le premier ministre a déclaré qu'il s'agissait là "d'une extrapolation journalistique."

Le conseil national doit se tenir au Centre municipal des congrès de Québec.

Le tabagisme menace votre santé

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle — Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield — Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272, Télex: 05-268656, Cable: MARION

SERVICES PSYCHOLOGIQUES
• Évaluation, consultation et psychothérapie (enfants, adolescents, et adultes)
Centre d'Orientation
39 ouest, boul. Gouin, Montréal
331-5530
(Fondé en 1943, administré par ACORM)

GUSTAVE THIBON au Québec

CONFÉRENCES

par Gustave Thibon
Samedi 20h
Victor Hugo, visionnaire
Séance présidée par le Consul général de France à Québec, monsieur RENAUD VIGNAL

Dimanche 14h30
Le couple et l'amour
Conférence par BENOIT LEMAIRE
Dimanche 10h30
Actualités de la pensée de GUSTAVE THIBON

TABLES RONDES

Samedi 1er juin 9h30
Demain l'éducation
RICHARD JOLY
OLGA MAKSIMOVA
EMILE ROBICHAUD
Commentaires de M. Thibon

Samedi 14h30
Le respect de la vie (la manipulation des embryons)
JACQUES DUFRESNE
BENJAMIN SIMARD
Commentaires de M. Thibon

Au Centre d'Arts d'Orford 1er et 2 juin
Conditions d'admission: (à l'exclusion des repas et de l'hébergement) 50$ pour les deux jours, 30$ pour une journée, 15$ pour 1/2 journée
Prix spéciaux pour les moins de 25 ans
Renseignements: L'AGORA inc., tél.: 819 838-4262, 819 838-5705

G. THIBON
a publié au
BOREAL EXPRESS
• L'ignorance étoilée
• L'échelle de Jacob

La coalition contre la loi 37 s'essouffle, constate Laberge

PIERRE BOUTET

QUEBEC (PC) — La Coalition pour le droit de négocier s'essouffle dans sa lutte contre le projet de loi 37 et il faudra attendre trois ans, au moment des prochaines négociations avec l'État québécois, pour que les syndiqués mesurent enfin la véritable portée de cette législation.

Telles sont les principales constatations qu'a livrées hier le président de la FTQ, M. Louis Laberge, devant les 300 délégués du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), réunis cette semaine en congrès à Québec.

Le rassemblement « sensationnel » de 19 organisations syndicales, représentant 366,000 travailleurs, pour contrer la réforme du régime de négociations dans les secteurs public et parapublic, affiche des signes de démobilisation. « On n'entend pas assez souvent parler d'elle », a déploré M. Laberge.

Faisant référence à une manifestation de la Coalition, en mars dernier, où les travailleurs distribuaient des jonquilles aux passants pour les sensibiliser à leur cause, le leader syndical a souligné que ce type de stratégie « ne donnait pas des enfants forts. »

Il regrette que la Coalition n'ait pas employé des moyens plus « vigoureux », tels des arrêts de travail « symboliques ». « Vous savez, symbolique aujourd'hui ne veut pas dire illégal », a-t-il ironisé.

Le projet de loi 37, présenté par le président du Conseil du Trésor Michel Clair, rend l'exercice du droit de grève purement symbolique dans le secteur des affaires sociales. Dans le cas d'une grève générale, il oblige la majorité des employés à rester en poste.

L'application de la loi, a soutenu M. Laberge, « ne pourra pas marcher. » Cependant, il estime que ce n'est que dans trois ans, au moment où les salaires des employés des secteurs public et parapublic feront l'objet de décrets, que les syndiqués prendront conscience des abus de la loi.

Pour l'instant, reconnaît-il, le rapport de force avec le gouvernement n'est pas à l'avantage de la Coalition.

La proposition d'un débrayage symbolique de deux ou trois heures soulève peu d'intérêt chez les syndiqués, particulièrement ceux des hôpitaux généraux. « Même chez nous, à la FTQ, on n'est pas très très chaud à l'idée. »

« Des gestes concrets auraient dû être posés plus tôt. Le beau temps et l'approche des vacances ralentissent les ardeurs. »

M. Laberge qualifie le projet de loi 37 « d'inacceptable ». Il croît que bien que le gouvernement ait quelque peu « reculé » depuis la présentation de la réforme, il propose toujours un « simulacre de négociations ».

Photo Jacques Grenier

Louis Laberge

« S'il n'y a pas de droit de grève, il n'y a pas de véritables négociations », a affirmé le président de la FTQ.

Par ailleurs, la position adoptée par les libéreaux ne le réjouit d'aucune façon. Ceux-ci ont décidé de ne pas appuyer le projet de réforme du ministre Clair parce qu'ils considèrent qu'il ne restreint pas suffisamment l'exercice du droit de grève dans le secteur des affaires sociales.

« Parce que le Parti libéral pourrait former le prochain gouvernement, on peut dire que l'on n'est pas sorti du bois. »

M. Laberge rappelle que le 15 mai dernier, la Coalition pour le droit de négocier avait soumis en commission parlementaire des propositions pour que soit reconnu le droit de grève dans les secteurs public et parapublic. Toutefois, a-t-il déploré, « nous avons été dénoncés par tout le monde, et en particulier par les éditorialistes, parce que nous voulions civiliser nos rapports avec l'État et assurer le respect des services essentiels. »

« Un arrêt de travail de 48 heures dans les hôpitaux n'est pas plus nocif que de faire attendre les malades pendant deux jours dans les corridors des urgences. C'est drôle que le gouvernement ne se scandalise pas pour ça », a lancé Louis Laberge.

Le gouvernement Lévesque souhaite faire adopter le projet de loi 37 avant la fin des travaux parlementaires le 21 juin prochain. D'ici là, la réforme fera l'objet d'une étude détaillée en commission parlementaire.

Le BAPE recommande que l'Alcan abaisse d'un pied le niveau du lac Saint-Jean

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Afin de diminuer l'érosion qui gruge en moyenne trois pieds par année aux berges du lac Saint-Jean et de diversifier les usages de ce plan d'eau affecté à la production hydro-électrique de l'Alcan, Québec devrait exiger de cette multinationale qu'elle abaisse d'environ un pied le niveau moyen de ce du lac et qu'elle compense par une modernisation de ses équipements la perte de quelque 16 méga-watts qui en résulterait.

C'est ce que recommande le Bureau d'audiences publiques sur l'Environnement (BAPE) dans le rapport qu'il a remis le 13 mai au ministre de l'Environnement, M. Adrien Ouellette. Ce dernier a autorisé hier le BAPE à rendre son rapport public.

Alcan avait soumis au gouvernement un imposant projet de « stabilisation » des berges du lac Saint-Jean, qui prévoyait l'enrochement de 39 km de rives et l'installation de blocs de béton sur 8.6 km ainsi que le « rechargement » de 45 km de plages en rocailles. La multinationale se proposait aussi de gérer le lac à la cote 17.5 pieds du 1er avril au 1er juillet et à 16.5 pieds le reste de l'année.

Une telle gestion du lac, écrivent les commissaires du BAPE, provoquerait un accroissement de l'érosion de 69 % au printemps, de 36 % à l'été et de 102 % à l'automne par rapport à l'ampleur du phénomène tel qu'il fut mesuré pendant la période 1958-80. Entre 1974 et 1980, Alcan a même accéléré le processus d'érosion par sa façon de gérer le niveau du lac au profit de ses turbines, lesquelles ont échappé à la nationalisation de l'électricité.

Les commissaires, qui ont reçu plus d'une centaine de mémoires, proposent à Québec d'obliger l'Alcan à maintenir le niveau du lac à 16 pieds (gestion théorique), ce qui signifierait un niveau réel de 15.5 pieds avec des pointes en période de crues pouvant aller jusqu'à 17.5 pieds. Le BAPE recommande aussi à Québec d'exiger un niveau minimal de 14 pieds en été afin de maintenir les activités de loisirs comme le nautisme sur ce lac, un des plus importants du Québec.

Le scénario retenu par les commissaires aurait pour effet de réduire l'érosion du lac de 41 % par rapport au projet de l'Alcan et de 49 % par rapport à la réalité « historique ». Ce scénario limiterait à 16 méga-watt la perte de production électrique de la multinationale par rapport à ses demandes, ce qui pourrait être compensé de diverses façons. Citant les propres évaluations de l'Alcan, les auteurs du rapport soutiennent que la multinationale pourra obtenir quelques centaines de méga-watts additionnels en poursuivant son plan de modernisation des équipements.

Le scénario du BAPE aurait pour effet de diminuer de moitié le « rechargement » des plages et l'érosion serait à toutes fins utiles stoppée pour une vingtaine d'années, ce qui réduirait d'autant le coûts de réparations des berges.

Le Bureau d'audiences publiques ne remet pas en question l'autonomie hydro-électrique de l'Alcan. Mais, écrit-il, en raison même des énormes inconvénients causés à la population, le gouvernement doit permettre à l'Alcan de faire face à ses besoins de production. Présentement, Alcan vend une partie de son électricité à d'autres compagnies privées, ce qui l'oblige à envisager une gestion du lac à une hauteur qui amplifie les dégats aux rives, qui nuit aux usages récréatifs, à la reproduction des espèces aquatiques et animales du lac ainsi qu'à la qualité générale du milieu naturel.

Si Alcan refuse ces nouvelles conditions ou se retranche derrière ses droits pour ne pas réparer les berges du lac de concert avec les représentants de la population, Québec ne devrait pas hésiter à remettre en question la loi de 1922 qui est à la source des pouvoirs détenus par cette multinationale sur le lac et les rives.

Alcan a acheté les droits détenus par la Quebec Development, qui obtenait en 1922, le droit d'ériger un barrage, de baigner les terres avoisinantes et de les noyer sans souci des droits de propriété des riverains et en cession complète des droits de la province. Non seulement des dizaines de terres agricoles et de maisons ont alors été noyées sans même un avertissement par la Quebec Development mais l'héritier contemporain de ses droits peut impunément éroder la rive sans même avoir à se préoccuper des dommages. Si quelqu'un est mécontent des compensations offertes, il lui reste un choix et un seul: l'expropriation.

Plaidant pour l'établissement d'un «nouveau partnership » entre la population, qui garde après 60 ans une rancoeur vivace de ces injustices, le Bureau d'audiences reproche indirectement à Québec d'avoir accordé à l'Alcan tout récemment et sans attendre l'issue des audiences un bail de 50 ans sur certains plans d'eau de la région.

Québec, ajoute le BAPE, devrait tirer au clair une fois pour toutes tout le problème des compensations aux propriétaires qui furent lésés par la noyade de leurs terres. Tout comme le gouvernement devrait aussi déterminer avec précision si l'Alcan devient propriétaire des berges dévorées par le marnage de son réservoir ou si son droit de « baignage » de la berge entraîne celui de la faire disparaître?

Mythes et media

(PC) — Quand les médias traitent des nouvelles technologies, c'est pour cultiver des mythes et exploiter les côtés spectaculaires.

Quand les dirigeants politiques abordent la question, ils affirment leur volonté de produire des politiques s'y rapportant après en avoir reconnu la nécessité pour maintenir la compétitivité.

Tels sont les discours « monolithiques » identifiés par deux spécialistes en communication, dans le cadre du congrès des sociétés savantes qui se tient à l'Université de Montréal.

M. Gaétan Tremblay, professeur à l'UQAM, a signalé que les journaux et revues ne cessent d'associer la pénétration des nouvelles technologies à une révolution inévitable, à un progrès, à une évolution nécessairement positive conduisant vers la libération, à une nécessité. Ils iraient même jusqu'à suggérer que celui qui ne partage pas cette foi est en retard sur son époque.

À ses yeux, les politiciens ne font que reprendre ces mythes tout en faisant ressortir leur volonté d'orienter le développement technologique, de l'accélérer ou encore de l'empêcher d'évoluer d'une certaine façon.

L'ensemble des discours publics insistent sur « le potentiel libérateur des nouvelles technologies » et invitent la population à s'adapter au plus vite et à refouler les velléités de résistance ou de refus, a-t-il soutenu.

À titre d'exemple, M. Tremblay a cité le *Nouvel Observateur*, qu'on ne peut pourtant soupçonner de soutenir des positions de droite, qui titrait « Ces robots qui nous sauveront » pour désigner les machines-outils.

Selon Marike Finlay-Pelinsky, de l'Université McGill, il est faux de parler de révolution technologique.

« Il n'y a pas vraiment de révolution sociale. Il n'y a que de nouveaux outils de travail et non une modification des rapports sociaux.»

Photolaser AP

Les opérations de secours se poursuivent au Bangladesh, dévasté vendredi dernier par un cyclone et un raz-de-marée, et la menace d'un deuxième cyclone semble se dissiper, d'après les dernières prévisions du bureau de la météorologie nationale à Dhaka. Le bureau de la météorologie, qui avait annoncé mercredi qu'un second cyclone s'approchait des côtes du golfe du Bengale, est revenu sur ses prévisions, annonçant que la tempête était en voie d'apaisement. Une gigantesque opération de secours, soutenue par les dons venus de l'étranger, est actuellement mise en place pour reloger les quelque 250,000 personnes laissées sans abri. Selon le président Hussain Mohammed Ershad, entre 5,000 et 10,000 personnes ont péri dans la catastrophe.

QUÉBEC 85
3 JUIN

ÉLECTIONS PARTIELLES

Bertrand/Bourget/L'Assomption/Trois-Rivières

avis

à toute personne ayant l'intention de voter sans droit

Commet une infraction:
- quiconque vote plus d'une fois à une même élection;
- quiconque vote sans en avoir le droit;
- quiconque vote ou tente de voter en prenant faussement les nom et qualité d'un électeur ou en empruntant le nom d'une personne fictive ou décédée.

Toute personne qui contrevient à ces dispositions est passible des peines prévues par la Loi.

(Articles 493, 499, 506 et 507)

aux commissions scolaires et aux institutions d'enseignement

Le jour du scrutin est jour de congé dans toute école d'une commission scolaire située dans une circonscription électorale où se tient une élection.

Toute institution d'enseignement doit, le jour du scrutin, donner congé aux étudiants qui sont électeurs.

(Article 221)

Ces avis sont donnés conformément aux dispositions de la Loi électorale.

aux employeurs

L'employeur doit accorder à l'électeur à son emploi, pendant les heures d'ouverture des bureaux de vote, au moins 4 heures consécutives pour voter, sans tenir compte du temps normalement accordé pour les repas.

Aucune déduction de salaire ni aucune sanction ne peut être imposée à l'employé en raison de ce congé. L'employeur qui contrevient à cet article commet une infraction et est passible des peines prévues par la Loi.

Les bureaux de vote seront ouverts de 10 h à 20 h, le 3 juin, jour du scrutin.

(Articles 251, 496 et 506)

Pour plus de renseignements, composez SANS FRAIS: 1-800-463-4378
(de 9 h à 22 h, 7 jours par semaine).

parce qu'un vote, ça compte

tenue d'un scrutin — financement des partis politiques — carte électorale

Le Directeur général des élections du Québec

Pierre-F. Côté, C.R.

Une Mercedes 85 à gagner!

Un coup de main à donner

Un billet de 100.00$ vous permettra peut-être de gagner une luxueuse Mercedes 85 d'une valeur de 43 500.00$ (taxes incluses) tout en aidant assurément la Fondation des Sourds du Québec! Le tirage, sous la supervision de la firme Samson Bélair, aura lieu le 20 juin 85 à 12 h 30 au Complexe Desjardins, à l'Agora, niveau Place.

Hâtez-vous! Le nombre de billets est limité.

Pour renseignements et achat de billets (MasterCard, Visa et chèques acceptés),

composez:
(514) 522-1202
ATS (514) 522-1246

RLCQ: Licence nº 33138-85-11

La Fondation des Sourds du Québec en collaboration avec

Samson Bélair
Mercedes-Benz Canada Inc.
Tél. (514) 735-3581 (514) 672-2720

The Gazette
KOMMERCE
85 CKVL
LE DEVOIR
la presse
LES AFFAIRES
le Complexe Desjardins au coeur du nouveau centre-ville

journal de montréal
CJTR 114 RADIO
CJRP 1060 RADIO
MARTIN

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Liban : les chiites renforcent leurs positions

■ *Les entretiens Gemayel-Assad se poursuivent à Damas*

BEYROUTH (AFP, Reuter) — Les miliciens chiites d'Amal ont consolidé leurs positions dans leur offensive pour contrôler le dernier carré tenu par les combattants palestiniens dans le camp de réfugiés de Sabra, au onzième jour de la bataille des camps, alors que ceux de Chatila et de Bourj el-Barajneh ont été le théâtre de combats sporadiques durant la journée.

À Damas, les chefs d'État libanais et syrien, MM. Amine Gemayel et Hafez al-Assad, ont eu une deuxième journée d'entretiens et se sont réunis en tête-à-tête, a-t-on annoncé officiellement dans la capitale syrienne.

Le président libanais a déclaré hier que seules des réformes dans les domaines de la politique et de la sécurité pourraient mettre fin à la guerre civile dans son pays et que l'armée syrienne pourrait contribuer à les mettre en place. « Le Liban a été et est toujours arabe et mise sur l'option syrienne », a dit à la presse le président Gemayel.

Le président libanais a également indiqué que les deux chefs d'État avaient esquissé les « grandes lignes » de réformes basées sur celles mises au point l'an dernier par le premier ministre libanais, M. Rachid Karame, lors de la constitution d'un gouvernement « d'unité nationale ».

Mais aucun détail précis n'a filtré sur les discussions que M. Gemayel a eues mercredi et jeudi avec le président syrien. Un porte-parole de ce dernier a dit qu'elles se poursuivraient aujourd'hui.

Les contacts se sont également intensifiés sur les rives du Barada entre responsables palestiniens, syriens, libyens et libanais pour mettre au point un cessez-le-feu entre Amal et Palestiniens.

Sur le terrain, de violents combats ont eu lieu pour la prise définitive du camp de réfugiés de Sabra, dans la banlieue sud de Beyrouth. Un responsable militaire d'Amal contacté par téléphone a affirmé que le dernier bastion palestinien du camp — le quartier Daouk — est tombé dans l'après-midi.

Des photographes qui ont pu pénétrer dans ce quartier déserté par la population civile et qui n'est plus qu'un amas de ruines fumantes, ont constaté que la rue principale du camp était aux mains des miliciens chiites.

Les combats d'hier ont fait plusieurs morts et les deux parties affirment avoir fait des prisonniers sans que leur nombre soit précisé.

Malgré l'annonce de leur succès, il était difficile de savoir si les miliciens chiites conserveront cette fois ce bastion qui à plusieurs reprises au cours des derniers jours est tombé tour à tour aux mains d'Amal pour être ensuite repris, à la faveur de la nuit, par les Palestiniens.

« Nous contrôlons totalement le terrain en surface et les Palestiniens sont maîtres du sous-sol », avait affirmé, il y a quelques jours, un officier de l'armée libanaise, expliquant la difficulté d'assurer une main mise totale sur ces dédales à la structure compliquée que sont devenus avec le temps les camps de réfugiés de Beyrouth.

Photolaser AP

Des soldats de l'armée libanaise aident une réfugiée palestinienne à quitter un foyer pour personnes âgées dans le camp de Chatila. Depuis plus de 10 jours, miliciens chiites et Palestiniens se disputent la possession des camps de réfugiés où l'on dénombre des centaines de morts par suite des combats. Un des militaires porte un masque en raison de l'odeur des cadavres en décomposition.

■ *Le Conseil de sécurité discute de la « guerre des camps »*

NATIONS UNIES (AFP) — Le Conseil de sécurité de l'ONU se réunira aujourd'hui à la demande de l'Égypte pour examiner la situation au Liban, en dépit de l'opposition formelle du Liban à une telle réunion, a-t-on annoncé officiellement hier à l'ONU.

Cette décision a été prise au cours de consultations hier du Conseil, durant lesquelles l'Australie a proposé un avant-projet de résolution de caractère essentiellement humanitaire, qui réclame un cessez-le-feu le plus tôt possible dans les camps palestiniens de Beyrouth, théâtre d'affrontements sanglants entre chiites et Palestiniens depuis maintenant près de deux semaines.

L'ambassadeur du Liban à l'ONU, M. Rachid Fakhouri, a déclaré à la presse que son pays était « absolument opposé » à un débat du Conseil et à une résolution même si celle ci ne revêtait qu'un caractère humanitaire. « Il s'agit d'une affaire intérieure libanaise et le Conseil de sécurité doit laisser le soin au Liban de rechercher une solution régionale. »

M. Fakhouri a ajouté qu'une réunion du Conseil ne pourrait avoir que des « effets contre-productifs », et qu'elle serait un « mauvais précédent pour tous les membres des Nations unies ». Il a rappelé que le président libanais, M. Amine Gemayel, avait entamé hier une seconde journée d'entretiens à Damas avec le chef de l'État syrien, M. Hafez el-Assad, pour examiner les moyens de mettre fin aux combats opposant les milices chiites et les combattants palestiniens à Beyrouth.

L'Égypte a demandé des consultations du Conseil ayant avant tout à l'esprit des préoccupations humanitaires, appelant au cessez-le-feu, et demandant aux parties de n'entraver ni l'action des organisations humanitaires dans les camps de réfugiés qui sont le théâtre des combats, ni celle des organismes de l'ONU à Beyrouth.

L'ambassadeur d'Égypte, M. Ahmed Tawfik Khalil, a souligné qu'en demandant ces consultations, l'Égypte n'entendait pas s'ingérer dans les affaires libanaises. « L'Égypte, a-t-il dit, a depuis longtemps manifesté officiellement son soutien à l'indépendance du Liban. Il s'agit pour nous de montrer notre inquiétude et de faire tout pour venir en aide aux populations civiles. »

M. Khalil a ajouté que l'Égypte n'excluait pas non plus de demander un redéploiement des Casques bleus de l'ONU au Liban (FINUL) pour protéger les camps palestiniens.

Cette idée, selon les milieux diplomatiques, apparaît toutefois totalement irréalisable.

L'ambassadeur soviétique, M. Oleg Troyanovsky, qui dispose du droit de veto au Conseil, y a manifesté son opposition devant la presse. Quant à M. Fakhouri, il a souligné qu'il n'était pas question pour le Liban d'accepter le redéploiement de la FINUL au nord du Litani.

Malgré les objections du Liban, la France et l'Égypte devraient en principe pouvoir obtenir une réunion formelle du Conseil de sécurité, si ces deux pays insistent, comme le veulent les usages du Conseil. Mais il est beaucoup moins sûr que le Conseil puisse adopter une résolution contre l'avis du Liban.

La Grèce à l'heure des élections

Optimiste, le PASOK flaire la victoire

FRED A. REED
correspondance particulière

ATHÈNES — Le Mouvement socialiste pan-hellénique (PASOK) se dirige vers la victoire, peut-être même avec une majorité accrue par rapport à 1981.

Tel est l'avis de M. Périclès Nearchos, conseiller spécial du premier ministre grec, M. Andreas Papandreou, exprimé lors d'une entrevue accordée au DEVOIR au Palais Maximos, à deux jours du scrutin de dimanche.

Même si bon nombre d'observateurs s'accordent à dire que le gouvernement socialiste de M. Papandreou demeurera au pouvoir, la plupart prévoient une chaude lutte entre le parti gouvernemental et la principale formation d'opposition, la Nouvelle Démocratie, dirigée par M. Constantin Mitsotakis.

Selon M. Nearchos, l'un des « jeunes loups » du PASOK forgés dans le creuset de la lutte contre la dictature des colonels entre 1967 et 1974, la force du PASOK s'est fait sentir lors des assemblées publiques monstres du parti partout au pays.

En effet, on estime que l'assemblée du PASOK à Thessalonique, deuxième ville de Grèce, a rassemblé plus d'un demi-million de participants, surpassant de loin celle de son rival néo-libéral.

Le même scénario s'est répété hier soir dans la ville de Kalamata, fief traditionnel de l'extrême-droite. « Tout cela est le résultat de notre politique de développement rural, nous a déclaré M. Nearchos. Avant l'avènement du PASOK au pouvoir la Grèce se résumait à peu près à Athènes, ce qui équivalait à l'abandon du monde rural. Maintenant, nous assistons à une renaissance de ce monde autrefois oublié. »

C'est dans les grandes villes, qui regroupent plus de la moitié de la population grecque, que le PASOK risque de voir s'effriter sa majorité de 48 % au profit de la Nouvelle Démocratie, qui mène une campagne qui, en mettant l'accent sur les réductions du fardeau fiscal et sur la « liberté » de l'entreprise privée, loge à l'enseigne du néo-libéralisme d'inspiration reaganien.

La crise économique mondiale a eu, ici comme ailleurs en Europe, des effets dévastateurs que même la politique de protection de revenus du gouvernement n'a pas pu complètement pallier. Ainsi, le chômage s'est accru, touchant plus de 8 % de la population active.

Selon M. Nearchos, ce sont les travailleurs de la construction, favorisés pendant longtemps par le développement sauvage des grandes villes, et la jeunesse instruite qui en subissent les contrecoups.

À l'opposé du Parti communiste grec (prosoviétique), le PASOK n'est pas un parti de classe, fait remarquer M. Nearchos. « Nous nous adressons à ceux que nous appelons les 'non-privilégiés', c'est-à-dire, aux paysans, aux travailleurs, aux femmes, aux jeunes, bref, à tous ceux qui n'appartiennent pas à l'oligarchie économique. »

Par la nature même de l'État grec, la tâche de la formation de M. Papandreou n'était pas seulement la redistribution de la richesse nationale, comme ailleurs en Europe, mais plutôt la restructuration des structures de l'État. « Voilà pourquoi ce parti est plus radical, soutient M. Nearchos. Pourquoi il peut se réclamer d'être le représentant légitime de la gauche, malgré les protestations du Parti communiste. »

Interrogé sur les attaques plutôt dures portées par M. Papandreou contre son adversaire, M. Nearchos se fait on ne peut plus catégorique : « Lorsqu'un Mitsotakis, dont le passé est si bien connu, refait surface pour revendiquer le pouvoir, nous ne pouvons pas nous empêcher d'en parler. Le peuple grec ne peut pas oublier ce que M. Mitsotakis a fait en 1965. Évidemment, cela ne plaît pas à M. Mitsotakis. »

Les adversaires de ce dernier l'appelent « l'Apostat », suite à son abandon du parti ministériel à l'époque, geste qui a eu pour effet de détruire la majorité parlementaire du gouvernement et ouvrir la voie aux colonels.

Dans une entrevue accordée au *New York Times*, M. Papandreou a affirmé que son pays cherchera à établir un climat plus calme à l'égard des États-Unis et de l'Europe. « Mais, précise M. Nearchos, pas aux dépens de nos intérêts nationaux fondamentaux. Nous ne nous alignerons pas avec aucun bloc lorsqu'il s'agit de la défense de notre indépendance nationale. Nous voulons des rapports d'amitié avec tous les pays, et nous voulons promouvoir la détente, le désarmement et la paix. »

Le dernier mot, c'est le premier ministre qui le prononcera, lors d'un ralliement massif, place de la Constitution, qui marquera la fin de la campagne. Dimanche, 7.7 millions d'électeurs éliront 300 députés dans 56 circonscriptions, ainsi que 12 députés d'État, élus selon un système de représentation proportionnelle pondérée. C'est alors que les Grecs exprimeront leur jugement sur le mandat du premier parti socialiste de la Grèce.

USA : Reagan appelle à la « révolte » contre le système fiscal

WILLIAMSBURG (AFP) — Le président Ronald Reagan est allé hier à Williamsburg, un des hauts-lieux de l'indépendance des États-Unis, pour y appeler les Américains à se révolter contre leur système fiscal comme ils l'avaient fait contre la couronne d'Angleterre, il y a plus de 200 ans.

M. Reagan donnait ainsi le coup d'envoi d'une campagne intense pour la défense de son projet révolutionnaire de réforme fiscale qu'il a dévoilé mardi soir dans un discours télévisé.

Dans le village colonial de Williamsburg (Virginie), préservé comme un musée, M. Reagan a rappelé que la révolte contre les impôts britanniques avait donné sa passion à la guerre d'indépendance menée par les colons américains.

Retrouvant les accents des patriotes d'il y a deux siècles, M. Reagan a lancé : « Notre système fiscal fédéral est complètement impossible, complètement injuste et complètement contre-productif. Il mérite une révolte et le moment est venu de se révolter. »

Le président a proposé une vaste réforme visant à réduire les barèmes d'imposition et mettant fin à de nombreuses exonérations fiscales dont bénéficient les contribuables et les entreprises.

M. Reagan a trouvé pour son projet, accueilli de façon mitigée par les milieux politiques et économiques, un nom ambitieux, « la seconde révolution américaine », en rappel du rôle joué par la révolte contre les impôts lors de l'indépendance des États-Unis.

« Les patriotes américains demandaient pourquoi les fruits de leur travail s'en allaient à la couronne, au-delà des mers. De la même façon, nous demandons aujourd'hui : pourquoi les fruits de notre travail s'en vont à la capitale au-delà de la rivière (le Potomac) ? », a-t-il poursuivi.

Le président a souligné que les conservateurs ne déclenchent pas des révolutions à la légère et a fait valoir les arguments moraux en faveur de sa réforme.

Comme lors de son discours télévisé de mardi soir, M. Reagan donnait l'impression, en portant sa campagne en province, de mettre la réforme de la fiscalité au centre de son second mandat à la Maison-Blanche.

LA « FILIÈRE BULGARE »
Bagci confirme la version d'Agça

ROME (AFP) — Les déclarations sur la « piste bulgare » du turc Ali Agça, auteur de l'attentat contre Jean-Paul II, ont été renforcées par les aveux de son complice présumé Omar Bagci, a estimé hier le procureur de la République, M. Antonio Marini, à l'issue de la quatrième journée du procès Antonov.

Omar Bagci, accusé d'avoir fourni à Agça l'arme de l'attentat, a été soumis à un interrogatoire serré et a commencé à parler. Ses déclarations, parfois contradictoires, ont mis en évidence l'existence d'un lien étroit entre la « piste bulgare » et l'organisation d'extrême-droite turque des Loups gris.

Selon M. Marini, l'enquête avancera maintenant grâce aux recoupements sur les dépositions de Bagci. « C'est un signe encourageant, dit-il. Notez qu'il a fallu beaucoup plus de temps à Ali Agça avant de se mettre à table. »

Bagci, un ancien ouvrier émigré en Suisse, a reconnu qu'il s'était rendu en Bulgarie en compagnie de trois autres personnes dont le « Loup gris » Erdem Eyup, l'un des quatre extrémistes dont il a révélé les noms au tribunal qui a immédiatement engagé contre eux une procédure d'enquête judiciaire. « Les quatre hommes, a indiqué Bagci, étaient ses intermédiaires dans ses contacts avec Agça ».

Bagci s'est toutefois contenté d'explications évasives pour expliquer son séjour de deux jours — du 30 août au 1er septembre 80 — en Bulgarie. Il affirme n'avoir fait que traverser en voiture ce territoire de 400 km pour se rendre en vacances en Turquie.

Bagci a également admis qu'il avait remis en personne à Agça l'arme de l'attentat — un Browning 9 mm — lors d'une rencontre à proximité de la gare de Milan, quelques jours avant l'attentat. « Nous avons tout d'abord dîné ensemble », a-t-il dit, précisant qu'il ignorait tout de l'utilisation qui serait faite du révolver.

Avez-vous 2 minutes?
C'EST LE TEMPS QUE CELA PREND POUR FAIRE PARAÎTRE UNE ANNONCE DANS LES ANNONCES CLASSÉES DU **DEVOIR**
286-1200

avis de demande d'un permis d'alcool

Régie des permis d'alcool du Québec

Toute personne, société visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée, et être adressée à: **La Régie des permis d'alcool du Québec, 1 rue Notre-Dame est, suite 9.200, Montréal, Québec, H2Y 1B6.**

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
CROISSANT 966 INC. Paris Croissant-le Bakery Café 966, rue Ste-Catherine Ouest Montréal	1 Restaurant	966, rue Ste-Catherine Ouest Montréal
LES ENTREPRISES MABB SOCIÉTÉ EN COMMANDITE Restaurant Giorgio 8520, boul. Newman Lasalle	1 Restaurant	8520, boul. Newman Lasalle
129604 CANADA LTD Le General Store 363, rue St-Paul Est Montréal	1 Épicerie	363, rue St-Paul Est Montréal
GEORGES-A. TOUSIGNANT & RICHARD ARSENAULT Le Coin du Bistrot 1309, rue Ste-Catherine Est Montréal	1 Bar Demande amendée	1309, rue Ste-Catherine Est Montréal
NICOLE LABONTÉ & ROLAND NEVEU Boucherie-Econoprix 1951, boul. Rosemont Montréal	1 Épicerie	1951, boul. Rosemont Montréal
RESTAURANT ROXBORO INC. Restaurant Roxboro Inc. 23, rue Commerciale Montréal	1 Restaurant 1 Restaurant sur terrasse	23, rue Commerciale Roxboro
LES SERVICES ALIMENTAIRES RUBLAC INC. Restaurant La Diligence 7385, boul. Décarie Montréal	Permis additionnel 1 Bar danse et spectacles	7385, boul. Décarie Montréal
LES ATELIERS-SOI INC. Restaurant chez Julien 130, chemin St-Jean La Prairie	1 Restaurant	130, chemin St-Jean La Prairie
PÉPIN, Pierrette La Table à Pitro 5757, boul. Monk Montréal	1 Restaurant	5757, boul. Monk Montréal
141811 CANADA INC. Bon Vivant Deli-Restaurant 1550, boul. de Maisonneuve Ouest Montréal	Permis additionnel 1 Bar (Suite à une cession)	1550, boul. de Maisonneuve Ouest Montréal
136433 CANADA INC. Château Lisbonne 201, rue Rachel Est Montréal	1 Bar 1 Restaurant	201, rue Rachel Est Montréal
132390 CANADA LTÉE Restaurant Chez Da Vittorio 5980, rue Jean-Talon Est St-Léonard	Permis additionnel 1 Restaurant sur terrasse	5980, rue Jean-Talon Est St-Léonard
139708 CANADA INC. Dépanneur Clarendon Enr. 5400, rue Clarendon Laval	1 Épicerie	5400, rue Clarendon Laval
CHARCUTERIE D'ANJOU LTÉE Charcuterie d'Anjou Ltée 7779, boul. Les Galeries d'Anjou, Local M-3 Anjou	1 Restaurant	7779, boul. Les Galeries d'Anjou Local M-3 Anjou
RESTAURANT CHEZ MATALA INC. Restaurant Chez Matala Inc. 3625, rue St-Denis Montréal	Permis additionnel 1 Restaurant sur terrasse	3625, rue St-Denis Montréal
140066 CANADA INC. Peter 297, rue Bord du Lac Pointe-Claire	1 Bar 1 Restaurant	297, rue Bord du Lac Pointe-Claire
SAVARD, Céline Dépanneur La Petite Ruche 3383, boul. Lasalle Verdun	1 Épicerie	3383, boul. Lasalle Verdun
LE FAMEUX GREC INC. Le Fameux Grec Inc. 5301, avenue du Parc Montréal	Permis additionnels Autorisation de danse et spectacles dans restaurant 1 Bar danse et spectacles (Suite à une cession)	5301, avenue du Parc Montréal
RESTAURANT WITLOOF INC. Restaurant Witloof Inc. 3619, rue St-Denis Montréal	Permis additionnel 1 Restaurant sur terrasse	3619, rue St-Denis Montréal
RESTAURANT COCO RICO INC. Restaurant Coco Rico Inc. 923, Mt. Masson Terrebonne	Changement de capacité 1 Bar danse et spectacles	923, Mt. Masson Terrebonne
CHAPADOS, Ginette Ducharme Ginette Ducharme Chapados Enr. 1988, rue Ontario Est Montréal	1 Épicerie	1988, rue Ontario Est Montréal
1858-0183 QUÉBEC INC. Restaurant Pantagruel 3873, rue St-Denis Montréal	Permis additionnel 1 Restaurant	3873, rue St-Denis Montréal
FILOMENA LUCIA & GUISEPPINA LUCIA Vincent Sous Marins 3041, rue Notre-Dame Ouest Montréal	1 Restaurant	3041, rue Notre-Dame Ouest Montréal
129681 CANADA INC. Restaurant Le Beaujolais 1231, Montée de Liesse St-Laurent	Permis additionnel 1 Bar	1231, montée de Liesse St-Laurent
139774 CANADA INC. Restaurant Place du Nord Enr. 4121, boul. Gouin Est Montréal-Nord	Permis additionnel 1 Bar	4121, boul. Gouin Est Montréal-Nord
MINI PAIN INC. Grandmere Lee 1502, rue Ste-Catherine Ouest Montréal	1 Restaurant	1502, rue Ste-Catherine Ouest Montréal
PIZZA MELLA INC. Pizza Mella Inc. 115, rue Prince-Arthur Est Montréal	2 Restaurants	115, rue Prince-Arthur Est Montréal
HOTELS INTERNATIONAUX MERLION INC. Hotels Internationaux Merlion Inc. 1240, rue Drummond Montréal	1 Bar	1240, rue Drummond Montréal
LE RESTAURANT CHEGG INC Tarte Julie (Laurier) 1145, rue Laurier Ouest Outremont	1 Restaurant 1 Restaurant sur terrasse	1145, rue Laurier Ouest Outremont
DESJARDINS, Robert Castel Ranch Rustique C to Boutte 3986, Grande-Allée St-Hubert	Permis additionnel 1 Bar danse et spectacles	3986, Grande-Allée St-Hubert
DISCO BAR ZONE INC. Disco Bar Zone Inc. 1236, rue Drummond Montréal	1 Bar danse et spectacles	1236, rue Drummond Montréal
LES RESTAURANTS TURAL & BOUCHER INC. Saison Californie 1242, 1244, rue Mackay Montréal	2 Restaurants 1 Bar 1 Bar sur terrasse	1242, 1244, rue Mackay Montréal
133640 CANADA INC. Restaurant Geoberti Enr. 88, rue Donegani Pointe-Claire	2 Restaurants	88, rue Donegani Pointe-Claire
BLETAS, Demosthenes (Denis) R.C.X. Enr. 3788, rue Laval Montréal	2 Restaurants Demande amendée	3788, rue Laval Montréal
141045 CANADA INC. 5497, avenue Victoria Montréal	1 Épicerie	5497, avenue Victoria Montréal
133254 CANADA INC. Rockhead's Paradise 1252 et 1258, rue St-Antoine Ouest Montréal	1 Bar spectacles 2 Bar danse et spectacles	1252 et 1258, rue St-Antoine Ouest Montréal
GABRIEL, Jean Max Lou-Bar de Montréal 282, rue Ste-Catherine Est Montréal	1 Bar danse et spectacles	282, rue Ste-Catherine Est Montréal
THICH, Uyen Binh Le Fort-Beau 1310, rue Ste-Catherine Est Montréal	1 Restaurant	1310, rue Ste-Catherine Est Montréal
94161 CANADA LTD. Delicatessen Comte 1980 1101, rue Ste-Catherine Est Montréal	Changement de capacité de 1 Restaurant	1101, rue Ste-Catherine Est Montréal

Le président et directeur général
Ghislain K.-Laflamme, avocat

Québec

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Washington demande à Moscou de renégocier le traité ABM

■ *Le traité sur les armes antibalistiques devra être modifié pour tenir compte de l'IDS*

WASHINGTON (AFP, Reuter) — M. Paul Nitze, conseiller du gouvernement américain pour les questions de désarmement, a demandé publiquement hier à l'URSS de négocier avec les États-Unis d'éventuelles modifications au traité ABM sur les défenses antibalistiques conclu en 1972 par les deux pays.

M. Nitze a précisé lors d'un discours devant l'Université Johns Hopkins à Washington que ce traité avait été conçu pour être « adaptable à de nouvelles circonstances », et qu'il devait être modifié si de « nouveaux systèmes de défense » étaient mis au point.

Il a ajouté qu'une proposition en ce sens avait été formulée par les États-Unis lors du premier round des négociations de Genève, mais n'a pas indiqué quelle avait été la réponse soviétique. « Nous en reparlerons lors du deuxième round », qui a débuté hier, a-t-il indiqué.

Cette déclaration, notent les observateurs, confirme que le gouvernement Reagan souhaite modifier le traité ABM, de façon à tenir compte de nouvelles technologies développées dans le cadre de l'Initiative de défense stratégique (IDS), le projet américain de bouclier stratégique dans l'espace.

Arthur James Walker

Le FBI détient trois militaires dans une affaire d'espionnage

WASHINGTON (AFP) — Le FBI a arrêté mercredi un commandant de sous-marin à la retraite dont le frère et le neveu sont déjà incarcérés sous l'inculpation d'espionnage au profit de l'Union soviétique.

Le directeur du FBI, M. William Webster, a annoncé que le commandant Arthur James Walker, 50 ans, avait été interpellé sans incident à son domicile.

Walker, qui a quitté la marine américaine en 1973 après avoir assumé le commandement de plusieurs sous-marins, est accusé d'avoir remis à son frère des documents ayant trait à la défense nationale, alors qu'il savait que ce dernier avait l'intention de les faire parvenir à l'Union soviétique.

Son frère, John Walker, 47 ans, est un spécialiste des communications militaires, actuellement à la retraite, et son neveu est un marin de 22 ans, Michael Walker, qui était embarqué sur le porte-avion *Nimitz*. Ces deux derniers, qui protestent de leur innocence, avaient été arrêtés la semaine dernière.

John Walker avait été interpellé dans la banlieue de Washington après une promenade nocturne au cours de laquelle il avait déposé au pied d'un arbre 129 documents secrets qui, selon la police, devaient être récupérés par un agent soviétique.

LE MONDE EN BREF

■ *Walesa déplore ne pas être à Paris*

VARSOVIE (Reuter) — M. Lech Walesa, dirigeant du syndicat polonais interdit Solidarité, a critiqué hier les autorités polonaises pour leur attitude l'ayant empêché de participer à une conférence sur les droits de l'homme organisée à Paris par le gouvernement français. « L'attitude des autorités m'a empêché de prendre part à la conférence sur les droits de l'homme », indique M. Walesa dans une déclaration diffusée par un de ses collaborateurs. « Je désirais y participer afin que le point de vue polonais et l'expérience du mouvement Solidarité sur ce problème essentiel du monde contemporain puissent être présentés », ajoute-t-il. Ses collaborateurs ont précisé que M. Walesa n'avait pas demandé de passeport pour sortir de crainte de ne pas être autorisé à retourner en Pologne s'il venait à Paris, tout comme en 1983, il n'était pas allé à Oslo pour recevoir le prix Nobel.

■ *Raid irakien contre l'île de Kharg*

MANAMA (AFP) — Des sources maritimes indépendantes dans le Golfe ont confirmé hier après-midi que l'aviation irakienne avait effectué dans la matinée un raid sur le terminal de l'île de Kharg, au nord-est du Golfe, par lequel transite près de 90 % des exportations iraniennes de pétrole. Ces sources n'ont pas été en mesure toutefois d'indiquer si les avions irakiens avaient atteint leurs objectifs ou si les installations du terminal iranien avaient été endommagées. Selon Bagdad, les pilotes des chasseurs irakiens auraient constaté que des installations pétrolières du terminal étaient en feu et qu'un nuage de fumée recouvrait l'île aussitôt après leur raid.

■ *Drame sanglant aux Philippines*

MANILLE (AFP) — Deux séparatistes musulmans du Front moro de libération nationale, qui détenaient six personnes en otages à Iligan, sur l'île de Mindanao, ont été tués ainsi qu'un de leurs captifs (une femme) hier par l'explosion d'une grenade alors qu'ils essayaient de s'enfuir, rapporte l'agence de presse philippine PNA. Trois autres otages ont été hospitalisés dans un état critique dans cette ville du sud des Philippines alors qu'un cinquième a été légèrement blessé, ajoute PNA. La grenade, détenue par l'un des séparatistes, a explosé alors que les séparatistes conduisaient leurs otages vers un véhicule fourni par la police.

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — **"Rambo (first blood part 2)"** 7 h 15, 9 h 15 ven. dern. spect. 11h.
ASTRE II: — **"Micki et Maude"** 9 h 30— **"Le meilleur"** 7 h 20.
ASTRE III: — **"Starman"** 7 h 30— **"Sacre Moise"** 9 h 35.
ASTRE IV: — **"Les spécialistes"** 9 h 10— **"Les rois du gag"** 7 h 30.
BERRI I: (288-2115) — **"Micki et Maude"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30.
BERRI II: — **"Les ripoux"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
BERRI III: **"Broadway Dany Rose"** 1 h 30, 3 h 20, 5 h 10, 7 h, 8 h 50
BERRI IV: — **"Marche à l'ombre"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
BERRI V: — **"César et Rosalie"** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
BONAVENTURE I: (861-2725) — **"Blood simple"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
BONAVENTURE II: — **"Desperately seeking Susan"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
BROSSARD I: (465-5906) — **"La route des Indes"** 7 h, 10 h.
BROSSARD II: (465-5906) — **"Brewster's millions"** 7 h 15, 9 h 15 ven. dern. spect. 11 h 15
BROSSARD III: **"Rambo"** 7 h 30, 9 h 30.ven. dern. spect. 11 h 30
CINÉMA CAPITOL: (849-0041)— **"A view to a kill"** 11 h 30, 1 h 55, 4 h 25, 7 h, 9 h 25.
CARTIER-LAVAL: (663-5124) — **"Starman"** 7 h 10, 9 h 25.
CHAMPLAIN I: (524-1685) — **"Starman"** 7 h 20, 9 h 30.
CHAMPLAIN II: — **"Les enfants de l'horreur"** 9 h 20— **"Coup pour coup"** 7 h 30
CINÉMA V: 5560 ouest Sherbrooke (489-5559)— **"Le bal"** 7 h.— **"Last tango in Paris"** 9 h 45— **"Blood simple"** 7 h 15, 9 h 30
CINÉMA ONF: 200 o. Dorchester (283-8229)— **"Volcano: an inquiry into the life and death of Malcolm Lowry"** 7 h, 9 h.
CINÉMA DE PARIS:(875-1882) — **"Fletch"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 05, ven. dern. spect 11 h 10.
CINÉMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239-)—**"Wet shorts"** 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 45.
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9763)— **"Passport to Pimlico"** 18 h 35. — **"Pièce inachevée pour piano mécanique"** 20 h 35.
CINÉPLEX I: (849-4518) — **"Mask"** 1 h 45, 4 h 45, 7 h, 9 h 15.
CINÉPLEX II: — **"Blood simple"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
CINÉPLEX III: — **"Gotcha"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
CINÉPLEX IV: — **"Desperately seeking Susan'** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
CINÉPLEX V: — **"Purple rose of Cairo"** 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25.
CINÉPLEX VI: — **"Purple rose of Cairo"** 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25.
CINÉPLEX VII: — **"Amadeus"** 1 h 20, 4 h 10, 7 h, 9 h 50.
CINÉPLEX VIII: — **"A passage to India"** 1 h , 4 h , 7 h, 10 h.
CINÉPLEX IX: — **"Breakfast club"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — **"Cotton club"** 1 h 20, 5 h 15, 9 h 15— **"La fille en rouge"** 3 h 40, 7 h 40
CINÉMA MONTRÉAL II: — **"Gremlins'** 2 h, 5 h 45, 9 h 30 **"Histoire sans fin"** 12 h 15, 4 h , 7 h 45.
COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— **"Greystoke la légende de Tarzan"** 12 h 30, 15 h 10, 17 h 50, 20 h 30
COMPLEXE DESJARDINS II: — **"Pinot simple flic"** 12 h 15, 15 h 50, 19 h 25— **'Le léopard"** 14 h 10, 17 h 45, 21 h 20
COMPLEXE DESJARDINS III: — **"Initiation à l'amour"** 12 h 05, 16 h 10, 20 h 15— **"Vacances érotiques au Portugal"** 13 h 25, 17 h 30, 21 h 35— **"Maison des plaisirs"** 14 h 50, 18 h 55.
COMPLEXE DESJARDINS IV: — **"Hard money"** 12 h 30, 13 h 50, 15 h 10, 16 h 30, 17 h 50, 19 h 10, 20 h 30, 21 h 50.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (879-4349)— **"The parallax"** 19 h 30— **"Eyes of the needle"** 21 h.30
CRÉMAZIE: (388-4210) — **"Carmen"** 2 h, 7 h, 9 h 45
DAUPHIN I: (721-6060) — **"Amadeus"** 5 h, 8 h 30
DAUPHIN II: **"La fille de Triest"** 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
DORVAL I: (631-8587) — **"A view to a kill"** 7 h 10, 9 h 35.
DORVAL II: **"Witness"** 7 h , 9 h .
DORVAL III: **"Flesh burn"** 7 h 25, 9 h 05.
DÉCARIE I: (341-3190) — **"Rambo"** 6 h, 8 h, 10 h.ven. dern. spect. 11 h 45
DÉCARIE II: — **"Fletch"** 7 h 15, 9 h 15.ven. dern. spect. 11 h 15
ÉLYSÉE I: (842-6053) — **"Je vous salue Marie"** 7 h 05, 9 h 10.
ÉLYSÉE II: — **"La déchirure"** 6 h 20, 9 h.
ESPACE 9:(272-1080)—
FAIRVIEW I: (697-8095) — **"Beverley hills cop"** 7 h 05, 9 h 05.
FAIRVIEW II: — **"Lost in America'** 7 h 35, 9 h 25.
GREENFIELD 1: (671-6129) — **"A view to a kill"** 7 h 10, 9 h 35.
GREENFIELD 2: — **"Par où t'es rentré on t'as pas vu sortir"** 7 h 30, 9 h 15.
GREENFIELD 3: — **"2010"** 7 h, 9 h.
IMPÉRIAL: (288-7102) — **"Lady Hawke"** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15.
JEAN-TALON:(725-7000) — **"Les saisons du coeur"** 7 h.— **"Le moment de vérité"** 9 h 10
KENT I:(489-9707) — **"A view to a kill"** 7 h 10, 9 h 35.
KENT II:— **"Witness"** 7 h 20, 9 h 30.
CINÉMA DU PARC I:(844-9470) — **"A view to a kill"** 7 h 10, 9 h 30.
CINÉMA DU PARC II:— **"A view to a kill"** 6 h, 8 h 20
CINÉMA DU PARC III: — **"Witness"** 7 h, 9 h.
L'AUTRE CINÉMA:(722-1451) — **"Anthologie du plaisir"** 6 h 30 — **"Il était une fois en Amérique"** 7 h 30— **"Kaos"** 8 h 30— (31 mai au 3 juin)
LAVAL I:(688-7776) — **"A view to a kill"** 7 h 10, 9 h 35.
LAVAL II:— **"Frank et moi"** 6 h 15, 7 h 50.
LAVAL III: — **"Le journal d'Edith"** 6 h 55, 9 h.
LAVAL IV:— **"Les farceurs"** 6 h, 7 h 45, 9 h 30.
LAVAL V: — **"Le flic de Beverly Hills"** 7 h 25, 9 h 35.
LAVAL-ODÉON I:(687-5207)—**"Rambo"** 7 h 10, 9 h 10-.ven. dern. spect. 11 h 10
LAVAL-ODÉON II:— **"Fletch"** 7 h , 9 h ven. dern. spect. 11 h.
LOEW'S I:(861-7437) — **"Moving violations"** 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40.
LOEW'S II:— **"Witness"** 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25.
LOEW'S III:— **"Police academy 2"** 12 h 10, 1 h 55, 3 h 40, 5 h 25, 7 h 15, 9 h 05.
LOEW'S IV:— **"Savage street"** 12 h 30, 2 h 15, 4 h, 5 h 45, 7 h 30, 9 h 15.
LOEW'S V:— **"Paris Texas"** 1 h 10, 3 h 50, 6 h 30, 9 h 10
MERCIER:(255-6224)— **"Les rois du gag"** 7 h 15— **"Les spécialistes"** 9 h 05
OUIMETOSCOPE:(525-860 0) — **"Femmes de personne'** 7 h 15, 9 h 30 —**"That's dancing"** 7 h, 9 h 15.
OUTREMONT:(277-4145)— **"Pink Floyd - the wall"** 7 h 30.— **"The terminator"** 9 h 30.
PALACE I:(866-6991) — **"A view to a kill"** 12 h , 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30
PALACE II:— **"9 deaths of the ninja'** 1 h 30, 3 h 25, 5 h 20, 7 h 10, 9 h.
PALACE III:— **"The killing fields"** 12 h 45, 3 h 30, 6 h 15, 9 h.
PALACE IV:— **"Flesh burn"** 12 h 30, 2 h 15, 4 h, 5 h 45, 7 h 30, 9 h 15
PALACE V:— **"Cat's eyes"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
PALACE VI:— **"Beverly hills cop"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
PARADIS I:(866-6991) — **"Les enfants de l'horreur"** 7 h 45— **"Angel"** 9 h 20.
PARADIS II:— **"Terminator"** 9 h 10— **"Oeil pour oeil"** 7 h 20.
PARADIS III:— **"Gremlins"** 9 h 15— **"Police académie"** 7 h 30.
CINÉMA PARALLÈLE: (843-6001)— **"La femme de l'hotel"** 19 h 30, **"Chambre 666"** 21 h 30 et 23 h 15 (31 mai au 7 juin).
PARISIEN I:(866-3856) — **"Le flic de Beverly Hills'** 12 h 20, 2 h 15, 4 h 10, 6 h 05, 8 h, 9 h 55.
PARISIEN II:— **"Frank et moi"** 1 h 10, 2 h 50, 4 h 30, 6 h 10, 7 h 50, 9 h 30.
PARISIEN III:— **"Vague de chaleur"** 12 h 25, 2 h 10, 3 h 55, 5 h 40, 7 h 25, 9 h 10.
PARISIEN IV:— **"Un flic sur le toit"** 1 h 25, 3 h 30, 5 h 35, 7 h 40, 9 h 45.
PARISIEN V:— **"Par où t'es rentré on t'as pas vu sortir"** 12 h 10, 2 h, 3 h 50, 5 h 40, 7 h 30, 9 h 20.
PLACE LONGUEUIL I:(679-7451) — **"Les enfants de l'horreur"** 7 h 30— **"Coup pour coup"** 9 h 10
PLACE LONGUEUIL II:— **"Starman"** 9 h 30— **"Tonnerre de feu"** 7 h 30
PLACE VILLE-MARIE I:(866-0689) — **"Mi-Manda Picone"** 12 h 20, 2 h 35, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 20.
PLACE VILLE-MARIE II:— **"Lost in America"** 12 h 15, 2 h 05, 3 h 55, 5 h 45, 7 h 35, 9 h 25
PLACE ALEXIS NIHON I:(935-4246) — **"Rambo"** 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h. ven. dern. spect. 11 h 45
PLACE ALEXIS NIHON II:— **"Fletch"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h, ven. dern. spect. 11 h 15.
PLACE ALEXIS NIHON III:— **"Code of silence'** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
PLACE DU CANADA:(861-4595) — **"Brewster's million"** 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.ven. dern. spect. 11 h 30
SAINT-DENIS II:(845-3222) — **"Massacre au camp d'été'** 14 h 20, 17 h 50, 21 h 20 — **"Epouvante sur New York"** 12 h 30, 16 h, 19 h 30
SAINT-DENIS III:— **"Sandy'** 12 h 05, 15 h 10, 18 h 15, 21 h 20— **"Tonnerre"** 13 h 40, 16 h 45, 19 h 50.
VERDUN:(768-2092)— **"Les rois du gag"** 8 h 45— **"Les spécialistes"** 7 h
VERSAILLES I:(353-7880) — **"A view to a kill"** 7 h 10, 9 h 35.
VERSAILLES II:— **"Frank et moi"** 6 h, 7 h 35.
VERSAILLES III:— **"Le flic de Beverly Hill'** 7 h 25, 9 h 35.
L'ERMITAGE:(388-5577) — **"La route des Indes"** 7 h , 10 h 05.
WESTMOUNT SQUARE:(931-2477) — **"Fiddler on the roof"** 6 h 25, 9 h.
YORK:(937-8978) — **"Fantasia"** 12 h 20, 2 h 35, 4 h 50, 7 h, 9 h 10.

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS: 191 ouest St-Paul (842-2003)— Jazz avec Jean-Pierre Zanella Ensemble, 28 mai au 1 juin
AQUARIUM DE MONTRÉAL: La Ronde, Île Ste-Hélène (872-4656)— Ouvert du lun. au ven. de 10h. à 17h., les sam. dim. 12h. à 22h. du 4 au 31 mai
BAR LE BRUIT COURT: 4295 St-Denis, Mtl— Vinny Golia Quartet, jazz, groupe de Los Angeles, 31 mai, 1 juin, 22h.
BAR LE STEPPE: 5175 ave du Parc, Mtl— Weather Permitting, 31 mai et 1 juin
CAFÉ-CONCERT LA CHACONNE: 342 est rue Ontario (843-8620)— Musique classique traditionnelle chinoise avec He Shu Ying, 31 mai, 1 juin, 21h.
CAFÉ DE LA PLACE: PDA (842-2112)— « Trio » de Kadc Kostzer, m. en s. Alexandre Hausvater, du 1er mai au 15 juin, lun. au sam. 20h.30
CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN: 4303 St-Denis, Mtl (289-9911)— « Zouer » de et avec Monique Monzerolle, m. en s. Normand Carrière, du 29 mai au 9 juin, du mer. au dim. 20h.30— Clément Ratelle, auteur-compositeur, du 29 mai au 9 juin, 22h.30
CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario (845-7932)— Jazz avec Kris, 31 mai et 1 juin, 21h.30
CÉGEP SAINT-LAURENT: 613 Boul. Ste-Croix (744-7300)— Opéra-Comique du Québec en spectacle, « La fille du Tambour Major » de J. Offenbach, les 1-2 juin, 6-8-9 et 11 juin à 20h.
CHRIST CHURCH CATHEDRAL: rue Ste-Catherine ouest. Mtl— Concert de la Fondation Allegra avec le Quatuor à cordes Morency, 31 mai, 20h.
CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656)— The Digitals, rock, ven. sam. 21h.30
ÉCOLE NATIONALE DE THÉÂTRE: 5030 St-Denis, Mtl (521-4188)— Le Nouveau Théâtre Expérimental présente « Le cyclope » d'Euripide, m. en s. Jean-Pierre Ronfard, du 25 mai au 3 juin, 13h., 9 au 21 juin, 21h.
ÉCOLE STE-BRIGIDE: 1224 rue Champlain, Mtl (288-5188)— « Les $MOOTE » production du Théâtre Zoopsie, spectacle de Serge Gagnon, Marie-Hélène Letendre et Dennis O'Sullivan, m. en s. Dennis O'Sullivan, du 8 mai au 2 juin, mer. au dim. 20h.30
FESTIVAL QUÉBÉCOIS DU JEUNE THÉÂTRE: Théâtre D.B. Clarke (879-5995)— Novedad de la Patria, 19h.— Espace Libre (521-4198)— Le rail, 22h.— École Nationale de théâtre (842-7954)— Provincetown playhouse, 19h.— Monument National (842-7954)— Maria Antonia, 19h.— Salle Fred Barry (253-8974)— Les paradis n'existent plus Jeanne D'Arc, 19h.— Théâtre Centaur (288-3161)— Through the leaves, 19h.
LES FOUFOUNES ÉLECTRIQUES: 97 est Ste-Catherine (845-5484)— Florida Razors, 31 mai, 21h.
HIGH TECH: 1400 Montcalm, Mtl— « Bits pieces of love from Canada » de Pochinko and Company, 31 mai et 1 juin à 20h.
HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins (285-1968)— « Expos, eh? » interprété par les comédiens d'Acme Harpoon Co. du mer. au sam.
HÔTEL DE LA MONTAGNE: 1430 de la Montagne (288-5656)— Charles Bensoussan, lun. au ven. 17h. à 21h.— Carol Parisien, mer. au sam. 21h. à 01h.
LE GRAND HÔTEL: 777 Université (879-1370)— Bar tour de ville: Claire Rodgers en spectacle jusqu'au 30 juin— Bar La Verrière: piano-bar avec Roland Devèze mar. au sam. 19h.00 à 00.00— Diner-dansant avec pianiste Gerry Pucci— Dîner-théâtre Les Masques: « Razz M' Jazz » à compter du 18 avril
HÔTEL REINE ÉLIZABETH: Café Baroque, Salle Arthur (861-3511)— « Gigi » comédie musicale, production Café-Concert la Belle Époque, m. en s. Philippe Grenier, à compter du 2 mai
LA CROISETTE: 1201 o. Dorchester (878-2000)— Marie-Andrée Ostiguy, pianiste, du dim. au ven. 18h. à 23h.
L'ENTRE-TEMPS: 1201 ouest Dorchester (878-2000)— Phyllip Jaymes Show, en spectacle jusqu'au 8 juin, du mar. au sam. 21h.
L'ESKABEL: 1237 Sanguinet (849-7164)— « Le moine » de Lewis, raconté par Antonin Artaud, m. en s. Jacques Crête, musique de Serge Le Maire, du 14 mai au 15 juin, du 28 au 31 mai, 20h.30, 1 juin, 14h. et 20h.30, 2 juin, 15h., 4 au 8 juin, 20h.30, 11 au 15 juin, 20h.30
L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000)— Lise Lévesque, pianiste-animateur, du lun. au sam.
MAISON THÉÂTRE: 255 est Ontario, Mtl (288-7211)— Les marionnettes du Théâtre de l'Oeil dans un conte roumain « Le soldat et la mort » adapté et m. en s. par Irina Niculescu, sam. 14h., dim. 13h. et 16h.
PLANÉTARIUM DOW: 1000 St-Jacques ouest, (872-4530)— « Les joyaux célestes » du 1er mai au 23 juin, spectacles français: mar. au ven. 13h.30, 20h.30, sam 14h.15, 16h.30, 20h.30, dim. 13h., 15h.30, 16h.30 et 20h.30
RESTAURANT BUTCH BOUCHARD: 881 est Boul. de Maisonneuve (527-1221)— Georges Coulombe en spectacle, les ven., sam. et dim. à compter du 5 avril
RESTAURANT-THÉÂTRE LA LICORNE: 2075 St-Laurent, Mtl (843-4166)— « Raz de marée » de Denis Bouchard et Rémy Girard, m. en s. Gilles Renaud, en prolongation 31 mai, 1-2 juin, 20h.30
LES RETROUVAILLES: 1709 St-Denis (849-9275)— John Baudine quartette (B&B) mer. au sam. de 22h. à 01h.— Sylvain L'Heureux, chansonnier, du dim. au mar. de 22h. à 01h.
RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine (861-0657)— 10e anniversaire du Rising Sun, 29 mai au 8 juin
SALLE WILFRID PELLETIER: PDA (842-2112)— Céline Dion en spectacle, 31 mai, 20h.
SALLE POLLACK: 555 ouest Sherbrooke, Mtl— Meijane Quong, au piano, 31 mai, 20h.
SHIBUMI (JAZZ CONTEMPORAIN): 5345 ave du Parc, Mtl (271-5712)— En spectacle St-Jak, quartet, 31 mai
TANGENTE: 3655 St-Laurent ste 303 (842-3532)— Soirée jumelée avec Jenny Sigrun, de Montréal, et Johanna Householder, de Toronto, 31 mai et 1 juin, 20h.30
THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, Mtl (288-3161)— « Gone the burning sun » de Ken Mitchell, du 23 mai au 16 juin, mar. au sam. 20h., matinée le sam. 14h., dim. 19h.
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est ave des Pins (845-7277)— « Couple ouvert » de Dario Fo, m. en s. René Richard Cyr, du 7 mai au 8 juin, mar. au ven. 20h., sam. 19h. et 21h.30
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis (844-1793)— « Albertine en cinq temps » de Michel Tremblay, m. en s. André Brassard, 31 mai et 1 juin, à 20h.
THÉÂTRE DE LA VEILLÉE: 1371 est Ontario (526-6582)— « L'idiot » de Dostoievski, m. en s. T. Spychalski, 31 mai, 21h.30
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 200 Vincent D'indy, Mtl— Salle B 484: Récital de guitare, Peter McCutcheon, 31 mai, 20h.— Salle Claude-Champagne: « Co-Media Dell'Arte » Musique électroacoustique, danse et multi-média avec Arcuri, Deschênes, Desjardins et Normandeau, 31 mai, 20h.
USINE DE CRÉATION AKME: 77 ouest Mont-Royal ste 402, Mtl— « Vent dans les voiles » performance danse en collaboration avec la compagnie Amarelle, pour rendre hommage à Yves Gélinas, 31 mai et 1 juin, 21h.
VIEUX-PORT DE MONTRÉAL: Le Cirque Soleil en spectacle du 14 mai au 2 juin
THÉÂTRE BOIS DE COULONGE: Chemin St-Louis, Sillery— « Vies privées » de Noel Coward, jusqu'au 22 juin
THÉÂTRE DE LA BORDÉE: Québec (694-9631)— « La duchesse de Langeais » de Michel Tremblay, m. en s. Francine Emond, du 28 mai au 1 juin à 21h.
THÉÂTRE DE L'ÎLE: Hull (771-6669)— « Mesdames de Montenfriche » de Eugène Labiche, du 29 mai au 28 juin, du mer. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.
CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa— Salle Théâtre: Comédie de Genève présente « L'oiseau vert » de Benno Besson, 28 au 31 mai, 20h.

TÉLÉVISION

12h00
2 11 PREMIÈRE ÉDITION
3 THE NEWS
4 7 8 LE MONDE
5 6 MIDDAY
(1h. appr.)
5 LOVE CONNECTION
7 WWNY NEWS - 7 AT NOON
8* SPIDERMAN
8 22 RYAN'S HOPE
10 LE DIX VOUS INFORME
12 THE FLINTSTONES
15 17 30 L'ENAP PRÉSENTE
Reprise de dimanche, 13h30
(SE) LE RETOUR DE MAX DUGAN

12h04
11 LES NOUVELLES RÉGIONALES

12h10
3 ACROSS THE FENCE

12h15
4 7 8 10 MIDI... SOLEIL
(1h.30)
11 L'ENTREVUE

12h22
2 TÉLEXARTS
Reprise de jeudi, 23h28

12h23
9 À LA FERME

12h24
11 CE MIDI EN VILLE

12h30
2 9 11 13 ALLÔ BOU BOU
(1h.)
3 7 THE YOUNG AND THE RESTLESS
(1h.)
5 SEARCH FOR TOMORROW
8* MIDDAY NEWSLINE
8 22 LOVING
12 PULSE 12:30
15 17 30 LE CORPS HUMAIN
LES ORGANES DES SENS.
99 BONJOUR, BON APPÉTIT

12h57
6 COMMUNITY NOTES

13h00
5 6 8 22 ALL MY CHILDREN
(1h.)
5 DAYS OF OUR LIVES
(1h.)
8* 12 THE DON HARRON SHOW
Inv.: Terry Crawford, chanteur; Louie Anderson, comédien; Betty Thomas, actrice et John Goddard. (1h.)
15 17 30 QUEBEC SCHOOL TELECAST
99 SUPER PLATINE
(FC) THE SECRET POLICEMAN'S PRIVATE PARTS

13h30
2 9 11 13 AU JOUR LE JOUR
LA DÉLINQUANCE JUVÉNILE. (Dern. de 4). (1h.)
3 7 AS THE WORLD TURNS
(1h.)
15 17 30 LE MARCHÉ AUX IMAGES
(1h.) Reprise de 10h00
99 VENDREDI
(1h.15)

13h45
4 7 8 10 CINÉ-QUIZ
LA PASSE DES NEIGES. (2h.15)

14h00
5 6 DALLAS
(1h.)
5 8* 12 ANOTHER WORLD
(1h.)
8 22 ONE LIFE TO LIVE
(1h.)
(SE) BENNY HILL
(FC) BLUE THUNDER

14h30
2 9 11 13 TÉLÉ-FEUILLETON
JEAN-CHRISTOPHE (4e de 9). Avec Klaus Mario Brandauer, Bruno Devoldere, Virginie Billetdoux et Jacques Morel. — Les journaux d'Italie rapportent le grand succès obtenu par le "David" à Rome. Du jour au lendemain, Jean-Christophe est adulé et doit fréquenter les salons. Il y rencontre Jacqueline qui lui préfère Olivier, puis la comédienne Françoise Oudon. (1h.)
3 7 CAPITOL
15 17 30 CARTES SUR TABLE
(SE) LA FIÈVRE DU PRINTEMPS

14h45
99 MÉMOIRES DE BRUMES

15h00
3 7 GUIDING LIGHT
(1h.)
5 6 CORONATION STREET
5 TOM & JERRY AND FRIENDS
8* 8 12 22 GENERAL HOSPITAL
(1h.).
15 17 30 PAUSE MUSICALE

15h30
2 9 11 13 PRINCE NOIR
5 6 ALL IN THE FAMILY
5 TRANZOR-Z
15 17 30 TÉLÉFILMS
THEODOR CHINDLER. (4e de 4). (2h. appr.). Reprise de dimanche, 21h45
57 MR. ROGERS' NEIGHBORHOOD

15h35
99 LE THÉÂTRE DE BOUVARD

15h50
99 LA FAMILLE BARGEOT

16h00
2 9 11 13 BOBINO
3 ALICE
4 7 8 FORUM
(1h.)
5 6 DO IT FOR YOURSELF
5 THE DATING GAME
7 SCOOBY DOO
8* WHEEL OF FORTUNE
8 POLICE WOMAN
THE CRADLE ROBBERS. (1h.)
10 LES SATELLIPOPETTES
12 MUSIC VISION
22 HE-MAN AND THE MASTERS OF THE UNIVERSE
57 SESAME STREET
(1h.)
(FC) GATHER YOUR DREAMS

16h30
2 9 11 13 L'ESCAPADE
3 TAXI
5 6 SPIRIT BAY
5 THE NEWLYWED GAME
7 BEWITCHED
8* M*A*S*H
THE CONSULTANT. — Un médecin qui effectuera une greffe sur un soldat grièvement blessé, se révèle être, à la consternation de Hawkey, un alcoolique. REPRISE.
10 LA BANDE À NIMÉE
12 TAKE A BREAK
22 SCOOBY DOO
99 LE VILLAGE DANS LES NUAGES
(SE) HANNA K
(FC) INSPECTOR GADGET

16h37
12 FAMILY FEUD

16h50
99 L'ACADÉMIE DES NEUF

16h59
6 NEWSWATCH UPDATE

17h00
2 TÉLÉ-5
LA CHASSE AUX TRÉSORS. Anim.: Didier Lecat, Elsa Menet et Philippe de Dieuleveut. — Deux candidats doivent résoudre trois énigmes dont les réponses se trouvent au nord-est de Noumea en Nouvelle-Calédonie. (1h.)
3 BENSON
4 7 8 10 LA PETITE MAISON DANS LA PRAIRIE
LES BÂTISSEURS D'EMPIRES. (1h.)
5 6 VIDEO HITS
5 JEOPARDY
7 THREE'S COMPANY
8* WKRP IN CINCINNATI
RUMORS. — Les rumeurs circulent dans la station de radio lorsque Bailey permet à Johnny Fever de venir s'installer chez elle. REPRISE.
8 VEGAS
ELEVENTH EVENT. (1h.)
9 13 CINÉMA DE 5 HEURES
LAISSE ALLER C'EST UNE VALSE. (1h.30)
11 VIVRE À TROIS
12 THE PRICE IS RIGHT
(1h.)
22 DIFF'RENT STROKES
57 ELECTRIC COMPANY
(FC) NOBODY'S HERO

17h30
3 PEOPLE'S COURT
5 6 22 THREE'S COMPANY
5 M*A*S*H
7 WHEEL OF FORTUNE
8* WEBSTER
Avec Emmanuel Lewis, Alex Karras et Susan Clark.
11 GÉNIES EN HERBE
15 17 30 MAYA L'ABEILLE
Reprise de dimanche, 18h30
57 3-2-1 CONTACT
99 LE JOURNAL
(FC) SPECTRUM

18h00
2 11 CE SOIR
3 THE NEWS
(1h.)
4 7 8 LE MONDE
5 THE PRICE IS RIGHT
(1h.)
5 NIGHTLY NEWS ON 5
6 NEWSWATCH
(1h.)
7 WWNY NEWS
8* NEWSLINE
(1h.)
8 TV8 NEWS
10 LE 18 HEURES
12 PULSE
(1h.)
15 17 30 LES FABLES DE LA FONTAINE
LE LOUP ET LE CHIEN.
22 NEWS CENTER 22
57 STATIONARY ARK
99 LA BOUTEILLE À LA MER
(FC) TRENCHCOAT

18h05
11 LES NOUVELLES RÉGIONALES

18h15
15 17 30 ARCHIBALD, LE MAGICIEN

18h19
11 LES NOUVELLES DU SPORT

18h25
11 CE SOIR EN VILLE

18h28
2 LES NOUVELLES DU SPORT

18h29
11 LA MÉTÉO

18h30
4 7 8 UN AIR D'ÉTÉ
(1h.)
5 NBC NIGHTLY NEWS
7 CBS EVENING NEWS
8 22 ABC WORLD NEWS TONIGHT
9 LE 9 VOUS INFORME
10 FORUM
(1h.)
13 LE 13 VOUS INFORME
15 17 30 TÉLÉSERVICE PLUS
(1h. appr.) En reprise à 23h00
57 NIGHTLY BUSINESS REPORT
99 DES CHIFFRES ET DES LETTRES
(SE) LE GUERRIER DE L'ESPACE

18h33
2 11 AVIS DE RECHERCHE

18h50
99 ATOUT PIC

19h00
2 9 13 L'OBJET
Avec Serge Thériault, Louise Rinfret et Gilles Renaud. — Un objet mystérieux intrigue les astronomes. S'agit-il d'une plaisanterie des extra terrestres?
3 CBS NEWS
5 QUEBEC TODAY
5 WHEEL OF FORTUNE
6 REACH FOR THE TOP NATIONAL PLAYOFFS
7 KNIGHT RIDER
THE CHAMELEON. (1h.). Voir 8* 12 dimanche, 20h00
8* 12 ENTERTAINMENT TONIGHT
Rendons-nous à Nice en compagnie des Oak Ridge Boys visiter une nouvelle salle de concert, le Palais Acropolis.
8 TAXI
11 GILLET, PURE LAINE
22 BARNEY MILLER
57 MACNEIL/LEHRER NEWSHOUR
(1h.)
99 AUJOURD'HUI LA VIE
LA FATIGUE ET L'ENNUI. Anim.: Jacques Merlino. — La fatigue que rien ne justifie vraiment et qui s'installe dans le corps et dans l'esprit, affecte davantage de femmes que d'hommes, sans que l'on connaisse exactement les raisons de ce phénomène. (1h.)

19h27
15 17 30 TIRAGE DE "LA QUOTIDIENNE"

19h30
2 9 13 VIVRE À TROIS
Avec Joyce De Witt, John Ritter et Priscilla Barnes. — Jack est dans le pétrin pour avoir voulu prendre la défense de Terri.
3 8 FAMILY FEUD
4 7 8 10 ODYSSÉE
5 6 TOO CLOSE FOR COMFORT
QUICK ON THE DRAW avec Ted Knight et Nancy Dussault. — Henry s'est cassé le bras. Le patron a embauché un jeune dessinateur qui l'assistera dans son travail. REPRISE.
5 M*A*S*H
8* BIZARRE
Anim.: John Byner.
11 L'OBJET
Voir 2, 19h00
12 SNOW JOB
KARATE KID avec Jack Creley, Liliane Clune et Joanne Côté. — Un couple décide de follement s'amuser en jetant son dévolu sur Courtney et Renée.
15 17 30 RETRAITE-ACTION
Anim.: Nicole Germain. — Sujets: les artisans du 3e âge; le salon des gens du 3e âge.
22 THE BENNY HILL SHOW
(FC) SUPER CHOICE

20h00
2 9 11 13 HORS SÉRIE
ET LA VIE CONTINUE (6e de 8). Avec Virna Lisi, Jean-Pierre Marielle, Clio Goldsmith et Vittorio Mezzogiorno. — 1966 — Si Saverio risque le naufrage financier, Elio vogue sur une mer pleine d'imprévus et le navire conjugal de Silvia et d'Olivier prend l'eau. (1h.)
3 7 AFTERMASH
Avec Harry Morgan, Jamie Farr, William Christopher et Rosalind Chao. (1h).
4 7 8 LA CROISIÈRE S'AMUSE
Avec Gavin MacLeod, Lauren Tewes et Anne Baxter. (1h.)
5 6 MURDER SHE WROTE
Avec Angela Lansbury. (1h.)
5 THE BEST TIMES
Avec Janet Eilber, Jim Metzler et David Packer. (1h.)
8* THE COSBY SHOW
Avec Bill Cosby et Phylicia Ayer-sAllen.
8 22 WEBSTER
Avec Susan Clark, Alex Karras et Emmanuel Lewis.
10 JUSTICE POUR TOUS
Anim.: Louis-Paul Allard.
12 CFCF FRIDAY NIGHT MOVIE
BURNING RAGE. (2h.)
15 17 30 DROIT DE PAROLE
Anim.: Claire Lamarche. (1h.) En reprise samedi suivant, 17h00
57 WASHINGTON WEEK IN REVIEW
99 BONJOUR, BON APPÉTIT
Michel Oliver et Max Meynier préparent "La barbue en folie".
(SE) SAS À SAN SALVADOR
(FC) SUPER CHOICE FEATURE

20h30
8* SNOW JOB
KARATE KID. Voir 12, 19h30
8 22 ABC COMEDEY SPECIAL
10 SWITCH
UTOPIA. (1h.)
57 WALL STREET WEEK
99 SUPER PLATINE
Anim.: Jacky. — Sur vidéo-clips: Les Forbans, The Color Field, Julien Clerc, Haywoode, The Maisonettes et France Gall.

21h00
2 11 DÉJÀ 20 ANS
Anim.: Pierre Nadeau. — Le premier mariage civil au Québec. Inv.: Mario Cyr, avocat spécialisé en droit matrimonial, et Laurent Roy, sociologue. — Le complot contre le général de Gaulle. Interview avec Jacques de Larue, commissaire de police à l'époque responsable de la sécurité du général de Gaulle. — La station de radio CKVL en 1965. Inv.: Pierrette Champoux, Jacques Normand et Albert Cloutier. — Il y a 20 ans avait lieu la fondation du Centre de réadaptation à Montréal. Inv.: le fondateur, le Dr Gustave Gingras. — Artiste invitée: Nicole Croisille. (1h.)
3 7 SPECIAL MOVIE PRESENTATION
LISTEN TO YOUR HEART. (2h.)
4 7 8 CHASSE ET PÊCHE
Anim.: Claude Mercier.
5 6 EYE TO EYE
Avec Oscar Poole. (1h.)
5 V
Avec Marc Singer, Faye Grant et Jane Badler. (1h.)
8* THE FALL GUY
THE WINNER avec Lee Majors. — Colt devient le Grand Frère d'un garçon atteint du syndrome Downs. (1h.). REPRISE.
8 22 BENSON
Avec Robert Guillaume, Inga Swenson et James Noble.
9 13 STARSKY ET HUTCH
Avec David Soul et Paul Michael Glaser. (1h.)
15 17 30 ÇA VAUT LE VOYAGE
Avec Robert Toupin et Amulette Garneau.
57 FRIDAY NIGHT MOVIE
EL NORTE. (2h.30)
99 RÉSISTANCES
Anim.: Bernard Langlois. Sujet: La théologie de la libération; Philippines; coup de colère. (1h.30)

21h30
4 7 8 10 LES MOINEAU ET LES PINSON
Avec Rita Lafontaine, Fernand Gignac, Gisèle Dufour et Gabriel Gascon. — L'amitié entre Marie-Hélène et Donat Beaupré laisse présager une intrigue amoureuse. Monsieur de la Grande arrive à Mirabel. REPRISE.
8 22 ABC COMEDY SPECIAL
15 17 30 ÉMISSION SYNTHÈSE SUR LA SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE DES QUÉBÉCOISES
Le point sur les conclusions de la Conférence sur la sécurité économique des Québécoises tenue dans la vieille capitale les 16 et 17 mai 1985.

22h00
2 9 11 13 LE TÉLÉJOURNAL
4 7 8 10 RENDEZ-VOUS
5 6 THE NATIONAL
5 MIAMI VICE
Avec Don Johnson et Philip Michael Thomas. (1h.)
8* SCARECROW AND MRS. KING
Avec Bruce Boxleitner et Kate Jackson. (1h.)
8 22 ME AND MOM
Avec James Earl Jones, Lisa Eilvacher et Holland Taylor. (1h.)
12 MATT HOUSTON
HIGH FASHION MURDERS avec Lee Horsley, Pamela Hensley et Lincoln Kilpatrick. — Matt Houston enquête sur un double meurtre. Le suspect numéro un, riche homme d'affaires, a fourni un alibi qui semble irréfutable. (1h.)
15 17 30 C'EST PAS SI SIMPLE QUE ÇA
Une émission qui se penche sur les problèmes d'infertilité chez l'homme. Quelles sont les causes de ce problème et quelles solutions peut y apporter la médecine moderne? (1h.)
(SE) BENNY HILL
(FC) ALPHABET CITY

22h25
5 6 THE JOURNAL

22h27
2 9 11 13 LE POINT

22h30
99 INTERMÈDE: PAS DE SIGNAUX, PAS DE TRAINS
(SE) LE RETOUR DE MAX DUGAN

22h45
4 7 8 10 TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC
Avec Yves Corbeil et Louise Latraverse.

23h00
2 9 13 LA MÉTÉO
3 THE NEWS
4 7 8 10 LES NOUVELLES TVA
5 6 NEWSWATCH
5 NIGHTLY NEWS ON 5
7 WWNY NEWS
8* 12 CTV NATIONAL NEWS
8 TV8 NEWS
11 LES NOUVELLES RÉGIONALES
15 17 30 TÉLÉSERVICE PLUS
(1h.) Reprise de 18h30
22 NEWS CENTER 22
99 LE THÉÂTRE DE BOUVARD

23h04
2 9 13 LES NOUVELLES DU SPORT

23h08
11 LES NOUVELLES DU SPORT

23h15
99 LA FAMILLE BARGEOT

23h16
2 TÉLEXARTS
9 LE 9 VOUS INFORME
11 CE SOIR EN VILLE
13 LE 13 VOUS INFORME

23h20
5 6 THE NATIONAL UPDATE
11 LA MÉTÉO

23h21
12 PULSE

23h23
8* NIGHTLINE

23h24
2 9 11 13 VIVRE EN FORME
Comm.: Gaétan Boucher.

23h25
99 LE JOURNAL

23h27
5 6 GOOD ROCKIN' TONITE
(1ère partie). Anim.: Terry David Mulligan. Suite à 0h27

23h30
2 11 CINÉMA
UNE BLONDE, UNE BRUNE ET UNE MOTO. (2h.10)
3 7 CBS LATE MOVIE
THE STALKING MOON. (1h.15)
4 LE MONDE
5 THE TONIGHT SHOW
Inv.: Jobeth Williams. (1h.)
7 8 LE MONDE RÉGIONAL
8 22 ABC NEWS NIGHTLINE
9 CINÉ-SOIR
DIMANCHE NOIR. (2h.)
10 LE DIX VOUS INFORME
13 CINÉ-SOIR
LA PAROLE EST AU COLT. (1h.45)
57 LATENIGHT AMERICA
(1h.)

23h35
4 7 8 10 LES SPORTS

23h45
(FC) RUMBLE FISH

23h50
4 7 8 10 LA COULEUR DU TEMPS

23h57
5 6 ROCK WARS
Anim.: Brad Griffen. Inv.: Tchukon et The Spoons.

00h00
4 7 8 10 CINÉMA DE FIN DE SOIRÉE
BELLES, BLONDES ET BRONZÉES. (1h.40)
8* THE TWILIGHT ZONE
THE MIDNIGHT SUN. — La Terre se rapproche du Soleil. Les citoyens évacuent la ville de New York. Le soleil est brûlant. Les tableaux de Norma bouillonnent, ses rideaux s'enflamment. Norma cesse de délirer. REPRISE.
8 THE START OF SOMETHING BIG
(1h.)
12 NITELIFE
Anim.: Peter King. (1h.)
22 100 HUNTLEY STREET
(1h.)

2 CBFT 2 noir
3 WCAX 3 blanc
4 CFCM 4 noir
5 CKMI 5 noir
5 WPTZ 5 blanc
6 CBMT 6 noir
7 CHLT 7 noir
7 WWNY 7 blanc
8 CHEM 8 noir
8* CJOH 8 noir
avec "*"
8 WMTW 8 blanc
9 CKSH 9 blanc
10 CFTM 10 noir
11 CBVT 11 noir
12 CFCF 12 noir
13 CKTM 13 noir
15 CIVQ 15 noir
17 CIVM 17 noir
22 WVNY 22 blanc
30 CIVO 30 noir
57 WCFE 57 blanc
99 TVFQ 99 noir
(SE) super ecran
(FC) first choice

ARTS ET SPECTACLES

Quelques expositions remarquables dans les galeries

ARTS PLASTIQUES

GILLES DAIGNEAULT

PAR le temps qui court, il est rare que les amateurs de gravure soient gâtés par les expositions et on se réjouit de ce que, ces jours-ci, deux manifestations d'envergure s'adressent expressément à eux.

Sur papier, l'exposition *Action-Impression*, organisée conjointement par le Conseil québécois de l'estampe et le Print and Drawing Council of Canada, devrait donner un bon bulletin de santé de la gravure canadienne en regroupant 86 oeuvres réalisées par une soixantaine de graveurs québécois et ontariens. Présentée d'abord à la galerie Noctuelle (307 rue Sainte-Catherine ouest), l'exposition se transportera ensuite dans plusieurs centres du Québec et de l'Ontario. Toutes les pièces de l'accrochage ont été sélectionnées par un jury « mixte » qui a accordé en plus six prix et deux mentions. Les lauréats québécois sont, dans l'ordre, Françoise Lavoie, Benoît Desjardins, Richard Lacroix et Paul Cloutier qui ont reçu des prix de Loto-Québec dont l'engagement en faveur de l'estampe québécoise est connu.

Par ailleurs, la galerie François Lemai (1437 rue Stanley), qui s'obstine à défendre la gravure internationale de qualité, présente jusqu'au 15 juin une grande exposition de manière noire qui réunit des travaux des plus grands maîtres contemporains de la discipline, notamment Hamaguchi et Avati. Pour renseignements : 842-3639.

Une aquarelle récente de Toni Onley exposée à la galerie Mihalis.

★

Au cours des prochains jours, les Montréalais auront l'occasion de refaire connaissance avec l'oeuvre de trois artistes canadiens importants qui n'ont pas exposé chez nous depuis quelques années. D'abord, à partir du 5 juin, la Galerie d'arts contemporains de Montréal (2165 rue Crescent) présente une mini-rétrospective de l'artiste torontois William Ronald dont le nom a été associé, au milieu des années 1950, au fameux Groupe des Onze (Painters Eleven) et qui connut par la suite un certain succès à New York. Puis, jusqu'au 15 juin, la galerie Mihalis (1500 rue Sherbrooke ouest) accueille des peintures, des aquarelles et des sérigraphies récentes de Toni Onley (né en 1928), représentant les paysages dépouillés qui lui ont valu l'extraordinaire notoriété que l'on sait. Enfin, à partir du 5 juin, on pourra voir à la galerie Michel Tétreault (4260 rue Saint-Denis) *Le déjeuner sur polymère*, une exposition du sculpteur montréalais Jean Noël qui vit et travaille à Paris depuis plus de 10 ans.

★

Jusqu'au 29 septembre, le Musée Marc-Aurèle-Fortin (118 rue Saint-Pierre) poursuit son gigantesque recensement des meilleures oeuvres de l'artiste éponyme de la maison en présentant une cinquième sélection de ce corpus qui donne de plus en plus l'impression d'être inépuisable. En outre, le visiteur pourra voir une quarantaine d'estampes de Riopelle — des lithographies et des eaux-fortes — où le grand peintre automatiste interroge librement le thème des oiseaux. Pour renseignements : 845-6108.

★

Cette semaine, le centre de documentation en art contemporain Artexte (3775 bd Saint-Laurent) célébrait la réouverture de son espace nouvellement rénové et en profitait pour lancer le nouveau livre de Bill Vazan intitulé *Ghostings* qui retrace les premiers projets et dessins de l'artiste multidisciplinaire et dont on nous dit le plus grand bien. Pour renseignements : 845-2759.

★

Enfin, signalons l'ouverture d'une nouvelle galerie montréalaise qui se nomme Atara (1624 rue Sherbrooke ouest) et qui compte diffuser surtout les travaux d'artistes contemporains d'Israël. L'exposition inaugurale, qui est consacrée à l'oeuvre récente de Michael Eisemann (né à Tel-Aviv en 1943), donne à penser que ce groupe d'artistes mal connus ici pourrait ne pas manquer d'intérêt.

L'OSM termine la saison en beauté

CAROL BERGERON

Dernier des **Grands Concerts** de l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM) sous la direction de Charles Dutoit; au programme : Hector Berlioz (1803-1869), Roméo et Juliette, symphonie dramatique op. 17 avec Florence Quivar (mezzo-soprano), Alberto Cupido (ténor), Tom Krause (baryton) et les choeurs de l'OSM, dir. Jean-François Sénart. Mercredi 29 mai, à la Salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts.

C'est par une oeuvre somme toute fort peu jouée de Berlioz que l'OSM mettait le point final à sa saison de concerts 1984-85. La Symphonie dramatique op. 17 *Roméo et Juliette* occupait tout l'espace du programme qui servait, en quelque sorte, de répétition générale pour une autre séance d'enregistrement de la firme Decca-London dans l'église de Saint-Eustache. Ce nouvel enregistrement sortira l'année prochaine dans un coffret de deux disques avec, pour occuper la quatrième face, la *Symphonie funèbre et triomphale*, pour harmonie avec choeur, op. 15, également de Berlioz.

Les choeurs et les solos chantés n'occupent pas une place très importante dans le *Roméo et Juliette* de Berlioz. On les retrouve essentiellement au début et à la fin de l'oeuvre. Le chant intervient dès le début, nous dit Berlioz, afin « de préparer l'esprit de l'auditeur aux scènes dramatiques, dont les sentiments et les passions doivent être exprimés par l'orchestre ». C'est sans doute ce qui explique que l'oeuvre nous est mieux connue dans la version en « extraits symphoniques ».

Le travail principal est donc réservé à l'orchestre, et au concert de mercredi soir on pouvait aisément remarquer la qualité exceptionnelle de la préparation. Dutoit semblait avoir mis beaucoup de soin à reconstituer la pigmentation orchestrale si particulière de Berlioz. En instrument docile et souple, l'OSM voguait allègrement à travers les nombreuses difficultés de la partition. Il ne manquait plus, à l'ensemble, que quelques grammes de passion et quelques gouttes de folie car, après tout, on peut facilement être d'accord avec Michel Chion (Larousse de la musique) quand il écrit qu'il s'agit « de l'une des oeuvres les plus inspirées de la musique romantique ».

Le ténor (l'Italien Alberto Cupido) n'ayant que fort peu à chanter, il restait deux solistes qui, au concert, posèrent quelques petits problèmes. La mezzo-soprano américaine Florence Quivar ajoutait à une prononciation du français plutôt moyenne des ennuis regrettables de justesse vocale. Quant au baryton finlandais Tom Krause, là aussi la prononciation était faible mais, surtout, la voix manquait nettement de volume. Heureusement qu'à l'enregistrement il est toujours possible de compter sur les miracles de la technologie. La fresque berliozienne se complète par des choeurs imposants mais qui chantent peu. Il suffit simplement qu'ils chantent bien.

★★★

Récital de piano à la Maison Trestler par la pianiste Catherine Courvoisier; au programme : Bach (1685-1750), Fantaisie et fugue en la mineur et les variations Goldberg. Mardi 28 mai à Dorion.

La Maison Trestler, une vieille et noble demeure qui, à la fin du siècle, fêtera ses 200 ans d'existence, possède un parc plein de verdure et d'odeurs printanières qui trempe ses abords dans les eaux du lac des Deux-Montagnes. Aux jouissances de la vue, on y mêle les plaisirs de l'ouïe. Pour la prochaine saison estivale, on y donnera 21 concerts dans le salon principal de la maison. C'est le Trio à Cordes Giguère qui donne le premier rendez-vous, jeudi 20 juin et, à compter de la semaine suivante, les concerts auront lieu deux fois la semaine les jeudis et les dimanches à 20 h jusqu'au premier septembre.

Une première saison très active qui présente surtout des jeunes interprètes qui se sont déjà faits remarquer notamment aux Concours du Canada. Ces concerts de musique de chambre ou de soliste, car le salon de la Maison Trestler ne peut pas contenir plus de quatre ou cinq musiciens et un public d'une centaine de personnes, ont été encadrés par deux concerts-gala dont le premier, mardi dernier, présentait la pianiste d'origine suisse, Catherine Courvoisier.

La pianiste avait choisi de consacrer son récital à deux oeuvres de Jean-Sébastien Bach dont les fameuses Variations Goldberg. On ne les joue pas souvent en public puisqu'elles renferment des difficultés à rendre timides plus d'un interprète chevronné. Bien sûr, personne ne peut ignorer les interprétations exceptionnelles d'un Glenn Gould mais il ne faudrait pas s'empresser de conclure qu'après lui, le déluge.

Catherine Courvoisier aborde ces variations avec beaucoup de respect et de sensibilité. Consciente que sa technique instrumentale ne l'autorise pas à jouer les virtuoses, elle se contente d'être sobre et claire et, ne ratant jamais les plages poétiques du texte, elle nous fait oublier les quelques faiblesses qui se sont insidieusement insinuées dans certaines pages de bravoure.

Concours international de musique de Montréal

Trois concurrentes sont du Québec

MARIE LAURIER

Sur les 29 inscriptions au Concours international de musique de Montréal (CIMM) en chant, douze proviennent du Canada dont trois Montréalaises et toutes sont des chanteuses. La compétition a lieu du 5 au 19 juin à la Place des arts.

Les trois concurrentes de Montréal sont le soprano Élise Bédard, le mezzo-soprano Christine Lemelin et le soprano Cassandra Robertson-Gendrot. Les neuf autres candidates canadiennes sont par ordre alphabétique: Sophia Alexandrova, d'Ottawa, Lita Glassen et Sandra Graham, de Toronto, Katherine Johnson, de l'Alberta, Lilian Kilianski, de Toronto, Gloria Jean Nagy, de Brantford, Ontario, Erica Northcott, de Vancouver, Debra Parker, de Winnipeg, Katherine van Kampen, de Vancouver.

Au plan de la participation internationale, il y aura dix concurrents américains et sept européens: deux de Pologne, deux de Roumanie, un du Portugal, un de l'Allemagne fédérale et un de l'Allemagne de l'est.

Les 29 chanteurs et chanteuses se disputeront les honneurs de la première épreuve les 5, 6 et 7 juin, la deuxième les 10, 11 et 12 juin et l'épreuve finale les 15, 16 et 17 juin au Théâtre Maisonneuve de la Place des arts. L'Orchestre symphonique de Montréal sous la direction de Franz-Paul Decker accompagnera les participants au cours de l'épreuve finale. Ceux-ci auront alors à interpréter une oeuvre canadienne imposée à tous les finalistes. Il s'agit de *Canzona*, pour voix et orchestre, de Malcolm Forsyth. Alors que pour le piano et le violon, on ne remet l'oeuvre canadienne qu'aux neuf finalistes, dans le cas du chant, la partition est remise à chaque concurrent un mois avant le début du concours pour lui permettre de la travailler avec son répétiteur.

Par ailleurs, un neuvième juge vient de s'ajouter à ceux dont les noms ont déjà été publiés: il s'agit de Premysl Koci, de Prague qui rejoindra Jean-Paul Jeannotte, Birgil Nilsson, Martial Singher, Rose Bampton, Eileen Farrell, Renato Capecchi, Gino Bechi, Marina Krilovici, cette dernière lauréate du premier concours international de chant tenu à Montréal en 1967.

Mme Monique Marcil, directrice générale du concours, présidera le mardi 4 juin à 11 h précises au Piano Nobile de la PdA au tirage au sort officiel de l'ordre de participation au concours, ordre qui sera obligatoirement gardé jusqu'à la fin.

LE NOUVEAU FILM DE FRANCESCO ROSI
JULIA MIGENES-JOHNSON
PLACIDO DOMINGO
EN 70 MM
DOLBY STEREO
CARMEN
(Laissez-passer non acceptés)
CRÉMAZIE
Ven.: 2:00, 7:00, 9:45.
Sam., dim.: 1:15, 4:10, 7:00, 9:45.
Lun. à jeu.: 2:00, 8:00.
ST-DENIS - CRÉMAZIE 388-4210

Le nouveau film de WOODY ALLEN
BROADWAY DANNY ROSE
en Version Française
An ORION PICTURES Release
Woody Allen Mia Farrow
BERRI 3
Tous les jours: 1.30 - 3.20 - 5.10 - 7.00 - 8.50.
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

11 nominations aux Oscars '85
— GRAND GAGNANT DE DEUX —
Après
"LE PONT DE LA RIVIÈRE KWAI"
"LAWRENCE D'ARABIE"
et "DOCTEUR JIVAGO"
Le nouveau film de DAVID LEAN
Voyez le film et visitez les Indes grâce à AIR-INDIA
gagnez un voyage pour deux personnes à NOUVELLE DELHI et BOMBAY !
La Route des Indes
En collaboration avec AIR INDIA
Version Française de PASSAGE TO INDIA
et les VINS CORELLI
CORELLI
UN FILM DE DAVID LEAN
PEGGY ASHCROFT • JUDY DAVIS • JAMES FOX
ALEC GUINNESS • NIGEL HAVERS ET VICTOR BANERJEE
Ermitage, Ven.: 7.00 - 10.05. Sam. Dim.: 12.50 - 3.55 - 7.00 - 10.05. Lun. à Jeu.: 8.00. — Brossard, ven.: 7.00 - 10.00. Sam.: 1.0C - 4.00 - 7.00 - 10.00. Dim.: 1.00 - 4.00 - 8.00. Lun. à Jeu.: 8.00.
Ermitage
BROSSARD 1
MAIL CHAMPLAIN 465 5906
ST-DENIS JARRY 388 5577

ORNELLA MUTI • BEN GAZZARA
14 ANS
LA FILLE DE TROISTE
"la folle d'amour"
ANDREA FERREOL • MIMSY FARMER • JEAN-CLAUDE BRIALY
un film de PASQUALE FESTA CAMPANILE
LE DAUPHIN 2
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
Lun. à Ven.: 5.30 - 7.30 - 9.30.
Sam. Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.

ckoi97 présente
COCHEZ ✓
CE SOIR
PAUL PICHÉ
Au SPECTRUM
318 O. Ste-Catherine
Billets en vente au TICKETRON

FESTIVAL DE THÉÂTRE DES AMÉRIQUES '85
Hydro-Québec
Bell Canada
Teleglobe Canada
DE RIO À INUKJUAK:
LE THÉÂTRE DES AMÉRIQUES
À MONTRÉAL
DU 22 MAI AU 4 JUIN
BILLETS DE 8$ À 12$
6 BILLETS ET PLUS: RÉDUCTIONS DE 15% À 25%
EN VENTE AUX COMPTOIRS TICKETRON
ET À LA BILLETTERIE DU FESTIVAL
1682, RUE ST-DENIS, MONTRÉAL
LE JOUR MÊME:
TICKETRON ET BILLETTERIE JUSQU'À 17H
ET AUX SALLES DE SPECTACLES
UNE HEURE AVANT LA REPRÉSENTATION
RENSEIGNEMENTS: (514) 288-6792, 10H À 20H

VENDREDI 31 MAI
19H: MARIA ANTONIA (Cuba)
MONUMENT NATIONAL — AMC Jeep RENAULT
19H: CONFÉRENCE-SPECTACLE THÉÂTRE DE L'OPPRIMÉ (Paris)
MAISON DE LA CULTURE DU PLATEAU MONT-ROYAL — COMPLET
19H: LES PARADIS N'EXISTENT PLUS... JEANNE D'ARC (Québec)
SALLE FRED-BARRY
19H: PROVINCETOWN PLAYHOUSE JUILLET 1919, J'AVAIS 19 ANS (Québec)
ÉCOLE NATIONALE DE THÉÂTRE (salle 1) — COMPLET
19H: THROUGH THE LEAVES (U.S.A.)
CENTAUR THEATRE — COMPLET
20H30: NOVEDAD DE LA PATRIA (Mexique)
THÉÂTRE D.B. CLARKE (Concordia)
22H: LE RAIL (Québec)
ESPACE LIBRE — COMPLET
Desjardins

AUTOUR DU FESTIVAL
TOUS LES JOURS DE 10H À MIDI
RENCONTRES DU MATIN
HÔTEL DU PARC
3625, AVENUE DU PARC
28 MAI AU 1er JUIN
COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA CRITIQUE THÉÂTRALE
TABLES RONDES, CONFÉRENCES ET SÉMINAIRES PUBLICS AVEC DES PARTICIPANTS DES TROIS AMÉRIQUES
RENSEIGNEMENTS: (514) 288-2808

SUPPLÉMENTAIRES
PROVINCETOWN PLAYHOUSE, JUILLET 1919, J'AVAIS 19 ANS — COMPLET
4 JUIN À 19H
CONFÉRENCE SPECTACLE THÉÂTRE DE L'OPPRIMÉ — COMPLET
3 JUIN À 19H30

RADIO CITE FM 107.3

D.B. Clarke Theatre: 1455, boul. de Maisonneuve ouest (Métro Guy) 879-5995
Ecole Nationale de Théâtre (salle 1): 5030, rue St-Denis (Métro Laurier) 842-7954
Espace Libre: 1945, rue Fullum (Métro Frontenac) 521-4198
Maison de la Culture du Plateau Mont-Royal: 465, rue Mont-Royal est (Métro Mont-Royal) 872-2266
Monument National: 1182, boul. St-Laurent (Métro St-Laurent) 842-7954
Salle Fred-Barry: 4353, rue Ste-Catherine est (Métro Papineau, autobus 34) 253-8974
Centaur Theatre: 453, rue St-François Xavier (Métro Place d'Armes) 288-3161

16E FESTIVAL QUÉBÉCOIS DU JEUNE THÉÂTRE

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 — Directeur: Jean-Louis Roy — Rédactrice en chef: Lise Bissonnette — Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Christian Bellavance — Directeur de l'information: Jean-Guy Duguay — Directeurs adjoints: Denis Lord, Pierre Beaulieu — Directeur des services administratifs: Michel Paradis

LE DOSSIER AMC-RENAULT

LE GOUVERNEMENT Lévesque a parfaitement raison de chercher à infléchir les décisions de la Régie Renault, de tenter de convaincre ses dirigeants de consacrer une partie au moins de leurs nouveaux investissements au Canada dans la province qui constitue son seul marché au nord du 45e parallèle. Il a eu raison aussi d'avancer l'idée d'une éventuelle participation financière du Québec dans la mesure où les effets économiques de la présence de Renault ici seraient significatifs.

Fondé, le premier argument seul n'est pas suffisant pour changer les choix d'investissement de la société AMC-Renault. Le second lui étant conjugué, les conditions d'une révision dans le sens des intérêts du Québec apparaissent meilleures.

■

Dégradée, la situation de la régie française appelle un réexamen complet de ses stratégies en Europe et en Amérique. Ce qui naîtra de cet examen demeure encore largement inconnu. Mais ses administrateurs ne pourront pas différer longtemps certaines décisions dont l'importance est capitale : mises à pied massives de travailleurs dans les installations françaises de la régie, fermeture probable d'une grande usine d'assemblage aux États-Unis, révision aussi du partage de la production nord-américaine entre le Canada et son puissant voisin. On évoque, de plus, la possibilité que la régie se défasse d'une partie de ses actions dans AMC-Renault, tant ses besoins de liquidités sont pressants et considérables.

Bref, les jeux sont loin d'être faits et la situation a considérablement évolué ces derniers mois.

L'échec économique de la régie est monumental. En 1983, elle occupait fièrement la première place sur le marché européen de l'automobile. En douze mois d'une chute continue, elle a glissé au sixième rang. En France même, sa part du marché a fondu, passant de 51 à 39 pour cent.

L'échec social de la régie est aussi dramatique. En effet, les rapports entre la direction et les syndicats CGT se sont totalement détériorés, suite au plan de suppression des emplois soumis par la régie. Ce plan apparaît bien léger aujourd'hui. On évoquait hier, dans la presse française, l'éventualité de 20,000 mises à pied. Cet échec social n'est pas uniquement imputable à une mauvaise gestion, l'euphorique politique sociale qui a caractérisé le début du septennat de François Mitterrand ayant alourdi les charges de la régie au-delà du raisonnable et durement taxé sa position concurrentielle.

La modification de la position du Québec et l'élargissement récent de ses hypothèses dans cette affaire ont été inspirés par cette évolution, par cette situation nouvelle qui a changé profondément la nature même des choses.

Depuis la visite du premier ministre de France, M. Laurent Fabius, en novembre 1984, le gouvernement du Québec a suivi avec attention l'évolution de cet important dossier. Le ministre du Commerce international, M. Bernard Landry, n'a pas ménagé ses efforts pour convaincre les administrateurs de la régie française des avantages d'un investissement au Québec : investissement dans une grande usine de montage ou selon des formules susceptibles de développer chez nous une sous-traitance spécialisée.

Multiples rencontres avec les responsables de la régie, mise en contact d'experts français et québécois, visite au Québec d'équipementiers européens fournisseurs des usines Renault, tous ces travaux conduits par M. Landry visaient un seul but : attirer au Québec des investissements substantiels au niveau de la production ou de l'assemblage et, en cas d'échec à ce niveau, faire au moins une percée du côté de la sous-traitance.

Chargé *in extremis* du dossier Renault, pour des raisons politiques, le ministre des Finances, M. Yves Duhaime, y a ajouté cette offre de participation québécoise au capital-action, sa seule vraie contribution à un dossier déjà largement construit par son collègue Bernard Landry.

À la vérité, les objectifs du Québec n'ont pas changé. C'est la situation de la Régie Renault qui a profondément évolué. M. Duhaime a cherché à saisir les orientations de cette évolution et à y placer en conséquence les arguments et les moyens du Québec.

Il apparaît bien improbable qu'une deuxième usine AMC-Renault soit construite au Canada, et invraisemblable que les travaux en cours à Brampton (Ontario) soient abandonnés. C'est donc du côté de la fabrication des pièces détachées susceptibles d'être utilisées au Canada, aux États-Unis, voire même en France, que doit surtout porter l'effort du gouvernement.

Ce dernier doit tout mettre en branle pour que le Québec obtienne une part des investissements prévus, une part aussi des retombées à long terme. Les chances de réussite ne sont pas élevées. Mais on ne saurait reprocher au gouvernement de faire son travail, de mettre son poids dans une balance qui a fléchi depuis toujours du côté ontarien. S'il ne le faisait pas, on le lui reprocherait sans ménagement. Mais avant d'investir « quelques centaines de millions », Québec doit s'assurer que cette alliance avec AMC-Renault ne se transformera pas en un cauchemar financier.

Contrairement aux propos simplistes tenus par l'opposition autour de cette question, il ne s'agit pas là d'un ballon politique mais bien de démarches importantes, d'hypothèses au moins aussi vraisemblables que certains projets auxquels le chel libéral a attaché son nom et sa crédibilité.

■

Au-delà des expressions de sympathie pour le Québec, le gouvernement français peut-il infléchir les décisions de la régie et d'AMC-Renault dans le sens des intérêts du Québec ? Sa marge de manoeuvre apparaît bien mince, tant ses interventions intempestives dans les affaires de la régie ont été des facteurs de la crise profonde qui ébranle le géant de l'automobile française. Mais, de ce côté aussi, Québec doit tenir fermement à ses exigences, ses arguments économiques étant fondés sur des réalités qui englobent et débordent la seule préférence culturelle.

— JEAN-LOUIS ROY

Steve Fonyo, un grand athlète

TÉMOIGNAGE

FRANÇOIS LEMENU

QUATORZE MOIS après avoir trempé sa prothèse dans l'océan Atlantique, Steve Fonyo a mis fin mercredi à son odyssée de l'espoir en touchant les eaux de l'océan Pacifique.

Émule de Terry Fox, avec lequel il partageait le même idéal, Steve Fonyo vient de donner, comme son illustre prédécesseur, un exemple de courage et de ténacité. Amputé d'une jambe à l'âge de 12 ans des suites d'un cancer, ce Canadien d'origine hongroise a tenu et gagné l'incroyable pari de traverser le Canada à pied sur une distance de 7,962 kilomètres. Un exploit athlétique remarquable, réussi dans des conditions climatiques tirées d'une page des campagnes napoléoniennes : les tempêtes de neige, la grêle et le vent glacial de Terre-Neuve; l'ascension des montagnes du Nord de l'Ontario et de la Colombie-Britannique; et le froid, le froid rigoureux des Prairies balayées par les vents.

« Je ne suis pas un héros, a-t-il déclaré devant 20,000 personnes réunies pour lui rendre hommage au stade B.C. Place, à Vancouver, lundi. Je ne suis qu'un gars de 19 ans qui a eu le cancer. »

Peut-être Steve Fonyo n'est-il pas au fond un héros. Simplement un Canadien qui a su canaliser les forces de tout son être — son esprit, son coeur et sa jambe —, et éveiller ainsi la conscience de ses compatriotes, souvent indifférents, à la lutte contre le cancer. Aujourd'hui, Steve Fonyo a atteint son objectif.

Déjà $ 7.5 millions ont été recueillis à travers le pays. Cet argent doit servir essentiellement à la recherche contre le cancer, tout comme les sommes obtenues au nom de Terry Fox continuent à financer des projets de recherche les plus innovateurs au pays. Le Dr Peter Scholefield, de l'Institut national du cancer, supervise ainsi l'utilisation des quelque $ 51 millions réunis au non de Terry Fox, et dont $ 21 millions ont déjà été alloués, uniquement à la recherche.

Au cours de son voyage insensé, Steve Fonyo a sollicité son organisme comme peu d'athlètes le font durant toute une carrière. Ses 7,962 kilomètres représentent en effet quelque 190 marathons ! Que l'on songe seulement que les ténors de la discipline se limitent à trois ou quatre marathons par année pour situer dans une meilleure perspective l'exploit sportif remarquable réalisé par Steve Fonyo.

Chaque année, la presse sportive choisit l'athlète par excellence au Canada. Généralement, le sportif désigné est un professionnel, et plus souvent qu'autrement, un joueur de hockey. Il arrive également, durant les années olympiques, que le lauréat soit un athlète amateur. Mais jamais le gagnant n'est choisi à l'extérieur des cadres d'une compétition.

Cette année, la presse sportive aura l'occasion de sortir des sentiers battus et de saluer un athlète hors du commun, un jeune homme dont les qualités morales et physiques auront eu raison de tous les obstacles qui se seront dressés sur sa route.

Parce qu'il est allé au bout de ses forces, à la limite de l'impossible, parce qu'il a concrétisé un rêve qui le donnait perdant à 100 contre un, parce qu'il a, enfin, touché tous les Canadiens, Steve Fonyo mérite d'emblée le titre d'athlète par excellence au Canada en 1985.

Le milieu n'a pas de milieu

BILLET

ALBERT BRIE

LE 20e SIÈCLE, sur sa fin, s'est intéressé aux enfants; il s'est aussi penché sur la femme et les handicapés; sans compter qu'il s'est aussi inquiété de l'un et de l'autre pôle : la vieillesse et la jeunesse. Jamais siècle ne se sera tant intéressé à ses enfants.

Je le sais, j'en suis un, ou plutôt, j'en fus. Cependant, je ne peux pas dire que le siècle qui actuellement nous emporte s'est particulièrement penché sur les enfants que nous étions alors. D'abord, ce serait de la présomption; en second lieu, on ne peut demander aux lumières de ce siècle de se braquer sur ces *« has been »*; il a d'autres jeunes loups à fouetter.

Je fus un tout petit enfant de la fin des années 20. Or, en ce temps-là, les enfants, je l'admets, étaient la grande affaire des parents. La revanche des berceaux perdurait toujours. C'était — on le dit aujourd'hui — la belle époque. Belle époque de quoi ? On ne le saurait préciser. En réalité, il y a toujours eu une belle époque de 25 ans à chaque quart de siècle. Les époques noires sont aussi coïncidentes.

Nos familles étaient ce que l'on nomme encore, rarement, de « belles familles ». Les vocables « belles » et « nombreuses » s'alliaient alors dans une harmonieuse synonymie perdue depuis. De nos jours, nombre et beauté ne font plus bon ménage dans les statistiques démographiques. Dommage !

J'aurais mauvaise grâce à ne pas reconnaître que de 1925 à 1940, la médecine et la psychologie ne se sont pas donné la main pour nous faire entrer dans la vie sur un bon pied. Je l'ignore, n'en ayant pas enregistré l'écho. Je me risquerais à affirmer, à mon corps défendant, que les deux ont toujours travaillé pour demain. Les grandes disciplines ne comptent que des visionnaires. C'est extraordinaire de voir combien de gens travaillent pour demain. Ceux qui travaillent dans le vide du quotidien doivent avoir pris les devants. Ah ! ce perpétuel devenir, comme il nous fait suer. Et jamais on n'en obtient les résultats.

De toutes façons, j'ai été pour les êtres nés en 1900 quelqu'un pour qui l'on travaillait. On est toujours le demain de quelqu'un d'hier. Quand j'étais enfant, j'ai profité des bienfaits de la médecine puisque je suis encore en vie. Dire que j'ai contracté une dette envers la psychologie — la psychologie appliquée —, je ne crois pas. Les enseignants de l'époque étaient d'honnêtes gens qui accomplissaient leur « devoir ». Pour plusieurs, ce devoir-là était un véritable pensum : « Vous me copierez 10, 20, 100 fois même : "Croissez et multipliez-vous". » Quant à l'éducation, elle était injectée. On recevait la piqûre des bons principes. Le vaccin reçu, on était immunisé contre les embûches du démon et des francs-maçons.

À l'école, la psychologie n'étouffait pas les enseignants. J'ai eu d'excellentes maîtresses, toutes férues elles aussi du devoir de servir les saintes causes pour la conversion des petits païens africains et chinois; elles ne lorgnaient pas du côté du drame « psychosomatique » dont les écoliers étaient le théâtre en coulisses. Ajoutons à cela que c'était l'ère des « séances » et de monsieur l'Inspecteur, grand gourou devant l'Éternel, que l'on recevait à coups de « Notre-Dame-du-Canada ». Comme quoi on ne faisait pas d'histoire avec l'unisexe.

Il y a eu aussi les maîtres. On disait « professeurs » dans les grandes circonstances. J'en ai eu deux. Le premier m'a tenu deux ans sous sa férule et son regard de hibou : il ne voyait bien que ce que ses élèves tripotaient dans le noir. Le second m'a eu trois ans. Je dis « m'a eu » parce que, grâce à sa baguette divinatoire, tous les adolescents qui tombaient sous sa force de frappe sortaient de ses grosses mains d'équarrisseur vrais patriotes à valeur de foi « tremblée ».

Voilà, en bref et partialement, ce que le deuxième quart du « siècle du Canada » (*dixit* Wilfrid Laurier) a fait pour votre serviteur et ses contemporains de la scolarisation. Que « maintenant, on montre de plus en plus d'intérêt pour l'autre pôle », je suis bien aise, mais je reste sceptique. Pôle jeunesse ou pôle vieillesse, il y fait froid ici et là.

Je suis dans la cinquantaine, et j'aimerais, je préférerais qu'on s'occupât de mon équateur.

Les lendemains de la veille

IL N'Y A qu'un politicien pour feindre de se scandaliser du fait qu'un autre politicien ne tienne pas ses promesses électorales.

Les électeurs, eux, s'en foutent.

Ils ont eu tout le loisir de se blinder contre les accès subits de bienveillance cyclique dont les accablent les partis et les candidats qui sollicitent leur vote. Quant aux campagnes électorales, elles leur apparaissent d'abord comme une occasion de juger de quel bois se chauffent les personnes ou les groupes de personnes qui aspirent à la gestion de la chose publique. Foin des programmes infantiles qui se lisent comme des lettres adressées en décembre au Père Noël. D'autant plus que c'est le « bénéficiaire » lui-même qui paie la note !

Aussi le mini-débat est-il sans intérêt de savoir si M. Wilson a trahi ou non un engagement formel de son parti en décrétant dans son budget que les pensions de sécurité de la vieillesse (PSV) ne seront plus indexées qu'à partir d'un taux d'inflation supérieur à trois pour cent.

Ce qui importe, c'est de se demander si cette mesure peut trouver sa justification à la lumière de l'ensemble du débat sur la réforme des pensions au Canada.

La réponse, las ! n'est pas si simple à formuler.

Il apparaît d'abord que cette non-indexation intégrale est un tort. Elle risque de léser à court terme des milliers de citoyens déjà à la retraite — encore que sur ce point un ajustement du supplément de revenu garanti (SRG) pourrait compenser le « manque à gagner » des retraités qui dépendent de ces deux programmes gouvernementaux. Au Québec seulement, en 1984, 617,000 personnes touchaient la pension de vieillesse dont 380,000 recevaient également le supplément de revenu garanti, soit un déboursé total de $ 2.7 milliards. Ces deux programmes constituaient à eux seuls la principale source de revenu (41 pour cent) de l'ensemble des personnes âgées.

Mais il y a plus grave. La pension de vieillesse, on l'a souvent répété depuis dix ans, constitue la première pièce de tout le système de pensions au Canada, Elle est la pierre angulaire sur laquelle tout l'appareil repose. C'est sur le niveau de cette pension que s'alignent les calculs de tous ceux qui planifient leur retraite.

Or cette pierre, depuis vingt ans, a tendance à s'effriter.

En 1964, les prestations de la PSV représentaient 20 pour cent du salaire industriel moyen. Elles n'en valent plus que 14 aujourd'hui et les auteurs de tous les projets de réforme s'accordent à dire qu'il est essentiel d'au moins maintenir le rapport PSV/salaire moyen à son niveau actuel. C'est le cas du Conseil national du bien-être social (mai 1984). Le rapport du groupe de travail parlementaire (décembre 1983) allait plus loin en recommandant que le rapport entre la PSV et le salaire moyen soit rétabli à son niveau de 1967. L'Ontario (avril 1984) parlait également dans un livre blanc de « préserver » et même de « consolider » ce programme : « Pour y arriver, il faudrait, entre autres, que le gouvernement fédéral s'engage à continuer d'effectuer l'indexation trimestrielle de la PSV. »

Quant à l'énoncé de politique québécoise, publié récemment par Mme Marois et M. Chevrette, il se contente se rappeler que la PSV, « le plus ancien régime public du système actuel, [...] constitue la base de notre système de sécurité du revenu et les autres programmes viennent s'y ajouter ». Mais il ne présente aucune recommandation touchant son maintien ou son amélioration.

La décision annoncée par le ministre canadien des Finances contredit donc la sorte de consensus qui s'était dégagé après dix ans de consultation entre les partenaires.

Il pourrait s'agir d'un virage important et, il faut le dire, tout à fait justifiable. À supposer, par exemple, que le gouvernement actuel, dans une perspective de moyen terme, veuille réduire l'importance relative d'un programme universel trop coûteux (la PSV) au profit d'un autre programme plus sélectif (le SRG), destiné aux personnes qui sont vraiment dans le besoin, une telle mesure ne serait pas condamnable *a priori* et sans plus d'examen. À une condition cependant, c'est que la population le sache et qu'il s'agisse d'une décision ferme. Chacun alors, planifiant sa retraite, pourrait tenir compte de cette réduction relative et graduelle de la place qu'occupera le chèque de pension de vieillesse.

Mais il n'en est rien. On l'a bien vu, mercredi aux Communes, lorsque M. Wilson, sous la pression de l'opposition, a finalement reconnu que sa décision touchant la non-indexation de la pension de vieillesse tenait essentiellement à la conjoncture — et qu'il pourrait en changer.

« Si le député [libéral de Montréal-Sainte-Marie, M. Jean-Claude Malépart] prenait la peine de relire attentivement les documents, il verrait que, *si les circonstances le permettent* ainsi que les conditions financières, nous nous engageons à réviser la situation », a dit le ministre des Finances.

D'où l'on voit que cette mesure — de pure opportunité — n'est guère différente de celle que les libéraux au pouvoir ont déjà appliquée en suspendant, purement et simplement, l'indexation de la pension de vieillesse dans le seul but de recouvrer une certaine marge de manoeuvre budgétaire.

Ces gouvernements, tous les mêmes ! dira M. Tout-le-Monde.

Pour trancher ce débat sur l'indexation, on en vient à penser que c'est peut-être une erreur que d'attacher la pension de vieillesse aux fluctuations de l'indice des prix à la consommation. Ne serait-il pas plus rationnel, puisqu'il s'agit, du moins analogiquement, d'un « revenu différé », d'indexer la PSV à l'évolution du salaire moyen dans l'industrie ?

Chose sûre, si l'on avait pris cette précaution dès 1952, lors de la création de ce régime, les Canadiens — et leurs politiciens — auraient fait l'économie de bien des querelles aussi oiseuses que stériles. Ils auraient également épargné à leurs retraités maints faux espoirs et quelques déboires.

— JEAN FRANCOEUR

LETTRES AU DEVOIR

■ *Henry Morgentaler et la loi*

L'ATTITUDE des gouvernements vis-à-vis la question de l'avortement fait penser à la citation de Diderot :

« Un État chancelle quand on ménage les mécontents; il touche à sa ruine quand on les élève aux premières dignités. »

— GASTON DURAND

Gloucester (Ontario), 24 mai.

■ *C'est désespérant !*

MERCI À Victor-Lévy Beaulieu d'avoir, dans LE DEVOIR CULTUREL du samedi 11 mai, dénoncé comme il se doit cette basse publicité qui pollue les écrans de télévision. Il est réconfortant de s'insurger devant cette débilité publicitaire qui nous assomme aussi ponctuellement qu'un métronome avec des réclames qu'on ne croirait plus possible en 1985 : je pense à ces messages publicitaires où l'on compare les savons à lessive, par exemple, dans des tests « arrangés » : quelle fumisterie ! Quel irrespect des téléspectateurs ! C'est tout simplement dégoûtant !

Quand on veut rester en quelque sorte sain d'esprit et qu'on troque la télé contre la radio, on se rend compte que la maladie frappe là aussi. Mises à part une couple de stations, sur les dizaines qu'on peut syntoniser à la radio, pratiquement aucune ne nous permet de jouir de la musique sans avoir à subir sans arrêt les matraques de la publicité agressive ! Si seulement, dans le lot, il s'y trouvait un pourcentage raisonnable de réclames intelligentes qui respectent le monde !

Quelle tristesse également de constater que Radio-Québec, la seule chaîne de télé où l'on pouvait se réfugier à l'abri du harcèlement publicitaire, commence à céder et prête maintenant son temps d'antenne à certains commanditaires ! C'est désespérant !

— NOËL LAFLAMME

Montréal, 15 mai.

■ *Non ! Indifférent*

«NOUS SOMMES un peuple différent » (René Lévesque).

« Erreur, monsieur Lévesque ! »

« Un peuple différent ? » Vous nous disiez cela magnifiquement, il y a dix ans passés. Encore l'avez-vous répété mille fois en faisant exulter la masse enivrée de notre population accrochée à vos lèvres; mais... c'est fini.

Il est minuit, René Lévesque !

Nous sommes, aujourd'hui, un peuple *indifférent* !

Nous sommes indifférents à toute rengaine « nationaliste », « achat chez nous », « vive le Québec libre ! ».

Car notre espérance a trop souvent râlé, notre foi a été trop humiliée par la volte-face du « beau *risque « fait de râles »*, et nos amours sont mortes dans nos rêves, étouffées par la soif... de pouvoir de nos dirigeants.

Monsieur Lévesque, nous ne sommes pas un peuple différent; nous sommes un peuple *indifférent* !

Laissez-nous seulement vous le dire aux partielles, et sûrement aux générales.

— JACQUES LAURENDEAU

Saint-Laurent, 18 mai.

■ *Les faits justes*

BIEN QU'IL SOIT juste de dire que les essais des missiles *Cruise* en territoire canadien sont une menace à la paix mondiale, il ne faut pas confondre la population avec de fausses informations à l'occasion d'une critique. Dans sa libre opinion du 27 mars dernier : « Les essais de missiles de croisière, nouvelle étape de la course aux armements », Victor Martynov (de l'agence Novosti) confond les missiles de croisière air-sol, mer-sol et sol-sol. Cete confusion entre les missiles de type *ALCM*, tels ceux essayés en territoire canadien, et les *Tomahawks* déployés en Europe est contre-productive puisqu'elle discrédite ses critiques.

Il est vrai qu'il est inquiétant de voir que les gouvernements canadien et américain choisissent le terrain canadien en fonction de sa ressemblance avec celui de l'URSS, considérant ce dernier comme un ennemi avant même qu'une confrontation s'annonce. Il est aussi inquiétant qu'on développe les missiles de croisière car ils rendent encore plus précaire la possibilité d'une entente à Genève. Mais il est important, lorsqu'on souligne une politique qui menace la paix mondiale, d'être le plus proche possible des faits. La critique prend toute sa crédibilité dans l'analyse de faits justes.

— GILLES HARVEY

Mouvement régional pour la paix et le désarmement de Québec.

Québec, 18 mai.

■ *De l'eau bénite à l'eau polluée*

LA TOUTE récente publication de Denise Bombardier (*Une enfance à l'eau bénite*) suit la tradition d'une génération d'auteurs qui se complaisent à lancer des invectives aux autorités d'un Québec de jadis. On nous sert un plat de clichés et de caricatures assaisonnés de l'épice d'un libéralisme plutôt nébuleux d'adolescence fébrile. On y fait le procès de la morale qui se voit jugée coupable d'obscurantisme et de noirceur.

Mais qu'en est-il de la luminosité des valeurs véhiculées et instaurées par cette génération libérée des ténèbres ? Jetons un coup d'oeil à ses fruits : pornographie, taux de suicide alarmant, drogue, déroute sexuelle, délinquance juvénile croissante, etc.

Où est donc l'auto-critique ? À quand leur analyse incisive de la société qu'ils ont bâtie et dont nous avons hérité ? La feuille de route de cette génération est plutôt sombre et les perspectives d'avenir ne s'avèrent pas moins obscures. Si l'image de leur enfance en est une d'eau bénite, celle de la nôtre ne tient à rien de moins que de leur eau polluée.

— RICHARD BRISEBOIS

Montréal-Nord, 25 mai.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1.

Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boulevard Lebeau, Ville Saint-Laurent, H4N 1S5. Tél.: 332-0680. LIVRAISON À DOMICILE PAR PORTEUR: Édition quotidienne: 2,50$ par semaine. Le samedi seulement: .75¢. Pour information: à Montréal: 332-3891; à Québec: (418) 687-2022.

ABONNEMENT: Édition quotidienne 120$ par année; 6 mois 62$; 3 mois: 32$. À l'étranger: 225$ par année; 6 mois 115$; 3 mois: 60$; édition du samedi 65$ par année. Postez votre chèque ou mandat-poste à: LE DEVOIR, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Pour information: (514) 844-3361. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

La nouvelle plaza Saint-Hubert : la solution d'hier

Croquis de la « nouvelle » plaza Saint-Hubert : « Voilà quinze ou vingt ans, c'était cette image que l'on cherchait, ce concept d'aménagement qui représentait l'avenir. Aujourd'hui, les appétits ont été aiguisés par d'autres possibilités. »

JEAN-CLAUDE MARSAN

LES MONTRÉALAIS sont invités, notamment par la publicité sur les autobus, à visiter la nouvelle plaza Saint-Hubert. À découvrir cette bonne vieille rue commerciale réaménagée, protégée par des abris pour piétons, dotée de trottoirs nouveaux et d'une chaussée refaite, et desservie éventuellement par des stationnements étagés. Il s'agit d'un projet de réhabilitation de $ 15 millions, qui est presque complété et qui a impliqué les marchands, la Ville et les gouvernements supérieurs.

Que vont-ils découvrir ? Une rue méconnaissable, tout entière « dévorée » par ces abris-piétons. Ceux-ci, de part et d'autre d'une chaussée-corridor, des rues Bellechasse à Jean-Talon, ressemblent à d'interminables rames de wagons de verre, stationnés en permanence le long des façades. Les pauvres arbres qui en émergent, ici et là, apparaissent figés d'effroi. Le soir, sous un éclairage continu, cru et orange, l'impression d'uniformité et d'irréalité est plus vive encore : ces blanches structures d'acier surgissent de l'obscurité comme du néant et transforment la rue et les trottoirs en un monde étrange où les piétons semblent médusés.

À quoi cela est-il dû ? Les abris eux-mêmes, en tant que système modulaire, ne sont ni mauvais ni mal conçus. Leurs proportions sont bonnes, leur *design* est bien pensé en fonction de l'intégration de l'affichage et de l'éclairage des trottoirs. On peut poser des questions concernant leur hauteur : ils obstruent d'une façon systématique les fenêtres du premier étage des bâtiments de la rue et risquent de ne pas protéger adéquatement les gens des intempéries. Par contre, s'ils étaient moins élevés, c'est le piéton qui risquerait de se sentir écrasé. Qu'est-ce qui est préférable ? De même, on peut craindre que la pente de leur toit ne soit pas suffisamment accentuée pour éviter l'accumulation de neige, comme le premier hiver semble le confirmer. Augmenter cette pente, c'est masquer davantage les façades. Dans un cas comme dans l'autre, c'est le dilemme.

Ce n'est pas tellement le *design* de l'abri lui-même qui fait problème bien qu'il aurait pu être plus délicat et plus léger, à l'exemple de celui des structures de verre et de métal du 19e siècle. À mon avis, le malaise provient davantage du fait que cette solution d'ensemble, qui aurait pu être valable il y a 15 ou 20 ans, n'est plus celle que l'on attendait aujourd'hui.

Cela fait 25 ans que l'on parle de faire quelque chose pour revitaliser la rue Saint-Hubert, pour y faire revenir cette clientèle qui, dans les années 1960, l'a désertée progressivement au profit des centres commerciaux de la périphérie. À cette époque, cette préoccupation fut celle de toutes les rues commerciales traditionnelles à un degré divers, ici comme en Amérique ou en Europe.

Au début, les solutions apportées à cette situation, comme l'ont montré les mails piétons à Copenhague, à Munich, à Vancouver ou à Ottawa, furent de tenter de donner aux utilisateurs de ces rues commerciales traditionnelles un peu des services et du confort qui caractérisaient les nouveaux centres commerciaux. Ceci s'est traduit par des regroupements des marchands en associations, des ségrégations piétons-véhicules, des stationnements accessibles et d'autres équipements de toutes sortes. Donc, dans cette approche, c'est le caractère même du centre commercial que l'on tentait de transposer sur la rue commerciale traditionnelle. Certaines villes sont allées très loin dans cette voie, à l'instar de Québec avec le mail Saint-Roch ou Ottawa avec la rue Rideau.

Mais maintenant que l'euphorie pour les centres commerciaux est passée, les gens semblent redécouvrir un charme particulier aux rues commerciales traditionnelles. Plus celles-ci ont du caractère, créées habituellement par une accumulation de services et de formes hétéroclites, plus leur attrait semble fort. Comment expliquer autrement la renaissance récente des avenues Greene à Westmount, Laurier à Outremont et Monkland à Notre-Dame-de-Grâce ? Cette renaissance n'est pas dissociable, il faut le reconnaître, d'une réappropriation par une certaine classe des municipalités et des quartiers centraux. Mais l'approche à la revitalisation de ces rues traditionnelles n'a pas consisté à leur donner un cachet uniforme de centre commercial mais, bien au contraire, à mettre en valeur leurs traits particuliers et distinctifs.

Donc, à une période où la revitalisation urbaine prend racine dans le caractère même des lieux, en remplacement des concepts uniformisants comme ceux adoptés dans les centres commerciaux des années 1960, à la plaza Saint-Hubert on a oblitéré systématiquement, avec ces nouveaux aménagements, le caractère attrayant et distinctif de cette artère pour imposer une formule propre aux centres commerciaux. Ceci ressort clairement des objectifs poursuivis, comme on peut s'en rendre compte par les décisions prises, par exemple, dans le domaine de l'affichage. Il est ainsi écrit textuellement dans le programme d'enseignes : « La décision d'utiliser un treillis métallique uniforme comme support d'affichage plutôt qu'un recouvrement individuel au choix du marchand ou du professionnel est motivée par le désir de donner à l'ensemble de la rue une certaine *homogénéité comme celle que l'on retrouve dans les centres d'achats modernes.* »

Les gens sont ainsi faits qu'ils changent continuellement ; la ville est ainsi faite qu'elle évolue sans arrêt. Voilà 15 ou 20 ans, les mêmes abris de la plaza Saint-Hubert auraient été probablement accueillis avec empressement : c'était cette « image » que l'on cherchait, c'était ce concept d'aménagement qui représentait l'avenir. Aujourd'hui, c'est autre chose : la précédente image a vieilli et les appétits ont été aiguisés par d'autres possibilités. C'est dommage pour la plaza Saint-Hubert et pour l'effort consenti, surtout après tant d'espoirs et tant d'années d'attente.

LA SITUATION DES HÔPITAUX

☐ *La position du gouvernement : « Tout pousse au développement plutôt qu'à l'équilibre. »*

JEAN-CLAUDE DESCHÊNES

Extraits de l'allocution prononcée par le sous-ministre des Affaires sociales, le 16 mai dernier à Montréal, à l'occasion du congrès-exposition de l'Association des hôpitaux du Québec.

LORSQU'ON examine le comportement global des hommes politiques, il faut bien se rendre compte de la surcharge qu'on leur impose en les rendant responsables de tout : du congédiement d'un cadre au processus d'octroi d'un contrat de téléphonie, en passant par une pétition locale ou une contestation syndicale. Le lobby est fait de centaines de représentations qui les assaillent constamment, en les flattant ou les vilipendant, en les contestant ou les cajolant.

Pour mieux jauger les difficultés vécues, examinons deux réalités : celle des déséquilibres budgétaires et celle des administrations provisoires (tutelles). L'article 163 de la loi prévoit précisément que le ministre peut assumer l'administration provisoire d'un établissement s'il « a manqué gravement aux obligations qui lui sont imposées par la présente loi, notamment en faisant des dépenses qui ne sont pas prévues au budget approuvé par le ministre ou qui n'ont pas été spécialement autorisées en vertu de l'article 178 ». Ce dernier article réfère précisément au processus et aux autorisations budgétaires requises.

Qu'en est-il de la réalité ? Au cours des six dernières années, il y eut 18 tutelles. Où ? Cinq CLSC, huit centres d'accueil, deux conseils régionaux et trois centres hospitaliers, aucun de ces centres ne l'ayant été pour problèmes budgétaires.

Y eut-il abus de l'instrument prévu par la loi ? Ce serait difficile de l'affirmer. Il n'y eut même pas usage de cet article à telle fin. Il n'y eut certes pas là un interventionnisme indu de l'État.

D'ailleurs, quand on constate que 13 établissements sociaux furent l'objet d'administration provisoire, on se demande si les plus grands établissements qui sont généralement les centres hospitaliers ne sont pas à l'abri de cet instrument législatif, justement à cause de leur dimension, de leur poids politique et de la sensibilité du public à leur égard. Bref, a-t-on déjà vu des renards dévorer des dinosaures ?

En fait, si en santé des conflits politiques surviennent si cycliquement, c'est que les causes profondes de ces crises ne sont jamais identifiées et corrigées. Et il s'agit ici de problèmes bien plus complexes et profonds que la seule question du niveau ou du mode de financement.

Si l'on examine maintenant le comportement des dirigeants d'établissements, qu'est-ce qu'on y retrouve ? Tout y co-existe. Le sublime côtoie l'incohérence.

Je pourrais vous lire du courrier par lequel certains dirigeants informent le sous-ministre lui-même, rien de moins, qu'ils s'apprêtent à participer à un colloque régional, alors que d'autres participent à des activités mondiales à même les fonds publics.

Que penser d'un directeur d'hôpital qui « défonce » son budget de $ 3, $ 4 ou $ 5 millions, mais qui refuse d'admettre certains patients psychiatriques, évoquant le manque de ressources ?

Que penser de certains qui supportent avec vigueur un discours sur la régionalisation, mais qui s'opposent à l'implantation d'une gestion financière régionalisée dans leur région, préférant un pèlerinage occasionnel au 15e étage du Joffre ?

Que penser d'un directeur qui demande le paiement pour un médicament rare destiné à un patient de clinique externe, alors que son hôpital développe, sans aucune autorisation en ce sens, des services de greffe d'organes ?

Que comprendre d'un dirigeant qui réclame le financement d'appareils déjà achetés, mais qui seul établit un jumelage international avec un établissement américain ou européen aux fins d'échanges d'expertise ?

Là encore, le pire est mêlé au meilleur et le « *double standard* » côtoie la responsabilité et le courage.

Si, d'autre part, on observe le comportement médical, on ne peut que s'étonner du fossé qui existe entre l'effectif médical et l'institution hospitalière. Comment peut-on concilier le fait que pour 22 spécialités médicales, 90 % de leur rémunération provient de l'activité en établissement alors que les prévisions et le contrôle budgétaires pour cette activité sont complètement dissociés de la réalité financière des établissements eux-mêmes ?

Dans un autre ordre d'idées, lorsqu'on examine la délégation des actes, on ne peut que conclure à une très grande rigidité où les impératifs économiques se mêlent aux vues professionnelles et au juridisme pour dresser des barrages bétonnés à une souhaitable rationalisation des tâches.

Un autre sujet d'interrogation et d'inquiétude au niveau de la profession médicale a trait au développement technologique. Dans le domaine de la technologie, ne devrait-il pas y avoir des évalutations globales démontrant la supériorité d'une nouvelle technologie avant qu'elle soit diffusée abondamment, soit via les lobbies d'entreprises, soit via les grands congrès internationaux ?

Et maintenant, si l'on met côte à côte les gestionnaires et les médecins, y a-t-il des mécanismes de frein, de critique interne ou d'équilibre entre les dirigeants d'hôpitaux et les médecins ?

Le moins que l'on puisse dire c'est que cela ne va pas de soi et l'équilibre, lorsqu'il existe, repose essentiellement sur le sens individuel des responsabilités car, en fait, il y a même en ce domaine une convergence des intérêts. Les professionnels veulent le développement de leurs services et l'utilisation accrue de leur expertise et les dirigeants souhaitent généralement le développement des établissements qu'ils dirigent, leur rémunération étant elle-même fonction du volume des activités.

D'ailleurs, antérieurement à 1982, les hôpitaux disaient ne pouvoir refuser de médecins pour motif d'organisation et de ressources financières limitées. Le législateur est intervenu en ce sens. Mais je serais bien curieux de savoir depuis 1982 combien de médecins ont été refusés par des conseils d'administration d'hôpitaux pour motif d'insuffisance budgétaire.

En fait, tout pousse au développement plutôt qu'à l'équilibre. C'est comme si deux groupes clés (médecins et gestionnaires) étaient surtout stimulés par la croissance et le milieu politique pressé par la compression des dépenses et de la taxation. Certains ont le pied sur l'accélérateur, d'autres sur le frein. Comment se surprendre dès lors que le moteur gronde, chauffe et fume ? Et ce n'est pas un examen superficiel de la carrosserie qui réglera cela.

Pour conclure, je résumerai en disant qu'il y a d'évidents progrès et même des progrès extraordinaires qui ont été réalisés. Toutefois, nous sommes allés au bout de ce que les structures en place permettent. [...] L'avenir n'est pas écrit d'avance. Il sera ce que nous en ferons, il sera ce que nous voulons et, pour compléter le thème de votre congrès, il faudra non seulement un éclatement des habitudes, mais sans doute aussi un éclatement des intérêts. Il faudra reconnaître que le paradigme nouveau de nos comportements devrait être la convergence et le rapprochement. Autant il est essentiel de renforcer les relations entre les établissements, autant il serait essentiel de clarifier le rôle et les interconnections entre les différentes instances qui ensemble constituent le vaste réseau des affaires sociales au service de la population.

☐ *La position des administrateurs : « Que le gouvernement révise ses priorités... »*

Résolution adoptée par le conseil d'administration de l'Association des hôpitaux du Québec à sa réunion tenue le 14 mai sur la situation financière des centres hospitaliers publics du Québec.

FACE à la situation financière très difficile des centres hospitaliers, le gouvernement tente actuellement de blâmer et de discréditer les administrations hospitalières pour leur mauvaise gestion et ce, malgré le fait que les deux ministres précédents des Affaires sociales, MM. Laurin et Johnson, aient publiquement reconnu les efforts considérables des établissements et l'impossibilité dans laquelle ils étaient de résorber plus de ressources sans affecter la quantité et la qualité des services offerts.

L'AHQ est convaincue que les prétentions du gouvernement ne sauraient résister à une analyse objective des opérations hospitalières sur la base des standards canadiens. Aussi notre première recommandation va-t-elle dans le sens de la récente proposition du ministre des Affaires sociales, à savoir :

Recommandation numéro 1

QUE le gouvernement mette en place une commission d'enquête indépendante du pouvoir politique avec mandat d'analyser la productivité du secteur hospitalier par rapport aux standards et au contexte canadiens. Cette commission d'enquête devrait également se prononcer sur l'opportunité de maintenir en place les différents services offerts par les centres hospitaliers québécois et sur l'opportunité de rendre accessibles les nouveaux services issus de l'avancement technologique qui sont offerts ailleurs au Canada et que les centres hospitaliers québécois ne peuvent offrir actuellement, faute de budgets adéquats. En somme, les travaux de cette commission d'enquête devraient fournir au gouvernement toute l'information requise pour déterminer, en toute connaissance de cause, soit les budgets supplémentaires requis par les centres hospitaliers pour maintenir l'accessibilité aux services et suivre l'évolution technologique, soit les services qu'il pourrait ne plus assurer gratuitement à la population pour respecter l'équilibre budgétaire.

Par ailleurs, même dans le contexte d'une telle étude, il va de soi que les administrations hospitalières demeurent toujours responsables d'offrir des services de qualité aux meilleurs coûts possibles. En conséquence, l'AHQ recommande :

Recommandation numéro 2

QUE les administrations hospitalières continuent de chercher, par tous les moyens possibles, à accroître leur productivité afin de limiter autant que possible l'accroissement des coûts hospitaliers.

cients que les gains de productivité réalisables à court terme dans le réseau hospitalier ne suffiront jamais à résorber les contraintes budgétaires que le gouvernement impose aux centres hospitaliers. En conséquence, dans l'attente des résultats des travaux de la commission d'enquête proposée, l'AHQ recommande :

Recommandation numéro 3

QUE le gouvernement révise ses priorités afin d'accorder aux centres hospitaliers des budgets adéquats ou qu'il indique clairement aux centres hospitaliers les services qu'il n'entend plus assurer gratuitement à la population.

Dès que le gouvernement aura fait son choix, les administrations hospitalières seront alors en mesure de présenter des budgets équilibrés et, s'il y a lieu, des plans de redressement incluant des réductions ou des coupures de services. À défaut d'une décision gouvernementale sur les orientations du secteur hospitalier, il va de soi que le gouvernement devra faire face à des déficits d'opération de l'ordre de $ 70 à $ 125 millions pour l'exercice financier 1985-86, puisque les centres hospitaliers ne sont pas autorisés à réduire leurs services sans l'autorisation expresse du ministre des Affaires sociales et qu'il ne leur appartient pas de décider des services qu'ils doivent cesser de rendre.

LETTRES AU DEVOIR

■ *Comment voter aux partielles ?*

DANS QUELQUES JOURS, nous aurons des élections complémentaires dans quatre circonscriptions électorales du Québec. Sans doute peut-on se demander pourquoi tout ce gaspillage d'efforts et d'argent pour élire des personnes qui siégeront tout au plus quelques semaines alors que le gouvernement du Parti québécois est en fin de mandat. Mais là n'est pas la question.

La première chose qu'il faut faire, c'est de convaincre les électeurs d'exercer leur droit de suffrage alors qu'habituellement les abstentions sont nombreuses lors d'élections partielles.

Mais comment voter ? Lorsqu'il y a deux candidats qui briguent les suffrages, c'est facile mais lorsqu'il y a plusieurs candidats en lice, ce n'est plus la même chose.

En effet, il arrive assez fréquemment que le vainqueur l'emporte même si une majorité des électeurs lui refuse son appui. Cela se passe surtout dans un système avec scrutin à un tour. Dans les pays où il y a un ballottage, si au premier tour aucun candidat ne reçoit une majorité des votes, c'est différent. Au deuxième tour on assiste à certaines alliances et le gagnant a plus de chance de remporter la majorité des voix exprimées.

Dans un scrutin à un tour, les électeurs devraient considérer la possibilité de donner un vote négatif, c'est-à-dire voter pour celui qui a le plus de chance d'éloigner du pouvoir le candidat qu'on veut le moins voir élu.

Sans doute cette façon de procéder élimine-t-elle les candidats des tiers partis mais il n'y a pas d'autre moyen pour que le candidat que la majorité des électeurs ne veulent pas appuyer ne soit pas élu. C'est à chacun de faire le choix qui s'impose au seul et unique tour de scrutin.

— **MARCEL THÉRIEN**
Institut politique
de Trois-Rivières.

Trois-Rivières, 24 mai.

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ
POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA
RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS
844-3361

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Hydro

venant la mise en chantier d'une centrale de production de 12,000 mégawatts que préconise M. Bourassa. M. Rodrigue répond qu'il s'agit d'une réédition de *Deux fois la Baie James*, qualifiée de foutaise par le député libéral de Vaudreuil-Soulanges, M. Daniel Johnsn, durant la course au leadership libéral, il y a deux ans.

«Je ne peux plus appeler cela un projet, ajoute le ministre. Je pense qu'il faut qualifier cela d'aventure, parce que si, comme le propose le chef libéral dans son livre, la construction d'une centrale de 12,000 mégawatts devait se produire entre les années 1986 et 1994, le coût de ces travaux, tel qu'estimé par Hydro-Québec elle-même, atteindrait $49 milliards en dollars courants. La conséquence de tout cela, c'est qu'au cours de la période, on assisterait au doublement des tarifs d'électricité au Québec, rien de moins.»

Prenant la mouche, le leader parlementaire libéral, M. Michel Gratton, demande si les personnes qui ont fait cette évaluation sont les mêmes qui, au début des années 70, avaient amené le PQ à favoriser le nucléaire plutôt que l'électricité. Le ministre répond que le député libéral d'Outremont, M. Pierre Fortier, favorisait aussi le nucléaire à l'époque, et que M. Bourassa avait évalué le coût de la Baie James à $3 milliards, alors qu'il fut de $15 milliards. «S'il y a quelqu'un qui n'est pas très fiable lorsqu'il s'agit d'estimer le coût de projets d'aménagement hydroélectrique, c'est le chef actuel du Parti libéral.»

M. Gratton demande alors à M. Rodrigue de déposer l'étude et le rapport dont il vient de parler. Le député invoque l'article du règlement disant: «Lorsqu'un ministre cite, même en partie, un document, tout député peut lui demander de le déposer immédiatement. Le ministre doit s'exécuter, sauf s'il juge que cela sera contraire à l'intérêt public.» Le ministre explique qu'il en est venu au chiffre de $49 milliards en compilant les estimés de divers projets faits par Hydro-Québec.

M. Gratton note que son chef n'a pas craint de publier un livre, et que le ministre ne devrait pas craindre de déposer le rapport de ses fonctionnaires. De part et d'autre, les députés se houspillent. «Cela piaille de l'autre bord, reprend M. Rodrigue. Je ne pense pas qu'il soit nécessaire d'écrire un livre pour répéter ce qui a été dit il y a trois ou quatre ans. Dans le fond, ce qui a été réalisé à Washington — on l'a fait loin justement pour ne pas avoir à répondre aux questions ici — le spectacle qui a été donné à Washington est strictement un «stunt» de publicité en prévision des élections. Le chef libéral a répété essentiellement ce qu'il avait dit il y a deux ans et demi dans son livre *Deux fois la Baie James*.

M. Rodrigue explique ensuite qu'il s'est référé à des compilations fiables, faites à partir des études préliminaires d'Hydro-Québec, et dont il est prêt à discuter en commission parlementaire. Mais pour les libéraux, ou le ministre rend le document public, comme le veut le règlement, ou alors il s'agit d'une étude incomplète qu'il ne peut soutenir.

Les députés ont fini par se calmer, le président prenant l'affaire en délibéré, et à passer à autre chose. Mais M. Gratton est revenu à la charge, en fin de la période de questions. Cette fois, le leader ministériel, M. Marc-André Bédard, accuse les libéraux de faire dans le burlesque. Il prétend que son collègue a seulememnt fait référence à un document et ne l'a pas cité au texte. M. Gratton riposte que M. Rodrigue ne veut pas déposer «un bout de papier, une étude faite sur le coin de la table» Il ajoute: «Je pense que le ministre s'est fourvoyé et qu'il aurait dû avoir au moins le courage de déposer le document en question s'il a un document sérieux.» Pour le ministre Bédard, c'est «de la petite politicaillerie» de la part des libéraux.

Le président Guay promet à nouveau de scruter les propos de M. Rodrigue, confiant que ce dernier déposera le document s'il estime que le ministre y est tenu en vertu du règlement.

Cela augure de l'atmosphère chargée qui régnera à l'Assemblée lorque M. Bourassa y siégera — comme tous le prévoient — pour les dix jours intensifs de fin de session, à compter du 11 ou du 12 juin.

◆ Marine

sager et évaluer, a déclaré M. Fréchette. Ce n'est pas la seule. Mais c'en est une.»

En interview avec quelques journalistes, hier à Québec, M. Fréchette a dit estimer qu'il se trouvait devant un cul-de-sac et que tout ce qui était possible avait été tenté sur le plan des relations de travail. M. Fréchette a dit juger qu'actuellement, la situation « ressemble étrangement à un échec total et permanent » après 10 mois de conflit.

Depuis mercredi ou jeudi matin, la direction de Marine « a pris la décision de retirer ses cadres du chantier », a indiqué le ministre.

Mercredi, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Biron, avait lui aussi laissé entendre que la fermeture paraîtrait inévitable si le conflit s'éternisait.

Aux yeux du ministre Fréchette, « quand des syndiqués responsables décident de déclencher un conflit et qu'entre eux, ils ne peuvent pas trouver de solution et que, de surcroît, les meilleurs experts ne peuvent non plus dénouer l'impasse, il n'y a pas beaucoup d'autres alternatives que de laisser aller ce rapport de forces ».

L'accord donné par le ministère pour transmettre la proposition syndicale à l'employeur est passé quelque peu inaperçu hier car le ministre et ses porte-parole ont plutôt mis l'accent sur le refus de M. Fréchette d'assister personnellement à une rencontre directe entre les deux parties.

Après avoir demandé au ministère de convoquer la table de négociation pour la transmission de sa proposition, le syndicat de Marine avait en effet invité M. Fréchette à venir prendre lui-même le pouls de la situation à la table.

« Il n'est pas question que le ministre se rende à cette invitation », a expliqué M. Proulx qui soutient que son patron est « tout à fait au courant du climat à la table ».

Si le syndicat veut déposer une contre-proposition, a-t-il lancé, « les moyens normaux et ordinaires existent toujours ». Il a suggéré au syndicat de s'adresser à la partie patronale. « Qu'on contacte la partie patronale et qu'on lui remette la proposition. Le ministre du Travail n'a pas à être là pour le simple dépôt du document. »

Le porte-parole du ministre et son patron ont aussi insisté hier sur l'appui qu'ils accordaient toujours au rapport des deux sous-ministres qui ont agi comme médiateurs extraordinaires, MM. Yvan Blain et Raymond Désilets, même si son rejet à 80 % par l'assemblée syndicale équivaut techniquement à son enterrement. La solution Blain-Désilets lui apparaît toujours comme « la plus équitable et indiquée » dans les circonstances, a indiqué M.Fréchette à Québec.

Contrairement à ses sous-ministres, qui liaient dans un même règlement les sept congédiements et les conditions de travail à incidence monétaire, M. Fréchette a dissocié hier les deux questions. D'une part, a dit le ministre du Travail, le conciliateur Gauthier ne reviendra plus au dossier « tant et aussi longtemps que les deux parties n'auront pas accepté le rapport » Blain-Désilets ou qu'un règlement ne sera pas intervenu directement entre les deux parties sur les congédiements. Alors, le conciliateur pourra-t-il revenir au dossier pour discuter de « relations de travail », a déclaré M. Proulx. Dans son communiqué officiel, le ministre indique toutefois que que cela ne surviendra que « Si nécessaire et après acceptation du rapport Blain-Désilets ».

De son côté, le porte-parole de Marine, M. Guy Sarrazin, confirmait n'avoir reçu aucune convocation au ministère. En l'absence de convocation par le ministère, la compagnie prendrait-elle à une rencontre directe pour recevoir une proposition? « C'est une question hypothétique à laquelle je ne peux répondre », commente M. Sarrazin.

Le porte-parole de Marine voit dans la force du vote syndical deux choses. D'abord une menace pour « l'avenir même du chantier » mais, dit-il aussitôt, toute l'affaire se résume en réalité au fait que voilà « 2,000 personnes détenues en otage pour sept travailleurs ». Marine soutient-elle que le vote n'était pas libre? A cette question, M. Sarrazin répond que « le vote n'aurait peut-être pas été aussi fort » si le syndicat n'avait pas lié dans une même proposition le rejet du rapport de médiation et sa proposition de règlement.

La grève à Marine industrie a été déclenchée le 7 août dernier. Le conflit serait pratiquement réglé, si ce n'était des congédiements. La marge entre les deux parties semble bien mince sur les clauses de la convention, selon les experts qui se sont succédés dans ce dossier, soit le conciliateur, une équipe de médiateurs spéciaux, puis de médiateurs extraordinaires.

◆ Ouellette

sibilité d'acheter un incinérateur pouvant détruire les BPC, a indiqué le ministre.

La technologie la plus sûre est allemande et scandinave et coûterait entre $ 40 et $ 60 millions. L'incinérateur pourrait servir à détruire également d'autres substances, comme tous les dérivés du pétrole.

M. Adrien Ouellette a d'autre part révélé hier qu'à proximité de Baie-Comeau, ville natale du premier ministre Brian Mulroney, le ministère québécois de l'Environnement a décelé la présence de quantités importantes de BPC.

En conférence de presse, le ministre a mentionné que les dépôts de BPC à cet endroit de la Côte-Nord étaient comparables à ceux trouvés par Environnement Canada dans le lac Saint-Louis, près de Montréal.

« Il y a d'autres lacs Saint-Louis, au Québec, en Ontario et ailleurs. Le lieu le plus connu est sans doute Baie-Comeau où il y a une certaine concentration dans la Baie-des-Anglais », a-t-il lancé.

Selon un document du ministère de l'Environnement, trois compagnies ont déversé des déchets dangereux dans cette région. Il s'agit de Wabush Mines, Reynolds Aluminium et Iron Ore du Canada, dont le premier ministre a été président.

Le ministre n'a pas voulu spécifier à quels endroits on peut retrouver des BPC en Ontario. Mais un porte-parole du ministre, M. Jean-Pierre Gauthier, a affirmé qu'il y en avait dans les Grands Lacs et ailleurs.

Au cours des derniers jours, un quotidien montréalais a rapporté que le ministère fédéral de l'Environnement avait trouvé dans le lac Saint-Louis des hauts niveaux de BPC, de plomb, de nickel, de mercure et d'arsenic.

◆ Zola

L'un a l'illusion de gagner, l'autre la sagesse de perdre.

Dans la première version de la pièce de Kroetz (il y en aura quatre jusqu'à celle que l'on peut voir à Montréal), Otto et Martha filaient inexorablement vers l'apocalypse de leur fondamentale différence homme-femme et autonome-employé; Otto tuait Martha dans une scène cauchemardesque, sa jalousie crevée. Cette version originale plus ouvertement violente avait pour titre *Männersache*, ce qui veut dire « affaires d'hommes ». L'indépendance de la bouchère devenait impossible à l'homme absolument convaincu qu'il lui appartient de savoir ce qu'est et ce que devrait être une femme.

Dans la version des Mabou Mines, mise en scène avec une insidieuse banalité et une épouvantable simplicité par JoAnne Akalaitis, Annette et Victor sont moins exacerbés par leurs problèmes d'adaptation, de possibilités de vie commune. Ils sont tous deux, comme chez Tremblay, des « tu-seuls ensemble ». La vie va, au fil du journal d'Annette qui sert de point d'appui à l'évolution des rapports du couple. Lui est brutal quand il ne sait que dire, elle est toute fine lorsqu'elle ne sait quoi faire pour le raisonner. Lui ronge son frein, elle organise son travail. Tous les deux, à la limite, ne présenteraient aucun intérêt s'ils n'étaient pas les personnages d'une tranche de vie mise en scène dans une valorisation esthétique de la banalité.

Ruth Maleczech et Frederick Neumann jouent Annette et Victor. Ils ne sont ni beaux, ni intelligents. Ils s'accrochent à la vie qui passe. Dans la quarantaine, ils n'ont plus d'illusions. Annette dit, une fois, qu'elle serait moins indépendante si elle était plus belle. Victor boit ses cannettes, fait du ventre, regarde la télé comme un abruti et ne se réveille que pour baiser sa bonne femme lorsque la puissance le gagne un instant avant de l'abandonner à nouveau.

De ce spectacle prenant comme peut l'être l'observation d'une scène vraie vue à travers une fenêtre ou au coin d'une rue, JoAnne Akalaitis et l'équipe des Mabou Mines ont fait une heure quart de théâtre totalement sidérant. On reste là devant ces deux acteurs plus vrais que nature, qui se déshabillent sans pudeur, qui sont brisés par les duretés de la vie, qui n'ont rien à offrir, et qui semblent nous dire que jamais rien ne viendra arranger les choses. L'indépendance d'Annette est celle des laissés pour compte, et si cette nouvelle version de la pièce de Kroetz ne finit pas dans le sang elle laisse le spectateur devant un constat d'horrible mésentente qui laisse un goût longtemps amer.

Ruth Maleczech, formidable comédienne qui traverse cette tragédie de l'ordinaire avec une suavité magique, avec quelque chose de plus qu'elle va chercher entre Ruth Gordon et Thelma Ritter, une présence indéniable d'intelligence et de sagacité, offre dans *Through the Leaves* l'une des plus grandes performances d'acteur de tout le festival des Amériques. Mme Maleczech avait obtenu un Obie Award pour sa performance dans cette pièce qui fut l'un des gros succès off-Broadway ces dernières années. Cette comédienne, qui est aussi scénographe et metteur en scène, était du groupe qui en 1969 a fondé le Mabou Mines. Avec JoAnne Akalaitis, Lee Breuer, le musicien Philip Glass et David Warrilow, cet acteur que Samuel Beckett a choisi comme son interprète idéal.

Photolaser CP

Le chef libéral, M. Robert Bourassa, a passé une partie de la journée danbs la circonscription de Betrand, sur la Rive-Sud, hier, où il s'est adonné au porte-à-porte devant les caméras, en vue de l'élection partielle de lundi. Aujourd'hui, M. René Lévesque doit lui-même parcourir la circonscription, pour le bénéfice de la candidate du parti québécois, Mme Francine Lalonde.

À ses cotés, Frederick Neumann joue avec une étonnante vérité tout le malaise de son personnage. Le décor de Douglas Stein reproduit sur une scène divisée en deux en son milieu les univers d'Annette, sa boucherie et son meublé. Avec *Albertine en cinq temps* de Tremblay au Rideau-Vert, *Through the Leaves* est l'une des deux tragédies bouleversantes du Festival des Amériques.

Les Mexicains, qui donnent un magnifique exemple de théâtre poétique à la salle D.-B.-Clark (*Novedad de la Patria* ce soir à 20 heures 30), nous prient de signaler que l'erreur de logistique qui les a forcé à reconstruire ici leurs décors « oubliés » à Mexico n'était pas la responsabilité de la Délégation du Québec mais bien celle de l'Université Nationale Autonome de Mexico.

Les représentations du *Rail* et de *Provincetown Playhouse, juillet 1919, j'avais 19 ans*, à guichets fermés, débutent ce soir à Espace Libre à 22 heures et à l'École nationale de théâtre à 19 heures. On apprenait hier qu'une supplémentaire du *Rail* sera offerte le 2 juin à 19 heures. Les Cubains (le Teatro Irrumpe de La Havane) donneront une représentation gratuite le premier juin à 17 heures au Monument National d'un spectacle intitulé *De los Dias de la Guerra*.

◆ Thatcher

a condamné « les brutes qui détruisent le football », a annoncé le versement de 250,000 livres ($312,500 US) de « contribution initiale » à un fonds d'aide aux victimes des affrontements.

Pour sa part, l'opposition travailliste a dénoncé le fait que les supporters britanniques aient pu regagner hier, en toute quiétude, leur domicile.

C'est d'ailleurs la tête basse que les supporters britanniques sont arrivés à Londres. Hirsutes, les yeux cernés, banderoles et drapeaux repliés, encadrés par une cinquantaine de bobbies, ils se sont rapidement dispersés, évitant autant que possible les journalistes.

La plupart n'ont cependant pas caché leur colère de faire figure d'accusés et n'ont pas ménagé leurs critiques à l'encontre des organisateurs et de la police belges.

Déterminée à sévir contre les « voyous des stades », Mme Thatcher pourrait demander aux responsables du football national de retirer d'eux-mêmes les clubs britanniques des compétitions européennes pour au moins deux ans, a-t-on indiqué de source autorisée.

Le premier ministre britannique a rappelé de Mexico le président de la Fédération anglaise de football (FAF), M. Bert Millichip, et son secrétaire général, M. Ted Croker, pour leur faire cette demande, a-t-on ajouté.

Interrogé à Mexico par la télévision anglaise, M. Millichip a précisé qu'il ne s'opposerait pas à une décision de retrait des équipes britanniques des coupes européennes. « J'estime que nous l'avons bien mérité, a-t-il dit. Le comportement de nos supporters au cours des quatre ou cinq dernières années a été absolument inexcusable. »

La Belgique n'a pas attendu pour interdire à toute équipe de football britannique de jouer sur son territoire. Dans une conférence de presse, le ministre de l'Intérieur, M. Charles-Ferdinand Nothomb, a précisé que cette mesure serait maintenue tant que les clubs britanniques n'auront pas apporté « la preuve qu'ils ont pris les mesures nécessaires pour éviter tout déchaînement de violence ».

Le responsable belge a par ailleurs pris la défense des organisateurs du match Liverpool-Juventus, à qui tout le monde reproche de ne pas avoir suffisament séparé les supporters des deux équipes. « Des billets vendus normalement aux Belges ont été achetés par des Italiens résidant en Belgique ou venus pour la circonstance, a-t-il expliqué. Ces personnes se sont ainsi retrouvées dans une zone où elles n'étaient pas attendues. »

De son côté, le président de l'UEFA (Union des associations européennes de football), M. Jacques George, a déclaré que le « châtiment sera sans pitié » et que des « sanctions exemplaires » seraient prises à l'encontre des clubs britanniques.

« Il ne faut pas que ce qui s'est passé mercredi puisse un jour se reproduire, a-t-il dit. Le châtiment sera sans pitié et les sanctions que nous prendrons pourront aller jusqu'à la suspension pure et simple des clubs anglais de toute compétition européenne. »

Hier, le stade du Heysel présentait le spectacle désolé d'un champ de bataille. Outre des personnalités politiques et du monde sportif, quelques jeunes Italiens, témoins de ces affrontements survenus peu avant le coup d'envoi de la finale de la coupe d'Europe des clubs champions et retransmis en direct ou en différé dans 77 pays, dont 27 européens, étaient venus y rendre un dernier hommage à leurs compagnons, victimes de quelque 200 *hooligans* déchaînés.

Selon la police belge, outre les 26 Italiens, 12 autres spectateurs ont été tués (quatre Belges, deux Français, un Anglais et cinq personnes non identifiées). Le ministère de l'Intérieur a indiqué que 270 personnes étaient encore hospitalisées, sans préciser le nombre de blessés graves. La Croix-Rouge belge a pour sa part annoncé que 454 personnes au total avaient été blessées.

En Italie, l'horreur et l'indignation sont unanimement partagés. Mise à part pour quelques fanatiques de la Juventus, la victoire du club par 1-0 est oubliée.

« Ce soir, j'ai pris, nous avons pris, tout le football a pris une grande claque dans la figure », regrette Michel Platini, qui a marqué le « penalty » donnant la victoire à la *Juve*.

Dans l'avion qui le ramenait d'une visite officielle à Moscou, le premier ministre italien, M. Bettino Craxi, a affirmé avoir tout fait pour annuler le match. « Si cela avait dépendu de moi, il n'y aurait pas eu de match. L'avoir fait jouer est une marque de cynisme », a-t-il dénoncé en ajoutant qu'il avait tenté en vain de contacter Mme Thatcher et le premier ministre belge, M. Wilfried Martens. Il a enfin précisé qu'il avait pu joindre le ministère belge de l'Intérieur, mais cinq minutes après le début du match.

La décision de jouer le match a été prise d'un commun accord entre l'UEFA, la Fédération belge de football, le bourgmestre de Bruxelles et les deux clubs concernés en invoquant « le risque énorme qui aurait pu aggraver, hélas, le nombre des victimes ».

Les bulletins d'information sur le drame de Bruxelles se succédaient à la radio, dressant des listes partielles des victimes. Un sentiment antibritannique prenait forme dans l'opinion qui s'insurgeait également contre « l'incapacité » de la police belge.

À l'arrivée à Turin des premiers avions-charters des supporters de la Juve, les *tifosi* ont laissé éclater leur rage et leur amertume et dénonçaient pêle-mêle le déchaînement des *hooligans*, l'apathie des policiers belges et les hésitations des dirigeants du football européen.

« Nous avons vu les Anglais charger littéralement les Italiens. Ils avaient des couteaux, des pistolets d'alarme et des marteaux », a affirmé un responsable de la municipalité turinoise.

Tireur italien

Mais à Londres, la chaîne privée de télévision britannique ITV a diffusé dans la soirée d'hier un film de la finale du Heysel montrant un supporter italien armé d'un pistolet et tirant en direction de policiers belges. Le film montre le supporter, habillé d'une veste vert pâle, courant en direction de la police, le pistolet levé et tirant au moins à deux reprises. Selon ITV, la police belge a confirmé avoir retrouvé des douilles.

« Le fait qu'un supporter de la Juventus tire un coup de feu à l'intérieur du stade pendant les émeutes a certainement de quoi inquiéter les instances dirigeantes du football de l'Europe toute entière », déclare le commentateur sportif de la chaîne, avant d'ajouter: « La chasse doit être à présent ouverte à l'homme à la veste verte qui est probablement retourné à Turin ».

◆ Ontario

suspendu depuis l'élection du 2 mai dernier.

Ce n'est qu'après deux semaines de négociation que les néo-démocrates et les libéraux ont annoncé leur intention de former une alliance en vue de renverser le gouvernement de M. Frank Miller.

Entre-temps, tôt hier, le chef du NPD, M. Bob Rae, s'est rendu rencontrer le lieutenant-gouverneur de la province, M. John Aird, pour lui faire part de son intention de soutenir les libéraux et d'ainsi renverser le gouvernement conservateur. La rencontre a été brève, M. rae s'est abstenu d'essayer d'indiquer une ligne de conduite au représentant de la Reine, mais il lui a laissé copie du texte de l'entente signée mardi avec les libéraux de M. Peterson.

Par la suite, M. Rae a indiqué au cours d'un discours devant 350 délégués syndicaux que c'est à son parti et ses 25 députés que revient le mérite du programme de gouvernement progressiste que les libéraux se sont donnés. Ce programme, toutefois, est muet sur les droits linguistiques de la communauté franco-ontarienne.

Halifax a reçu des navires porteurs d'ogives nucléaires

HALIFAX (PC) — L'ancien commandant d'un sous-marin nucléaire américain a affirmé, hier, que presque tous les navires de la marine américaine qui arrivent à Halifax transportent des armes nucléaires.

« Une quantité innombrable d'armes nucléaires entre et sort du Canada et de Halifax, a déclaré le capitaine James T. Bush. La marine américaine devrait faire la seule chose honorable et l'admettre ».

Le capitaine Bush, qui a commandé des sous-marins Polaris pendant trois ans, est maintenant à l'emploi du Centre d'information de la défense, une association anti-nucléaire basée à Washington.

Contrairement à l'armée et à l'aviation, a noté le capitaine, la marine américaine n'a pas comme politique de dévoiler si des navires transportent des armes nucléaires.

« Les Canadiens, a-t-il dit, ont le droit de savoir que ces armes se trouvent sur leur territoire souverain ».

Selon M. Bush, des destroyers américains visitant le Canada transportent des missiles de croisière Tomahawk dans des boîtes sur le pont et peuvent attirer les terroristes.

« N'importe quel terroriste quelque peu renseigné sait comment attaquer ces navires et risque de faire partir le moteur d'un missile. Et si un s'en va, tous s'en vont », a commenté M. Bush.

Chaque missile Tomahawk porte une ogive nucléaire de 200 kilotonnes (la bombe qui a détruit Hiroshima avait 13 kilotonnes).

M. Bush a également critiqué l'entraînement que reçoivent les marins dans la manipulation de ces armes. Selon lui, cet entraînement n'est pas à point et augmente les risques d'accident.

M. Bush soutient la politique de la Nouvelle-Zélande, qui ferme ses ports à tout navire américain refusant de confirmer s'il transporte ou non des armes nucléaires. Il croit cependant que les Etats-Unis adopteraient rapidement des mesures punitives si le Canada s'avisait de faire la même chose. « Il y aurait des sanctions économiques. Cela compliquerait beaucoup les choses pour le Canada ».

AUJOURD'HUI

La Fédération des familles d'accueil du Québec tient son congrès annuel ce weekend à l'Université Laval. Quelque cent délégués sont attendus de partout au Canada. Le thème : « Par tous les moyens, aidons nos jeunes ». (418) 338-6151.

■

Le Bureau de commerce et la Chambre de commerce de Montréal seront les hôtes d'un déjeuner spécial avec le premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, qui prononcera une allocution d'importance politique certaine sur le budget fédéral du 23 mai. Rendez-vous au grand salon de l'hôtel Reine-Élizabeth, à midi 30. 878-4651.

■

Le choeur « Ars Philharmonia » donnera son grand concert annuel dont le programme comprendra le magnifique *Oratorio* de Joseph Haydn, ce vendredi à 20 h, à la basilique Notre-Dame. 669-8839.

■

« Exode week-end », une expédition pédestre à travers champs et forêts, 40 heures de marche ponctuées de haltes réparatrices, offertes par les Sentiers de la Bible pour les jeunes de 18-25 ans. 254-1341.

■

Évaluation-Média organise une soirée de financement « jeux de dames ». De nombreux prix de présence seront attribués. L'invitée spéciale, Paule Baillargeon, remettra le prix de la soirée : deux livrets de billets pour le Festival international de films et de vidéos de femmes qui aura lieu du 6 au 16 juin. Cet événement aura lieu à 20 h, au 5550, avenue du Parc. 270-7069.

■

L'Association des déprimés anonymes invite tous les gens qui ont des difficultés à la suite de la perte d'un conjoint ou d'un travail à se joindre au groupe qui se réunit tous les vendredis à 19 h 30, au 6755, 36e avenue, métro Jean-Talon à Rosemont, ou au CLSC du métro Guy, niveau des boutiques.

■

L'Association des déprimés anonymes vous convie tous les vendredis soirs à 19 h 15 à un bingo, au 4475, rue Bannantyne à Verdun.

■

Swamiji et Mataji, humanistes et fondateurs du Centre d'épanouissement de l'être Le Lotus, vous invitent à 19 h 30 à participer à une soirée d'introduction précédant leur séminaire de croissance personnelle « Découvrir ses richesses ». Rendez-vous au 10055, rue Papineau. 387-9663 ou 387-9174.

■

Le centre éducatif Intégration (404, rue Saint-Pierre) vous invite à une fin de semaine de croissance dans le domaine de la santé et du développement personnel par le massage. D'une durée de 28 heures, cet atelier inclut un exposé sur l'interrelation des différents niveaux de l'être, l'apprentisage du massage oriental, des relaxations guidées, des jeux (*« new games »*), des exercices, du mouvement, un auto-massage et quatre repas d'alimentation naturelle. 843-7356.

■

La Société québécoise des thérapeutes en réadaptation physique vous invite à assister à son congrès annuel, ce vendredi à l'hôtel du Parc (3625, avenue du Parc). 849-9297.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE CAHIER 2

Montréal, vendredi 31 mai 1985

LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

SYLVAIN BLANCHARD

■ *Une première : la BNC se finance au moyen de bons de souscription*

La Banque Nationale du Canada procédera à un financement par voie de bons de souscription. Cette idée, une première au Canada, origine de la firme de courtage Lévesque, Beaubien inc. à Montréal.

La Banque Nationale du Canada déposera en effet incessamment, auprès de toutes les commissions de valeurs mobilières canadiennes et du bureau de l'inspecteur général des banques, un prospectus provisoire relatif à l'émission de 4,000,000 de bons de souscription à des actions ordinaires de la banque. Chaque bon de souscription permettra d'acheter, au plus tard le 13 décembre prochain, une action ordinaire de la banque au prix de $ 18.50. Le prix des bons de souscription ajouté au prix d'exercice est sensiblement égal à la valeur comptable des actions ordinaires de la banque au 30 avril dernier. Les bons de souscription seront offerts par les preneurs fermes Lévesque, Beaubien Inc. et McLeod Young Weir Limitée et permettront l'achat d'actions ordinaires admissibles à une déduction de 50 % au régime d'épargne-actions du Québec. Compte tenu de l'émission des bons de souscription, la banque annonce qu'elle ne remettra pas en vigueur d'ici le 31 décembre l'option d'achat d'actions du régime d'achat d'actions pour les actionnaires qui a été suspendue en août 1984.

■ *Campeau achète British Pacific*

Campeau Corporation a annoncé hier qu'elle se propose, sous réserve de certaines conditions et d'approbations d'organismes de réglementation, d'acheter la totalité des actions en circulation de British Pacific Building Limited, exploitant, propriétaire et gestionnaire de biens immobiliers à revenus commerciaux dans l'Ouest du Canada. British Pacific est une compagnie privée canadienne que possèdent en grande partie des membres de la famille du brassage Guinness d'Irlande et d'Angleterre, qui avait retenu les services de Burns Fry Limited pour négocier la vente de la compagnie. British Pacific possède et exploite trois éfifices de bureaux à Vancouver ainsi que trois édifices de bureaux à Calgary. Le prix de $ 81.8 millions doit être versé en un montant comptant de $ 39.3 millions et l'émission de 1,199,700 actions privilégiées de Série B de Campeau Corporation, d'une valeur comptable de $ 25.00 l'action, et le solde payable en argent en un an. Un certain nombre d'institutions financières canadiennes réunies par McLean, McCarthy Limited se joindront à Campeau Corporation en vue du financement de cet achat. L'on prévoit que cette transaction sera conclue avant la fin du mois de juillet prochain. Selon M. David King, président et chef de l'exploitation de Campeau Corporation, « Les marchés des opérations de crédit-bail pour espace de bureaux de premier ordre sont extrêmement concurrentiels tant à Vancouver qu'à Calgary. Cette acquisition répond à notre objectif d'accroître sensiblement notre portefeuille de biens immeubles à revenus, et d'augmenter la valeur de la présence de la Corporation dans l'Ouest du Canada. »

■ *Alcan Canada se restructure*

Alcan Aluminium Limitée a annoncé hier des changements dans la structure de la haute direction d'Alcan Canada, sa principale filiale d'exploitation.

À compter du 1er juillet, Alcan Canada regroupera quatre divisions d'exploitation : matières premières, métal primaire et secondaire, produits laminés et produits semi-finis et finis.

M. Gérald Clark, 51 ans, actuellement président d'Alcan Aluminium du Brésil, sera responsable de la division des matières premières. Il sera rattaché au siège social de Montréal.

M. Douglas M. Ritchie, 44 ans, actuellement vice-président d'Aluminium du Canada et président de la Société d'électrolyse et de chimie Alcan, assumera en outre la présidence d'Alcan Ingot and Recycling aux États-Unis. Il sera ainsi responsable de la production et des ventes de métal primaire et secondaire au Canada et aux États-Unis.

M. Stephen R. Brown, 46 ans, actuellement président d'Alcan Sheet and Plate aux États-Unis est nommé président d'Alcan Rolled Products et président de la Compagnie des produits laminés Alcan (Canada) avec responsabilité de la production et des ventes de produits laminés dans chacun des deux pays.

M. Bruce Heister, 46 ans, actuellement directeur de l'expansion des affaires d'Alcan Aluminium (Europe) est nommé président d'Alcan Enterprises (US) et président des Entreprises Alcan (Canada). Il sera responsable des activités reliées aux fils et câbles, produits du bâtiment et autres produits finis et semi-finis dans les deux pays.

Par ailleurs, M. Timothy C. Tuff, 38 ans, vice-président de Produits Alcan Canada, deviendra à compter du 1er juillet président d'Alcan Aluminium Corporation. Il remplacera M. Roy A. Gentles, qui a décidé récemment de prendre une retraite anticipée.

■ *Les ventes de Dylex ont triplé*

La compagnie torontoise Dylex a réalisé au cours de son premier trimestre un profit de $ 4.6 millions, ou 30 cents par action. Il s'agit d'une augmentation de $ 1 million par rapport à ce qui avait été recueilli à ce poste en 1983. Les ventes de la compagnie s'élèvent à $ 212 millions, contre $ 79 millions en 1984. Au cours de la prochaine réunion de son conseil d'administration, Dylex proposera à ces actionnaires une division de trois pour une de ses actions ordinaires. La compagnie a versé un dividende de 15 cents.

■ *Nissan fait 71 milliards de yens*

Nissan Motors a vu ses profits non consolidés grimper de 5.3 % au cours de son année financière terminée le 31 décembre dernier. Le bénéfice de la société a en effet atteint 74 milliards de yens, contre 71 milliards de yens en 1984. Le profit par action est toutefois passé de 36.62 yens par action à 34.78 yens en raison de l'augmentation du nombre d'actions privilégiées de la société. Les ventes de Nissan ont augmenté de 4.6 % à 3.6 trilliards de yens, contre 3.4 trilliards lors de l'exercice précédent.

■ *ATT devra verser $ 131 millions à MCI Communications*

Le géant américain des télécommunications ATT et les compagnies régionales qui en sont issues devront verser $ 113.1 millions au groupe américain MCI Communications Corp. pour avoir refusé à ce groupe l'accès à ses lignes téléphoniques interurbaines dans les années 70.

Un tribunal de Chicago a en effet condamné ATT à verser $ 37.7 millions à MCI, à titre de dommages-intérêts, somme qui sera triplée, selon la loi anti-trust américaine.

Le tribunal a rejeté une grande partie des demandes de MCI, notamment les dommages que ce groupe demandait au titre de son réseau interurbain Execunet. En 1980, un autre tribunal avait déjà accordé $ 600 millions de dommages et intérêts à MCI, mais ce jugement avait été annulé par une cour d'appel.

■ *Fiat triple son bénéfice*

Fiat a dégagé l'an dernier un bénéfice net consolidé de 627 milliards de lires, soit trois fois plus qu'en 1983.

Le chiffre d'affaires consolidé a progressé de 8 % en un an, atteignant quelque 24,000 milliards de lires, tandis que l'endettement consolidé a diminué de 1,400 milliards pour se chiffrer à 4,000 milliards de lires. Fiat a d'autre part investi 2,100 milliards de lires au cours de cette période.

Pour sa part, Fiat SPE, le holding financier du groupe, a dégagé en 1984 un bénéfice net de 306 milliards de lires, en progression de 43 % sur l'année précédente.

Fiat distribuera cette année un dividende de 110 lires par action, tant ordinaire que privilégiée, soit 22 % d'augmentation sur le précédent exercice.

M. Romiti a déclaré d'autre part que l'étude de faisabilité d'une collaboration éventuelle entre Fiat et Ford Europe était achevée et que les pourparlers étaient entrés dans une phase de négociation.

■ *Pan Am signe le contrat d'achat de 28 Airbus*

Le transporteur américain Pan Am a signé hier une entente avec Airbus Industrie un contrat définitif d'achat de 28 appareils Airbus A-310 et Airbus A-320, dont la livraison commencera vers le milieu de 1987.

La valeur totale de cette commande (achat des réacteurs inclus) est de $1.1 milliard, ont précisé les responsables de la Pan Am.

Ce contrat doit sceller l'accord de principe qui avait été annoncé le 13 septembre dernier entre la compagnie américaine Pan Am et le consortium européen Airbus Industrie.

La Banque Nationale talonne la première banque pour le rendement

PAUL DURIVAGE

La Banque Nationale a poursuivi sa forte progression en annoncant hier une augmentation de 32 % de son bénéfice pour le deuxième trimestre, malgré de nouveaux retards de l'Argentine à payer sesintérêts.

Le revenu net de la sixième banque canadienne s'est élevé à $ 35.5 millions ou 77 cents par action ordinaire, en hausse de $ 8.6 millions ou 15 cents l'action par rapport aux chiffres du trimestre correspondant de 1984.

Rapporté à l'actif moyen, le rendement de la Nationale s'établit à 0.70 %, ce qui la situe parmi les banques canadiennes les plus performantes. Ceci se compare de même avantageusement au chiffre de 0.60 % affiché pour le même trimestre l'an dernier et de 0.62 % en moyenne pour le dernier exercice financier. La Banque Toronto-Dominion a terminé l'année 1984 à 0.74 par $ 100 d'actif. C'est la meilleure performance au Canada et la BN la talonne maintenant.

Pour le trimestre, le rendement de l'avoir des actionnaires ordinaires s'inscrit à 16.8 %, un niveau supérieur à la moyenne de l'industrie bien qu'en baisse à comparer au 18.9 % du trimestre précédent.

L'actif la Banque Nationale a atteint $ 20.9 milliards au en date du 30 avril 1985. Il s'agit d'une hausse de 5 % pour le trimestre et de 11 % depuis un an.

Un porte-parole a expliqué principalement ces résultats par la croissance des prêts, surtout dans les crédits commerciaux. Le poste des autres revenus, qui est appelé à prendre de plus en plus d'importance dans la comptabilité des banques au cours des prochaines années, a aussi participé à l'essor. Ce poste a augmenté de 8.6 % depuis un an tandis que la croissance des frais autres que d'intérêts n'a été que de 3.9 %.

La banque n'en a pas moins rencontré des difficultées au plan international, après un premier trimestre particulièrement favorable, alors que l'Argentine procédait au paiement tardif d'intérêts sur sa dette. Les revenus nets d'intérêts provenant de ce secteur ont fléchi de 1.08 % ou $ 10.0 millions, par rapport à la même période de l'année précédente.

L'Argentine est encore citée mais cette fois pour avoir tardé à payer ses intérêts. De fait, tous les prêts à l'Argentine ont été classés non productifs et tous les intérêts courus à recevoir sur ces prêts ont été renversés au cours du dernier trimestre.

C'est ainsi que les prêts non productifs, nets de provisions, ont augmenté de $ 59.8 millions au cours du trimestre, principalement en raison des prêts argentins, et se chiffrent au 30 avril a $ 220.7 millions, soit le même niveau qu'à la fin du dernier exercice financier.

La banque a, d'ailleurs, continué de renforcer ses provisions prudentes a l'égard des prêts aux pays à risque souverain. Elles atteignent maintenant $ 189.4 millions et représentent 8.5 % de l'encours des prêts aux pays sur la liste de surveillance de l'inspecteur général des banques.

Par contre, et tout comme au premier trimestre, la contribution au revenu net d'intérêt canadien et international des opérations de marché monétaire et de placement s'est amélioré et comprend, notamment, des gains sur disposition de valeurs mobilières de $ 17.8 millions.

Contrairement aux attentes de plusieurs observateurs, le conseil d'administration a choisi de maintenir le dividende sur les actions ordinaires à 23 cents l'action, après l'avoir augmenté de trois cents à sa réunion précédente, en février. Celui-ci sera payable à compter du 1er août aux actionnaires inscrits dans le registre de la banque à la date de référence, soit le 27 juin 1985.

La Banque Toronto-Dominion et la Banque Nationale du Canada demeurent les deux banques avec le meilleur rendement. Les analystes financiers vantent les qualités fondamentales de ces deux titres de même que leur entrain à poursuivre tout au long de l'exercice en cours la croissance amorcée de leurs affaires.

À la Bourse de Montréal hier, la Banque Nationale a perdu ⅛ de point sur la veille, à un cours de $ 19⅜. Les titres bancaires ont légèrement reculé de façon générale de même que l'indice général de la Bourse de Toronto.

La Société québécoise des transports détient 17 % de la compagnie de l'Abitibi

La Vérendrye achète Bussières Transport

MARIE-AGNÈS THELLIER

QUÉBEC — À la suite d'un échange d'actions, la Corporation de gestion La Vérendrye possède maintenant la cinquième compagnie canadienne de camionnage, regroupant sa filiale Brazeau Transport et Entreprises Bussières, une compagnie rachetée à la Société québécoise des transports (SQT) en échange de 17 % du capital-actions de La Vérendrye.

Auparavant, le gouvernement du Québec, par l'entremise de la SQT, rachète la moitié des actions des Entreprises Bussières, qui appartenaient au Canadien national. Le montant de cette transaction n'est pas encore connu. Bussières avait été acquis en décembre 1980 par le gouvernement et par le CN, qui avaient chacun déboursé $3,750,000.

Cette nouvelle a été annoncée en conférence de presse hier à 17h par le ministre des Transports, M. Guy Tardif, en compagnie des dirigeants des quatre entreprises concernées.

En 1984, Bussières a un chiffre d'affaires de $56 millions et emploie 1,000 personnes tandis que Brazeau a un chiffre d'affaires de $98 millions et 1,300 employés. Bussières regroupe elle-même plusieurs compagnies régionales: Bellechasse Transport, Speadway Transport, Rimouski Transport et Belmont Transit. Le nouveau groupe de camionnage représentera donc un chiffre d'affaires d'environ $160 millions cette année.

Le président de la Corporation de gestion La Vérendrye, M. Jean Perron, s'est félicité de ce regroupement qui selon lui permettra d'augmenter l'efficacité des deux entreprises à l'heure de la déréglementation, donc de la concurrence accrue. En effet, seul Bussières a des activités dans l'Est du Québec et dans les Provinces maritimes tandis que seul Brazeau dessert l'Ouest canadien. Le regroupement des deux compagnies permettra de desservir tout le Canada, de l'Atlantique au Pacifique, de rationaliser le transport et de briser les lots transportés.

La famille Perron, de La Sarre (Abitibi), garde le contrôle de la Corporation de gestion La Vérendrye, même si elle ne possédera plus que 40% environ du capital-actions. En effet, l'attribution de 17% des actions à la société d'état SQP se fait au prix de l'émission de nouveau capital-actions, ce qui dilue la part détenue par chacun des actionnaires. Avant cette émission, la famille Perron détenait 50% des actions, la Société d'investissement Desjardins 22% tandis que 28% des actions étaient détenues par le public.

M. Perron n'a pu préciser hier s'il y aurait des pertes d'emplois suite à «une certaine rationalisation» qui s'effectuera. «Ce n'est pas notre objectif. Celui-ci est même de conserver tout le trafic dans le territoire desservi», a ajouté le président de La Vérendrye. Le camionnage représente environ 96% des activités de la Vérendrye, dont l'autre filiale à 100% est Québec Aviation, qui a fait un chiffre d'affaires de $6.5 millions en 1984.

La SQT recevra 806,000 actions de La Vérendrye, actions dont la valeur au livre est de $5.16. Selon le président de la SQT, M. Jean Guy, la transaction est «relativement complexe».

Le Canadien National a consenti à se départir des actions détenues dans Bussières mais il a demandé à conserver un corridor de camionnage à travers le Québec, entre les frontières de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick. Brazeau possédant déjà ce même corridor, le CN devrait l'obtenir s'il a l'autorisation de diverses Commissions de transport provinciales.

Le ministre des Transports estime qu'il s'agit d'une privatisation puisque la SQT n'aura plus une position dominante au sein de l'entreprise. A part ses intérêts dans Québécair (100%) et dans Nordair (22%), la SQT détient 25% des actions d'une autre compagnie de transport, Sonamar, ainsi que des actions privilégiées d'une petite compagnie aérienne de l'Abitibi, Propair.

Ivaco annonce une acquisition imminente

PAUL DURIVAGE

La société Ivaco s'affaire présentement à conclure une importante acquisition, a annoncé le président-directeur général, M. Paul Ivanier, à l'issue de l'assemblée annuelle des actionnaires, hier midi.

M. Ivanier s'est toutefois refusé à donner des indices sur la transaction dont on sait, cependant, qu'elle concerne toujours le secteur de l'acier et de ses produits connexes, et qu'elle se situe en Amérique du Nord.

Quant à savoir s'il pourrait s'agir d'une transaction visant à augmenter la part de 11.7 % que détient Ivaco dans le capital-actions de Dofasco, M. Ivanier a affirmé: « Bien des opportunités s'offrent à nous en ce moment. L'acquisition d'une plus grande participation dans Dofasco en est une ».

Chose certaine, Ivaco dispose d'importantes ressources financières pour mener à bien ses projets. Au 31 mars 1985, le fonds de roulement de l'entreprise sidérurgique montréalaise était de $ 339 millions, une somme impressionnante qui s'ajoute à une solide marge de crédit.

Selon M. Fred Shilling, analyste industriel chez Nesbitt Thomson, il s'agirait probablement d'un véritable ajout à l'organigramme corporatif d'Ivaco, bien que l'acquisition d'un nouveau bloc d'actions de l'entreprise sidérurgique d'Hamilton ne soit pas à exclure.

« Le dossier Dofasco est un dossier qui va évoluer à long terme », a-t-il expliqué au DEVOIR. Il est d'avis que la forte complémentarité des deux entreprises rend inévitable la prise de contrôle de l'une par l'autre et éventuellement la fusion. « La question est bien sûr de savoir quand ».

Ivaco s'est vu refuser récemment par le conseil d'administration de Dofasco, un accord de principe selon lequel elle aurait augmenté sa participation dans le deuxième plus important producteur sidérurgique au Canada « de façon appréciable ».

C'est le président du conseil et chef de la direction, M. Frank Sherman lui-même qui a fait état de la proposition et de sa réception, au cours de l'assemblée de ses propres actionnaires il y a quelques semaines. Il précisa alors que l'offre aurait augmenté la participation d'Ivaco pour une certaine période, en échange d'une représentation au

Voir page 12: Ivaco

Les nouvelles prévisions semestrielles de l'OCDE

Le Japon, le Canada et le Tiers-Monde s'essouffleront plus que tout autre en 1986

PARIS (AFP) — L'essoufflement de la reprise aux États-Unis et la montée du chômage en Europe montrent les limites des politiques anti-crise menées depuis le début des années 80, affirme l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), qui estime que l'heure est peut-être venue de desserrer d'un cran les freins de la rigueur.

Locomotive de l'Occident depuis 1983, les Etats-Unis vont connaître en 1985 et 1986 une croissance deux fois plus faible - de l'ordre de 3 % annuellement - qu'en 1984, selon les prévisions semestrielles de l'organisation réunissant les pays industriels.

Le Japon, le Canada et certains pays du Tiers-Monde, dont la croissance a été tirée par l'économie américaine, essuieront, en retour, des effets particulièrement importants.

Pour la même raison, les pays européens ne pourront sans doute pas éviter un nouveau gonflement du chômage, notamment la France, l'Italie et l'Espagne.

Sans utiliser le mot de relance, l'OCDE juge qu'une certaine accélération de la demande (consommation des particuliers et investissement des entreprises) peut donc se justifier dans ceux des pays européens qui ont maîtrisé l'inflation et assaini leurs déficits.

C'est à chacun des gouvernements qu'il appartient d'apprécier l'opportunité d'infléchir sa politique, mais la RFA serait bienvenue d'entreprendre une telle démarche, a précisé jeudi à la presse le chef de la division économique de l'OCDE, M. David Henderson.

Cette apparente révision de la stratégie économique des pays industriels s'accompagne de multiples précautions: l'OCDE cantonne à des réductions d'impôts appropriées la stimulation de l'économie qu'elle suggère.

Et, pour ses experts, la recherche des grands équilibres classiques - dépenses publiques, prix et salaires, balances commerciales - demeure sans nul doute indispensable.

Mais force lui est de constater que cette politique et surtout les recettes libérales prônées par l'administration Reagan, deviennent difficiles à appliquer en Europe, avec une croissance mesurée et un chômage qui pose un problème de plus en plus pressant.

Avec un rythme annuel de croissance de 2.25 % à la fin de 1986, l'Europe va en effet connaître une activité économique durablement plus faible que les États-Unis (2.50 %) et le Japon (4 %), selon les prévisions de l'OCDE.

A cette date, un Européen sur neuf se trouverait sans travail (19.5 millions de personnes, soit 11.25 % de la population active), contre un Américain sur quatorze (7.25 %) et un Japonais sur quarante (2.5 %).

Sur le Vieux Continent, le chômage se trouverait ainsi porté à son plus haut niveau depuis la grande dépression des années 30, avec de profondes disparités.

En Espagne, il frapperait 21.5 pour cent de la population active. S'il faut se garder de tout fatalisme, on ne peut espérer dans les années à venir qu'un reflux très progressif, a déclaré M. Henderson.

De leur côté, les Etats-Unis se voient à nouveau invités à engager rapidement une action determinée pour réduire le déficit budgétaire qui devrait frôler les $200 milliards en 1986. Sinon, souligne l'OCDE, les déséquilibres dont souffre l'économie mondiale risquent de prendre des proportions telles qu'il ne sera plus possible de les maîtriser.

Projections économiques de l'OCDE

Croissance du PNB (en %)

Pays	1984	1985	1986
États-Unis	6,8	3,25	3,50
Japon	5,8	5,25	4,50
Europe	2,4	2,25	2,25
OCDE	**4,9**	**3,25**	**2,75**
prix à la consommation (en %)			
États-Unis	3,2	3,25	3,50
Japon	2,1	2,25	2,50
RFA	2,6	2,25	2,25
France, Royaume-Uni, Canada, Italie	6,9	5,75	5,25
OCDE	**5,0**	**4,75**	**4,75**

Le PNB canadien à 3.25 % en 1986

PARIS (AFP) — La croissance de l'économie canadienne va se ralentir en 1985 et 1986, après l'expansion forte observée en 1984, selon les perspectives semestrielles de l'OCDE.

Le taux de chômage se maintiendra aux alentours de 11 %, estiment les experts de l'OCDE.

Le PNB devrait progresser de 3.25 % en 1985 et 1986, après une augmentation de 4.7 % en 1984, taux le plus élevé depuis 1976. Le déphasage conjoncturel du Canada par rapport aux autres pays devrait se réduire, estime l'OCDE.

Le taux d'inflation, qui a été sensiblement réduit en 1984, se stabilisera à environ 3 à 4 % l'an. La politique monétaire du Canada restera sensible aux évolutions extérieures et les taux d'intérêt se maintiendront à leur niveau actuel.

Malgré une moindre progression des marchés extérieurs, la balance des paiements courants devrait rester excédentaire. Cet excédent atteindrait $ 2.5 milliards US en 1986, après $ 1.5 milliard en 1985, selon les chiffres publiés par l'OCDE.

Les perspectives d'exportation devraient être confortées par l'affermissement récent de la compétitivité des industries canadiennes, souligne l'organisation internationale. Les exportations de pétrole et de gaz bénéficieront en particulier de l'assouplissement récent de la réglementation.

Malgré la faiblesse probable de la progression des revenus disponibles, les experts de l'OCDE ne prévoient qu'une légère baisse du taux d'épargne des ménages. Ce taux, exprimé en pourcentage du revenu disponible, se situera à 12.25 % en 1986 après 12.5 % en 1985 et 13 % en 1984.

Les économistes américains entrevoient une reprise malgré les signaux négatifs qu'émettent les indicateurs

PAUL COX et ANDREW BARY
de CDJ et AFP

L'indice composite de l'économie américaine, censé indiquer la tendance prochaine de la conjoncture, a fléchi de 0.2 % en avril, a annoncé hier le ministère du Commerce en faisant état de calculs préliminaires.

Les milieux économiques, qui notent ainsi la première baisse de cet indice depuis le début de l'année, avaient prévu une variation très limitée, dans un sens ou dans l'autre de l'indice pour le mois sous revue.

Selon les derniers calculs du ministère du Commerce, l'indice composite avait notamment progressé de 0.1 % en mars et de 0.7 % en février.

Depuis le début de 1985, la croissance économique américaine est en nette perte de vitesse, son PNB n'ayant progressé au 1er trimestre qu'au rythme de 0.7 % l'an.

Dernièrement, dans un effort pour relancer l'activité, la Réserve fédérale a abaissé de 8 à 7.5 % son taux d'escompte.

Les principaux indicateurs de l'économie américaine continuent donc d'afficher des signes de faiblesses même si plusieurs économistes s'attendent à ce que ceux-ci reprennent du poil de la bête au fur et à mesure que l'année avancera.

Pour M. David Wyss, par exemple, économiste sénior à la Data Resources, une firme de consultants située à Lexington, au Massachusets, la diminution des importations permettra au produit national brut américain d'afficher une croisance de 3 % au deuxième trimestre.

Si cela devait se concrétiser, il s'agirait d'une hausse spectaculaire par rapport au premier trimestre où la croissance n'avait été que de 0.7 %.

« La chute des ventes de nouvelles maisons en avril est troublante, dit-il, dans la mesure où les activités de construction constituent l'un des principaux facteurs de croissance pour l'économie américaine. »

Le ministère du Commerce des États-Unis a annoncé hier que les ventes de nouvelles maisons pour le mois d'avril avaient chuté de 11.9 %, passant de 695,000 unités vendues en mars à 612,000. Il s'agit du plus bas niveau enregistré depuis le mois de décembre 1984.

Le secrétaire d'État au Commerce, M. Malcom Balbridge, a pour sa part déclaré dans une conférence de presse que la contre-performance des indicateurs était désappointante mais qu'en revanche la demande de biens et services des consommateurs demeuraient fortes et que la baisse des taux d'intérêts devrait stimuler la croissance du pays.

De son côté, l'économiste en chef du département du Commerce américain, M. Robert Ortner a précisé qu'il n'y avait aucune raison de croire que l'économie ne rebondirait pas à nouveau prochainement.

M. Ortner s'attend en effet à ce que le PNB augmente de 2 % ou plus au second trimestre.

Il a indiqué que la Banque fédérale concentrait en ce moment sa politique monétaire sur les moyens susceptibles de renverser l'affaiblissement de l'économie au premier trimestre, plutôt que de combattre l'inflation, qui semble pour l'instant passablement bien contenue.

Ortner ajoute que le prochain rapport sur le chômage aux États-Unis, qui devrait être publié le 7 juin prochain, pourrait révéler un appercu du taux de chômage enregistré au cours du mois de mai.

L'économiste en chef s'attend à ce que celui-ci soit plus élevé et qu'il reflète par le fait même le recul de l'économie au premier trimestre.

Les ventes de maisons neuves en avril ayant été désappointantes, la plupart des analystes n'en concluent pas pour autant qu'il s'agisse de la fin de la croisance dans ce secteur.

M. Thomas Lawler, économiste à la Federal National Mortgage Association, est d'avis que l'affaiblissement de l'économie américaine ne change pas son opinion sur le fait que tout devrait s'améliorer cet été.

À son avis, les taux hypothécaires chutent en réaction à la faiblesse des taux d'intérêts, mais que l'impact s'est produit en retard, c'est-à-dire que les taux hypothécaires ont commencé à chuter à la mi-mars, trop tard pour que cela ait un effet positif sur les indices économiques du mois d'avril.

L'OCDE prévoit un freinage de l'économie US à 2.75 % en 1986

PARIS (AFP) — L'économie américaine, locomotive de l'Occident depuis plus de deux ans, va nettement freiner le rythme de son expansion, sous le poids grandissant des déficits commercial et budgétaire, selon les Perspectives Economiques de l'OCDE.

De 6.8 % en 1984, la croissance annuelle des Etats-Unis tomberait à 3.25 % cette année, puis 2.75 % en 1986, deux chiffres qui se situent dans la moyenne de l'ensemble des pays industriels, selon les prévisions de l'organisation internationale. Le chômage resterait stable (7 % de la population active).

En deux ans, le déséquilibre de la balance des paiements courants s'aggraverait de 43 % pour atteindre $ 145.3 milliards de dollars en 1986. Le déficit du budget fédéral se creuserait de 12 % pour s'élever à $ 196,3 l'an prochain (4.7 % du PNB). Déficits et pressions sur les taux d'intérêt risquent donc de peser de plus en plus sur la croissance, notent les auteurs.

L'activité de l'économie américaine restera tributaire des capitaux importés, poursuit l'organisation des pays industriels. Elle engage Washington à entreprendre une action déterminée pour réduire son déficit budgétaire.

Avant même que ne soit connue la réforme fiscale annoncée mardi par le président Ronald Reagan, une diminution sensible du déficit des finances fédérales paraissait peu probable aux experts de l'OCDE. Les dépenses publiques, notent-ils, seront soutenues par les crédits militaires et l'alourdissement du service de la dette publique, évaluée à 40 % du PNB en 1986.

Sous l'angle de l'inflation la croissance américaine demeure assez équilibrée, selon l'étude, puisque l'évolution des prix et des salaires est maîtrisée. En 1985 et 1986, le pouvoir d'achat progresserait d'environ 3 % par an (revenu disponible réel), après avoir connu une augmentation de 6.5 % l'an dernier.

Reste que depuis l'automne, une divergence de plus en plus marquée apparaît entre, d'une part, la vigueur de la consommation et de l'investissement aux Etats-Unis, et d'autre part le récent fléchissement de la production, notamment dans l'industrie, poursuit l'OCDE.

La perte d'importantes parts de marchés par les entreprises américaines, due à l'appréciation du dollar, et la dégradation parallèle des échanges commerciaux ont coûté aux Etats-Unis 1.75 point de croissance l'an dernier, selon l'OCDE. En 1985 et 1986, l'alourdissement des importations semble devoir être moins marqué qu'en 1984 (27 %) mais il restera important, estime-t-elle.

Deux incertitudes entourent les prévisions de l'OCDE: les taux d'intérêt et la valeur du dollar, qui leur est pour partie liée. La baisse des taux demeure l'un des principaux objectifs de la Réserve Fédérale, mais la demande totale de crédit restera forte, avec une concurrence accrue entre les entreprises et le Trésor sur les marchés financiers.

Péladeau prévoit un tirage de 400,000 exemplaires au *Journal de Montréal*

ANDRÉ BOUTHILLIER

Le président du conseil et chef de la direction de Quebecor, M. Pierre Péladeau, prévoit que le tirage du Journal de Montréal passera de 300,000 à plus de 400,000 exemplaires après le déménagement de son quotidien en juillet.

« La demande existe. Avec nos nouvelles presses, nous y répondrons facilement », a-t-il prédit hier à Montréal devant un groupe d'analystes financiers membres du Cercle de finance et placement du Québec.

À la fin juillet, les employés du Journal de Montréal quitteront leurs installations de la rue Port-Royal, dans le nord de la ville, pour occuper un tout nouvel édifice construit au coût de $30 millions, à l'intersection des rues Frontenac et Mont-Royal.

Sans donner de chiffres, M. Péladeau a indiqué que ce déménagement permettra de hausser substantiellement les profits de la compagnie. « Chaque jour de la semaine, nous publierons 30 pages additionnelles et ce, en quatre couleurs. Nous sommes assurés de la rentabilité de ce projet, car nous recevons régulièrement des demandes pour publier de la publicité en couleurs », a-t-il indiqué.

Selon M. Péladeau, les quotidiens du Québec devront obligatoirement se tourner vers la page en quatre couleurs comme l'a déjà fait depuis longtemps la télévision. « Je considère que la presse écrite doit suivre l'évolution de la télévision. »

D'autre part, le président de Quebecor a répété que son petit empire de la presse poursuivait son programme d'expansion. « Nous sommes toujours prêts à acheter d'autres entreprises. Nous regardons présentement les possibilités de transactions aux États-Unis, ainsi que dans l'Ouest et l'Est du Canada (excluant le Québec), dans tous les secteurs », a-t-il précisé.

Quebecor a entre autres l'oeil sur une entreprise de Winnipeg qu'elle fusionnerait avec son quotidien *The Sun* du même endroit. Cette opération aurait pour but de renforcir la structure financière du troisième quotidien de M. Péladeau (le deuxième est le *Journal de Québec*). « La rentabilité du *Sun* n'est pas encore assurée. Je ne prévois pas un premier profit avant septembre 1986 », de dire M. Péladeau.

Au cours de la période de questions, M. Péladeau a laissé entendre qu'il n'avait pas l'intention d'acquérir *LE DEVOIR*. « Nous imprimons et distribuons ce journal. Grâce à cela, LE DEVOIR ne fermera pas ses portes. C'est suffisant. De toute façon, la structure même de la propriété du DEVOIR nous empêcherait de l'acheter: la majorité des actions appartiennent au directeur du journal. »

M. Péladeau a qualifié la section économique du DEVOIR comme étant « la meilleure au Québec ». « C'est moi qui a suggéré au directeur du DEVOIR, M. Jean-Louis Roy, de publier une section économique quotidienne. Cette partie du journal va sûrement aider à faire passer le tirage du DEVOIR de 40,000 à 50,000 exemplaires », a-t-il conclu.

Durant les trois premiers terminés le 31 mars 1985, Quebecor a réalisé un profit net de $2.1 million ou 41 cents par action, comparativement à un bénéfice de $1.7 million ou 34 cents par action pour la même période de l'année précédente.

Selon un documentaire présenté à la chaîne de télévision ABC

Les coûts incroyables font de l'industrie nucléaire US un « désastre économique »

PARIS (AFP) — L'industrie nucléaire américaine : « des coûts incroyables et des erreurs de gestion ». Ce commentaire particulièrement dur ouvre l'un des chapitres de « Fire Unleashed » (« le feu déchaîné »), trois heures de reportage que la chaîne américaine de télévision ABC consacre à l'épopée de l'énergie nucléaire et qu'elle diffusera le 6 juin aux États-Unis.

Le vaste travail de reportage sur l'aventure scientifique, militaire, civile et humaine de l'énergie atomique présente à travers le monde les principales réalisations de l'homme et pose de façon incisive les questions de base : la fiabilité des centrales, le stockage des déchets, la course aux armements nucléaires, le terrorisme, la pollution ou l'initiative de défense stratégique américaine.

L'analyse est souvent menée à travers les réalisations américaines, comparées avec les réalisations étrangères : la France est particulièrement bien notée pour la sagesse de sa gestion et sa façon de stocker ses déchets.

Pour le nucléaire civil, le constat est acide : le gâchis atteint aux États-Unis plus de $ 100 milliards. Aux erreurs d'appréciation sur les besoins futurs en énergie se sont ajoutés, selon le commentateur, la décision d'augmenter trop rapidement la taille des réacteurs, des contrats à l'avantage des fournisseurs, de hauts salaires et des erreurs de gestion. Le solde : un « désastre économique » et parfois humain avec l'accident de Three Mile Island, au cours duquel des gaz radioactifs ont été libérés et la catastrophe, on le sait maintenant, évitée de justesse.

Plus de 100 projets de centrales ont été abandonnés à travers les États-Unis depuis 1974 : certains sont devenus des usines-fantômes, témoignant des coûts incontrolés qu'ont atteints les programmes. À Zimmer (Cincinnati), Midland (Michigan) et Marble Hill (Indiana), les travaux ont été stoppés en pleine réalisation.

Ici, la qualité des travaux n'était pas conforme, ailleurs le gros-oeuvre s'enfonçait dans le sol, ou d'irréparables erreurs de conception s'accumulaient. Des centrales prévues pour coûts $ 250 millions ont atteint ainsi des chiffres astronomiques : $ 4 milliards à Midland, en pure perte.

« En France et au Japon, en revanche, explique le commentateur, le nucléaire a permis d'importantes économies, induisant la confiance dens ce type d'industrie. »

La gestion des déchets radioactifs, résultats des industries civiles et nucléaires, est également mise en cause aux États-Unis et en Grande-Bretagne.

◆ Ivaco

conseil d'administration de Dofasco, un accord de principe selon lequel elle aurait augmenté sa participation dans le deuxième plus important producteur sidérurgique au Canada « de façon appréciable ».

C'est le président du conseil et chef de la direction, M. Frank Sherman lui-même qui a fait état de la proposition et de sa réception, au cours de l'assemblée de ses propres actionnaires il y a quelques semaines. Il précisa alors que l'offre aurait augmenté la participation d'Ivaco pour une certaine période, en échange d'une représentation au conseil d'administration de Dofasco.

Entretemps, Ivaco a cadenassé son implication dans Dofasco par un habile refinancement. La société a émis en effet pour $ 191 millions d'actions privilégiées sur la garantie de son placement de $ 117 millions dans Dofasco, d'où un profit éventuellement réalisable de l'ordre de $ 74 millions.

M. Ivanier s'attend, d'autre part, à un effet annuel positif sur les mouvements de caisse à la suite de cette transaction. Les dividendes touchés sur les actions de Dofasco ajoutés aux avantages dérivés de l'utilisation des fonds et les incidences fiscales dépassent en effet les frais d'intérêts sur les valeurs nouvellement émises.

C'est ainsi que, tout en restaurant son crédit et en générant un flux d'encaisse positif, Ivaco continue d'exercer son droit de vote sur six millions d'actions de Dofasco.

« Cette entreprise a du génie. Un jour les milieux financiers devront l'admettre », a déclaré devant l'assemblée des actionnaires, M. Edward Buell, président du conseil de la filiale Niagara Lockport et administrateur d'Ivaco.

En s'adressant ainsi aux financiers, M. Buell faisait probablement état du sentiment qu'ont les actionnaires alors que leur titre n'a pratiquement pas bronché en Bourse tandis que s'animaient ses administrateurs ces derniers mois.

C'est ainsi qu'à la Bourse de Toronto, le titre s'échangeait encore récemment à moins de $ 20, ou $19¾ plus précisément. Un haut de $ 23¾ et un bas de $ 13¾ furent établis au cours des 52 dernières semaines.

M. Schilling estime également que le titre est sous-évalué au cours récent. Il établissait récemment un prix cible de $ 30 pour un terme rapproché. Il s'attend, en effet, à ce qu'Ivaco réalise un bénéfice de $ 1.90 par action au terme de l'exercice en cours, et près de $ 4.00 l'action en 1986.

L'analyste a repris les mots de M. Ivanier qui affirmait devant les actionnaires que sa compagnie profiterait dès le second semestre du contingentement des importations d'acier et de produits sidérurgiques aux États-Unis.

« La société pourra alors réajuster ses prix à la hausse et profiter de cette augmentation qui aurait du être effectuée depuis un certain temps déjà », a expliqué le président. Selon l'analyste, une variation d'un pour cent du prix de ses produits signifie pour Ivaco un bénéfice additionnel de 25 cents par action, en bas de colonne.

Les opinions sont toutefois partagées. Dans un récent commentaire, un de ses collègues, M. Wilfred Hahn de Walwin Stodgell Murray ne cachait pas sa perplexité face aux tribulations des Ivanier dans le dossier Dofasco. Ses prévisions de bénéfices sont aussi de beaucoup inférieures.

Assurance responsabilité de $ 1 million de La Prudentielle

Vélo Québec assure ses membres contre les accidents

(PC) — Les cyclistes membres de Vélo Québec bénéficieront dorénavant de la protection d'une assurance personnelle et d'une assurance responsabilité civile.

Les détails de ce nouveau service offert par cet organisme ont été rendus publics hier par la vice-présidente de Vélo Québec, Denyse Journault.

La nouvelle assurance, appelée Assurance-personne, offre une série d'indemnités allant jusqu'à $ 5,000. Elle s'étend aux blessures causées par un accident, aux soins médicaux et dentaires, de même qu'au décès accidentel et aux mutilations.

Cette assurance est dispensée par la compagnie La Citadelle et assure une protection aux membres de Vélo Québec âgés de deux à 70 ans, lorsqu'ils s'adonnent à la pratique de la bicyclette partout dans le monde.

Elle est accompagnée d'une assurance responsabilité civile au montant de $ 1 million, valide au Canada et aux États-Unis, dispensée par la compagnie d'assurance La Prudentielle.

Ce nouveau service est complémentaire aux assurances couvrant les dommages aux bicyclettes déjà disponibles sur le marché et est offert sans frais supplémentaire aux membres actuels de Vélo Québec. Les nouveaux membres devront débourser $ 15, incluant les frais d'adhésion et l'assurance. Les membres qui voudront faire bénéficier les membres de leur famille de la même protection pouurront le faire moyennant des frais de $ 3 par personne additionnelle.

Mme Journault a rappelé que les cyclistes ne disposaient que de très peu de protection personnelle en cas d'accident, même si la bicyclette est reconnu par le Code de la sécurité routière comme un véhicule de transport.

Elle a également noté que le Québec dispose du plus important parc de bicyclettes au Canada. On y dénombre plus de trois millions de bicyclettes et quelque deux millions de cyclistes.

Cette popularité du vélo fait que le nombre des accidents est également considérable. Plus de 8,000 accidents impliquant des bicyclettes se produisent chaque année au Québec. On relève en moyenne chaque année près de 50 décès accidentels et plus de 4,000 cas de blessures corporelles.

Il y a bien des façons de prendre sa place au soleil et c'est à chaque jeune de découvrir la sienne ou même de se la créer.

Chantal Houle, 22 ans, de Montréal, s'est taillé sa place au soleil grâce au Mouvement québécois des chantiers. Elle y est entrée comme bénévole avec d'autres jeunes. Elle voulait vivre une expérience de groupe, agir, concrétiser ses rêves en dehors des sentiers battus.

Elle a appris. Elle sait maintenant ce qu'elle veut et où elle veut aller. Elle peut gérer un projet et le budget qui s'y rattache. Aujourd'hui, Chantal est employée à contrat par le Mouvement québécois des chantiers.

Chantal Houle s'est donné les moyens de prendre sa place au soleil avec le Mouvement québécois des chantiers.

PRENDS TA PLACE AU SOLEIL

SOCIETAL

J'aimerais connaître d'autres façons de prendre sa place au soleil.

Nom _____

Adresse _____

_____ Code postal _____

Envoyer à: **SOCIÉTAL, Campagne Jeunesse**
3, Place Ville-Marie, Bureau 116
Montréal, Québec H3B 2E3

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Cascades explique sa productivité par les relations avec ses employés

ANGÈLE DAGENAIS

Quelle peut bien être la recette miracle d'une entreprise dont les ventes passent en l'espace de 15 ans de $1 million à $180 millions comme celles du groupe Cascades Inc. de Kingsey Falls, fabricants de papiers, cartons, contenants en matière plastique et matériaux de construction ?

Cascades et dix autres compagnies ayant connu une expansion remarquée ces dernières années - après avoir frôlé pour certaines la fermeture - sont venues expliquer hier à Montréal lors du 7e colloque de l'Institut national de productivité (INP) comment de saines relations de travail et une qualité de communication à tous les échelons de l'entreprise simplifient considérablement les problèmes de gestion.

En invitant aussi bien les patrons que les responsables syndicaux à ce colloque, l'Institut national de la productivité - organisme paragouvernemental de recherche créé en 1978 à la suite du Sommet économique de La Malbaie et relevant du ministère du Conseil exécutif - cherchait à démontrer qu'en misant sur la communication, elles avaient toutes réussi à accroître leur productivité et compétitivité sur le marché.

Pour Cascades qui compte aujourd'hui 20 usines au Canada, aux États-Unis et en France et 2000 employés en plus de l'usine de Kingsey Falls, la recette est simple: il suffit de pratiquer une gestion de «portes ouvertes», privilégier les rapports informels au sein de l'entreprise (le patron est toujours disponible), être attentif aux besoins des employés, leur donner des responsabilités, régler rapidement les problèmes quotidiens, expliquer le pourquoi des décisions patronales, réduire au minimum le nombre de cadres et partager les profits avec les employés.

M. Alain Lemaire, deuxième vice-président de Cascades Inc. et deux employés, Robert Fortier, opérateur d'enrouleuse, et Ronald Gélinas, manoeuvre de Matériaux Cascades à Louiseville, sont venus expliquer comment la motivation des employés passe par un climat de confiance et de respect au sein de l'entreprise et par la responsabilisation de l'employé au sein de son équipe de travail.

«Moins il y a de contremaîtres, moins il y a de chance qu'ils se contredisent», a affirmé M. Lemaire. Les frères Lemaire qui gèrent l'entreprise n'ont pas peur de mettre la main à la pâte. L'entreprise qu'ils ont montée à bout de bras, ils n'ont pas envie de la «siphonner», a indiqué M. Lemaire, et c'est la raison pour laquelle leur style de gestion vise principalement à mettre les employés «dans le coup» en leur permettant de partager responsabilités et profits.

La philosophie du «gros bon sens», la communication franche, mettre cartes sur table, prêcher par l'exemple sont des expressions qui reviennent constamment à Cascades. Les employés comprennent que le but de l'entreprise est de faire des profits - qui ne se perdent pas dans le «melting-pot du siège social» - et ils en ont des preuves concrètes, poursuit M. Lemaire, puisque leur effort leur rapporte des bonis. Si l'employeur sollicite la collaboration des employés et du syndicat, ajoute-t-il encore, il doit en contrepartie prouver lui-même en tout temps sa bonne foi. La communication est un outil de gestion permanente à Cascades que «la situation soit bonne ou mauvaise».

Chez Celanese Canada Inc. de Drummondville (1000 employés) qui était sur le point de fermer ses portes en 1976 après une grève de 10 mois de ses employés, la reprise n'a été possible qu'au prix d'un changement radical du climat de travail: valorisation du capital humain, communication établie par des rencontres systématiques, dévoilement des résultats financiers de l'entreprise, prises de décision collectives, participation aux actions corporatives, confiance, patience et disponibilité en ont été les éléments-clés. Pour Celanese, «travailler plus intelligemment» dans un climat de franchise et d'honnêteté, négocier quotidiennement tous les petits problèmes organisationnels ont résulté en une baisse sensible des accidents de travail et une productivité accrue.

Même constat chez Tembec Inc. de Témiscaming, premier producteur canadien de pâte cellulosique au bisulfite (pour fabriquer rayonne et cellophane), qui aurait fermé ses portes en 1972 sans l'acharnement des nouveaux propriétaires et des travailleurs pour trouver les solutions de son sauvetage. Quinze comités paritaires, une participation du syndicat sur le conseil d'administration, partage des actions et des profits, souplesse dans la gestion quotidienne de l'entreprise et négociation continue ont permis à Tembec de porter son chiffre d'affaire à $107 millions et d'ouvrir trois autres filiales.

Les Aciers Canam Inc. de Saint-Gédéon en Beauce - premier fabricant de poutrelles d'acier au Canada avec un chiffre d'affaires annuel de $90 millions - représente un autre «success story» de l'entreprise québécoise, passant de 25 employés à 800 en l'espace de 25 ans. Ici aussi le «gros bon sens», l'atmosphère «familiale» de cet employeur quasi unique de Saint-Gédéon (2000 habitants), aucun grief jamais porté à l'arbitrage, partage des profits, dindes à Noël offertes par l'employeur, affichage des résultats de productivité chaque semaine, etc, traduisent le slogan interne de la compagnie: «On se donne beaucoup de trouble pour éviter le trouble».

La crise économique des dernières années a favorisé une plus grande productivité

JEAN-PIERRE LEGAULT
collaboration spéciale

Les difficultés économiques des dernières années auraient contribué à la reconnaissance par tous les partenaires sociaux, de la nécessité d'améliorer la productivité dans notre société.

De fort restreinte qu'elle était il y a encore peu, alors que généralement, productivité signifiait capacité de produire plus à moindre coût, la compréhension de cette notion s'est élargie au point d'englober aujourd'hui toutes les ressources dont dispose une entreprise pour se développer et même d'inclure la productivité sociale comme une des données importantes de la question.

En outre, à l'ère du développement de la communication, les entreprises doivent intégrer cette nouvelle notion à leurs préoccupations. La communication au sein des entreprises est en effet devenue une nécessité pour permettre leur développement et l'amélioration de leur rendement.

« À l'optimisation de l'utilisation des ressources est venue se greffer, depuis les 3 ou 4 dernières années, la capacité d'en acquérir de nouvelles » affirme M. Marcel Alain, directeur-général de l'Institut national de productivité, lorsqu'interrogé sur le sens à donner à la notion de productivité.

« Cette notion a, à date, été traitée de façon statique. Mais, à cause du contexte de compétition féroce qui prévaut sur le marché international, à cause de la grande turbulence de l'économie actuellement et des difficultés qu'ont les entreprises à acquérir de nouvelles ressources, il faut maintenant plus qu'optimiser l'utilisation de ces dernières.

« La notion de produire au meilleur coût possible en était une de mesure, mais elle ne nous dit pas comment nous avons mis les choses en rapport, quelle est l'équation entre la quantité de biens produits et les ressources utilisées ». Il fallait donc dépasser cette notion et, de l'avis de M. Alain, une certaine résistance au nouveau concept a pû être notée parce qu'il enclenchait toute une façon de faire différente de la précédente.

Cette nouvelle compréhension du terme « productivité » est maintenant couramment admise au sein des entreprises et l'INP ne serait pas étrangère à cette évolution. De l'avis de plusieurs, l'apparition de cette façon d'envisager la productivité serait en grande partie attribuable à la présence au sein du Conseil d'administration de l'organisme de représentants des milieux patronaux et syndicaux qui ont pu intégrer leurs valeurs respectives dans les travaux de l'INP.

Pour M. Alain, les syndicats qui avaient toutes les raisons de se montrer réticents devant l'étroitesse de la notion de productivité qui avait précédemment cours, reconnaissent maintenant que « rechercher la productivité, ce n'est pas faire travailler les gens plus forts, mais mieux. Mieux travailler signifie d'autre part, savoir ce que l'on a à faire ».

M. Marcel Alain, directeur général de l'Institut national de productivité

La prise de conscience par rapport à la notion de productivité au cours des récentes années doit, de l'avis de M. Alain, nous amener à la démystifier, à la rendre accessible. « Nous tenterons, au cours de la prochaine année, de rejoindre les entrepreneurs dans leur quotidien et dans leur langage, tout en leur offrant des moyens concrets pour améliorer la productivité de leur entreprise ».

Pour illustrer ses dires, le directeur général de l'INP, en poste depuis décembre dernier, mentionne tout le champ de l'implantation des nouvelles technologies au sein des entreprises québécoises. « Nous avons noté une certaine réticence des entreprises à l'égard des nouvelles technologies, prudence surtout attribuable au manque d'expérimentation dans le domaine. Nous allons donc documenter l'expérience québécoise. Ainsi, nos études seront terminées à l'automne et nous serons en mesure de livrer de l'information aux entreprises ».

C'est donc dans un contexte global qu'il faut maintenant envisager la notion de productivité soutient M. Alain pour qui la solution aux problèmes que rencontrent les entreprises dans leur quête de nouvelles ressources, serait d'en créer de nouvelles, adaptées aux réalités d'aujourd'hui. « Le Québec se pose beaucoup de questions à ce sujet. Être productif va aussi signifier être capable d'acquérir de nouvelles ressources ».

À titre d'exemple, il mentionne les difficultés que rencontrent nombre d'entreprises à se procurer du nouveau capital. Il rappelle que l'organisme qu'il dirige a souligné au gouvernement la nécessité de créer des firmes de courtage de capitalisation. « Il est évident qu'être productif va aussi signifier être capable d'acquérir du capital » souligne-t-il en rappellant que les experts prévoient que dans dix ans, entre 80 et 90% des emplois seront dans des compagnies qui n'existent pas encore.

Autre notion qui a acquis une grande importance au fil des récentes années : la communication. « Dans l'entreprise, c'est maintenant un besoin. Traditionnellement, la communication dans les entreprises ne tenait compte que de ce que devait savoir l'employé pour effectuer sa tâche », soutient M. Alain.

« Aujourd'hui, c'est moins vrai. Notre société en est une de communications. Les entreprises ont dû suivre le mouvement ». Avec le changement de valeurs observé depuis une décennie dans nos sociétés industrialisées, les employés veulent pouvoir évaluer les décisions prises par la direction de l'entreprise pour laquelle ils travaillent. Selon M. Alain, ils veulent connaître l'entreprise, et l'organisation générale du travail qui s'y effectue. (Voir à ce sujet le texte du professeur Norman J. Keesal à la page ??.)

« Les ouvriers veulent maintenant pouvoir situer l'information qu'ils reçoivent dans le contexte de la situation économique dans laquelle évolue leur employeur. Les entreprises n'auront pas d'autres choix que de diffuser l'information pertinente parce que, de plus en plus, les employés veulent exercer un certain « ownership ».

Les communications vont se développer de façon importante, « d'autant plus qu'actuellement, dans plusieurs cas, plus les gens sont informés, plus ils se disent mal informés parce qu'ils ne reçoivent pas l'information qu'ils jugent pertinente ».

Pour M. Marcel Alain, le contexte dans lequel évolue l'économie québécoise nous oblige, en ce qui concerne l'allocation des ressources, à être plus vigilant, à optimiser l'utilisation des ressources. « Nous devrons peut-être changer notre façon de faire et notre façon de voir quant à l'allocation des ressources » soutient-il. « Dans un contexte difficile, les Japonais ont dû faire preuve de création. C'est ce que nous devrons faire. Les opportunités ne manquent pas. Toutefois, la façon de gérer n'est plus la même qu'autrefois parce que nous ne sommes plus dans une société d'abondance comme nous l'étions lors de la dernière décennie ».

À son avis, le nouveau contexte dans lequel évoluent les entreprises québécoises devrait stimuler l'innovation « sinon, je vais me questionner sur la capacité de renouvellement et d'adaption de la société québécoise » conclue-t-il.

La présence du patronat et des syndicats à l'Institut national de productivité permet, de l'avis de son directeur général, d'établir des valeurs communes. « Pour nous, l'emploi, c'est une priorité, le chômage, un problème » affirme-t-il, en rappelant que l'organisme qu'il dirige s'intéresse beaucoup à l'entrepeneurship ainsi qu'à la recherche et au développement.

À ce chapitre d'ailleurs, les activités de l'Institut pour l'année courante sont éloquentes. L'organisme procède à des études sur l'implantation de techniques de gestion innovatrice des ressources humaines. Ses chercheurs se penchent également sur le réaménagement du temps de travail ainsi que sur les technologies nouvelles.

L'INP tiendra par ailleurs plusieurs forums sur la productivité dans différentes régions. Ses membres escomptent ainsi favoriser la concertation des partenaires d'une même région sur des questions qui leur sont propres. Divers séminaires de formation seront organisés afin de fournir les informations ayant trait aux programmes de productivité. Les publications de l'organisme seront également disponibles.

Selon M. Alain, la priorité pour l'Institut consiste à être prêt des entreprises sous quelque forme que ce soit. Les différents dossiers de recherche qui font présentement l'objet de travaux permettront à l'organisme de mener à bon port cette priorité.

Industries FP s'inscrira à la Bourse de Montréal

Miville TREMBLAY

(PC) — Les industries FP, un manufacturier de chaudières de Bromptonville dans les Cantons de l'est, songe à faire cet automne un premier appel public à l'épargne et à s'incrire à la cote de la Bourse de Montréal.

C'est ce qu'a révélé le président de la compagnie, M. André Lespérance, lors d'un colloque sur la communication dans l'entreprise organisé par l'Institut national de productivité.

Le financement serait de l'ordre de $4 millions à $5 millions et représenterait environ 20 pour cent du capital-actions. Les titres émis seraient admissibles à une déduction fiscale de 150 pour cent dans le cadre du Régime d'épargne-actions.

L'entreprise n'a pratiquement pas de dette, dispose d'un actif de plus de $7 millions et génère un chiffre d'affaires de $15 millions.

Les profits sont en forte croissance, affirme M. Lespérance, qui n'a pas voulu préciser davantage avant le dépôt du prospectus.

Présentement, les principaux actionnaires sont les Industries Lionel, un manufcturier de roulottes et Nouveler, un consortium appartenant à la SGF, Hydro-Québec et Soquip.

L'entreprise, qui a plus de 29 ans d'existence, fabrique des chaudières alimentées au gaz naturel, à l'électricité, au mazout et au bois destinées aux marchés résidentiel, commercial et industriel, tant au Canada que dans le nord-est des Etats-Unis.

La compagnie investit beaucoup d'efforts dans la recherche et le développement, et les recettes du financement permettraient d'ajouter une gamme de produits complémentaires à sa production actuelle. M. L'Espérance n'a pas voulu identifier ces nouveaux produits.

Celui-ci est particulièrement fier du dernier produit lancé sur le marché, une bouilloire au bois qui gazéifie son combustible avant de le consumer et qui n'a besoin d'être rechargée que deux fois par jour. Sa technologie d'avant-garde a suscité l'intérêt d'Européens, qui vont fabriquer la bouilloire sous licence.

Co-gestion et productivité

Industries FP est devenu, depuis un changement d'administration il y a cinq ans, une compagnie modèle qui accumule les honneurs. Elle a reçu un prix de distinction pour la productivité dans le cadre du Prix d'excellence du Canada, un Mercure pour la fabrication de la Chambre de commerce du Québec et un prix Habitas.

Hier, son président et un représentant du syndicat affilié à la FTQ, M. Yvan Gingras, sont venus témoigner avec d'autres entreprises, des méthodes adoptées pour promouvoir la communication et la productivité dans le milieu de travail.

Chez FP, les 150 employés (une centaine en période creuse) sont conviés à la « co-gestion départementale » et à la « co-participation » selon un modèle bien particulier.

Par co-gestion départementale, on entend une participation aux décisions touchant un secteur, incluant tous les employés du département. La participation à la gestion demeure compartimentalisée « selon les compétences » et aucun travailleur ne siège au conseil d'administration.

Et pour inciter les travailleurs à s'impliquer, FP a mis en place un système de partage des bénéfices ventilé par centres de profits.

M. L'Espérance a surmonté les craintes initiales qu'il entretenait à l'égard du syndicat. Les débuts furent difficiles, la demande d'accréditation ayant été déposée au moment même du changement de propriétaires et la première négociation collective a failli aboutir à la fermeture de l'usine.

Aujourd'hui il croit qu'une entreprise de taille moyenne est avantagée par la présence d'un syndicat en raison de paramètres de fonctionnement mieux définis, lorsque le syndicat a pour objectif prioritaire de défendre les intérêts de ses membres plutôt que de faire de la politique.

RENDEZ-VOUS

RENCONTRES DE LA MALBAIE
CAP SUR QUÉBEC 90
DÉPART 1985
MANOIR RICHELIEU
Séjour de relaxation avec Jean-Marc Chaput

Motivologue
Témoin sur la vie et l'individu
Témoin de son environnement
Témoin de la société

Les changements
• Résistance et adaptation
Gestion des problèmes
• Solutions
Exigences des temps modernes
• L'excellence
Théorie japonaise du «WA»
• Inter-relations personnelles

3 nuits/4 jours
les 18, 19, 20 et 21 juin 85
599$ par personne occ. simple

Incluant: 3 soupers, 3 couchers, 3 déjeuners, 1 lunch, 1 parcours de golf (18 trous) avec voiturette, le service sur les repas et les conférences de Monsieur Jean-Marc Chaput.

Le 18: Rencontre préliminaire avec Monsieur Chaput
Le 19: Séminaire de 9H00 à 17H00
Le 20: Journée de golf et souper-conférence

RÉSERVEZ MAINTENANT!

1-418-665-3703 Sans frais en province **1-800-361-6162**
Sans frais Québec, Ontario et Maritimes **1-800-463-5250**
De Montréal **(514) 861-2821** Télex: **055-62261**
ou écrivez au 181 rue Richelieu, Pointe-au-Pic, Charlevoix G0T 1M0

STEINBERG INC.

AVIS DE DIVIDENDE

Avis est par les présentes donné que des dividendes trimestriels sur les actions en circulation de la compagnie ci-dessus mentionnées ont été déclarés payables le 2 juillet 1985 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 14e jour du mois de juin 1985, comme suit:

1. Un dividende de $0.48 l'action sur les Deuxièmes Actions Privilégiées, rachetables, à dividende cumulatif de $1.95 Série un;

2. Un dividende de $0.734375 l'action sur les Deuxièmes Actions Préférentielles remboursables au gré du détenteur, rachetables, à dividende cumulatif de $2.9375, Série "A";

3. Un dividende de $0.71875 U.S. l'action sur les Deuxièmes Actions Préférentielles remboursables au gré du détenteur, rachetables, à dividende cumulatif de $2.875 U.S., Série "B".

Par ordre du Conseil d'administration,
La Vice-Présidente,
Directrice générale du service juridique et
Secrétaire
DIANE MARCELIN LAURIN

Montréal, le 10e jour de mai 1985.

INVESTISSEZ AVEC MESURE: ANNONCEZ DANS LE DEVOIR

L'INSTITUT NATIONAL DE PRODUCTIVITÉ REMERCIE TOUS CEUX ET CELLES QUI ONT CONTRIBUÉ AU SUCCÈS DE SON 7IÈME COLLOQUE SUR LES COMMUNICATIONS DANS L'ENTREPRISE

INP INSTITUT NATIONAL DE PRODUCTIVITÉ

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

TORONTO

Les *300* régressent

TORONTO (PC) — La tendance à la baisse s'est accentuée, hier, à la Bourse de Toronto. L'indice composé a encore régressé de 7.50 points, à 2728.64.

Le volume des échanges a diminué à 11.75 millions d'actions, comparativement à 12.47 millions mercredi.

Parmi les industrielles, International Thomson a perdu 1-8 à $8 1-2; Laidlaw B 1-8 à $13 1-2; Canron A 1-4 à $12 3-8; Northern Telecom 1-8 à $51 3-8 et Bell Enterprises 1-8 à $43 1-8. Inco a gagné 1-4 à $19 1-4; Steinberg A 1-2 à $40 1-2; Canadian Pacific Ltd 1-4 à $20 7-8; George Weston 2 à $86 1-2 et Provigo Inc. 1 à $21 1-2.

Dans les mines, McIntyre Mines cède 2 3-4 à $39; Little Long Lac 1 1-4 à $62 1-4 et Lake Shore Mines 1 3-4 à $75 1-4. Tombill A a gagné 15 cents à $1.50 et McChip Resources 10 cents à $1.15.

Dans les pétroles, Asamera Inc. abandonne 1-4 à $10 3-4; Ulster Petroleum six cents à $1.46 et Numac Oil and Gas 1-8 à $12 7-8. Morgan Hydrocarbons gagne 10 cents à $4.40 et Ranger Oil 30 cents à $4.80.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

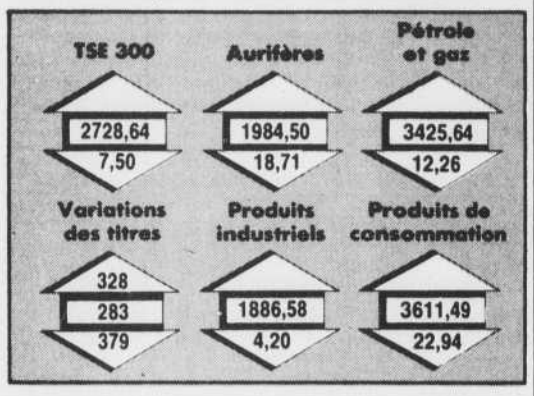

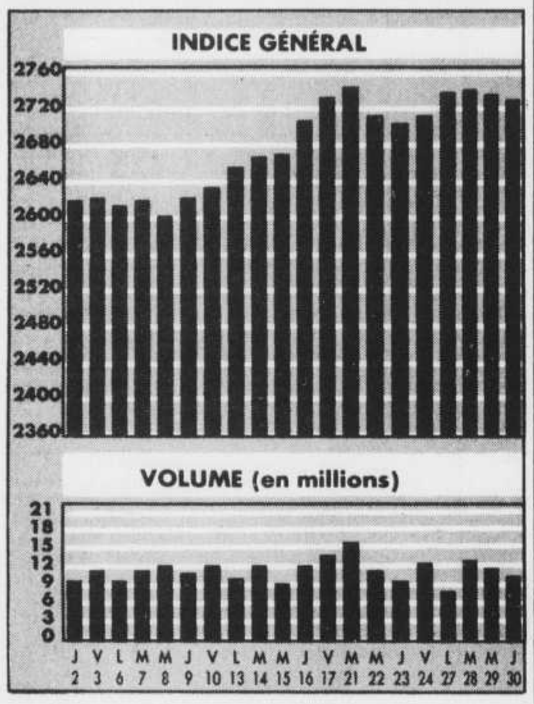

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
AHL X f	1200	$8¾	8½	8¾	+ ¾
AMCA Int	31300	$15¼	15	15	— ⅛
AMCA p	400	$24⅞	24	24⅞	+ ⅛
AMCA 2 p	3800	$26¾	26⅝	26¾	
Abatera o	11700	60	58	60	+ 2
Aberford	6000	$11⅛	10¾	10¾	— ¼
Aberford w	7650	190	185	190	
Abti Prce	2542	$18¾	18¼	18½	— ½
Abitbi 7½p	z50	$42¾	42¾	42¾	
Agassiz	19500	250	245	250	+ 5
Agnico E	5020	$16½	16⅛	16⅛	— ⅜
Agra Ind A	1300	$7¾	7⅝	7⅝	— ⅛
Ahed C	5000	35	30	35	+ 15
Albany o	7000	49	48	49	+ 1
Alt Energy	13731	$21⅛	20⅝	21	+ ¼
Alt Enr A	2360	$29	28⅞	29	+ ⅛
Alta Nat	500	$15½	15½	15½	+ ¼
Alcan	40228	$34⅞	34⅛	34¼	— ⅞
Alcan w	13430	$5⅝	5¼	5⅜	— ⅛
Algoma St	3200	$22¼	22	22	— ¼
AStel p	1900	$26	26	26	
Algma St B	4370	$24⅛	23⅞	24⅛	+ ⅛
Algon	360	33	33	33	
Altex o	2056	116	116	116	+ 1
Alum A	1700	$26⅜	26¼	26¼	
Alum c p	1800	$24	23¾	23¾	— ¼
Am Eagle o	10498	182	176	180	— 5
Am Leduc	6000	31	30	31	
Ang CT 290	300	$34	33	34	+ 2
Ang CT 315	100	$35	35	35	+ ¼
Anthes	3000	40	40	40	
Argcen	33372	$25	24⅞	25	
Argus B pr	240	$29	29	29	+ ½
Argus C pr	200	$10½	10½	10½	— 1
Argyll A f	1800	241	240	240	+ 2
Asamera	80600	$10¾	10⅜	10⅜	— ¼
Atco I f	3250	$9	8⅞	8⅞	
Atco II	1500	$9	8⅞	8⅞	
Atco 11½	1200	$32	31¾	32	+ ¼
Atco w	275	145	145	145	
Atl C Cop	z29	160	160	160	
Atl Shop p	800	$26⅞	26⅞	26⅞	
Atlas Yk o	6667	32	31	32	+ 2
Aur Res o	6000	110	110	110	+ 5
Avinda o	1000	96	96	96	— 4
BC Rail p	4450	$26⅞	26½	26½	— ½
BC Sugar A	3434	$22¾	22¼	22¾	+ ¼
BC Sugar w	1100	335	330	335	+ 10
BGR A	2700	$7½	7½	7½	
BGR w	11500	73	67	67	—10
BMB Comp	5040	310	300	300	— 5
BP Canada	1800	$34¾	34¾	34¾	
BRISA o f	1360	$6⅜	6⅜	6⅜	
Bachelor	1375	300	300	300	
Bkrtic	21500	91	90	90	— 1
Banister C	2400	$9⅛	9	9⅛	+ ⅛
Bk Alberta	2200	$8	8	8	
Bank BC	47642	$5¾	5⅝	5¾	+ ⅛
Bk BC 228	300	$23¼	23¼	23¼	— ⅛
Bk BC 222	500	$24¼	24	24¼	+ ¼
Bank Mtl	86208	$28⅜	28⅛	28¼	
Bk Mtl 285	6175	$36	35½	35½	— ⅜
Bk Mtl 250	10050	$30⅝	30¼	30⅜	— ⅛
Bk Mtl 3p	4900	$25½	25⅜	25½	+ ⅛
Bk Mtl w	21000	365	350	350	—20
Bank N S	30655	$13⅛	13	13	— ⅛
Bk N S 1p	3650	$25¼	25⅛	25¼	+ ⅛
Barrick o	4300	139	136	136	
Baringtn o	15000	72	70	70	
Baton A f	17740	$17⅝	17¼	17⅝	+ ⅜
Baton B	300	$18	18	18	— ½
Baxter	11000	17	16	17	+ 2
Beacoup o	4000	51	51	51	+ 4
BCE	88371	$43⅛	43	43⅛	— ⅛
BCE 2.25 p	300	$36⅛	36⅛	36⅛	+ ⅛
BCE 1.80 p	1550	$29	28⅞	28⅞	— ⅜
BCE 2.05 p	1230	$43¼	43	43	— ⅜
BCE 2.70 p	12130	$43¾	43¼	43⅜	— ⅜
Bentall 1 p	400	$26⅜	26⅜	26⅜	+ ⅛
Biotech	18000	$5¾	5¼	5¼	— ⅛
Bikdom o	4000	340	320	340	+ 30
Bluesky	7285	425	420	420	
Bonanza R	23551	430	425	425	
Bonza R w	3000	52	52	52	+ 1
Bonar	2300	$15⅞	15⅝	15⅞	— ⅛
Bonar w	3200	$6	5⅞	5⅞	— ⅛
Bow Valy	9647	$17¼	16⅞	16⅞	— ⅜
Bow Vly 205	1500	$26½	26¼	26¼	— ¼
Bow Vly R	27425	$7¼	7	7	— ⅛
Bow VR p	10625	$26	25⅞	25⅞	— ¼
Bralorne	6100	475	460	460	—15
Bralor 8.75	8650	$19¾	19½	19¾	+ ¼
Bralorn w	1000	90	90	90	
Bramalea	600	$18¼	18	18	
Brmlea B p	1075	$25¼	25	25¼	+ ½
Brscade p	4069	$39½	39⅜	39½	
Brascan A	7631	$30¼	29¾	29⅞	— ⅜
Brascan B	200	$29⅞	29⅞	29⅞	—2½
Brscn 8½	700	$26½	26½	26½	
Brscn 1981	8100	$26⅛	25⅞	26	+ ⅛
Brkwater o	9100	$6¾	6½	6½	— ½
Brenda M	100	$9⅛	9⅛	9⅛	+ ⅛
Brinco	z25	175	175	175	
Brinco p	z23	295	295	295	
BCFP	74011	$9⅜	9⅛	9⅛	+ ⅛
BC Res	20370	249	247	248	+ 2
BC Res p	2775	$30¼	30	30⅛	+ ⅛
BC Phone	20120	$23½	23	23½	+ ¼
BCPh 4.84	400	$14⅞	14⅞	14⅞	
BCPh 5¾ p	z50	$62	62	62	
BCPh 6.80	700	$18½	18½	18½	
BCP 7.04 p	1850	$20	19⅞	20	
BCP 11.24 p	2400	$29⅞	29¼	29¼	— ⅛
Brunswk	1300	$14½	14¼	14½	+ ⅛
Budd Con	23250	$31½	29⅞	30⅜	+ ⅜
C D					
CAE	53000	$17½	17⅛	17⅛	— ⅜
CB Pak	4860	$18¾	18⅝	18¾	+ ⅛
CB Pak w	2000	$5½	5¼	5½	+ ⅛
CCL A	4000	$28	28	28	
CCL B f	75850	$28	27¾	27⅞	— ⅛
CDC Life	16800	$25¼	24¾	24¾	— 1
CME Res o	2541	36	35	35	— 3
Cableshar	49550	445	380	390	+ 5
Cabre	9900	298	290	290	— 5
Cad Frv	42550	$16	15⅞	16	+ ⅛
Cad Frv A	9450	$9¼	9⅛	9¼	+ ⅛
Cad Frv w	4700	$8⅞	8½	8⅞	+ ⅛
Calais	47600	85	85	85	
Calvert o	1000	32	32	32	+ 2
Cambridg	700	$18⅝	18⅝	18⅝	+ ⅛
Cmbridg w	1200	390	380	380	— 5
Camco Inc	5900	$14⅞	14⅝	14⅞	+ ⅞
Camel O G	21448	40	40	40	+ 3
Camp RL	11200	$27⅞	27¾	27½	— ⅜
Camp Res	100	$5	5	5	— ⅛
Cam Res A	2680	$15½	15½	15½	— ⅛
Camp Soup	558	$19⅞	19⅝	19⅞	+ ⅜
Campeau f	500	$24¾	24¾	24¾	— ⅛
Camreco o	1000	58	58	58	
CCem ex p	1971	$10¼	10⅛	10⅛	— ⅜
CCem 2 p	5720	$13⅞	13¾	13⅞	+ ⅛
CDC f	34304	$12	11⅝	11¾	— ⅛
CDC pr B	1895	$119¾	118	118½	— ¾
CDC 1980	46380	$19	18⅝	18⅝	+ ⅛
CDC 1983	4850	$26¼	26	26¼	+ ⅛
Can Malt	400	$20⅝	20⅝	20⅝	+ ⅛
C Nor West	1000	$22⅜	22½	22⅜	— ⅛
CanP Ent	17611	$29⅞	29⅜	29⅞	
C Packrs	100	$29⅞	29⅛	29⅛	— ⅜
CPerm C p	1000	$25¼	25¼	25¼	
CS Pete f	2200	440	435	440	—10
Can Trust	12480	$37⅛	37	37	
C Trust 11	1400	$24	23⅞	23⅞	— ⅛
CTrust w A	1100	$47¾	47¾	47¾	— ¼
C Tung	1550	$13¼	12⅞	13¼	+ ¼
Canadex o	1000	30	30	30	
CComrcl p	4600	$5⅝	475	5½	+ 80
C Curtis	100	145	145	145	
CForms A f	1800	385	385	385	
C Formst B	300	395	395	395	+ 5
C Found pr	125	$10¾	10¾	10¾	— ¼
CGE	100	$66	66	66	
CG Invest	111	$41½	41½	41½	— ½
C Hydro pr	200	$14¼	14	14¼	+ 1½
CI Bk Com	60491	$34⅜	34⅛	34⅜	
CIBC 250 p	1770	$26⅜	26	26	— ⅜
CIBC 2.05 p	14225	$28¼	27⅞	28⅛	— ¼
CIBC 35625	5300	$29½	29¼	29¼	— ¼
CIBC 3 p	900	$100⅞	100⅜	100⅜	— ⅛
CIBC w	13075	450	430	430	—10
CIBC w A	39025	475	465	475	+ 10
Cdn Jorex	2300	365	360	365	+ 5
C Manoir	10200	$12⅜	12⅜	12⅜	
C Marconi	2204	$18⅞	18¾	18⅞	+ ⅛
CNat R	4400	32	32	32	
C Ocdental	37859	$31	30½	30½	— ½
C Ocdntl p	100	$26¼	26¼	26¼	
CP Ltd	103061	$20⅞	20½	20⅞	+ ¼
Cancom	1950	$7⅛	7	7	— ¼
Cdn Tire	1550	$12⅜	12¼	12¼	— ⅛
CTr A f	171736	$10	9⅞	9⅞	
CUtil A f	9714	$18½	18⅜	18½	
C Util B	145	$18½	18½	18½	+ ⅛
C Util 5 pr	100	$54	54	54	+ 1
C Util 9.24	1300	$25¾	25¾	25¾	+ ⅜
C Util 7.30	100	$22	22	22	
CUtil 2nd D	4100	$26¾	26½	26½	— ¼
CUtil 2nd E	200	$27	27	27	
CUtil 2nd F	400	$28⅞	28⅞	28⅞	— ⅛
CUtil 2nd G	100	$29¼	29¼	29¼	+ ⅛
CUtil 2nd H	3400	$23⅜	23⅛	23⅛	— ⅛
CUtil 2nd I	700	$26¼	26¼	26¼	+ ¼
CUtil A w	13710	400	395	395	
CUtil B w	7955	390	390	390	
C Wrld	5900	460	460	460	
C Wridwd p	2000	$20¼	20	20¼	+ ¼
Cnamax o	30400	$5	490	490	
Canbra	100	$8	8	8	— ¼
Cantor	5250	$10⅛	10	10⅛	+ ⅛
Cantor pr	4700	$22⅜	22¼	22¼	— ½
Crn A	101400	$12½	12⅜	12⅜	— ½
Cara	2300	$14¾	14¼	14¼	— ½
Cara A f	10545	$14⅜	14	14⅛	— ⅜
Carl OK	5250	$16½	16¼	16⅜	— ⅛
Carl A p	290	$25¾	25⅝	25¾	+ ¾
Carl B p	145	$30	30	30	+ ¼
Carlyle o	2000	48	48	48	+ 7
Carma A	30529	75	73	75	+ 2
Carolin o	5200	259	250	250	—10
Cartier o	30120	8	8	8	— 1
Cascades	200	$13⅛	13⅛	13⅛	
Casidy A p	100	$6¼	6¼	6¼	+ ¾
Celanese	2226	$7⅞	7¾	7⅞	+ ⅛
Celan 175 p	200	$19¼	19¼	19¼	+ ¼
Centenial	500	260	260	260	— 5
CFund A f	3300	$6½	6½	6½	— ⅛
Centrl Tr	3000	$13½	13¼	13¼	
Cntrl Tr p	400	$25⅞	25⅞	25⅞	
Chncir	2000	65	65	65	+ 3
Charter Ol	34549	68	60	68	+ 8
Chateau A f	500	$16⅛	16⅛	16⅛	— ¼
Chvco A	200	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅛
Chieftan	2000	$11¾	11¾	11¾	+ ⅛
Chieftain C	150	$45½	45½	45½	
Chrysler	3692	$51	50⅜	50½	+ ¼
Cimaron o	2500	$7½	7⅜	7½	
Cineplex	5550	$7	7	7	
Cineplex p	3700	$7⅜	7⅜	7⅜	
Circo Crft	1700	$8½	8¼	8½	+ ⅛
Coho A f	51173	220	215	220	+ 5
Colonial o	9016	135	115	135	
Cominco	12621	$13⅞	13⅜	13⅞	+ ⅛
Cominco D	2500	$28½	28⅜	28⅜	— ⅛
Cmrcl OG	9000	200	200	200	— 2
Compu H o	2000	200	200	200	
Cmplg	2700	$22½	22¼	22½	+ ¼
Cmp Inv o	2600	235	230	230	—10
Comtech	200	$5½	5½	5½	
Comterm	700	130	125	125	— 5
CAscot	27000	48	42	48	+ 4
Con Bath A	2200	$16½	16⅜	16½	
C Bath 575	250	$56¼	56¼	56¼	+ ¼
Con Bath p	100	$17⅜	17⅝	17⅝	— ⅞
C Marbnl o	10000	23	21	21	— 8
Cons Pipe	694	$12½	12⅜	12½	+ ¼
Con Prof o	3000	130	125	125	— 5
C Rambler	200	$6⅜	6⅜	6⅜	— ⅛
Consoltex	800	$5¾	5⅝	5⅝	
C Distb A	22000	$5¾	5⅝	5⅝	
CDistb B f	7005	$5¾	5⅝	5⅝	
Cons Gas	5950	$24⅝	24⅜	24⅜	— ⅛
C Gas 13½	700	$32	32	32	
C Gas 9¼	1450	$27⅜	27½	27½	
Cons Gas w	1000	$8¾	8½	8½	— ¼
Con Glass	5700	$17½	17	17	— ½
CTL Bank	2100	$11	10¾	10⅞	+ ⅛
CTL A p	200	$22⅞	22¾	22⅞	
Conventrs	200	$5¾	5¾	5¾	
Co enerco A	6300	$5⅝	5¼	5⅝	
Corby	416	$34⅞	34½	34⅞	+ ⅜
Corby B f	1150	$33	32½	33	+ ¾
Cor Mark f	10600	$5⅝	5⅛	5⅝	+ ⅛
Core Mrk w	9100	155	149	155	+ 6
Corp Food	2150	$16¾	16½	16½	
C Falcon C	600	$17⅝	17⅝	17⅝	— ¼
Corrida o	9125	20	20	20	— 1
Coseka R	14400	340	330	340	+ 5
Coseka 7 p	1300	$6⅞	6¾	6¾	— ⅛
Costain Ltd	1329	$10¾	10½	10½	— ¼
Courvan o	5700	39	38	39	+ 2
Crain RL f	800	$19⅜	19⅜	19¼	— ⅛
Crestbrk	200	$8¾	8¾	8¾	+ ½
Cr Life Ap	1700	$27	27	27	+ ⅛
Crownx	3875	$20⅛	20⅛	20⅛	
Crownx A f	9968	$20⅛	20	20	
Crnx 200 p	15490	$29	28¾	28⅞	
Crnx w	6300	$7	7	7	
Cuvier	104000	34	30	30	— 1
Czar Res	24300	200	195	200	+ 4
Dale-R pr	500	$6½	6¼	6¼	— ¼
Dalmy C f	121	$7	7	7	— ½
Daon Dev	14414	405	395	405	+ 5
Daon 8⅝ p	600	$5⅝	5⅝	5⅝	
Davidson o	1900	485	475	475	— 5
Delour o	1700	28	28	28	
D Eldona o	z250	61	61	61	
Denison A p	550	$13⅜	13½	13⅜	
Denison B f	1800	$12⅝	12½	12⅝	— ⅛
Denison p	5800	$25	24⅞	25	+ ⅛
Denison B p	8600	$23¾	23⅝	23¾	
Denison w	19350	194	191	193	+ 2
Develcon	2400	$7	6⅞	6⅞	— ⅛
Dexleigh o	12170	269	255	260	— 9
Dexligh w	9740	120	115	115	— 2
Dicknsn A f	1800	$6¼	6¼	6¼	
Dicknsn B	1000	$6⅜	6⅜	6⅜	
Digtech	3000	38	38	38	+ 1
Discovry f	1060	220	220	220	— 3
Dofasco	4717	$25¼	25⅛	25¼	
Dfs 4¾	125	$56	56	56	+ ¾
Dfs 260	18000	$34	33¾	33⅞	— ⅛
Doman A	1404	235	230	235	
Doman B f	2820	173	170	170	— 3
Dome Cda	12568	$7¾	7¾	7¾	
Dome Mine	24660	$11½	10⅞	10⅞	— ⅝
Dome M w	10700	220	210	210	— 5
Dome Pete	50995	320	315	315	— 5
DPete A p	6475	$15⅞	15¾	15⅞	+ ⅛
DPete B p	z26	$15¾	15¾	15¾	
D Pete w	13750	63	62	62	
D Scotish p	275	$26⅜	26⅜	26⅜	+ ⅛
D Textle	2000	$11	11	11	
Domtar	4920	$37⅝	37¼	37¼	— ¼
Domtar pr	580	$15	15	15	
Domtar 225	700	$26½	26	26	— ½
Donohue	400	$19	19	19	— ⅛
Dorset o	6000	45	45	45	
Dover Ind	300	$23	22¾	22¾	— ¼
Drm Pete o	14500	38	37	37	— 1
Dmag	304	440	440	440	—25
Dmagmi w	1000	37	37	37	— 1
Dunraine o	z200	28	28	28	
Du Pont A	100	$17⅝	17⅝	17⅝	— ⅛
Durham f	32350	298	280	286	— 3
Durham w	12000	115	115	115	— 5
Dylex Ltd	471	$48	47	47½	+ 2½
Dylex A	9880	$44	42	44	+ 2
Dynmr 105	800	$9¼	9⅛	9¼	
Dynex A	1900	42	42	42	
E F					
Eaglet o	1200	200	185	185	—15
Est Bakrie	100	$33	33	33	— ½
Echo Bay	27700	$15⅝	15⅜	15⅜	— ⅛
Echo 1986 w	8257	$6⅝	6½	6½	+ ⅛
Echo 1987 w	1050	$5⅞	5⅝	5⅞	+ ⅜
Echo 1988 w	1200	$6⅛	6	6⅛	+ ¼
Echo 1989 w	600	$6¼	6¼	6¼	+ ¾
Elcthom X	800	$6¼	5⅞	5⅞	— ⅜
Elcthm Y f	2922	$6¼	6	6	— ⅛
Elks	2400	380	380	380	
Emco	300	$18	18	18	
Empire A f	1700	$16½	16¼	16½	+ ¼
Epitek	3000	44	44	44	— 2
Equity Svr	800	$7¾	7⅝	7⅝	— ¼
Equity p	5625	$21½	21⅛	21¼	— ¼
Erickson	2200	425	405	420	— 5
Evergren o	8125	35	32	32	— 1
FCA Intl	700	$20	19⅝	19¾	+ ⅛
Fibrdg	9625	$20¾	19¾	19⅞	— ⅞
Ficnbrdg w	2800	$42⅝	38½	38½	—4½
Fardy Res	322	291	291	291	— 3
Fathm Ocn	10100	290	290	290	
Fed Ind A	14520	$24½	24	24¼	+ ¼
FedIndII	500	$34⅜	34	34⅜	
Fidinam p	900	$27¾	27¾	27¾	
Fin Truco	13355	$7¾	7⅝	7¾	+ ½
Fin Trsco w	39200	84	65	84	+ 21
Finning A	26400	$10½	10½	10½	
Finning B f	200	$10	10	10	
Firan	2125	120	115	115	—10
F Calgary o	5000	80	80	80	
F City Fin	4400	$13½	13½	13½	+ ⅛
F Cty Tr B	100	$8½	8½	8½	— ¼
F Cty Tr C	650	$7⅝	7⅝	7⅝	— ⅜
F Marthon	2900	415	410	410	—10
F Mar	3000	240	225	225	—10
Flanagan o	2500	102	98	98	— 4
Fleet Aero	8800	$15	14⅝	15	+ ½
Ford Cnda	120	$132½	132½	132½	— ½
Franco o	19500	157	149	153	— 1
Fraser	20180	$23½	23	23½	+ ⅜
Fruehauf	200	$22	22	22	— ⅜
Futurtek o	57755	55	50	54	+ 2
G H					
GB Auto	5500	$7½	7	7½	+ ½
Galctic o	1523	$9	8¾	8¾	— ¼
Galtaco	2275	$13½	12¾	13½	+ ¾
Galtaco w	4300	$8⅞	8⅝	8⅞	+ ⅜
Galveston	2100	105	100	100	— 5
Gandalf	7250	$9	8¾	8⅞	— ⅛
Gane	1700	48	48	48	— 1
Gaz Metr	7009	$11⅜	11⅛	11¼	— ⅛
Geac Comp	1100	$10	9⅞	9⅞	+ ⅛
Gendis A	400	$29¼	29¼	29¼	
GMC	444	$99½	99	99	+ ½
Genstar L	24027	$30¼	30	30⅛	
Gnstar 2.35	5712	$33	32⅝	33	
Genstr D p	6650	$28	27⅞	28	
Genstr E p	3600	$25¾	25⅝	25½	
Geocrude	3900	298	290	290	— 5
Gesco Ind	700	270	270	270	+ 5
Giant Bay o	600	270	265	265	—10
Gibraltar	2800	$9⅝	9¼	9⅝	+ ⅛
Glamis o	5708	$8⅜	8⅛	8⅛	— ⅛
Glenayre	5700	$6⅞	6¼	6⅞	+ ¼
Goldale A f	2150	230	220	220	— 5
Goldcorp f	3510	$7¼	7⅛	7⅛	— ¼
Goldcrp w	39460	118	113	117	+ 2
Gld Kn	8200	$5⅛	5	5	— ⅛
G Rang	3500	54	50	50	— 5
Gldn Rul o	4000	85	85	85	
G Sceptr o	4075	$7⅝	7⅜	7½	— ¼
Gldn Ter o	7500	53	50	53	+ 3
Gldn Ter w	5000	12	12	12	+ 7
Goldast o	1771	135	130	130	—10
Goliath G o	3100	$8⅛	8	8⅛	
Grafton A f	5000	$35	35	35	+ ⅜
Grandma	22500	70	57	70	+ 13
Granduc	z400	60	55	60	
Granges o f	18000	485	475	475	— 5
GL Forest	z2	$20¾	20¾	20¾	
Grenwich o	2000	200	200	200	+ 10
Greyhnd C	17500	450	450	450	+ 10
Greyhnd	1000	$25¾	25¾	25¾	
Growth I	3210	$12	11¾	12	
Growth p	3900	$26⅜	26⅜	26⅜	
Growth w	2300	265	255	260	
Guar Tr p	700	$18¼	18	18¼	+ ¼
Guar Trc p	300	$22⅜	22⅜	22⅜	
Gardn MS f	2950	$7⅝	7½	7½	— ⅛
Gard MS w	5600	114	111	111	— 3
Gard PA f	5200	$8⅛	7⅞	8	
Gardn P w	4500	58	56	56	— 4
Gulf Can	67137	$18¾	18⅛	18½	— ½
Gulfstrm o	83550	137	125	128	— 1
HCI A f	1000	48	48	48	— 2
Hale Res o	5000	42	42	42	
Haley	12350	$13½	13¼	13½	— ¼
H Group A	4000	$7½	7½	7½	
Hmrsn C p	79800	$26½	26¼	26½	+ ¼
Hrding A f	7600	190	145	180	+ 25
Hard Crp C	6000	145	130	140	+ 15
Harris A f	17100	$6⅞	6¾	6⅞	+ ⅛
Harris B	600	$6¾	6¾	6¾	+ ⅛
Hawker	2000	$19⅜	19⅜	19⅜	
Hayes D	4972	$11¼	11	11¼	— ⅛
Hees Intl	68600	$22	21⅝	21¾	
Hees D p	100	$25½	25½	25½	+ ¼
Hees E p	600	$23¼	23¼	23¼	— ⅜
Hees Intl w	13300	$6¼	6⅛	6⅛	— ⅛
Helix	4100	$6⅝	6½	6½	
Helix w	5500	140	120	125	+ 10
Heritage	700	$21	20¾	21	+ ¼
Heritag A f	1050	$19¾	19½	19½	— ¼
Highwod o	1100	295	295	295	—10
Howdn DH	100	$18	18	18	+ ½
HBay Mn s	1231	$7⅝	7⅜	7⅜	+ ⅛
HBay Mn w	z350	25	25	25	
H Bay Co	1706	$18¾	18½	18⅝	+ ¼
HBC A p	12215	$16⅝	16½	16½	
HBC B p	6725	$29⅞	29⅝	29⅝	
Husky Oil	36350	$11⅛	10¾	11	+ ⅛
Husky 13 p	560	$44¾	44⅛	44¾	
I J					
ITL Ind	13800	350	300	350	+ 50
ITT Can p	2000	$27	26⅞	27	+ ¼
IU Intl	1345	$21⅞	21⅜	21⅜	— ⅛
Imasco	58240	$27⅜	26⅞	26⅞	— ⅞
Imasco A p	1000	360	360	360	+ 35
Imp Life p	600	$27¾	27½	27¾	— ¼
Imp Metl o	150	113	113	113	— 7
Imp Oil A	13427	$52⅞	52⅜	52¾	
Imp Oil B	695	$52⅜	52⅜	52⅜	+ ⅜
Inca o	1000	375	370	370	— 5
Inco	173888	$19¼	18⅞	19¼	+ ¼
Inco 7.85	11571	$22	21¼	21½	+ ½
Inco 10	3100	$29¼	29	29	
Inco wt	33100	330	310	330	+ 10
Indal	2000	$15¾	15⅝	15⅝	+ ⅛
Inland Gas	14585	$20⅝	19½	20	+ ½
Inland G p	z10	$10¾	10¾	10¾	
Inind G 10p	100	$26½	26½	26½	+ ½
Innopac	16920	$15⅛	14⅞	15	
Inter-City	65925	$15½	15	15⅛	— ¼
Inter C A p	500	$16½	16½	16½	
Inter C C p	30425	$29	28⅜	28⅜	
Int Div	400	245	240	240	—20
Intrmetco	700	$10⅛	10	10⅛	+ ⅛
IBM	z190	$178¼	175½	176¼	
I Polaris o	14500	40	35	40	+ 6
I Thm	352050	$8⅝	8½	8½	— ⅛
Intpr Pipe	6525	$40⅜	40	40⅜	
Inverness	1500	$5¼	5⅛	5⅛	— ⅛
Inverns 875	1700	$14¼	14⅛	14¼	+ ⅛
Ipsco	360	$13⅜	13⅜	13⅜	
Iron Bay T	2300	72	70	70	
Irwin Toy	2310	$6¾	6½	6¾	
Irwin Toy f	700	$5½	5½	5½	— ¼
Island Tel	219	$25¾	25½	25½	+ ⅜
Ivaco A f	12700	$19¾	19⅜	19⅜	— ⅜
Ivaco C p	100	$45½	45½	45½	— ½
Ivaco D p	100	$26	26	26	
Ivaco E p	6200	$28	28	28	
Ivaco F p	1000	$28¼	27¾	27¾	— ½
Ivaco G p	100	$30	30	30	
Ivaco H p	6000	$32¼	32⅛	32⅛	
Ivaco w	2300	$6½	6½	6½	— ⅛
JDS A p	2300	$26½	25⅞	25⅞	— ⅜
Jamie o	6200	42	41	41	— 4
Jamie w	39000	10	10	10	+ 4
Jannock	5600	$15¼	15	15	— ⅛
Jannock 8	950	$13¼	13	13	— ½
Janock wf	220250	$8⅛	7⅞	8	— ⅛
Jonpol	1500	85	85	85	— 2
Joutel o	5500	29	28	29	— 1
K L					
Keg A f	5363	285	270	285	+ 10
Kelsey H	225	$39	39	39	
Kerr Add	896	$15⅛	15	15⅛	+ ⅛
K Anacon o	2000	85	85	85	+ 1
LAV w	z400	90	90	90	
Labatt	9081	$27	26⅞	27	
Lac Mnrls	63358	$28¾	28	28⅛	— ¾
Lacana	2800	$11⅜	11⅜	11⅜	— ¼
Lafarge	z192	$10¼	10¼	10¼	
Laidlaw A	4575	$14⅜	14¼	14¼	+ ⅛
Ldw B f	191460	$13⅝	13½	13½	— ⅛
LOnt Cem	800	$12⅛	12⅛	12⅛	
L Shore	2911	$76⅝	75	75¼	—1¾
Lambda o	100	205	205	205	—10
Lanpar	1000	340	340	340	
Larder o	10000	27	24½	24½	— ½
Lariat OG	3000	100	97	100	— 5
Lava Cap o	760	165	165	165	
Leigh Inst	35267	325	298	325	+ 35
Lenora o	5500	82	80	82	
Linear T	5008	$16⅛	15⅞	16	+ ⅛
LL Lac	6040	$63½	61½	62¼	—1¼
Loblaw Co	115	$18⅜	18⅜	18⅜	+ ⅜
Lob Co pr	515	$28⅜	28⅜	28⅜	+ ⅜
Lob 370 p	z10	$41¾	41¾	41¾	
Lochel A f	25000	70	70	70	+ 1
Lochiel B	1200	74	74	74	+ 5
Lumonics	5250	$20⅝	20⅝	20¾	
Lytton M o	32100	127	123	123	— 3
M N					
MDS B f	2000	$15	15	15	+ ¾
MICC	4900	330	320	330	+ 5
MICC A	100	$10	10	10	+ ¾
Micc 8 p	2500	$8⅝	8	8	— ½
Vid-one	10000	275	265	270	+ 5
Mcknz	7150	$13¾	13½	13⅝	— ⅛
Mclan H X	3626	$13½	13⅜	13⅜	— ⅛
Mcln HY f	20761	$13	12⅞	12⅞	— ⅛
Macmilan	17210	$22⅝	22	22⅝	+ ⅝
Mcmiln 200	7600	$22⅞	22½	22½	— ¼
Mcmiln 208	1700	$22⅝	22½	22½	
Mcmiln 221	3100	$25½	25¼	25½	+ ¼
Madeline	2000	53	53	53	— 5
Magna A f	22700	$19	18¾	18¾	— ¼
Magnetcs	56700	310	296	300	+ 4
Maistc Con	1500	390	380	380	—10
Manitoba p	65100	$27	26⅞	26⅞	— ⅛
Man w	77740	185	175	177	—10
Manvi	129700	350	325	350	+ 25
Manridg o	2500	44	41	41	— 3
M Lf Gard	z37	$57¼	55	55	
Mrtme El	100	$30½	30½	30½	+ ¼
Maritime f	18026	$15	14⅝	15	+ ⅜
Martim A p	2100	$8½	8⅛	8½	+ ⅜
Mar T 860	200	$9¾	9¾	9¾	
Mar T 765	1600	$8⅞	8¾	8¾	— ¼
Mark Sonc	20000	$9	8⅞	9	
Mark Wrk f	1000	131	131	131	
Mar Dmc A	900	$9¾	9¾	9¾	
Mascot G o	19302	160	155	155	— 2
Mascot II w	2575	45	40	40	— 3
Mass Fer	8322	290	285	285	
Mas F A	2600	$11⅜	11⅜	11⅜	— ⅜
Mas F B	1100	$11½	11½	11½	
MF Init w	50100	65	64	65	+ 1
Maynard	500	400	400	400	— 5
McChip	1000	115	115	115	+ 10
McFinley o	200	410	410	410	
Mc Intyre	19775	$39½	37½	39	—2¾
Mentor	2000	$7	6¾	6¾	— ½
Mercantil	3250	$11¼	11⅛	11⅛	— ⅛
Mercntl 2	1000	$24¾	24⅝	24⅝	— ⅛
Meridian	28399	405	400	400	
Meridn 2 w	2000	20	20	20	+ 1
Merland E	7273	420	415	415	— 5
Midcon	1367	375	370	375	— 5
Mdind Dty	11500	$9⅜	9¼	9⅜	
Mikes Subs	500	$8¼	8¼	8¼	— ⅜
Minrl Res	5000	300	295	300	+ 5
Mitel Corp	90066	$9⅞	9⅝	9⅞	+ ¼
Mitel 200 p	13450	$21⅞	21⅜	21⅜	— ⅛
Molson A f	8193	$17¾	17½	17¾	
Molson B	500	$18	17⅞	18	+ ⅛
M Trusco	7100	$15	14½	15	+ ½
Moore	26286	$26⅜	26¼	26⅜	
Morgn	136300	440	430	440	+ 10
Morgan 9½	2200	$36½	35½	35¾	— ¾
Morisn	11000	$5⅞	5¾	5⅞	— ⅛
Mothers	3100	$7¼	7¼	7¼	
Mun Fin p	1200	$10	10	10	+ ⅛
MF A w	2500	5	5	5	
Murphy	8400	$25	24¾	24⅞	+ ⅛
Muscocho	19500	330	315	315	—10
N B Cook	500	24	24	24	— 1
NSR Res o	1000	23	23	23	
Nabisco L	13450	$26⅜	26	26¼	+ ¾
Nat Bk Can	38070	$19½	19¼	19½	
Nat Bk cv	4250	$39	38¾	39	— ⅛
Nat Bk 15	100	$28⅜	28⅜	28⅜	
Nat Bsns	27335	$19½	19	19	— ½
Nat Pete o	900	18	18	18	
Nat Res o	600	125	125	125	
Nt Vg Trco	2339	$20¼	20	20	— ¼
Nearctic o	22400	87	84	87	+ 1
NB Tel	10545	$19	18⅞	19	
NB Tel 1.85	400	$20¼	20	20	— ¼
N Provid o	2000	20	20	20	+ 1
N QRagin o	150	165	165	165	— 1
N York Oil	z50	115	115	115	
Nfl CapA f	5900	$7⅞	7¾	7⅞	+ ⅛
Nfld Cap B	1000	$7¾	7¾	7¾	— ⅛
Nfld LP A	3500	$35½	34¾	35½	+ ½
Nfld Tel	25215	$16⅞	16½	16¾	+ ⅛
Nfld Te 975	100	$20¾	20¾	20¾	+ ⅜
Nfld Te 8 5	z87	$19⅛	19⅛	19⅛	
Nfld T 1350	100	$24¼	24¼	24¼	
Newscop o	33000	291	275	290	+ 19
Noma A f	4110	$26½	25¾	25⅞	— ⅝
Nor Acme o	2400	65	62	62	— 7
Noranda	52597	$14⅝	14⅛	14⅝	+ ¼
Nor 9½	300	$98¾	98⅝	98¾	+ ⅛
Norcen	36862	$16⅛	15⅝	15⅝	— ½
Norcn ord f	8675	$15	14⅞	14⅞	— ¼
Norcen B	120	$25	25	25	
Norcn 7¾	9425	$24½	24⅜	24½	— ⅛
Norlex o	8000	12	11	12	+ 1
NC Oils	800	$22	21¼	22	+ ½
Nor Ct 785p	100	$22	22	22	+ ⅛
Nor Tel	47897	$51¾	51	51⅜	— ⅛
NTel 21875	7600	$26½	26⅜	26½	+ ¼
NTel 222	2125	$27	26¾	26¾	— ⅛
NTel 3 p	900	$25¾	25¾	25¾	
Northgat	1160	$5⅛	5	5⅛	
Nthind Bk	39400	475	450	460	+ 5
Nthind O o	1000	11½	11½	11½	
Northstar	2000	78	76	78	— 2
Nthmber o	23000	72	68	70	+ 1
Nthws Drg	6800	$8½	8⅜	8½	+ ¼
Nva A f	528401	$5⅞	5¾	5¾	
Nova F p	100	$25¾	25¾	25¾	+ ⅜
Nova G p	500	$25⅞	25¾	25¾	+ ¼
Nova J p	9600	$24¾	24¾	24¾	
Nova K p	3525	$21⅛	20⅞	21	— ⅛
Nova L p	300	$29½	29½	29½	— ½
Nova M p	8600	$29¾	29⅛	29¼	— ⅜
Nova N p	800	$27½	27½	27½	+ ⅛
Nova O p	5300	$25⅛	25	25	
N Beauc o	3500	34½	33	34½	— ½
Nowsco W	50340	$20¾	20½	20¾	
Nu-West	32600	54	50	54	+ 1
NuWst sp A	22950	48	47	47	— 1
NuWst sp B	20000	48	47	47	— 1
Nufort R o	3500	23	23	23	
Numac	12400	$13	12¾	12⅞	— ⅛
O P					
OPI	2500	80	77	80	
Oakwood	6357	$8¾	8½	8⅝	— ⅛
Oakwd A f	16250	$6½	6¼	6¼	— ¼
Oakwd pr	1700	$20½	20⅛	20½	+ ⅜
Okwd B p	200	$27⅛	26¾	26¾	— ⅜
Oakwd A w	12708	67	65	65	+ 2
Obrien o	500	75	75	75	
Ocelot B f	11400	$7	7	7	— ⅛
Omega	1200	$9⅝	9½	9⅝	+ ⅛
Omnibus o	2000	150	147	150	
Onitap o	500	30	30	30	— 2
Onitap w	10000	1½	1½	1½	+ ½
Onyx Pete	270	$7¾	7¾	7¾	— ⅛
Orbit	8523	140	136	140	+ 4
Orca o	81200	36	33	34	+ 1
Orca w	37000	3	3	3	— 1
Oshawa A f	2110	$27⅜	27⅛	27¼	+ ¼
PCsar A o	1000	265	265	265	+ 10
Pac NthA f	1268	$18⅜	17¾	18⅜	+ ⅝
Pac Nth 6¾	z50	$17⅝	17⅝	17⅝	
Pac W	9470	$12¾	12⅝	12⅝	
PWstrn A p	800	$26¾	26½	26½	
Page Pet	z100	60	60	60	
Pgurin A f	11150	$16	15¾	15⅞	
Palliser o	4000	36	33	36	+ 6
Paloma P	100	440	440	440	—15
Pamour	3100	$8⅜	8¼	8¼	+ ⅛
Pan Amr o	200	175	175	175	—10
PanCan P	1950	$35½	35	35	— ⅝
Paramont	1000	$6½	6½	6½	
Parkland	2100	$10¼	10⅛	10¼	+ ⅛
Parlake o	1000	40	40	40	
Paulin A	1200	$8¼	8	8¼	+ ¼
Pe Ben O	2363	112	110	110	— 5
Pegasus	1400	$13	12½	12½	— ⅜
Pembina	5200	$18¼	18	18	— ¼
Penn Wst o	44233	185	175	175	— 5
Pennant o	3667	42	41	41	—2½
P Jewl	200	$10⅛	10⅛	10⅛	— ⅜
PJewl A f	21100	$8¼	8¼	8¼	+ ⅛
Ptrotech o	3500	120	120	120	
Phonix Oil	2800	$9	8⅞	9	+ ⅛
Photo Eng	z20	$20	20	20	
Pine Point	640	$30	29½	29½	— ½
Place GO o	6400	145	140	140	
Placer	43404	$26	25¾	25⅞	— ⅜
Placer w	4800	395	380	380	—10
Plexus o	9000	120	116	120	
Poco Pete	26190	$7½	7¼	7⅜	— ⅛
Pysr pr	4600	$28½	28¼	28½	+ ⅜
Pominex o	6600	29	27½	27½	— ½
Potash Co p	3350	$25¼	25	25⅛	— ⅛
Potter A f	5916	130	127	127	— 5
Powr Cor f	14638	$17¾	17⅝	17⅝	+ ⅛
Pow C 2.375	24045	$39	38	39	+ 2
Powr Fin	8388	$27⅜	27⅛	27⅛	— ¼
Prairie Oil	400	$9½	9¼	9½	+ ⅜
Precamb	3100	$5	490	5	+ 10
Princpl A f	100	$11¾	11¾	11¾	+ ¼
Provigo	2900	$21½	20½	21½	+ 1
Q R					
Que Sturg o	502	420	420	420	+ 10
Quebcor	630	$35½	35¼	35½	+ ¼
Qenstk	5000	350	350	350	—15
Quenstn o	1900	199	191	199	+ 2
Ram Pet	4900	$7⅜	7⅛	7⅛	— ⅛
Rnchm A f	1130	$6¾	6¾	6¾	
Rnchm B f	1000	$6½	6½	6½	
Rnchmn p	900	$25½	25⅜	25½	+ ⅛
Rang	545495	480	450	480	+ 30
Redlaw o	300	$5	5	5	
Redpath	10210	$12	11⅞	11⅞	— ⅛
Redstone o	2000	45	45	45	— 2
R Sth A	5590	$20⅜	20¼	20⅜	
Regional o	4400	$5	480	490	—10
Reich 10½	100	$10⅜	10⅜	10⅜	
Relgate A o	1500	27	26	26	— 1
Reitman	200	$19	19	19	+ ¾
Reit A f	5700	$19¼	19	19¼	+ ¼
Rnbe w	116300	5	2½	2½	—3½
Renisanc o	3700	$8⅜	8¼	8¼	
Revn Prp A	3033	200	195	200	— 5
Revnu B f	9268	100	85	85	—15
Rileys D	z50	67	67	67	
Rio Algom	1223	$24½	24¼	24½	
Rio Alto o	12191	151	147	150	
Rogers B f	10832	$11¼	11	11⅛	— ⅛
Rolland A f	3500	$19⅝	19½	19½	— ⅜
Roman	2834	$11⅜	11⅛	11⅛	+ ⅛
Rothman	3800	$37	36¼	36¼	— 1
Rothm A p	z10	$77	77	77	
Rxmk	3000	9	9	9	
Roxy A	3200	175	170	175	+ 15
Roxy B	2600	178	175	178	+ 3
Royal Bnk	52802	$30¾	30½	30¾	— ⅛
Ry Bk 1.88	900	$22½	22¼	22½	+ ⅛
Ry Bk 2.75	5660	$32⅜	32¼	32⅜	+ ⅛
Ry Bk 1.45	4300	$17¾	17¼	17¼	— ⅛
Ry Bk w	7425	400	385	400	
RyTrco A	59461	$20½	20¼	20½	+ ⅛
RyTrco C p	100	$28⅞	28⅞	28⅞	— ⅛
RyTrco F p	z50	$99⅝	99⅝	99⅝	
RyTrco D psee below					
Ry Trco w	1000	$7⅞	7¾	7⅞	+ ⅛
Royex	4626	290	280	285	—10
Rovex p	66658	425	415	420	— 5
S T					
SHL Systm	6881	$9⅝	9	9¼	+ ¼
StL CemA f	300	$20	19⅞	20	+ ½
Santa M o	1000	35	35	35	— 1
Scarboro o	47300	64	55	64	+ 6
Sceptre	19800	$6¼	6	6¼	+ ¼
Sceptre pr	2100	$16¾	16⅝	16¾	
Scintilor o	14500	85	85	85	
Scintrex	300	$8¼	8⅛	8⅛	— ⅛
Scot Paper	700	$16⅜	16¼	16⅜	
Scot York	650	202	202	202	— 3
Scotts f	9600	$26¼	26	26	
Seabrit A o	4000	235	230	230	— 5
Sebright w	4800	35	32	32	
Seagram	30339	$57½	57⅛	57⅛	— ⅛
Sears Can	27300	$9¼	9⅛	9¼	
Selkirk A f	750	$25	24⅞	24⅞	— ⅛
Selkirk w	1500	$9	9	9	— ¼
Senlac o	4800	125	125	125	
Sensor	200	215	215	215	+ 15
ShawC B f	300	$9¼	9¼	9¼	— ¼
Shaw Ind	300	$15	15	15	
Shawnee	1300	33	33	33	— 5
Shell Can	20081	$28⅝	28⅛	28⅝	
Shltr OG o	3500	75	75	75	
Sheperd P	2000	$8¼	8	8	— ⅜
Sherritt	44700	$7⅞	7	7	— ⅛
Sienna o	5000	63	63	63	+ 3
Sigma	100	$8	8	8	— ¼
Silcorp A f	100	$13⅜	13⅜	13⅜	
Silcorp B	212	$13⅜	13⅜	13⅜	— ⅜
Siltronic	1400	265	260	265	
Silver Lk o	3600	152	150	150	— 5
Silversid o	500	106	106	106	+ 1
Silverton o	3500	185	184	184	— 6
Simco Erl	5000	$6	6	6	
Slater A	300	$11⅛	11⅛	11⅛	— ⅛
Slater B f	520	$10½	10½	10½	
Slater B pr	700	$13	13	13	— ¼
Slater 6 pr	z30	$12	12	12	
Sobeys A f	4600	$26½	25½	26½	+ 1
Sobeys 9 p	600	$31¼	30½	31¼	+ 2
Sogepet o	2600	240	236	240	
Sonora o	200	$5⅛	5⅛	5⅛	+ 22
Sorrel o	26500	90	87	89	+ 1
Southm	1960	$53	52½	52½	— ¾
Spar Aero f	7602	$28⅝	28⅛	28⅜	— ⅛
Sparton o	2000	21	21	21	
Spooner	13882	37	31	37	+ 3
St Brodcst	20275	$19⅝	19½	19⅝	— ⅛
S Trstco p	100	$24	24	24	+ ¼
Stanford o	1000	15	15	15	
States Ex o	1500	35	35	35	— 3
Steep R	5200	235	225	235	+ 5
Steinbg A f	68300	$40½	40¼	40½	+ ½
Stinbg 195	2800	$21½	21½	21½	
Stnbg 29375	700	$29½	28⅞	29½	+ 1½
Stinbg 2875 see below					
Stelco A	94420	$20	19¾	19¾	— ¼
Stelco C p	6225	$24⅛	23¾	24	+ ⅛
Stelco D p	1000	$26½	26⅜	26½	+ ¼
Stelco E p	1700	$30	30	30	+ ⅛
Stelco w	1200	135	132	132	— 8
Strnd OG o	3300	400	390	400	
Strhcona	7500	110	106	106	— 2
Strathfld o	7700	380	360	380	+ 10
Strathn A f	z30	38	38	38	
Sulivan	200	390	390	390	
Sulptro	1000	260	260	260	+ 5
Sunburst o	12500	35	33	35	
Suncor pr	100	$24½	24½	24½	
Sydney o	21600	29	28	28	
Sydny r	231500	½	½	½	
TIETel	200	$11¾	11⅝	11⅝	— ⅜
Talcorp	19050	92	91	92	+ 1
Talcorp 300	1800	261	260	261	+ 1
Tara	2900	$23	22¾	22¾	— ¼
Taro Ind	500	185	185	185	— 5
Teck Cor A	328	$13¼	13¼	13¼	— ⅛
Teck B f	1908	$13½	13¼	13¼	— ¼
Teck e p	6000	$26¾	26¾	26¾	+ ⅛
Temagmi	10000	32	32	32	+ 3
Terra Mn o	1183	245	244	244	— 1
Terra o	8100	155	142	142	— 3
Teratech o	12000	16	15	16	— 1
Tex Can	2100	$34⅞	34⅝	34⅝	— ¼
Thd CGInv	z13	$40½	40½	40½	
Thom N A	8615	$21½	21⅛	21½	+ ¼
Tiverton o	8500	60	60	60	— 2
Tombill A	2550	150	140	150	+ 15
Tombil B f	1575	150	140	140	—15
Toromont	10000	$9¾	9¾	9¾	+ ⅛
Tor Dm Bk	17788	$22⅛	21¾	21¾	— ¼
TD Bk 1.835	3600	$23¼	23	23	
TD Bk 2.375	609	$26¾	26¾	26¾	
TD Bk C	340	$27¼	27¼	27¼	+ ⅛
Tor Sun	667	$24½	24½	24½	— ¼
Torstar B f	23509	$24⅜	23¾	24	— ¼
Torstar 268	300	$27	26¾	27	— ¼
Torstar 170	3100	$28½	28⅛	28½	+ ⅜
Torstar w	12500	$5⅞	5½	5¾	+ ¼
Total Pet	14600	$17	16⅞	17	+ ⅛
Total PA p	150	$33¾	33¾	33¾	— ¼
Total P w	1800	138	135	135	— 1
Traders A f	z89	$21¾	21¾	21¾	
Trade 7½ p	z2	$38⅞	38⅞	38⅞	
TrCan R A	5901	273	270	273	+ 2
TrC R p	800	$18	17⅞	18	+ ¼
Trns Mt	4400	$12⅛	12	12	— ⅛
TrAlt R pC	100	$25⅝	25⅝	25⅝	
TrAlt A	11960	$26¾	26½	26¾	+ ¼
TrAlta 4½	z20	$61½	59½	59½	
TrAlta 10	445	$102	101½	102	
TrAlta 2.36	220	$26	26	26	
TrAlt 14.25	1100	$28¾	28½	28½	— ⅛
TrAlt 12½	700	$29¼	28⅝	29¼	+ ⅝
TrAlt 9	900	$26⅜	26⅛	26⅛	— ¼
TrAlt 8.40	12950	$26¼	25½	25½	— ½
TrAlt w	35041	485	475	475	
TrCan PL	58077	$28⅞	28⅝	28⅝	— ¼
TrP 2.80 p	536	$34	33¼	34	
TrP 1st D	700	$50½	50½	50½	
TrP 1st E	100	$54⅛	54⅛	54⅛	— ⅞
TrP 1st F	450	$58⅞	58½	58⅞	+ ½
TrP 1st H	300	$52¼	52¼	52¼	— ⅛
Trpac Res o	5500	67	65	67	+ 1
Tresr Vly o	32000	170	165	170	
Trillium	2444	$12⅝	12⅜	12⅝	+ ⅛
Trilogy	8300	139	130	130	—10
Trilon A	28975	$33½	33	33⅜	
Trilon Fin p	1800	$24	23⅞	23⅞	— ⅛
Trilon w	8000	$7⅛	7	7	
Trmc	316970	450	425	450	+ 20
Trinity Res	12000	380	380	380	—20
Trpl Crn E	2500	290	280	280	—10
Trizec A f	70400	$25⅜	25	25	— ⅛
Trizec B	19500	$26	25½	26	+ ¼
Trizec p4	6300	$25	24¾	25	+ ¼
Tudor o	13300	$5⅞	5¾	5¾	— ⅛
Turbo f	48639	45	42	45	+ 3
Turbo 8¾	450	300	275	300	
Turbo 10½	300	240	240	240	
Twin RB f	3500	100	95	100	
U V					
ULS Cap p	1900	$26	25¾	25⅞	— ⅛
Ulster P	200523	158	145	146	— 6
Ultmr C 1p	2000	$26⅛	26⅛	26⅛	— ⅛
Ultmar plc	1000	400	400	400	
Unican S	2900	$16⅜	16	16⅜	+ ⅜
Unicorp A f	1266	$7½	7¼	7½	
Unicorp B	3266	$8⅝	8⅜	8⅜	+ ⅛
Unicorp 10	100	$20⅞	20⅞	20⅞	— ⅛
Unicorp .80	10000	$7½	7½	7½	
Unc 117	3100	$11¾	11⅝	11⅝	
Unicorp w	3000	82	80	80	+ 3
UniRes A f	6502	155	149	155	+ 10
UniRes b	2187	151	151	151	+ 1
Un Carbid	830	$11⅞	11¾	11¾	— ¼
U Entprise	45035	$12⅛	11¾	12⅛	+ ¼
UGas 5½	z116	$30½	30½	30½	
U Gas 1438	1100	$23⅞	23½	23⅞	+ ⅝
U Canso	1300	128	125	125	
Un Corp	z36	$32¾	32⅜	32¾	
Un Fn Mgt	100	$5¼	5¼	5¼	+ ¼
U Keno	200	$9¼	9¼	9¼	— ¼
U Siscoe	1800	85	85	85	
US Steel 1p	8100	$25	24⅞	25	+ ⅛
VS Serv	100	$21	21	21	
Value Inv	9700	$10	9¾	9¾	— ¼
Value p	2400	$26¼	26¼	26¼	
Value w	55350	235	225	225	— 1
Verstl A f	12580	$5¾	5½	5⅝	— ¼
Verstl Cl B	250	$5⅝	5⅝	5⅝	— ⅛
Verstl Cor p	1700	$13¼	13⅛	13¼	+ ⅛
Verstl 2625	1800	$29¼	28¾	29¼	+ ⅜
Vestgron	1200	$10½	10¼	10½	+ ¼
Vulcan Ind	3600	279	275	275	+ 4
W X					
WIC B f	2100	$10½	10⅜	10⅜	
Walker R	46557	$31⅛	30⅞	31	
Walker 7½	10600	$28	27¾	28	
Walker 9½	5400	$29⅜	29	29¼	+ ¼
Wlkr 14.16	750	$29½	29⅜	29½	
Walker w	2300	315	310	310	— 5
Wlkr 1988 w	7711	430	420	420	— 5
Wal Redkp	2000	400	400	400	
Walwyn	7900	290	285	290	— 5
Wardair	28300	$21⅝	21¼	21⅜	— ⅛
Warren o	34000	24	22	22	— 2
Wrintn	25800	83	82	82	
Wasabi o	14000	46	42	42	— 3
Weldwod	1500	$15	14¾	15	+ ⅝
Westar A p	1700	$25¼	25¼	25¼	
Wstburne	1650	$14¾	14½	14¾	+ ⅛
Wcoast T	7682	$17½	17⅛	17⅜	+ ⅜
Westfield	3300	156	153	153	— 5
Westfld w	7000	15½	15	15½	—1½
Westfort o	1500	13	13	13	
Wstgr	18500	79	76	79	+ 4
Wstgro B p	7125	470	460	470	+ 5
Westmin	8541	$14¾	14½	14½	— ⅛
Westmin p	1900	$28⅝	28⅝	28⅝	— ¼
Westmnt r	10000	175	170	170	
Weston	760	$86½	84½	86½	+ 2
Wstn 4½p	100	$55	55	55	+ 1
Wstwtr A of	100	250	250	250	
Wharf	3125	380	375	380	
Whonok A f	221	390	390	390	—10
Wilshir E o	22000	25	23	24	+ 3
Woodwd A	4981	$18⅛	18	18⅛	
W Energy	500	$5	5	5	— ⅝
WEaite A f	9750	$9⅝	9⅛	9¼	
WEqute I w	4400	59	55	59	— 1
WEqu II w	3700	155	151	151	— 4
Wr Harg	400	$13½	13⅜	13⅜	— ⅛
Xerox	300	$21⅝	21⅝	21⅝	+ ⅛
Xerox w	49650	360	335	355	+ 20
Y Z					
Yk Bear	7400	$6⅝	6⅜	6⅜	— ⅛
Ykshire 185	300	$19¾	19¾	19¾	
Partially Paid Shares					
BrTel adr 5	450	$27½	27⅛	27⅜	+ ⅜
Texaco I R	16110	$17⅞	17⅝	17¾	— ¼
Partnership Units					
Lehndorff	17000	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅛
P Storage	500	$25½	25½	25½	
P Storag II	1500	$15¼	15¼	15¼	— ¼
Trust Units					
BrkC u	134500	45	40	40	— 7
C Perm un	1500	$9⅞	9¾	9¾	+ ⅛
Traded In US Funds					
Chrysler	1000	$36½	36½	36½	+ ½
GMC	400	$71⅝	71⅝	71⅝	— ½
IBM	500	$128½	128½	128½	—3⅞
Mercntl 1	5000	$24⅞	24⅝	24¾	— ⅛
Nor Tel	500	$37¼	37¼	37¼	— ⅛
Ranger p	2600	$23¾	23½	23¾	+ ¼
RyTrco D p	800	$28½	28¼	28½	+ ⅜
Stinbg 2875	700	$27½	27¼	27½	+ ¼

OPTIONS SUR L'OR

(Prix en devises américaines)

Series	Vol.	Int. en cours	Haut	Bas	Ferm.
aug 300	6	381	25.00	25.00	25.00
Aug 300p	73	1807	6.00	5.60	6.00
Nov 300	3	345	33.00	33.00	33.00
Aug 320	7	949	11.50	11.50	11.50
Nov 320	5	640	22.00	22.00	22.00
Aug 340	41	4483	5.10	4.50	5.00
Nov 340	30	220	12.50	10.50	10.50
Nov 340p	10	13	28.00	28.00	28.00
Nov 360	9	824	7.00	7.00	7.00
Nov 360p	2	2	43.00	43.00	43.00
Total volume:	186				

Non transigées

Series	Int. en cours	Offre	Dem.
aug 260	1	56.00	61.00
Aug 260p	394	.50	1.50
Nov 260	0	63.00	68.00
Nov 260p	60	1.50	2.50
Aug 280	60	38.00	42.00
Aug 280p	1212	2.20	2.50
Nov 280	0	47.00	51.00
Nov 280p	304	4.00	4.90
Nov 300p	236	9.00	10.00
Feb 300	1	39.00	42.00
Feb 300p	15	11.00	13.00
Aug 320p	1039	11.00	13.00
Nov 320p	195	13.00	14.90
Feb 320	21	29.00	32.00
Feb 320p	0	18.00	20.00
Aug 340p	39	24.00	27.00
Feb340	3	17.00	19.00
Feb 340p	0	26.00	29.00
Aug 360	1878	1.50	2.50
Aug 360p	5	43.00	48.00
Aug 380	1369	.50	1.50
Aug 380p	0	63.00	68.00

Total open interest: 16496

NEW YORK

L'indice monte encore

NEW YORK (AFP) — La tendance est demeurée irrégulière hier à Wall Street dans un marché actif.

Comme durant les deux précédentes séances, l'indice des valeurs industrielles est retombé au dessous de 1,300 après une fermeté initiale, mais il s'est à nouveau raffermi à la dernière heure de transactions. Cet indice s'est établi à 1,305.78 en hausse de 2.80 points.

Quelque 108 millions d'actions ont été échangées. Il y a eu plus de hausses que de baisses: 768 contre 715. 505 titres ont été inchangés.

Les analystes ont attribué la nervosité du marché aux incertitudes relatives aux effets possibles du plan de réforme fiscale proposé par le président Reagan et ses chances d'adoption au Congrès.

La baisse de 0.2 de l'indice des principaux indicateurs économiques en avril, accompagnée d'une révision en hausse pour mars, ont été jugées neutres par les observateurs.

Nabisco a progressé de 8 1-2 à 79 7-8. Walt Disney a gagné 4 5-8 à 89. Quaker Oats est monté de 2 1-2 à 49 1-8. Minnesota Mining a baissé de 2 1-4 à 74 1-4. Reynolds Industries a cédé 1 7-8 à 73 3-8. Burroughs a perdu 1 5-8 à 61 5-8.

Parmi les titres canadiens, Dome Mines a perdu 3-8 à $8. Canadian Pacific Ltd a gagné 1-2 à $45 3-8, Inco 1-8 à $13 7-8, Ranger Oil 1-4 à $3 1-2 et Seagram 1-8 à $41 3-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

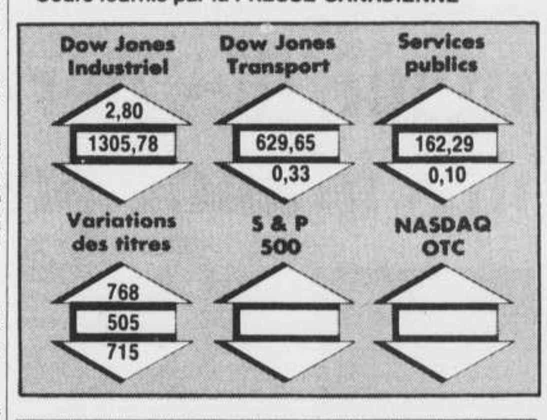

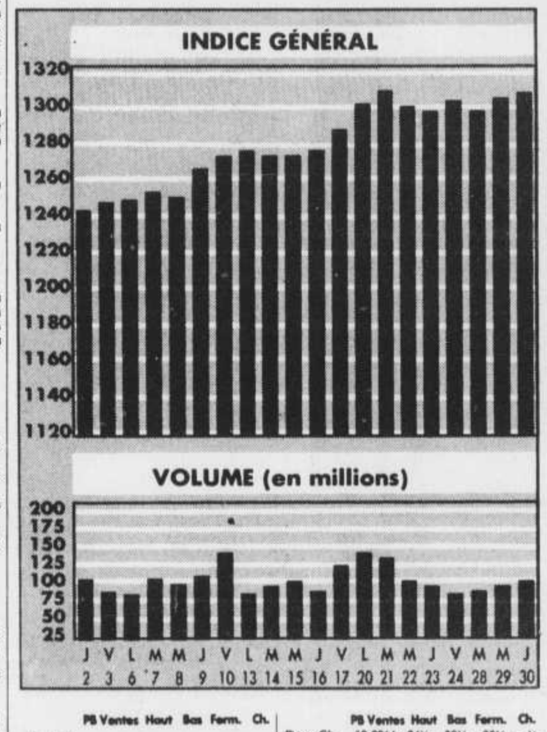

Titre	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B						
AMF	55	945	19⅝	19¼	19¼	— ¼
AMR	10	1909	45⅞	45¼	45¼	— ⅝
AMR 2.18	..	191	21⅜	21¼	21⅜	+ ⅛
ASA	..	379	50⅜	49¾	49⅞	— ⅝
AbtLab	15	868	53¾	53	53⅝	+ ½
Acme Cl	..	391	15	14½	14⅞	+ ⅜
Alex Alx	..	785	27¼	27	27⅛	— ⅛
Alleg Cp	24	45	78	77⅝	77⅝	.....
Alg Int	..	140	25¼	25	25¼	+ ¼
AllenG b	13	29	18¼	18⅛	18¼	— ¼
Alld Cp	8	5082	41¼	40¾	41¼	+ ½
Allis C	..	81	6⅝	6⅜	6⅜	— ⅛
Alcoa	16	3430	33	32⅜	3½	— ⅜
Amax	..	574	16½	16⅛	16¼	— ¼
AmHes	20	1079	29⅛	28⅜	28¾	+ ¼
ABrand	9	464	65⅝	65	65½	— ½
A Bdcst	17	1192	111⅞	111¼	111⅝	+ ⅜
Am Can	11	351	u57⅝	56⅞	57¼	+ ¼
A Cyan	13	4156	u56½	54	55¾	+1¼
AEl Pw	9	1314	22⅞	22⅝	22⅝	— ⅛
AExp	16	7546	u46⅜	45½	45¾	— ¼
AGn Cp	10	1292	34½	33⅞	34⅛	— ⅜
AHome	13	1953	u64½	64	64⅜	+ ⅛
AHosp	10	1730	31¾	31⅜	31⅝	— ⅛
Amrtch	9	271	89¼	88⅜	89	+ ⅝
Am Mo	..	583	3	2⅞	2⅞	— ⅛
AmStd	10	338	31¼	30½	30¾	+ ¼
AT&T	17	26033	23⅛	22⅞	23	— ¼
Ametek	14	342	26⅛	25¾	25⅞	+ ⅛
Amoco	8	2949	62¼	61⅜	62	+ ⅜
AMP	19	1396	32¼	31	31¼	—1
MRCEPS	&	¼?⅞	⅛—¾	18¾	18¾	
Apache	11	241	11⅜	11⅛	11¼	.....
Armco	..	407	7¾	7⅝	7⅝	— ⅛
ArmsRb	9	71	19¾	19½	19½	+ ⅛
Arm Win	629	557	38	37½	37¾	+ ½
Asarco	..	1397	24⅞	23⅞	24⅜	+ ½
Ashld O	..	582	30⅛	29⅝	30	+ ⅜
Atl Rich	28	6857	60⅞	60½	60¾	— ⅛
AtlasCp	..	12	12	11⅞	12	.....
Avon	9	7773	19⅜	d17⅞	18½	— ¾
BkrIntl	15	2664	17⅝	17¼	17⅝	+ ⅜
BaldwU	..	317	1⅝	1½	1⅝	+ ⅛
BaxtTr	63	1383	15¼	15⅛	15⅛	— ⅛
BeatCo	6	3961	32	31⅝	32	+1⅛
BelHow	11	223	32⅛	31¾	32	+ ⅜
Bell At	9	659	89⅛	88¼	89	+ ⅞
BCE	..	115	31⅜	31¼	31⅜	.....
BellSou	9	1563	39⅞	39⅛	39⅜	+ ½
Benfl Cp	10	174	40¼	39¼	40⅛	+ ¾
Beth Stl	..	2291	16¾	16⅜	16½	.....
Black D	13	1179	22⅜	22¼	22⅜	.....
Bick HR	14	1165	u55	51¾	54¾	+2½
Boeing	15	2221	64	63⅝	64	.....
Bois Cas	18	1091	44⅜	43⅞	44¼	.....
Borden	10	1369	u75⅜	73½	73¾	+ ⅜
Borg Wa	10	4672	22⅜	21⅞	21¾	— ¼
Bowater	8	144	22	21¾	21¾	— ¼
BristM	17	2167	61⅛	60⅝	60⅞	.....
Brit T	..	201	19⅞	19⅝	19¾	+ ⅛
Brwn Gp	16	85	28¾	28¼	28⅜	.....
BrwnF	17	1105	u47⅞	46	47¼	+1½
Brnswk	8	290	36¼	35⅝	35⅞	— ⅜
Burl Ind	74	157	26⅜	26	26⅜	+ ⅜
Brl Nth	8	996	56¾	56¼	56½	.....
Burndy	15	140	14½	14¼	14⅜	+ ¼
Burrgh	11	5115	62⅞	61¼	61½	—1⅝
C D						
CBI Ind	12	323	24⅜	24¼	24⅜	.....
CBS	20	2743	116⅞	114⅝	115½	+ ⅜
CPC Int	11	872	43⅜	42⅞	43½	+ ⅝
CSX	9	2275	26⅝	26¼	26½	.....
Callhn	..	39	18⅜	17⅞	17⅞	— ⅛
CRLk	..	145	20⅛	19⅞	20	— ⅛
Camp Sp	12	1116	73¼	70⅞	72⅞	+4
CdPac	..	732	45⅜	44⅞	45⅜	+ ½
CanPE	..	25	21¾	21½	21½	.....
Caring	..	2	11⅞	11⅞	11⅞	+ ⅛
Cart Wl	13	54	35½	34¾	35¼	+ ⅜
CatrpT	..	2169	34⅞	34⅜	34½	— ½
Cense	10	6170	u106	103	103	—1¼
CeMPw	5	446	10¼	10	10¼	+ ¼
CessAir	16	57	19½	19⅛	19⅜	.....
Chmpin	..	1704	23⅜	23	23⅜	.....
Chase	6	317	58¾	58½	58½	.....
Chevrn	8	4086	35¾	35	35¾	+ ¾
Chk Full	93	43	8½	8¼	8⅜	+ ⅛
ChrisCr	..	183	u51¼	50⅝	50¾	+ ¼
Chryslr	3	8764	37⅛	36½	36½	— ⅜
Citicrp	7	2647	47⅜	46⅝	46⅞	— ⅜
ClevEl	6	1670	21¼	20⅞	21⅛	+ ⅛
Clorox	12	342	36⅛	35¾	36	+ ⅛
Cluett P	13	954	u33	32¼	33	+ ⅜
Coastal	13	313	53	52	52	— ⅝
CocaCl	14	2444	66⅞	66⅜	66¾	.....
Coleco	..	1727	15⅝	14½	15½	+ ⅞
ColgPal	34	2884	25¼	24⅞	25¼	+ ⅜
Col Aik	7	319	21⅛	20⅞	21	+ ⅛
ColGas	..	624	30⅞	30¼	30⅞	+ ⅜
CmbEn	11	361	32¼	31¾	32⅛	+ ⅜
CmwE	7	2844	30	29¾	29⅞	— ⅛
Cmsat	10	370	32	31⅝	31⅞	+ ⅜
Compgr	9	17	27⅜	27¼	27⅜	+ ⅛
Comp S	8	215	15⅝	15¼	15⅝	+ ⅛
Con Ed	8	770	35	34¾	34¾	.....
CnsFrt	11	79	31⅛	30⅞	31	— ⅜
Cns NG	9	89	45¼	44⅞	44⅞	— ½
CntlCp	22	583	44⅜	43⅞	44⅛	— ½
Contill	..	94	7⅝	7½	7⅝	+ ⅛
Contil rt	..	1199	2⅛	2	2	— ⅛
CtlHd n	..	1046	¾	⅝	11-16	.....
CtDat	..	2013	31¼	30½	30¾	— ⅜
Coopr	16	292	34⅜	34	34⅜	+ ⅛
CoopLb	3	378	14⅛	13¾	13⅞	— ¼
Crane	11	138	37⅜	37⅛	37⅜	.....
Crn Ck	13	99	58⅜	57¾	58⅛	+ ⅜
CrwZel	16	1861	41¼	40¾	40⅞	+ ⅛
Curt Wr	13	7	33¾	33¼	33¼	— ¼
Dart Kr	11	1990	u105¼	103	103¾	+1½
Data G	11	2036	39¾	37¾	38	—1¼
Datpnt	..	956	12⅛	d11¾	11⅞	— ¼
Deere	28	1622	29⅜	29⅛	29¼	— ¼
DeltaA	8	956	47	46⅛	46⅝	— ⅜
DenMf	13	56	26⅛	26	26	+ ⅛
DeSoto	11	42	34¼	34	34	.....
Dexter	11	1092	20¼	20⅛	20¼	.....
DiamS	10	2765	17⅞	17⅝	17⅝	.....
Digital	13	4920	104⅜	101¾	102¼	—3¼
Disney	59	x4319	u89¾	85½	89⅝	+5¼
Divrsln	4	41	6	5⅞	6	+ ⅛
Dome	..	960	8⅜	7⅞	8	— ⅜
Dow Ch	12	9264	u34⅛	33½	33½	— ⅛
Dravo	..	27	11⅞	11¾	11⅞	+ ⅛
Dresr	15	1143	20½	20⅛	20⅜	+ ⅛
duPont	13	2378	60	59⅛	59⅝	— ⅜
Duq Lt	7	x1678	16⅜	16⅛	16¼	— ⅛
E F						
EGG	21	2210	39⅞	38⅞	39¼	— ⅝
EastAir	..	5737	u 9⅛	8⅞	9	.....
Eas Kod	12	3753	44⅜	43⅝	44⅛	+ ⅞
ElecAs	..	11	5	4⅞	5	.....
EmrsEl	13	901	70½	69⅝	70	+ ⅛
Emhart	9	566	28⅜	27⅝	27¾	— ½
Equifax	17	163	u32⅜	31½	31½	— ⅝
Ethyl	12	997	21⅜	21⅛	21⅛	.....
ExCelo	9	76	36⅛	35⅞	36⅛	+ ¼
Exxon	8	10167	53⅞	53⅛	53½	+ ¼
FMC Cp	41	722	67½	67	67¼	— ¼
FPL Gp	8	631	24⅜	24⅛	24⅛	— ⅛
Fairchd	..	125	14⅞	14⅝	14⅞	+ ⅛
Fedrs.02e	8	40	6⅛	6	6⅛	.....
Firestn	10	480	21⅞	21⅝	21⅞	+ ⅛
Fluor	..	1561	18⅛	17⅛	17½	— ½
FordM	3	5491	44⅜	43⅜	43½	— ⅞
Fruehf	5	222	23¾	23½	23¾	.....
G H						
GAF	11	481	32⅞	32⅛	32¾	+ ⅜
GCA	10	3367	21	20	20⅛	—2⅛
GEO	..	174	4½	4⅜	4⅜	.....
GTE .08	8	5833	42½	42⅛	42⅜	+ ⅛
GnCorp	146	2671	45⅛	44⅞	45⅜	+1⅛
Gn Dyn	8	417	72⅝	71¾	71⅞	— ⅛
Gen El	12	6829	60⅜	60¼	60½	.....
GnFd	10	3026	u69¼	68⅜	69	+1½
GnInst	..	691	17	16⅝	16⅞	+ ⅛
GMot	6	7834	72¼	71¼	71¾	— ⅜
GM E	..	956	u79¾	78	78¼	— ¾
GPU	7	3351	13¾	13¼	13½	— ⅛
GenRe	52	269	83	82¼	82½	— ¾
GnSignl	12	1208	45¾	45	45⅛	— ⅛
Genst	..	43	22⅛	21⅞	22	+ ⅜
Ga Pac	23	3130	22⅜	22¼	22¼	— ½
Gillette	11	1183	59½	59	59⅜	— ¼
Goodrch	15	418	33½	33¼	33⅜	— ⅛
Goodyr	8	1645	29¾	29⅜	29½	— ¼
Gould	61	647	22⅞	22¼	22½	— ¼
Grace	11	801	41½	41	41⅜	+ ⅛
Gt AP	8	357	16⅞	16½	16¾	+ ⅛
GtWFin	10	1290	27¼	27	27	— ¼
Greyhd	11	470	29⅝	29¼	29⅝	.....
Grum	8	2190	28¼	27½	27⅝	— ⅜
Glf Wst	12	1609	37⅛	36⅜	37	+ ⅜
GulfRs	17	496	16⅛	15½	15⅞	+ ⅜
Gulton	12	30	14⅞	14¾	14⅞	.....
Halbtn	11	11350	31¾	30⅜	31¼	+1⅛
Hanna	23	33	18⅞	18⅝	18¾	+ ⅛
HeclaM	24	153	17⅜	17	17	— ⅜
Heinz	14	1057	u55	53¾	54⅜	+ ⅜
HelneC	22	32	16	15¾	16	+ ¼
Hercul	11	414	35⅝	35⅜	35⅝	+ ¼
Hershy	12	1148	u43	41¾	42⅞	+1⅜
HewlPk	16	5024	33⅞	32⅞	33⅛	— ½
Hilton	14	632	66½	65	65	—1¼
Hitachi	10	762	30⅛	d29¾	29⅞	— ½
Holiday	14	779	57⅛	55⅞	55⅞	— ⅞
Hmstke	56	386	24¼	24⅛	24¼	.....
Honwell	12	3446	61¼	60¼	60½	— ⅜
HousInt	8	688	36	35⅝	35⅝	— ⅜
HouInd	7	2217	u27⅞	27⅜	27¾	+ ¼
I J						
IC Ind	12	1480	33⅞	33½	33¾	+ ⅜
ICN	96	209	9⅞	9⅝	9⅝	— ¼
CNpf2.70	..	5	27⅞	27¾	27¾	— ¼
INA In	..	30	u17½	17⅛	17½	+ ½
ITT Cp	10	2644	32⅝	32	32¼	— ¼
INCO	..	5616	13⅞	13¾	13⅞	+ ⅛
IngerR	16	85	48⅞	48⅜	48⅞	+ ⅛
InldStl	..	320	24½	24⅛	24⅜	+ ⅛
Interco	12	118	67	66½	66¾	— ¼
IBM	12	16666	129½	127¼	128	—1¾
IntFlav	16	589	29⅞	29⅜	29¾	.....
IntHarv	..	853	8⅞	8¾	8¾	— ⅛
IntMin	11	341	41⅜	41¼	41⅜	— ⅛
IntMult	11	19	29¾	29½	29⅝	— ⅛
Int Pap	34	3296	51	50½	51	+ ⅛
IpcoCp	13	80	12⅜	12¼	12⅜	— ⅛
JohnJn	16	1871	46¾	46	46¾	+ ⅝
JoyMfg	13	275	23	22⅝	22⅞	+ ⅛
K L						
KLM s	8	4041	17⅛	17	17	— ⅛
K Mart	10	4419	39⅞	38⅜	38⅞	— ¼
KaisAl	..	1565	13⅜	13½	13½	.....
KaufBr	5	42	16⅞	16¾	16¾	— ⅛
Kellogg	16	960	58	56¾	57	+ ½
KerrM	31	405	31⅛	30⅞	31⅛	+ ⅛
KimbCl	11	1711	u57½	57	57⅜	+ ⅛
Kopers	24	896	18	17⅝	17¾	+ ¼
LTV	..	2704	8	d 7⅝	8	.....
LTVA .43t	..	2	12	d12	12	— ½
LTV pf	..	3	44¼	d43¼	43¼	—1
LearSg	10	341	51⅞	51¼	51¾	+ ¼
LeaRnl	14	6	18⅛	18½	18⅝	— ¼
LeeEnt	19	27	39⅞	39⅜	39⅜	.....
LeviSt	30	643	36⅜	35⅜	35½	— ⅝
Lilly	12	361	85	84¾	84⅞	.....
Litton	12	7387	u84¼	83	84⅛	+ ⅜
Loews	12	1288	49⅝	49	49¼	— ⅜
Loral	18	140	32	31½	31⅝	.....
Lukens	11	20	14¾	14⅛	14⅜	+ ⅛
M N						
MCA	27	960	52¼	51⅜	51¾	+ ⅛
MGM UA	..	577	14⅝	14⅜	14⅜	— ⅛
NorTel	..	981	37½	37⅛	37⅜	.....
Nthgate	..	8	3⅜	3⅜	3⅜	.....
NYNX	8	443	u87⅝	86⅜	87½	+1
O P						
Occ Pet	10	1278	30¾	30⅜	30⅝	+ ⅛
Ohio Ed	6	3015	15⅝	15⅛	15⅜	+ ⅛
Olin	10	68	33¼	32⅞	33⅛	— ⅛
OutbdM	10	378	24	23¾	24	.....
Owen Cn	8	157	34¾	34¼	34½	+ ¼
OwenIll	10	1680	u48⅜	47⅝	48	+ ⅞
PacG	8	1764	19⅝	18½	19⅝	+ ⅛
Pac Ltg	12	1260	44⅜	43½	44⅛	+ ⅜
PacTele	9	1396	74	73½	73⅞	+ ¼
PanAm	..	5275	u 6⅞	6⅝	6¾	.....
PanhEC	11	696	39	38⅜	38⅝	— ⅛
Penney	9	5284	51¼	50¾	51¼	+ ⅜
Pennzol	23	674	50¾	49⅝	50⅝	+ ⅞
PeopEn	7	132	17⅞	17½	17⅝	— ¼
PepsiCo	24	4438	u57⅜	56¾	57	.....
Pfizer	15	5434	49½	48½	48⅞	+ ¼
PhelpD	..	402	21¼	21⅛	21⅛	— ⅛
PhibS	26	1916	41¼	40¾	41	— ⅛
Phila El	5	7685	14⅜	13⅞	14	— ¼
PhilMr	11	3477	86⅞	85⅝	85⅞	—1
Phil Pet	8	4771	38½	38	38½	.....
PitnyB	12	303	42½	42	42½	+ ⅜
Polarid	176	823	30⅛	29⅞	29⅞	— ¼
Pondr	13	4814	11¾	d11⅛	11½	.....
Portec	63	32	17⅜	17	17⅛	— ¼
PortGE	7	473	20¼	20	20¼	.....
ProctG	13	2518	54¾	53¾	54	.....
PSv EG	8	3790	31¼	30⅞	31¼	+ ¼
PugetP	8	1321	14⅜	14⅜	14⅜	+ ¼
PulteH	26	1483	18⅛	17⅜	17⅝	— ⅜
Q R						
QuakO	14	2668	u49¼	48	48¾	+2⅛
Rals Pur	16	5392	u45	43⅞	44⅜	+1¼
RangrO	..	324	3½	3¼	3½	+ ¼
Raythn	16	3545	48⅜	46¾	47⅝	+1½
ReichC	11	573	41⅜	41	41¼	+ ⅛
Revlon	13	2310	40⅜	40	40¼	— ⅛
Rexnrd	9	393	14½	14¼	14¼	— ½
Reynln	7	10173	74¼	72	73½	—1¾
ReyMtl	6	60	35½	35⅛	35⅜	+ ⅜
Rch Vck	10	800	32⅛	31½	32⅛	— ⅛
RiteA	18	883	30⅛	29¾	29¾	— ⅜
Ronson	..	31	2¼	2⅛	2¼	+ ⅛
RoylD	..	1731	57	56⅝	56⅞	+ ¼
S T						
SCM	13	115	48	47½	47¾	— ¼
Safewy	10	5323	32½	31¾	31⅞	— ½
SJuanR	23	6	10¾	10¾	10¾	.....
Sandr	15	1934	36½	34⅝	34¾	—1⅛
SFeSoP	12	1870	28⅝	27⅜	28⅛	— ⅜
SaraLee	12	2130	u41	39¾	41	+1⅜
Schr Plo	13	976	45⅛	44⅝	45	+ ⅛
Schimb	9	6496	38⅜	37⅞	38⅛	— ⅛
Scott P	9	771	38⅛	37⅝	37¾	— ⅛
Seacnt	9	57	37	36½	37	+ ⅜
Seagrm	10	653	41¾	41½	41¾	+ ⅛
Sears	10	32539	u38½	37⅜	38½	+1⅜
Shakle	34	278	14	13½	14	+ ½
Shell Oil	11	366	59⅝	59⅝	59⅝	.....
Shell T	..	383	35⅞	35½	35½	.....
Shrwin	14	140	39¾	39⅜	39½	— ⅛
Signal	16	4478	40⅞	40½	40⅞	+ ⅜
Smithin	..	140	9⅞	9¾	9¾	.....
SmkB	11	1978	67¼	65⅞	66¾	— ⅞
SnapOnT	13	346	37⅞	37½	37⅝	— ⅛
SonyCp	13	2080	16⅞	16⅝	16⅝	.....
SoetBk	9	399	30⅛	29⅞	29⅞	— ¼
SCalE	8	1565	26¾	26¼	26⅜	.....
South Co	7	2676	20¾	20½	20⅝	+ ⅛
SoRy	..	9	25	25	25	.....
SoutInd	11	320	34	33¾	34	.....
SwBell	8	1167	79¾	79⅛	79½	+ ⅜
Sperry	10	3589	53¾	52½	52¾	—1⅛
Squibb	16	1267	62¾	61⅜	61½	—1⅞
StdOOh	8	1491	46½	45⅞	46⅜	+ ⅜
Sterl Dg	13	2875	32½	32	32⅜	+ ¼
StwWr	16	39	27½	27¼	27½	+ ⅛
SunCo	11	2068	50	49⅝	49⅝	— ¼
SunMn	66	262	7⅞	7¾	7⅞	.....
Syntex	15	1049	63⅛	61⅞	62¼	— ⅞
TRE Cp	15	144	22½	22⅛	22½	.....
TRW	10	360	72⅛	71⅜	71⅜	— ⅝
Taft Brd	14	53	75¼	74½	75¼	+ ¾
Tandy	16	2008	33	32⅛	33	+ ½
Tndycft	12	43	13⅜	13¼	13¼	— ⅛
Tektrn	8	375	57¾	57⅛	57⅛	— ⅝
Teldyn	9	208	258¼	256¼	256¾	—1¾
Templn	8	100	34⅜	34½	34⅜	+ ⅛
Tenneco	12	1010	41⅜	41⅛	41⅜	— ⅛
Texaco	34	4222	36⅜	35½	36⅛	.....
Tex OGs	10	6308	17⅜	16⅞	17	— ¼
Textron	13	1275	51⅜	51	51	— ⅛
Tigerln	..	599	7	6¾	6⅞	.....
Time I	16	1737	54	52½	53¾	+1⅛
Timkn	15	153	49⅜	49	49¼	— ¼
Tonka	7	305	41½	41⅛	41½	+ ¼
Transm	13	1939	30⅛	29½	29¾	— ⅜
TC Pipe	9	617	21	20¾	20⅞	.....
Transcn	5	42	9⅝	9¼	9⅝	+ ⅛
Tranwy I	9	155	31¼	31	31	— ⅛
Transwld	12	2517	38⅛	37½	37¾	— ¼
TriCon	..	158	u27¼	27	27⅛	+ ⅜
Trico	16	22	6⅞	6⅞	6⅞	.....
TritEng	45	261	24⅞	24½	24½	— ¼
U V						
UAL	8	8205	49⅝	48¼	49⅜	+ ½
UNC Re	..	932	10½	9¾	10½	+ ⅝
USG	7	484	u38½	37⅝	38⅜	+1
UniNV	10	262	99¾	99¼	99¼	— ¼
Un Carb	9	1370	39⅞	39⅜	39½	— ¼
UnPac	12	3356	51	49½	49¾	+ ¾
UnBrnd	11	277	u17	16½	16⅞	+ ¼
UtdMM	10	33	12¾	12⅝	12¾	+ ⅛
US Steel	20	1661	28¾	28¼	28⅝	+ ⅛
USWst	8	957	77¼	76¼	77¼	+ ¾
Un Tech	9	8726	42⅜	40¾	42⅛	+1⅜
UnoCal	8	491	33⅜	32⅝	33⅛	— ⅜
Valero	..	1564	12¾	12¼	12½	.....
Varco	..	17	3	3	3	.....
Varco pf	..	20	9½	9½	9½	.....
Vornad	11	5	41⅛	41	41⅛	+ ⅛
W X						
Wainoc	..	104	8⅜	8⅛	8⅜	— ⅛
WkHRs	..	100	22⅝	22⅜	22⅝	.....
WaltJm	8	185	37½	37⅛	37¼	— ⅛
WrnCm	..	1781	28⅞	28⅝	28¾	— ⅛
WarnL	14	1502	41⅜	40⅞	41⅛	+ ⅛
WstctT	30	36	12⅝	12⅜	12⅝	.....
Wn Air	84	1858	6⅞	6⅝	6¾	— ⅛
WUnion	..	671	10½	10¼	10⅜	— ¼
Westg El	11	3019	34¼	33¾	34	— ⅛
Weyerh	19	2455	29	28⅜	28⅞	.....
viWhPi	..	23	7¾	7⅝	7¾	.....
viWhPi pf	..	z130	15	15	15	— ¾
Whit C	..	25	28⅛	27¾	27⅞	— ⅛
William	7	3351	29¾	28¼	29⅜	+ ⅞
Witco	9	78	36⅛	35¾	35¾	— ¼
Wolwth	10	1846	46⅜	46	46¼	+ ¼
Xerox	21	1569	49½	48⅞	49⅛	— ⅛
ZenithE	9	3254	22¾	22	22⅜	.....
Zurnin	12	723	u33¾	33¼	33½	+ ⅛

OPTIONS TRANS-CANADA TRANSIGÉES

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
A B						
Agnic E	Ag	17½p	10	27	185	$16¼
Agnic E	Nv	17½	15	108	160	$16¼
Alcan	Ag	30	1	24	480	$34¼
Alcan	Ag	30 p	50	96	10	$34¼
Alcan	Ag	32½	22	472	$2¾	$34¼
Alcan	Ag	35	82	2717	115	$34¼
Alcan	Ag	35 p	33	1634	120	$34¼
Alcan	Ag	37½	24	1571	50	$34¼
Alcan	Ag	37½p	55	395	335	$34¼
Alcan	Ag	40	100	1655	10	$34¼
Alcan	Nv	35	9	433	195	$34¼
Alcan	Nv	40	103	369	70	$34¼
Alt Enr	Sp	20	5	270	180	$21
Alt Enr	Dc	22½	11	78	95	$21
Asama	Ja	12½p	5	15	$2	$10¾
Asama	Jy	10	10	2575	90	$10¾
Asama	Jy	12½	8	2122	15	$10¾
Asama	Oc	10 p	10	255	45	$10¾
Asama	Oc	12½	40	1141	50	$10¾
BCE	Fb	40 p	5	10	85	$43⅛
BCE	Fb	42½	35	210	340	$43⅛
BCE	Fb	42½p	9	12	$2	$43⅛
BCE	Fb	45	26	311	230	$43⅛
BCE	Fb	45 p	10	10	$3	$43⅛
BCE	Ag	40	118	1260	365	$43⅛
BCE	Ag	40 p	20	348	25	$43⅛
BCE	Ag	42½	20	779	195	$43⅛
BCE	Ag	45	21	353	90	$43⅛
BCE	Ag	45 p	10	17	235	$43⅛
BCE	Nv	37½	34	384	$6	$43⅛
BCE	Nv	40	58	624	455	$43⅛
BCE	Nv	40 p	17	75	70	$43⅛
BCE	Nv	42½	18	573	280	$43⅛
BCE	Nv	42½p	5	45	130	$43⅛
BCE	Nv	45	42	1102	165	$43⅛
Bk B-C	Ag	5	19	139	75	$5¾
Bk B-C	Ag	7½	20	3383	5	$5¾
Bk B-C	Nv	6	100	3259	40	$5¾
Bk Mtl	Fb	27½	5	86	185	$28¼
Bk Mtl	Ag	27½	193	4375	125	$28¼
Bk Mtl	Ag	30	61	1484	25	$28¼
Bk Mtl	Nv	27½	52	2292	150	$28¼
Bk Mtl	Nv	27½p	5	37	80	$28¼
Bk Mtl	Nv	30 p	3	3	$2¼	$28¼
Bk NS	Jn	12½	26	613	65	$13
Bk NS	Sp	10	6	22	330	$13
Bk NS	Sp	12½	20	1002	120	$13
Bk NS	Dc	15	6	147	50	$13
Bow Val	Ja	17½	2	44	160	$16⅞
Bow Val	Jy	17½	12	1852	50	$16⅞
Bow Val	Jy	17½p	12	131	95	$16⅞
Bow Val	Jy	20	139	1253	10	$16⅞
Bow Val	Oc	17½	5	1147	115	$16⅞
Bow Val	Oc	17½p	5	69	110	$16⅞
Brscn A	Ja	35	5	29	80	$29⅞
C D						
C Bth A	Oc	17½	7	113	50	$16½
C Im B	Jn	30	13	1656	$4½	$34⅜
C Im B	Jn	32½	23	1246	210	$34⅜
C Im B	Sp	32½	5	1501	265	$34⅜
C Im B	Sp	35 p	5	6	155	$34⅜
C Im B	Dc	27½	3	21	$7⅛	$34⅜
C Im B	Dc	30	3	1068	485	$34⅜
C Im B	Dc	32½	17	181	$3	$34⅜
C Im B	Dc	32½p	4	128	60	$34⅜
C Im B	Dc	35	5	134	160	$34⅜
C Marc	Ag	20 p	15	33	$2	$19¼
C Ocidl	Ag	32½	350	399	80	$30½
CanP E	Fb	27½	2	16	$4	$29⅞
CanP E	Fb	30	7	19	260	$29⅞
CanP E	Fb	30 p	10	10	195	$29⅞
CanP E	Ag	25	28	233	$5¼	$29⅞
CanP E	Ag	27½	20	845	$2¾	$29⅞
CanP E	Ag	30	12	2045	115	$29⅞
CanP E	Ag	30 p	3	73	110	$29⅞
CanP E	Nv	25	20	82	$5¼	$29⅞
CanP E	Nv	27½	20	107	370	$29⅞
CanP E	Nv	30	13	325	210	$29⅞
Carl OK	Fb	15 p	2	2	75	$16⅜
Carl OK	Nv	15 p	5	44	50	$16⅜
Carl OK	Nv	17½	120	401	100	$16⅜
Cmnc	Jn	12½	10	822	135	$13⅞
Cmnc	Sp	12½p	10	85	25	$13⅞
Cmnc	Sp	15	20	726	60	$13⅞
CP Ltd	Fb	20	10	96	$2¾	$20⅞
CP Ltd	Fb	22½	5	10	150	$20⅞
CP Ltd	Ag	18⅜	20	2183	245	$20⅞
CP Ltd	Ag	20	232	3743	150	$20⅞
CP Ltd	Ag	21⅜	11	1220	60	$20⅞
CP Ltd	Ag	21⅜p	9	60	170	$20⅞
CP Ltd	Nv	20	22	1016	215	$20⅞
CP Ltd	Nv	21⅜	20	692	120	$20⅞
CRL	Jn	22½	1	266	$5	$27½
CRL	Jn	25 p	18	1327	35	$27½
CRL	Jn	27½	27	1009	90	$27½
CRL	Jn	27½p	30	1330	85	$27½
CRL	Jn	30	5	1446	30	$27½
CRL	Jn	30 p	105	667	265	$27½
CRL	Jn	32½	66	782	5	$27½
CRL	Sp	22½p	10	570	45	$27½
CRL	Sp	25	4	191	$4¼	$27½
CRL	Sp	27½p	22	786	205	$27½
CRL	Sp	30	2	337	175	$27½
CRL	Dc	25	1	18	$5	$27½
CRL	Dc	25 p	5	35	140	$27½
CRL	Dc	27½	1	130	370	$27½
CRL	Dc	30	2	263	$2½	$27½
Crslr Can	Jy	47½p	20	20	130	$36⅜
Crslr Can	Oc	45	5	3	$8⅜	$36⅜
CTr A	Jn	10	10	798	15	$9⅞
CTr A	Sp	10	1020	1882	70	$9⅞
CTr A	Dc	7½	5	116	290	$9⅞
CTr A	Dc	8	54	97	$2½	$9⅞
CTr A	Dc	9	5	410	160	$9⅞
CTr A	Dc	10	15	137	100	$9⅞
Dom M	Ja	10	12	30	230	$11
Dom M	Ja	12½	67	130	115	$11
Dom M	Ja	15	34	59	55	$11
Dom M	Jy	7½	10	60	$3½	$11
Dom M	Jy	12½	25	1207	30	$11
Dom M	Jy	12½p	18	425	180	$11
Dom M	Jy	15	5	1805	10	$11
Dom M	Oc	12½	5	494	70	$11
Dom M	Oc	12½p	100	254	175	$11
Dom M	Oc	15	5	532	35	$11
E F						
Echo	Ja	15 p	10	20	145	$15⅜
Echo	Ja	17½	5	25	210	$15⅜
Echo	Jy	17½	11	171	40	$15⅜
Echo	Oc	15	5	98	$2½	$15⅜
G H						
Gnstar	Ja	32½	35	135	185	$30⅛
Gnstar	Jy	27½	190	718	295	$30⅛
Gnstar	Jy	32½p	3	11	210	$30⅛
Gnstar	Oc	32½	15	433	100	$30⅛
Gulf C	Fb	17½	5	46	280	$18½
Gulf C	Ag	17½	61	1250	180	$18½
Gulf C	Ag	20	387	8461	50	$18½
Gulf C	Ag	20 p	20	968	150	$18½
Gulf C	Nv	17½	160	586	$2¼	$18½
Gulf C	Nv	20	497	2203	105	$18½
Husky	Ja	10	30	210	30	$11
Husky	Jy	10	13	1381	125	$11
Husky	Jy	10 p	10	206	10	$11
Husky	Oc	12½	105	4835	45	$11
Husky	Oc	12½p	3	58	160	$11
I J						
Imsco	Jy	23¾	2	20	355	$26⅞
Imsco	Jy	25	11	587	$2½	$26⅞
Imsco	Jy	27½	9	1802	100	$26⅞
Imsco	Jy	27½p	210	353	120	$26⅞
Imsco	Jy	30	20	431	35	$26⅞
Imsco	Oc	25	90	290	$3¼	$26⅞
Imsco	Oc	27½p	13	235	160	$26⅞
Imsco	Oc	30	15	952	100	$26⅞
Inco	Fb	20	100	130	180	$19¼
Inco	Ag	20	120	3162	80	$19¼
Inco	Ag	20 p	10	358	135	$19¼
Inco	Nv	20	7	259	150	$19¼
IOil A	Ag	50	6	661	$4¼	$52¾
IOil A	Ag	50 p	38	218	65	$52¾
IOil A	Ag	55	29	583	150	$52¾
IOil A	Ag	55 p	30	23	265	$52¾
IOil A	Nv	55	2	150	$2¾	$52¾
I-City	Jn	12½	55	417	240	$15⅛
I-City	Sp	15	7	263	100	$15⅛
I-City	Dc	15	1	231	160	$15⅛
L Mnr	Jn	27½	15	4	175	$28⅛
L Mnr	Jn	30	25	86	75	$28⅛
L Mnr	Jn	30 p	6	100	150	$28⅛
L Mnr	Sp	27½	50	14	285	$28⅛
L Mnr	Sp	30	5	22	150	$28⅛
L Mnr	Sp	32½	20	134	95	$28⅛
M N						
Mitel	Jn	7½	5	168	$2¼	$9⅞
Mitel	Jn	9	50	2057	85	$9⅞
Mitel	Jn	10	236	5746	25	$9⅞
Mitel	Sp	7½p	10	82	10	$9⅞
Mitel	Sp	10	265	1947	85	$9⅞
Mitel	Dc	7	30	67	$3¼	$9⅞
Mitel	Dc	10	20	480	135	$9⅞
Mitel	Dc	10 p	5	64	90	$9⅞
Moore	Ag	25	3	111	$2	$26⅜
Nat Bk	Fb	17½	5	35	$2¾	$19⅝
Nat Bk	Fb	20	21	125	165	$19⅝
Nat Bk	Ag	12½	5	743	$7⅛	$19⅝
Nat Bk	Ag	15	10	1145	$4¼	$19⅝
Nat Bk	Ag	17½	40	1941	220	$19⅝
Nat Bk	Ag	20	106	510	60	$19⅝
Nat Bk	Nv	15	10	855	465	$19⅝
Nat Bk	Nv	17½	10	1589	255	$19⅝
Nat Bk	Nv	20	325	992	100	$19⅝
Nor Tel	Ja	45 p	5	45	125	$51⅜
Nor Tel	Ja	47½p	10	105	175	$51⅜
Nor Tel	Ja	50 p	20	375	265	$51⅜
Nor Tel	Jy	45 p	6	1080	25	$51⅜
Nor Tel	Jy	47½	120	1643	$4½	$51⅜
Nor Tel	Jy	47½p	76	886	45	$51⅜
Nor Tel	Jy	50	50	3440	295	$51⅜
Nor Tel	Jy	50 p	113	910	125	$51⅜
Nor Tel	Jy	52½	5	840	175	$51⅜
Nor Tel	Jy	55	5	1700	95	$51⅜
Nor Tel	Jy	57½	23	66	45	$51⅜
Nor Tel	Jy	60	20	958	25	$51⅜
Nor Tel	Oc	45 p	10	92	70	$51⅜
Nor Tel	Oc	47½p	16	132	130	$51⅜
Nor Tel	Oc	50	17	435	480	$51⅜
Nor Tel	Oc	50 p	43	159	$2¼	$51⅜
Nor Tel	Oc	52½	5	190	360	$51⅜
Nor Tel	Oc	55	6	530	245	$51⅜
Noran	Fb	12½p	30	30	45	$14⅝
Noran	Fb	15 p	2	10	160	$14⅝
Noran	Ag	15	25	1614	70	$14⅝
Noran	Ag	15 p	24	155	105	$14⅝
Noran	Ag	17½	10	1997	20	$14⅝
Noran	Ag	17½p	9	145	335	$14⅝
Noran	Ag	20	15	1977	10	$14⅝
Noran	Nv	15	16	758	120	$14⅝
Noran	Nv	15 p	10	223	125	$14⅝
Noran	Nv	17½	25	793	50	$14⅝
Noran	Nv	17½p	2	104	355	$14⅝
Noran	Nv	20	2	442	45	$14⅝
Nva A	Ag	6 p	25	224	30	$5¾
Nva A	Nv	6	10	1168	35	$5¾
Nva A	Nv	7	40	2721	10	$5¾
O P						
Oba 01	Jn	85	2	174	$8	$93
Oba 01	Jn	87½	4	216	$5½	$93
Oba 01	Jn	90	39	574	315	$93
Oba 01	Jn	90 p	20	1106	25	$93
Oba 01	Sp	85	6	188	$7¾	$93
Oba 01	Sp	85 p	10	260	30	$93
Oba 01	Sp	87½	60	1074	$5⅝	$93
Oba 01	Sp	90	132	1234	$3½	$93
Oba 01	Sp	90 p	63	608	100	$93
Oba 01	Sp	92½	86	387	170	$93
Oba 01	Sp	92½p	86	177	$2	$93
Oba 01	Sp	95	4	44	90	$93
Oba 01	Dc	80	2	12	$12½	$93
Oba 01	Dc	82½p	4	510	35	$93
Oba 01	Dc	85 p	22	880	60	$93
Oba 01	Dc	87½	16	1335	$5¾	$93
Oba 01	Dc	87½p	6	723	95	$93
Oba 01	Dc	90	4	776	380	$93
Oba 01	Dc	90 p	10	255	160	$93
Oba 01	Dc	92½	54	275	235	$93
Oba 01	Dc	92½p	4	12	$2¾	$93
Oba 01	Dc	95 p	3	4	$4	$93
Obd 04	Sp	95	4	31	240	$97
Obd 04	Sp	95 p	4	12	150	$97
Obd 04	Sp	97½	2	29	120	$97
Obd 04	Dc	90 p	200	20	105	$97
Placer	Jn	27½	5	314	30	$25⅞
Placer	Sp	25 p	5	42	75	$25⅞
Placer	Dc	27½	10	55	$2	$25⅞
Powr	Fb	17½	6	10	210	$17½
Powr	Ag	16¼	10	348	180	$17½
Powr	Ag	17½	5	395	90	$17½
Powr	Nv	13¾	20	76	395	$17½
Q R						
Rang	Ja	5	43	651	75	$4¾
Rang	Ja	6	40	165	50	$4¾
Rang	Jy	5	258	3914	25	$4¾
Rang	Jy	5 p	10	237	50	$4¾
Rang	Jy	6	20	1727	5	$4¾
Rang	Jy	6 p	10	13	135	$4¾
Rang	Jy	7½	135	3547	3	$4¾
Rang	Jy	7½p	5	101	$3	$4¾
Rang	Oc	5	122	1977	60	$4¾
Rang	Oc	5 p	32	562	65	$4¾
Roy Bk	Jy	27½	8	1269	330	$30¾
Roy Bk	Jy	27½p	7	350	5	$30¾
Roy Bk	Jy	30	83	2766	115	$30¾
Roy Bk	Oc	27½	2	158	360	$30¾
Roy Bk	Oc	27½p	10	136	40	$30¾
Roy Bk	Oc	30	2	1507	170	$30¾
Roy Bk	Oc	32½	6	471	75	$30¾
Segrm	Jy	55	4	632	340	$57⅛
Segrm	Jy	57½	10	393	160	$57⅛
Segrm	Jy	60	22	676	95	$57⅛
Segrm	Oc	57½	11	116	325	$57⅛
Shell C	Fb	27½	1	1	395	$28⅝
Shell C	Fb	27½p	2	16	140	$28⅝
Shell C	Ag	27½	10	890	$2	$28⅝
Shell C	Ag	27½p	3	220	80	$28⅝
Shell C	Ag	30	15	614	90	$28⅝
Shell C	Nv	25	5	183	$4¾	$28⅝
Shell C	Nv	30	17	283	165	$28⅝
Spar	Jy	25	10	17	$3¼	$28⅝
Spar	Jy	27½p	10	36	20	$28⅝
Spar	Oc	30	6	237	75	$28⅝
Stlco A	Fb	22½	100	165	110	$19¾
Stlco A	Ag	22½	11	777	35	$19¾
Stlco A	Nv	20	7	937	175	$19¾
TIX	Jn130		32	226	$6½	$136½
TIX	Jn130	p	22	599	20	$136½
TIX	Jn135		232	1480	215	$136½
TIX	Jn135	p	424	797	90	$136½
TIX	Jn140		228	622	45	$136½
TIX	Jn140	p	45	34	435	$136½
TIX	Jy130		31	259	$6⅝	$136½
TIX	Jy130	p	152	527	50	$136½
TIX	Jy135		17	767	310	$136½
TIX	Jy135	p	33	236	190	$136½
TIX	Jy140		143	736	135	$136½
TIX	Ag130		2	7	$7	$136½
TIX	Ag135		10	107	370	$136½
TIX	Ag135	p	7	28	245	$136½
TIX	Ag140		40	94	185	$136½
Total P	Oc	15	3	168	$2½	$17
TrAlt A	Ag	27½	100	1124	20	$26¾
TrAlt A	Nv	27½	10	440	50	$26¾
TrC PL	Fb	25	5	20	470	$28⅝
TrC PL	Fb	27½	19	200	290	$28⅝
TrC PL	Fb	30	3	3	185	$28⅝
TrC PL	Ag	20	10	134	$8¾	$28⅝
TrC PL	Ag	22½	2	875	$6¼	$28⅝
TrC PL	Ag	27½	5	105	$2	$28⅝
TrC PL	Nv	25	15	267	405	$28⅝
TrC PL	Nv	27½	16	117	$2½	$28⅝
TrC PL	Nv	30	40	25	140	$28⅝
T-D Bk	Jn	17½	5	1817	465	$21¾
T-D Bk	Sp	22½	15	113	85	$21¾
T-D Bk	Dc	20	5	279	280	$21¾
T-D Bk	Dc	22½	10	190	120	$21¾
Wcoast	Dc	12½	5	0	490	$17⅜
Wcoast	Dc	15	30	50	240	$17⅜
Wlkr R	Jn	25	4	155	$6⅛	$31
Wlkr R	Jn	27½	5	365	370	$31
Wlkr R	Jn	27½p	1	518	15	$31
Wlkr R	Sp	27½	10	481	$3½	$31
Wlkr R	Sp	30 p	10	434	90	$31
Wlkr R	Sp	32½	4	420	50	$31
Wlkr R	Sp	32½p	3	53	215	$31
Wlkr R	Dc	30	15	356	$2	$31
Wlkr R	Dc	32½	14	163	95	$31
Wlkr R	Dc	32½p	10	10	215	$31
XXM	Jy130	p	11	12	45	$133

Total volume 12694

Total open interest 367053

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

MONTRÉAL

Second repli de suite

MONTRÉAL (PC) — Le marché s'est replié pour la seconde séance de suite, hier, à la Bourse de Montréal et l'indice général a cédé 0.77 point, à 133.01.

Les échanges ont porté sur 1,637,062 actions au lieu de 2,830,717 le jour précédent.

Les pétrolières abandonnent 1.09 à 137.18, les bancaires 0.68 à 133.13, les minières 0.64 à 120.98 et les industrielles 0.22 à 110.86, tandis que les forestières montent de 1.06 à 139.51 et les services publics de 0.24 à 137.88.

AMCA International reste sur ses positions à $15 et 142,300 actions changent de main.

D'autre part, Pancanadian perd 1 1-4 à $35, Imasco 3-4 à $26 7-8, Long Lac Minerals 3-4 à $28 1-4, Brascan A 3-8 à $29 7-8, Bell Canada Enterprises 1-8 à $43 1-4, Gulf Canada 1-8 à $18 1-2, Banque nationale 1-8 à $19 3-8, Northern Telecom 1-8 à $51 3-8 et Muscocho 10 cents à $3.15.

A l'opposé, Dylex A gagne 1 1-4 à $43 3-4 et Provigo 1 1-8 à $21 3-4 alors que Banque de Montréal est stable à $28 1-4.

Sur 341 titres mis en jeu, 118 sont gagnants, 121 perdants et 102 inchangés.

Dans les valeurs de second ordre, Golden Group gagne huit cent à 78 cents, Dumont 0.5 cent à 16 cents, et Vior Inc. Wt trois cents à 55 cents.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

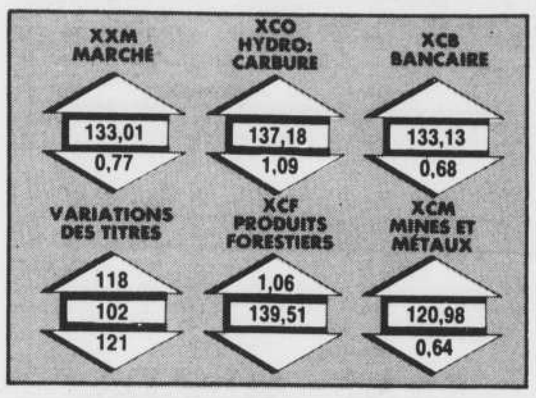

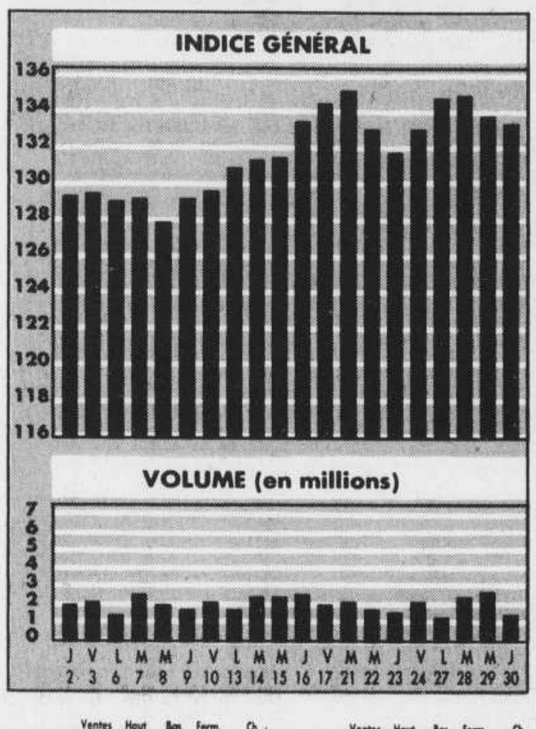

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
Aberford	1100	$11	10¾	10¾	— ¼
AberfrdWt	2500	185	185	185	+5
Abti Prce	z50	$18⅞	18⅞	18⅞	— ⅜
Agnico E	1800	$16½	16¼	16¼	— ⅜
Aiguebelle	1200	485	475	475	
Alta energ	1000	$21	20⅞	21	+ ⅜
Alcan Alu	5837	$34⅞	34¼	34¼	— ⅞
Alcan Wt	1580	$5½	5¼	5¼	— ¼
Algoma St	102	$22⅛	22⅛	22⅛	+ ⅛
Aligro	2100	$9½	9⅜	9½	+ ⅛
Alum 2.312	200	$26¼	26¼	26¼	
AMCA int	142300	$15⅛	15	15	
Argcen	2400	$25	24⅞	25	
fAtco I	600	$8⅞	8⅞	8⅞	— ⅛
Atco.wt	500	145	145	145	—5
Atco 11.5	1700	$31⅞	31¾	31⅞	+ ½
BCE	41856	$43½	43	43¼	— ⅛
BCE 1.80p	850	$28⅞	28⅝	28⅞	— ⅛
BCE 2.05p	100	$43½	43½	43½	+ 1⅛
BCE 2.70p	2835	$43¾	43¼	43⅜	— ¼
B C Forst	2510	$9⅜	9¼	9⅜	
BGRwt	2000	73	68	68	—5
BC Phone	2700	$23½	23⅛	23½	+ ½
Bank NS	11698	$13⅛	13	13	
Baue Cont	3700	$11	10⅞	10⅞	
Bq Mercn	2400	$11¼	11	11¼	
B.Merc.Sr2	z50	$24½	24½	24½	— ⅞
Baue Mtl	28121	$28⅜	28⅛	28¼	
BMO 2.85	400	$35¾	35½	35¾	+ ⅛
BMO $2.50	2275	$30½	30½	30½	— ⅛
BMO Sr3	900	$25½	25⅜	25⅜	— ⅛
BMO Wts	3400	365	355	355	—10
Bq Eparg	3950	$20½	20⅛	20¼	+ ¼
Baue Nat	41199	$19½	19⅛	19⅜	— ⅛
BqNat 2.94	7625	$39	38⅞	39	
Bq Nat s4	350	$28¾	28⅝	28¾	+ ⅛
BqNat.wtO	130	$95	95	95	+3
Bq Royale	9085	$30¾	30½	30⅝	— ⅛
Bq Ry Wt	2800	395	385	395	—5
BqRy 1.45	1300	$17½	17⅜	17½	+ ¼
BqRy 1.88	200	$22¼	22¼	22¼	
BqRy 2.75	1300	$32⅜	32¼	32¼	— ⅛
Barrick R.	1000	136	136	136	—2
Berkley.pr	500	480	480	480	
Biotech	6700	$5¾	5¼	5¼	— ¼
fBomb A	3150	$15⅞	15¼	15⅜	— ⅜
fBomb B	2705	$14⅝	14⅛	14⅜	
Bow Val	1300	$17⅛	16⅞	17	— ⅛
Bow V Rs	200	$7¼	7¼	7¼	+ ⅛
Bralorne	1100	470	470	470	—10
Brascade	600	$39½	39⅜	39½	+ ⅛
Brascan A	96902	$30¼	29¾	29⅞	— ⅜
Brcan prF	800	$26⅛	26	26	+ ⅛
C D					
CAE Ind	2330	$17½	17¼	17¼	— ¼
CDC Life	2745	$25¾	24¾	24¾	—1¼
CB Pak	2850	$18¾	18½	18¾	+ ¼
CB Pak.wt	975	$5½	5¼	5½	+ ⅜
CIL	700	$29⅜	29⅛	29⅜	+ ⅛
C T G Inc	2700	495	495	495	
CTG Wt	25600	85	85	85	+9
Cad Frvw	450	$16	16	16	
Cad Fw a	5000	$9⅛	9⅛	9⅛	— ⅛
Ca.f.wt	1500	$8⅞	8¾	8⅞	+ ⅜
Cambridge	500	$18⅝	18⅝	18⅝	+ ¼
Cbrgwt	1500	380	380	380	+5
Camp R	242	490	490	490	—10
Cmpbel.Sp	500	$19⅞	19⅞	19⅞	+ ⅜
fCampeau	1050	$25⅛	24¾	24¾	— ¼
fCDC	4838	$12	11⅝	11¾	
CDC Pr B	35	$119¼	119¼	119¼	
CDC 1980	5575	$19	18⅝	18¾	+ ⅛
Can Malt	7500	$20½	20½	20½	—2
C South R	z6	$475	475	475	+25
C Trust	100	$37⅛	37⅛	37⅛	+ ⅛
C Imp Bk	13614	$34⅝	34⅛	34⅝	+ ⅛
CIBq 2.05	1240	$28¼	27⅞	28	
CIBQ 3.562	800	$29⅜	29¼	29¼	— ⅛
CIBC w	6850	450	435	435	—10
CIBC w.a	2551	475	465	475	+10
CP Ltee	22871	$20⅞	20½	20¾	+ ⅛
fC Tire A	25900	$10	9¾	9⅞	
fC Utilit A	1618	$18½	18½	18½	
C Util prL	200	$29⅜	29⅜	29⅜	+ ⅛
C Util wtb	z33	390	380	380	—10
fCmnac.A	696	$12⅞	12¾	12¾	
Canron A	1600	$12½	12⅜	12⅜	— ¼
Carena	200	$33½	33½	33½	+ ½
Carl Ok	4550	$16½	16¼	16¼	— ⅛
Cascades	1600	$13¼	12¾	13¼	+ ⅜
Cassidys	100	385	385	385	—5
Celanese	1200	$7¾	7⅝	7¾	
Cent Dyn	7000	90	90	90	+2
Charan	5000	$8¾	8½	8½	
Charan.wt	3600	$5⅝	5¼	5¼	— ¼
Chart 1982	100	355	355	355	+15
fChateau	400	$16¼	16¼	16¼	
Chrysler	3500	$51⅛	50⅝	50½	+ ⅛
Circo Crft	200	$8¼	8¼	8¼	— ¼
CimL PrE	400	$10½	10⅜	10⅜	— ⅛
Cominco	1100	$13¾	13¾	13¾	+ ⅛
Concom	1600	$7	7	7	
Cmp Inv	500	235	235	235	
Comterm	3200	135	125	125	—7
C Bath A	1500	$16½	16¼	16½	+ ⅛
Cons Gas	900	$24⅝	24⅝	24⅝	
Coseka Rs	4500	340	330	340	+10
Cosek 7p	100	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ⅛
fCrain RL	100	$19⅜	19⅜	19⅜	— ⅛
ClDesi pr	1100	$11¼	11⅛	11¼	+ ⅛
Crwn.Pr.1	100	$29	29	29	+ ⅛
Doon Dvlp	9502	410	395	400	
Denison.A	800	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅛
fDenisonB	200	$12⅝	12⅝	12⅝	
Denism9.75	200	$24⅞	24⅞	24⅞	+ ⅛
Den9.50	1100	$23¾	23¾	23¾	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Dofasco	350	$25⅛	25⅛	25⅛	— ⅛
Dofasc Wt	200	$30	30	30	— ½
Domco Lte	3200	$13½	13½	13½	
Dome Cda	300	$7¾	7¾	7¾	
Dome Mns	4450	$11⅜	11	11	— ½
Dme.M.wt	900	225	225	225	+5
Dome Pet	13050	320	315	320	
Dome PrA	z1	$15⅝	15⅝	15⅝	+ ½
Dome.wt.i	8925	63	62	63	—1
Domtex	2112	$11	10¾	10¾	— ¼
Domtar	1620	$37½	37⅜	37⅜	— ⅛
Donohue	1400	$19	18⅞	18⅞	— ⅛
fDylex Ltd	41647	$43⅞	42	43¾	+ 1¼
Dynamar	2000	90	86	86	—14
DynmrPrB	100	$9⅛	9⅛	9⅛	— ⅛
E F					
Echo Bay	1880	$15½	15⅜	15⅜	— ⅛
Echo wt c	1200	$6⅛	6⅛	6⅛	— ⅛
fEnheat A	z50	$12⅜	12⅜	12⅜	— ⅛
Entrep CP	10078	$29⅞	29¾	29⅞	
Epitek Int	4500	46	44	44	
FCA Inter	2900	$20	19⅞	20	+ ¼
FalLtee	1300	$20½	19¾	19¾	— ⅞
FILteeWts	540	$43	39	39	—5¼
Forex	3419	80	74	80	+5
G H					
GBC Ltd	2600	170	170	170	+9
GBC.Wts	500	45	45	45	—7
Gaz Metr	16927	$11⅜	11⅛	11⅛	— ⅛
Gen Motrs	100	$98⅝	98⅝	98⅝	+ 7¼
Genstar	1050	$30¼	30⅛	30¼	+ ⅛
Geocrude	5000	296	290	290	—5
fGldcrp.A	600	$7¼	7¼	7¼	
Grma Lee	12000	70	60	70	+15
Gr.T.GTC	900	$11	11	11	
Guard. T.	100	$11⅞	11⅞	11⅞	+ ⅜
Guard prB	250	$8	8	8	— ⅛
Gulf Can	35382	$18¾	18½	18½	— ⅛
Hartco	100	400	400	400	—5
Hawker	z62	$19¼	19¼	19¼	
Hees.Int	4550	$21⅞	21⅝	21⅞	
Hees.wt	2250	$6⅜	6⅛	6⅜	
Helix.Circ	3700	$6½	6½	6½	
Helix.CrWt	600	125	115	125	—105
Hir Walkr	20381	$31	30⅞	31	
H Wlkr D	1900	$28	27¾	27⅞	
H Wlkr E	1300	$29¼	29⅛	29⅛	+ ⅛
H Wlkr f	400	$29½	29⅜	29½	
Wlkr Wts	1900	315	310	315	+5
H.Wlkwt88	250	420	420	420	—15
H Bay Co	701	$18⅝	18½	18⅝	+ ⅜
H Bay2.25	1300	$29¾	29¾	29¾	+ ¼
Husky Oil	4600	$11	10¾	10⅞	
Husky 13	975	$44½	44¼	44¼	— ½
I J					
Imasco ltd	33235	$27⅝	26⅞	26⅞	— ¾
Imp Oil A	2551	$52⅞	52⅝	52⅝	— ¼
Inco Ltd	7480	$19⅛	19	19⅛	
Inco Wts	5700	330	315	330	+10
Inlnd NG	1000	$20½	20¼	20¼	+1
Innopac	1200	$15	15	15	— ⅛
IBM	41	$176	176	176	—3⅛
Inter Pipe	100	$40⅛	40⅛	40⅛	+ ⅛
Invern8.75	100	$14⅛	14⅛	14⅛	— ⅛
fIvaco A	500	$19¾	19¾	19¾	+ ⅛
Ivaco F p	600	$28¼	28	28	— ½
Ivaco.sr3p	300	$30	30	30	+ ¼
Janock	5700	$15¼	15⅛	15⅛	
Janck Wts	2900	$8⅛	8	8	— ⅛
K L					
Labatt	2453	$27	26¾	26⅞	— ⅛
fLaidlw B	12600	$13⅝	13½	13½	— ⅛
Lanpar T.	600	335	335	335	+5
fLaVrdy a	5600	299	295	299	+4
Loblaw	800	$18⅜	18¼	18⅜	
Logistec	200	$6½	6½	6½	
Louvem	4400	115	110	114	
Louvem.pr	800	275	265	265	—10
M N					
MICC Inv	600	330	330	330	+5
MPG.I.wt	5082	250	250	250	
McM Bldl	1539	$22⅝	22	22⅝	+ ⅜
MnP.p	1500	$26¾	26¾	26¾	— ⅜
Mntoba wt	5500	183	175	177	—13
C Marconi	1550	$18⅞	18⅝	18⅞	+ ¼
Marit El	200	$30½	30½	30½	+ ¼
fMarit Tel	9123	$15	14⅝	15	+ ½
Mrt pr B	100	$9¾	9¾	9¾	+ ½
Mar dmc.a	204	$9¾	9¾	9¾	
Mass Fer	300	286	286	286	—2
Mcintyre	100	$38⅝	38⅝	38⅝	—9¼
McNeil M	2800	405	395	405	+10
Midep.Int	200	224	224	224	+14
Min Lac	18300	$28¾	28	28¼	— ¾
fMitchll A	z90	$17¾	17¾	17¾	— ⅛
Mitel Corp	5400	$9⅞	9¾	9⅞	+ ¼
fMolson A	1689	$17¾	17⅝	17⅝	— ⅛
MTrustco	1000	$15	14¾	15	+ ½
Moore	3053	$26⅜	26¼	26¼	
fMorgn T	3200	320	305	320	+10
Mscoch	16700	330	315	315	—10
Musco pr	100	$13	13	13	
NB Tel	215	$19	18⅞	18⅞	— ⅛
Nfld 1414	200	$12	12	12	+ ¼
Nfld Tel	1161	$16⅞	16¾	16⅞	+ ¼
NfldT 9.75	232	$20⅜	20⅜	20⅜	+ ⅜
Noranda	25062	$14⅝	14⅛	14⅝	+ ¼
Noran pA	2000	$98¾	98⅝	98⅝	+ ⅛
Norcen.En	1700	$16	15¾	15¾	— ½
fNoreNv	728	$15	14⅞	14⅞	— ⅛
Normick	z50	$7½	7½	7½	
Nor Tel	28418	$51¾	51⅛	51⅜	— ⅛
fNova Alt	27125	$5⅞	5¾	5¾	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Nova 15	600	$29¾	29½	29¾	
Nova 12	3350	$29¾	29¼	29⅜	— ⅛
O P					
Oakwood	1550	$8¾	8½	8¾	
OakwoodA	1300	$6⅝	6½	6½	— ⅛
Oak Pr B	500	$27¼	27¼	27¼	— ⅛
fOsha A	600	$27⅜	27¼	27¼	+ ¼
Pancdn Pt	19300	$35⅝	35	35	—1¼
Perkins.P	600	400	400	400	
Pet—sun.wt	z400	38	38	38	—6
Placer Dv	1550	$25⅞	25¾	25¾	— ¼
PlacerDwt	2200	400	380	380	—20
fPowr Cr	11853	$17¾	17½	17½	— ⅛
Power Fin	325	$27⅝	27¼	27¼	— ⅛
Provigo	36052	$22	20½	21¾	+ 1⅛
Q R					
Que Tel	527	$39½	39⅛	39⅛	— ⅛
QueT p d	500	$19	19	19	
Quebecor	5280	$35¾	35¼	35¾	+ ½
Redpath	1400	$12⅛	11⅞	11⅞	+ ⅜
Reitman	200	$18¾	18¾	18¾	
fReitmn A	110	$19	19	19	— ¼
Rio Algom	525	$24¼	24¼	24¼	— ¼
fRogerC B	800	$11⅛	11	11	— ¼
fRollnd A	1800	$19¾	19⅝	19¾	
Ry.Trco A	200	$20½	20½	20½	+ ¼
RTrstc2.93	100	$28⅝	28⅝	28⅝	+ ⅛
Royex Gld	158	290	290	290	
Royx PrA	1285	425	415	425	—5
S T					
SHL Syst	1150	$9¼	9⅛	9⅛	
fSl CemA	3500	$20	19⅞	19⅞	
Sceptre	6531	$6¼	5⅞	6¼	+ ¼
Scot Paper	100	$16⅜	16⅜	16⅜	+ ⅛
Seagram	4614	$57⅜	57⅛	57¼	— ¼
fSelkirk A	4000	$25	24¾	25	+ ¼
Selkirk Wt	2000	$9⅛	8⅞	9	— ⅛
Shell Can	2765	$28⅜	28⅛	28¼	+ ⅛
Sigma Mn	700	$8	8	8	— ¼
Southam	1000	$53	53	53	
fSpar Aer	1486	$28½	28¼	28¼	— ⅜
fSparCap	79900	155	149	155	+7
fSteinb A	1950	$40½	40¼	40½	+ ½
Stelco A	1100	$20	19⅞	19⅞	
Stelco Wts	650	130	130	130	—7
Stel 1.94	1800	$24⅛	23⅞	24	
Sullvn.Min	1012	390	390	390	
fTeck B	37300	$13½	13½	13½	
Teck.SerE	4200	$26¾	26½	26¾	+ ⅛
fTele—Cap	1800	$7⅞	7¾	7¾	— ¼
Texaco	550	$34⅞	34⅞	34⅞	
Texaco.Rc	2700	$17⅞	17⅝	17¾	— ⅛
Thomsn A	2050	$21½	21⅜	21½	
Tor Dm Bk	7435	$22⅛	21¾	21¾	— ⅜
TrDm 2.37	100	$26¾	26¾	26¾	
Total Pete	1600	$17	16⅞	17	
Total.P.wt	2000	140	140	140	+10
TAIRs.prB	1500	$25¼	25	25	
TAIRs.prC	200	$25⅜	25⅜	25⅜	
TrAlta A	1955	$26¾	26½	26¾	
TrCan Pl	4780	$28⅞	28⅝	28⅝	— ⅛
TrCan 5.0	450	$50½	50½	50½	
Trs mount	1750	$12⅛	12	12⅛	+ ⅛
Trillium T	2300	$12⅝	12½	12½	
Trilon Fin	z50	$33⅜	33⅜	33⅜	— ⅝
Trimac	50500	450	440	450	+15
fTrizec A	200	$25	25	25	— ¼
Trust Gen	3500	$27¾	27	27½	+ ½
U V					
fUAP InA	200	$22½	22½	22½	— ¼
UAP Wt	100	$18½	18½	18½	— ⅛
Uniges A	z36	290	290	290	—15
fUnigs B	270	260	260	260	+10
UnigesprA	1200	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛
Union.Ent	4175	$12⅛	11¾	12	+ ¼
US.Stl.cdn	500	$24⅞	24⅞	24⅞	— ⅛
Univ Exp	1666	$5¾	5¾	5¾	— ⅜
fVersa.CIA	500	$5½	5½	5½	— ¼
W X					
Walwyn	1000	285	285	285	+15
Wargton	5000	82	82	82	
Westburne	100	$14¾	14¾	14¾	
Wcst Trn	3750	$17½	17¼	17½	+ ⅜
Westmin	300	$14¾	14¾	14¾	
Westm 2.12	100	$28⅝	28⅝	28⅝	
WrldEa	1200	$9¼	9⅛	9⅛	— ⅛
Wrld wt.A	z200	55	55	55	
Wrld wt.B	200	150	150	150	—5
Wright Hr	1000	$13¼	13¼	13¼	— ¼
Xerox Cn	400	$21⅝	21⅝	21⅝	+ ⅜
Xerox wt	2000	360	360	360	+25
JuniorMinesOils					
Abcourt	4401	124	123	124	+3
Americ M	1000	21	21	21	
Barexor	3500	45	45	45	+2
Bateman	2000	23	23	23	
Beaucp Rs	6000	52	51	52	+7
Belchasse	3000	35	35	35	+5
Boralex.C	4000	50	50	50	+5
Brosnan	11202	23	18	18	—5
Cons I Rs	666	61	61	61	+1
D'Or Val	1100	130	125	125	+4
Dumagmi	500	450	450	450	—10
Dumont	20100	16	14½	16	+ ½
Explo Que	3500	23	23	23	
GalntG	z307	30	30	30	—7
Gln.Gr	25000	78	72	78	+8
Gold Tigr	5000	46	46	46	—3
Goldex ltd	1000	166	166	166	—4
Kew Gold	1600	45	45	45	+2
Laduboro	11500	31	30	31	+1
Lynx Exp	3500	37	37	37	—1
MonDor	3000	69	65	67	+2
Mon.wt	500	25	25	25	+5
N.Gldcor	1000	35	35	35	+1
N.Pascalis	1500	65	65	65	
Queenstn	600	197	197	197	
Rouyn.Rs	4200	88	86	88	—2
Vior	9200	157	154	155	—4
Vior.wt	12000	55	54	55	+3
StandardG	z284	20	20	20	—6
W Q Mnes	500	80	80	80	
Wrightbr	1000	50	50	50	+3
Yorbeau	3000	69	69	69	—1

Contrats à terme sur le bois de sciage de l'Est

—Season— High	Low		High	Low	Settle Price	Chg.	Open Int.
LUMBER(MEM)—130,000 bd.ft.; US$—1,000bd.ft.							
248.40	209.50	JY			217.00	+.50	18
239.30	219.10	SP			222.10	+.50	0
		NV			223.40	+.30	0
		JA			227.50	+2.50	0

Total open interest: ...18

DIVIDENDES

Dividendes de société déclarés hier, trimestriels sauf indication contraire.

Argus Corp., $2.50 priv. A: 62.5 cents; payable le 1er août aux inscrits le 16 juill.

Atlantic Shopping Centres Ltd, 9.25 pc priv. 1ère série: 57.8125 cents; 30 juill., 15 juill.

Bank of British Columbia, $2.22 priv. B: 55.5 cents; 1er sept., 9 août.

Bow Valley Resource Services Ltd: 10 cents, semestriel; 30 juin, 10 juin.

Budd Canada Inc.: 10 cents; 28 juin, 11 juin.

Guaranty Trustco Ltd, $1.60 extra: 40 cents; 1er juill., 7 juin.

Merland Explorations Ltd, $2.00 priv. A: 50 cents; 30 juin, 19 juin.

MPG Investment Corporation Ltd, priv. série 1964: 32.5 cents; 31 juill., 17 juill.

New Brunswick Telephone Co. Ltd: 29.5 cents; 15 juill., 20 juin.

Torstar Corp., classe B: 12.5 cents ou une action; 28 juin, 14 juin.

United Westburne Industries Ltd: 7.5 cents; 1er juill., 7 juin.

Westburne International Industries Ltd: cinq cents; 1er juill., 7 juin.

Westfair Foods Ltd, classe A: 50 cents; 15 juill., 14 juin.

BENEFICES

Altex Resources Ltd, trimestre clos 31 mars: 1985, $246,735 soit 2.2 cents par action; 1984, $272,233 soit trois cents.

Budd Canada Inc., semestre clos 31 mars: 1985, $12,408,000 soit $3.32; 1984, $2,448,000 soit 66 cents.

CAE Industries Ltd, exercice clos 31 mars: 1985, $30,410,000 soit 85 cents; 1984, $22,743,000 soit 64 cents.

Canadian Manoir Industries Ltd, trim. clos 31 mars: 1985, $1,301,000 soit 75 cents; 1984, $47,000 soit trois cents (perte).

Carena Bancorp Inc., neuf mois clos 31 mars: 1985, $18,304,000 soit 23 cents; 1984, $10,030,000 soit 21 cents.

Carlyle Enrgy Ltd, trim. clos 31 mars: 1985, $284,516 soit deux cents; 1984, $90,899 soit un cent.

Computer Innovations, ex. clos 30 mars: 1985, $4,009,000 soit 24 cents.

La Luz Mines Ltd: 1984, $1,770,679 US soit 28 cents; 1983, $751,823 US soit 48 cents.

Markel Financial Holdings Ltd, 1er trim. clos 31 mars: 1985, $1,323,545 soit $214.90 (perte); 1984, $775,844 soit $125.90 (perte).

TAUX D'INTÉRÊT

Tableau comparatif des TAUX HYPOTHÉCAIRES et de PRÊTS PERSONNELS

	Unifamilial Duplex/Triplex				Multilogement				Semi-commercial et commercial				Prêts personnels
Institutions financières	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	
Banques													
Commerce	10	10¾	11¼	12¼	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	12¾
Épargne	10	10¾	11½	12¼	10¼	11	11¾	12½	10¼	11	11¾	12½	11¾
Montréal	10	10¾	11¼	12¼	—	—	11¼	12¼	—	—	11½	12½	12
Nationale	10	10¾	11¼	12¼	10½	11¼	11¾	12¾	10½	11¼	11¾	12¼	12½
Nouvelle-Écosse	10	10¾	11¼	12¼	—	—	—	—	—	—	—	—	12
Royale	10	10¾	11¼	12¼	—	—	—	—	—	—	—	—	10¾
Toronto-Dominion	10	10¾	11¼	12¼	—	—	11½	12½	10¾	11½	11¾	12½	12½
Caisses populaires*	10	10¾	11¼	—	10¼	11	11½	—	n/d	n/d	n/d	n/d	11½
Fiducies													
Canada Trust	10	10¾	11¼	12	10¼	11	11½	12¼	10¼	11	11½	12¼	12¾
Crédit-Foncier	10	10⅞	11½	12¼	10	10⅞	11½	12¼	10¼	11⅛	11¾	12½	—
Fiduciaires	10	11	11½	12¼	10	11	11½	12¼	10	11	11½	12¼	—
Fiducie Guardian	10	11	11¾	12½	10¼	11¼	12	12¾	10¼	11¼	12	12¾	—
Fiducie Québec	10¼	11	11½	12½	10½	11¼	11¾	12¾	10½	11¼	11¾	12¾	—
First City	—	—	—	—	10	—	11½	12¼	10	—	11½	12¼	—
Guaranty Trust	10¼	—	—	—	10¼	—	—	—	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Montréal Trust	10	10¾	11½	12¼	10	10¾	11½	12¼	10	10¾	11½	12¼	—
Permanent	10	10¾	11½	12¼	10¼	11	11¾	12½	10¼	11	11¾	12½	12¾
Prêt et Revenu	10	11	11½	12¼	10	11	11½	12¼	n.d	n.d	n.d	n.d	—
Soc. Nat. Fiducie	10	10¾	11½	12¼	10¼	11	11½	12¼	—	—	—	—	—
Trust Général	10	10¾	11½	12¼	10¼	11	11½	12¼	10¼	11	11½	12¼	—
Trust National	10½	11¼	11¾	12½	10¾	11½	12	12¾	10¾	11½	12	12¾	12¾
Trust Royal	10	10¾	11½	12	10	10¾	11½	12	10	10¾	11½	12	12
Victoria & Grey	10	10¾	11¼	12	10	10¾	11¼	12	10¼	11	11½	12¼	10½

Compilation **Fiducie du Québec** — 28 mai 1985 * Taux recommandés par la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec

Tableau comparatif des taux d'intérêts sur les DÉPÔTS GARANTIS

	Court terme						Long terme					
Institutions financières	Dépôt min. ($)	À demande 1 à 29 jrs	30 - 59 jrs	60 - 89 jrs	90 - 179 jrs	180 - 364 jrs	Dépôt min. ($)	1 an annuel	2 ans annuel	3 ans annuel	4 ans annuel	5 ans annuel
Banques												
Commerce	5,000	—	7¼	7½	7¾	8	1,000	8¾	9½	10¼	10½	10¾
Commerciale	5,000	—	9	9½	9¾	10	5,000	10¼	11	11¼	11¼	11½
Continentale	5,000	—	8	8¼	8½	8¾	1,000	9¾	10¼	10¾	11	11¼
Épargne	3,000	—	7½	7½	7¾	8	1,000	8¾	9½	10½	10½	11
Mercantile	5,000	—	8¼	8¼	8¼	8¼	5,000	8½	8¾	9	9¼	9½
Montréal	5,000	—	7¼	7½	7¾	8	1,000	8¾	9½	10	10¼	10½
Nationale	5,000	—	7½	7½	7¾	8	1,000	9	9½	10¼	10¾	11
Nouvelle-Écosse	5,000	—	7½	7½	7¾	8	1,000	8¾	9½	10	10¼	10½
Royale	5,000	—	7¼	7½	7¾	8	1,000	9	9½	10¼	10½	10½
Toronto-Dom.	5,000	—	7½	7½	7¾	8	1,000	8¾	9½	10	10½	10¾
Caisses populaires*	5,000	—	7½	7½	7¾	8	2,000	8¾	9¼	9½	—	—
Fiducies												
Canada Trust	5,000	—	7¾	8	8¼	8½	1,000	9	10	10½	10¾	11
Crédit-Foncier	5,000	—	8	8¼	8½	8¾	500	9¼	10⅛	10⅝	10¾	11
Fiduciaires	5,000	—	8	8⅛	8⅜	8⅝	500	9	9⅜	10½	10¾	11
Fiducie Guardian	5,000	—	8½	8½	8¾	8¾	1,000	9	9¾	10½	10½	11
Fiducie Québec	5,000	—	7½	8	8½	8¾	1,000	9⅛	9¾	10½	10¾	11
First City Trust	5,000	—	8	8¼	8½	8¾	500	9	10	10½	11	11
Guaranty Trust	5,000	—	7¾	8	8¼	8½	1,000	9	10	10¾	10¾	11
Montréal Trust	5,000	—	7¾	8	8½	8¾	1,000	9	9¾	10½	10¾	11
Morguard Trust	10,000	—	8½	8½	8¾	9	1,000	9¼	10	10½	10¾	11
Permanent	5,000	—	7¾	8	8¼	8½	1,000	9	10	10¾	11	11¼
Prêt et Revenu	5,000	—	8¼	8¼	8½	8¾	500	9¼	10	10½	10¾	11
Soc. Nat. Fid.	2,000	—	8⅛	8¼	8⅜	8½	500	9¼	9¾	10	10	10¼
Trust Général	5,000	—	8	8	8½	8¾	1,000	9¼	10	10½	10¾	11
Trust National	5,000	—	8	8¼	8¾	9	500	9½	10¼	10¾	10¾	11
Trust Royal	5,000	—	7¾	8	8¼	8½	500	9	9¾	10½	10¾	11
Victoria & Grey	5,000	—	7¾	8	8½	8¾	500	9	9¾	10½	10½	10¾

Compilation **Fiducie du Québec** — 28 mai 1985 * Taux recommandés par la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec

OPTIONS

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op en cir.
A B						
Agnic E	Fb	15	300	325		
Agnic E	Fb	15 p	130	155		
Agnic E	Fb	17½	185	210	200	3
Agnic E	Fb	17½p	260	285		
Agnic E	Ag	10	$6⅛	$6½		6
Agnic E	Ag	10 p		25		32
Agnic E	Ag	12½	395	420		84
Agnic E	Ag	12½p	5	30		70
Agnic E	Ag	15	195	220		184
Agnic E	Ag	15 p	60	75		45
Agnic E	Ag	17½	75	100	125	44
Agnic E	Nv	12½	430	455		2
Agnic E	Nv	12½p	25	50		
Agnic E	Nv	15	260	285		22
Agnic E	Nv	15 p	95	125		9
Agnic E	Nv	17½p	230	255		10
Alcan	Fb	32½	410	440	$5⅞	2
Alcan	Fb	32½p	85	110	75	5
Alcan	Fb	35	275	300	335	3
Alcan	Fb	35 p	215	240	200	125
Alcan	Fb	37½	175	200	280	50
Alcan	Fb	37½p	335	365		6
Alcan	Ag	32½p	50	65	35	762
Alcan	Ag	40 p	$5⅝	$6	$5	40
Alcan	Ag	42½	5	20	15	327
Alcan	Ag	42½p	$8⅛	$8⅝	$8⅜	12
Alcan	Nv	30	480	$5⅛	$6¼	5
Alcan	Nv	30 p	5	30		
Alcan	Nv	32½	345	360	400	57
Alcan	Nv	32½p	70	95	40	119
Alcan	Nv	35 p	175	195	145	156
Alcan	Nv	37½	110	120	160	559
Alcan	Nv	37½p	325	350	265	55
Alcan	Nv	40 p	$5⅝	$6⅛	$5	8
Alcan	Nv	42½	25	50	50	47
Alcan	Nv	42½p	$8⅛	$8⅝		
Alt Enr	Jn	17½	350	375	435	10
Alt Enr	Jn	17½p		15		
Alt Enr	Jn	20	110	135	100	817
Alt Enr	Jn	20 p	10	35	25	70
Alt Enr	Jn	22½	5	20	30	289
Alt Enr	Jn	22½p	160	185	300	
Alt Enr	Jn	25		5	15	49
Alt Enr	Jn	25 p	410	435		
Alt Enr	Sp	17½	400	425	465	3
Alt Enr	Sp	17½p	5	30		
Alt Enr	Sp	20 p	45	65	40	31
Alt Enr	Sp	22½	60	85	65	223
Alt Enr	Sp	22½p	180	205		
Alt Enr	Dc	17½	445	470	400	4
Alt Enr	Dc	17½p	20	50		
Alt Enr	Dc	20	250	275	210	22
Alt Enr	Dc	20 p	65	90	145	3
Alt Enr	Dc	22½p	200	225	165	20
Asamo	Ja	10	200	225	245	94
Asamo	Ja	10 p	60	75	40	10
Asamo	Ja	12½	65	90	100	100
Asamo	Jy	7½	325	350	415	97
Asamo	Jy	7½p	1	15		
Asamo	Jy	9	185	205	215	65
Asamo	Jy	9 p	1	15	40	30
Asamo	Jy	10 p	15	20	20	530
Asamo	Jy	12½p	160	180	155	30
Asamo	Oc	9	230	255	310	88
Asamo	Oc	9 p	15	30	30	25
Asamo	Oc	10	150	170	190	516
Asamo	Oc	12½p	180	200	180	83
BC Tel	Ja	20	375	400	210	12
BC Tel	Ja	20 p	10	35		
BC Tel	Ja	22½	135	160	70	7
BC Tel	Ja	22½p	35	60		
BC Tel	Ja	25	35	60		
BC Tel	Ja	25 p	195	220		
BC Tel	Jy	17½	$5⅞	$6⅛		
BC Tel	Jy	17½p		5		
BC Tel	Jy	20	335	360	200	6
BC Tel	Jy	20 p		10	30	18
BC Tel	Jy	22½	90	105	65	753
BC Tel	Jy	22½p	5	20	30	200
BC Tel	Jy	25	5	20		
BC Tel	Jy	25 p	150	175		
BC Tel	Oc	20	355	380		
BC Tel	Oc	20 p	5	25		
BC Tel	Oc	22½	110	135	65	101
BC Tel	Oc	22½p	15	40		
BC Tel	Oc	25	20	45	20	104
BC Tel	Oc	25 p	175	200		
BCE	Fb	40	$5	$5⅜	$5	35
BCE	Ag	32½	$10⅝	$11	$9½	230
BCE	Ag	32½p	1	6	10	50
BCE	Ag	35	$8⅛	$8½	$8½	1633
BCE	Ag	35 p	1	5	10	346
BCE	Ag	37½	$5⅝	$6	$5⅝	667
BCE	Ag	37½p	1	10	9	261
BCE	Ag	42½p	80	95	95	80
BCE	Nv	35	$8¼	$8¾	$7¼	39
BCE	Nv	35 p	5	20	45	41
BCE	Nv	37½p	5	25	45	80
BCE	Nv	45 p	245	270	240	9
Bk B C	Fb	5	125	150	100	25
Bk B C	Fb	5 p	30	55		
Bk B C	Fb	6	75	90	90	147
Bk B C	Fb	6 p	70	95	75	40
Bk B C	Ag	5 p		15	15	140
Bk B C	Ag	6	25	40	35	45
Bk B C	Ag	6 p	30	55	65	10
Bk B C	Ag	7½p	175	200		
Bk B C	Ag	10		10	5	60
Bk B C	Ag	10 p	415	440		
Bk B C	Nv	5	95	120	115	158
Bk B C	Nv	5 p	10	20	20	38
Bk B C	Nv	6 p	50	75	100	92
Bk B C	Nv	7	10	25	15	400
Bk B C	Nv	7 p	150	175	175	10
Bk Mtl	Fb	25	365	390		
Bk Mtl	Fb	25 p	35	60		
Bk Mtl	Fb	27½p	100	125	100	10
Bk Mtl	Fb	30	55	80		
Bk Mtl	Fb	30 p	235	260		
Bk Mtl	Ag	22½	$5¾	$6		89
Bk Mtl	Ag	22½p	1	20		20
Bk Mtl	Ag	25	330	355	340	297
Bk Mtl	Ag	25 p	5	15		813
Bk Mtl	Ag	27½p	45	70	50	935
Bk Mtl	Ag	30 p	190	215		47
Bk Mtl	Nv	25	355	365	365	1048
Bk Mtl	Nv	25 p	20	40		409
Bk Mtl	Nv	30	35	60		
Bk NS	Jn	10	300	325	300	3
Bk NS	Jn	10 p		10	15	10
Bk NS	Jn	12½p	5	10	20	100
Bk NS	Jn	15		5	5	1841
Bk NS	Jn	15 p	190	215	220	5
Bk NS	Sp	10 p		15		
Bk NS	Sp	12½p	25	45	25	68
Bk NS	Sp	15	25	35	30	681
Bk NS	Sp	15 p	200	225	255	22
Bk NS	Dc	10	335	350		
Bk NS	Dc	10 p	5	25		
Bk NS	Dc	12½	130	145	155	566
Bk NS	Dc	12½p	40	65	55	31
Bk NS	Dc	15 p	215	240		
Bow Val	Ja	15	315	340	375	5
Bow Val	Ja	15 p	25	50		
Bow Val	Ja	17½p	115	140	105	6
Bow Val	Ja	20	60	80	100	31
Bow Val	Ja	20 p	310	335		
Bow Val	Jy	15	210	235	260	115
Bow Val	Jy	15 p	5	15	20	33
Bow Val	Jy	20 p	300	315	300	27
Bow Val	Jy	22½		5	15	152
Bow Val	Jy	22½p	$5⅜	$5¾		460
Bow Val	Oc	15	265	275	340	16
Bow Val	Oc	15 p	10	30	25	22
Bow Val	Oc	20	40	45	50	1188
Bow Val	Oc	20 p	310	325	265	100
Brscn A	Ja	27½	405	430		10
Brscn A	Ja	27½p	90	115		5
Brscn A	Ja	30	240	265	275	76
Brscn A	Ja	30 p	175	200	195	33
Brscn A	Ja	32½	145	170		3
Brscn A	Ja	32½p	305	330		
Brscn A	Ja	35 p	$5	$5¼		
Brscn A	Jy	27½	280	305		9
Brscn A	Jy	27½p	10	35		24
Brscn A	Jy	30	105	130		201
Brscn A	Jy	30 p	90	110	85	219
Brscn A	Jy	32½	30	55		465
Brscn A	Jy	32½p	250	275		160
Brscn A	Jy	35	1	25		166
Brscn A	Jy	35 p	$5	$5¼		10
Brscn A	Jy	37½		20		35
Brscn A	Jy	37½p	$7⅜	$7¾		
Brscn A	Oc	27½	350	375	360	51
Brscn A	Oc	27½p	55	80		
Brscn A	Oc	30	190	215	230	405
Brscn A	Oc	30 p	140	165		11
Brscn A	Oc	32½	90	115		89
Brscn A	Oc	32½p	280	305		8
Brscn A	Oc	35	35	60	45	66
Brscn A	Oc	35 p	$5	$5¼		3
Brscn A	Oc	37½	10	35		26
Brscn A	Oc	37½p	$7⅜	$7¾		2
C D						
C Im B	Jn	25	$9⅝	$9⅞	$7	5
C Im B	Jn	25 p		5	5	15
C Im B	Jn	27½	$7⅛	$7⅜	375	157
C Im B	Jn	27½p		5	10	112
C Im B	Jn	30 p		5	15	395
C Im B	Jn	32½p	10	25	15	423
C Im B	Jn	35	25	40		92
C Im B	Jn	35 p	100	125	85	53
C Im B	Sp	27½	$7⅛	$7⅜	$5¾	100
C Im B	Sp	27½p	5	25	10	3
C Im B	Sp	30	460	470	$5	1190
C Im B	Sp	30 p	10	30	30	227
C Im B	Sp	32½p	35	60	65	44
C Im B	Sp	35	110	120	115	240
C Im B	Dc	27½p	10	35		
C Im B	Dc	30 p	25	50	50	143
C Im B	Dc	35 p	185	210	165	108
C Ocidl	Fb	30	365	400		
C Ocidl	Fb	30 p	155	180		
C Ocidl	Fb	32½	230	265		
C Ocidl	Fb	32½p	295	340		
C Ocidl	Ag	22½	$8⅛	$8⅝		
C Ocidl	Ag	22½p	5	30	55	30
C Ocidl	Ag	25	$5¾	$6¼	300	3
C Ocidl	Ag	25 p	10	35	20	3
C Ocidl	Ag	27½	350	400	200	5
C Ocidl	Ag	27½p	15	40	140	4
C Ocidl	Ag	30	180	205	145	23
C Ocidl	Ag	30 p	105	130	90	10
C Ocidl	Ag	32½p	260	295	200	50
C Ocidl	Nv	25	$6⅜	$6⅞		
C Ocidl	Nv	25 p	15	40		
C Ocidl	Nv	27½	440	485		
C Ocidl	Nv	27½p	45	70		
C Ocidl	Nv	30	275	315	265	5
C Ocidl	Nv	30 p	130	155		
C Ocidl	Nv	32½	150	175	260	12
C Ocidl	Nv	32½p	285	330	170	5
CanP E	Fb	27½p	80	105		10
CanP E	Ag	22½	$7⅛	$7½		38
CanP E	Ag	22½p	1	20		27
CanP E	Ag	25 p	5	30		143
CanP E	Ag	27½p	30	55		52
CanP E	Nv	25 p	20	45		6
CanP E	Nv	27½p	65	90		60
CanP E	Nv	30 p	150	175	150	40
Carl OK	Fb	15	290	315	300	10
Carl OK	Fb	17½	150	175	150	15
Carl OK	Fb	17½p	145	170		
Carl OK	Ag	12½	375	405	350	42
Carl OK	Ag	12½p	1	20	30	45
Carl OK	Ag	15	165	170	175	1380
Carl OK	Ag	15 p	15	30	35	155
Carl OK	Ag	17½	40	45	50	1034
Carl OK	Ag	17½p	130	155	180	15
Carl OK	Nv	12½	400	430	375	46
Carl OK	Nv	12½p	5	30		
Carl OK	Nv	15	210	230	215	247
Carl OK	Nv	17½p	145	170		
CBth A	Jy	12½	400	425		
CBth A	Jy	12½p	15	40		
CBth A	Jy	15	150	175		3
CBth A	Jy	15 p	10	35		5
CBth A	Jy	17½	5	30		209
CBth A	Jy	17½p	120	140		26
CBth A	Jy	20		20		15
CBth A	Jy	20 p				
CBth A	Oc	15	190	215		36
CBth A	Oc	15 p	25	50		5
CBth A	Oc	17½p	140	165		45
Cmnc	Jn	10	375	400	350	10
Cmnc	Jn	10 p	1	10	20	30
Cmnc	Jn	12½p	1	10	25	173
Cmnc	Jn	15	15	20	10	1167
Cmnc	Jn	15 p	115	140	190	151
Cmnc	Jn	17½	1	5	10	1283
Cmnc	Jn	17½p	385	405	415	244
Cmnc	Sp	10	400	420	485	5
Cmnc	Sp	10 p	1	10		
Cmnc	Sp	12½	210	235	180	535
Cmnc	Sp	15 p	165	190	175	42
Cmnc	Sp	17½	15	35	20	45
Cmnc	Sp	17½p	385	410		
Cmnc	Dc	12½	235	260	235	13
Cmnc	Dc	12½p	25	35	50	50
Cmnc	Dc	15	95	110	60	201
Cmnc	Dc	15 p	175	200	200	25
Cmnc	Dc	17½	30	50	45	24
Cmnc	Dc	17½p	395	420	395	10
CP Ltd	Fb	17½	410	450		
CP Ltd	Fb	17½p	25	50		
CP Ltd	Fb	20 p	120	145	145	18
CP Ltd	Fb	22½p	270	295		
CP Ltd	Ag	15	$5⅞	$6¼	$5⅝	37
CP Ltd	Ag	15 p	1	5	10	60
CP Ltd	Ag	15⅞	$5	$5⅜		
CP Ltd	Ag	15⅞p	1	5		
CP Ltd	Ag	16⅜	420	450		
CP Ltd	Ag	16⅜p	1	10		
CP Ltd	Ag	18⅜p	5	20	10	1712
CP Ltd	Ag	20 p	45	65	60	336
CP Ltd	Nv	18⅜	315	345	320	125
CP Ltd	Nv	18⅜p	15	30	30	205
CP Ltd	Nv	20 p	80	100	110	165
CP Ltd	Nv	21⅝p	180	200	210	21
CRL	Jn	20	$7¼	$7⅝	$9¼	236
CRL	Jn	20 p	1	5	10	677
CRL	Jn	22½p	1	5	10	683
CRL	Jn	25	275	285	290	719
CRL	Jn	32½p	$5	$5⅜	465	19
CRL	Sp	20	$7¾	$8	$9¼	37
CRL	Sp	20 p	20	25	30	616
CRL	Sp	22½	$5½	$5¾	$5⅞	127
CRL	Sp	25 p	100	125	130	383
CRL	Sp	27½	265	275	270	815
CRL	Sp	30 p	315	325	310	61
CRL	Sp	32½	75	95	80	103
CRL	Sp	32½p	$5⅛	$5⅜	470	45
CRL	Dc	22½	$6½	$6⅞		
CRL	Dc	22½p	85	105	95	122
CRL	Dc	27½p	270	285	270	276
CRL	Dc	30 p	360	375	380	25
CRL	Dc	32½	155	165	150	491
CRL	Dc	32½p	$5¼	$5¾	$5¼	2
Crysir	Ja	45	$8⅝	$8⅞		
Crysir	Ja	45 p	65	90		
Crysir	Ja	47½	$7¾	$7⅜		
Crysir	Ja	50	$5¾	$6		
Crysir	Ja	50 p	350	375		
Crysir	Jy	45	$6	$6¼		
Crysir	Jy	45 p	1	25		
Crysir	Jy	47½	405	430		
Crysir	Jy	47½p	50	75		2
Crysir	Jy	50	255	275	210	10
Crysir	Jy	50 p	160	185		
Crysir	Oc	45 p	50	75	105	50
Crysir	Oc	47½	$5⅝	$5⅞		
Crysir	Oc	47½p	150	175		
Crysir	Oc	50	440	465	375	50
Crysir	Oc	50 p	270	295		
CTr A f	Jn	7½	235	260	230	267
CTr A f	Jn	7½p		25		
CTr A f	Jn	8	185	210		
CTr A f	Jn	8 p		20		31
CTr A f	Jn	9	95	120		17
CTr A f	Jn	9 p	5	30		25
CTr A f	Jn	10	15	30	25	798
CTr A f	Jn	10 p	25	50		119
CTr A f	Jn	12½		5		155
CTr A f	Jn	12½p	250	275		2
CTr A f	Sp	7½	250	275		58
CTr A f	Sp	7½p	5	30		2
CTr A f	Sp	8	200	225		
CTr A f	Sp	8 p	10	35		
CTr A f	Sp	9	125	145		97
CTr A f	Sp	9 p	20	45		25
CTr A f	Sp	10 p	45	70		195
CTr A f	Sp	12½	10	25		447
CTr A f	Sp	12½p	265	290		4
CTr A f	Dc	7½p	15	40		
CTr A f	Dc	8 p	20	45		10
CTr A f	Dc	9 p	35	60		11
CTr A f	Dc	10 p	60	85		48
Den B f	Ja	10	300	325		
Den B f	Ja	10 p	20	45		
Den B f	Ja	12½	90	115		
Den B f	Ja	12½p	70	80	75	60
Den B f	Ja	15	25	50	60	10
Den B f	Ja	15 p	275	300		
Den B f	Jy	10	260	285	320	95
Den B f	Jy	10 p	10	20	15	171
Den B f	Jy	12½	40	60	100	166
Den B f	Jy	12½p	20	40	35	102
Den B f	Jy	15	5	20	15	806
Den B f	Jy	15 p	230	255	470	27
Den B f	Jy	17½	1	10	10	117
Den B f	Jy	17½p	485	$5⅛	430	10
Den B f	Oc	10	275	300	350	18
Den B f	Oc	10 p	5	30	80	69
Den B f	Oc	12½	65	75	80	217
Den B f	Oc	12½p	45	60	85	75
Den B f	Oc	15	15	25	25	203
Den B f	Oc	15 p	250	275	200	72
Dfs	Jn	27½	10	25		542
Dfs	Jn	27½p	225	250		8
Dfs	Jn	30	1	10		127
Dfs	Jn	30 p	465	$5		7
Dfs	Sp	27½	40	65	65	306
Dfs	Sp	27½p	245	270		6
Dfs	Sp	30	15	25		81
Dfs	Sp	30 p	475	$5⅛		
Dfs	Dc	25	195	220	215	11
Dfs	Dc	25 p	100	125	125	20
Dfs	Dc	27½	80	105	105	38
Dfs	Dc	27½p	265	290		13
Dfs	Dc	30	30	45		50
Dfs	Dc	30 p	485	$5⅛		
Dom M	Ja	10 p	70	85		
Dom M	Ja	12½p	205	225	155	18
Dom M	Ja	15 p	415	440	280	2
Dom M	Jy	7½p	5	15	5	88
Dom M	Jy	9	200	220	425	50
Dom M	Jy	9 p	10	20	15	34
Dom M	Jy	10	110	135	240	760
Dom M	Jy*	10 p	25	40	20	180
Dom M	Jy	15 p	410	430	250	13
Dom M	Oc	9	250	270	410	7
Dom M	Oc	9 p	15	30		
Dom M	Oc	10	180	200	260	113
Dom M	Oc	10 p	55	70	40	42
Dom M	Oc	15 p	410	435	275	10
E F						
Echo	Ja	15	315	340	325	27
Echo	Ja	17½p	250	275	205	5
Echo	Jy	10	$5⅜	$5⅞	$5⅞	17
Echo	Jy	10 p		25	60	15
Echo	Jy	12½	340	365	$5	19
Echo	Jy	12½p	5	30	40	130
Echo	Jy	15	135	160	160	158
Echo	Jy	15 p	60	85	75	32
Echo	Jy	17½p	200	225	175	8
Echo	Oc	10	$5⅞	$6⅛	$6¼	13
Echo	Oc	10 p		25		
Echo	Oc	12½	390	41	$5	8
Echo	Oc	12½p	10	35	50	15
Echo	Oc	15 p	95	120	95	50
Echo	Oc	17½	125	150	135	193
Echo	Oc	17½p	225	250	225	24
G H						
Gnstar	Ja	25	$6¼	$6¾		
Gnstar	Ja	25 p	10	35		
Gnstar	Ja	27½	435	465	490	406
Gnstar	Ja	27½p	50	75		
Gnstar	Ja	30	285	310	300	40
Gnstar	Ja	30 p	160	180	120	3
Gnstar	Ja	32½p	260	310		
Gnstar	Jy	25	$5	$5½	$5¾	10
Gnstar	Jy	25 p	5	25	25	33
Gnstar	Jy	27½p	5	20	25	133
Gnstar	Jy	30	130	145	135	884
Gnstar	Jy	30 p	75	100	100	65
Gnstar	Jy	32½	35	45	30	1131
Gnstar	Oc	27½	375	395	$5	73
Gnstar	Oc	27½p	30	55	110	9
Gnstar	Oc	30	215	235	250	825
Gnstar	Oc	30 p	140	165	165	35
Gnstar	Oc	32½p	250	285	250	3
Gulf C	Fb	17½p	65	85		25
Gulf C	Fb	20	130	150	150	126
Gulf C	Fb	20 p	210	235		20
Gulf C	Ag	15	365	390		327
Gulf C	Ag	15 p	1	15		142
Gulf C	Ag	17½p	20	45	30	271
Gulf C	Nv	15	390	415		37
Gulf C	Nv	15 p	10	35		10
Gulf C	Nv	17½p	45	70		300
Gulf C	Nv	20 p	185	210		74
Husky	Ja	10 p	30	50		
Husky	Ja	12½	65	75	70	369
Husky	Ja	12½p	150	175		
Husky	Jy	12½	7	15	10	4112
Husky	Jy	12½p	150	175	140	4
Husky	Jy	15		10	5	247
Husky	Jy	15 p	400	425	400	2
Husky	Oc	10	155	165	165	821
Husky	Oc	10 p	15	25	15	10
I J						
I-City	Jn	7½	$7⅜	$7⅞		287
I-City	Jn	7½p		10		
I-City	Jn	10	490	$5⅜	450	1172
I-City	Jn	10 p	15	75		
I-City	Jn	12½p	15	30		43
I-City	Jn	15	30	55	30	22
I-City	Jn	15 p	30	55	90	11
I-City	Jn	17½		25		
I-City	Jn	17½p	225	275		
I-City	Sp	7½	$7⅜	$7⅞		
I-City	Sp	7½p		15		
I-City	Sp	10	485	$5¼	275	28
I-City	Sp	10 p	1	20		
I-City	Sp	12½	280	295	295	308
I-City	Sp	12½p	1	25		
I-City	Sp	15 p	70	95		
I-City	Sp	17½	20	45		
I-City	Sp	17½p	235	285		
I-City	Dc	10	$5	$5½	490	15
I-City	Dc	10 p	1	25		
I-City	Dc	12½	265	315	275	75
I-City	Dc	12½p	5	30	65	5
I-City	Dc	15 p	80	105	90	13
I-City	Dc	17½	45	70		
I-City	Dc	17½p	235	285		
Imsco	Ja	25	395	420		19
Imsco	Ja	25 p	110	120		18
Imsco	Ja	27½	250	275		300
Imsco	Ja	27½p	195	220		60
Imsco	Ja	30	140	165		96
Imsco	Ja	30 p	350	375		
Imsco	Jy	20	$6¾	$7¼		904
Imsco	Jy	20 p		5		20
Imsco	Jy	22½	455	480		49
Imsco	Jy	22½p		20		74
Imsco	Jy	23¾p	1	25		30
Imsco	Jy	25 p	20	45		145
Imsco	Jy	30 p	310	335		5
Imsco	Jy	40	$8	$8⅜		313
Imsco	Jy	40 p	40	65		10
Imsco	Jy	45	462	487	350	53
Imsco	Jy	45 p	130	155		27
Imsco	Jy	47½	300	325	275	11
Imsco	Jy	47½p	200	225		10
Imsco	Jy	50	190	212	165	75
Imsco	Jy	50 p	350	375		2
Imsco	Oc	23¾	430	455		1000
Imsco	Oc	23¾p	30	55		14
Imsco	Oc	25 p	65	90		152
Imsco	Oc	27½	180	205		650
Imsco	Oc	30 p	330	355		3
Inco	Fb	17½	330	355		
Inco	Fb	17½p	65	80	65	20
Inco	Fb	20 p	200	225		
Inco	Ag	12½	$6¾	$7	$7	62
Inco	Ag	12½p		10		
Inco	Ag	15	425	450	465	797
Inco	Ag	15 p	1	10	35	41
Inco	Ag	17½	210	230	230	1174
Inco	Ag	17½p	15	35	30	408
Inco	Nv	15	485	$5⅛		
Inco	Nv	15 p		25		
Inco	Nv	17½	290	315	300	265
Inco	Nv	17½p	40	60	40	45
Inco	Nv	20 p	150	175	170	278
IOil A	Fb	50	$6⅝	$7	$6	20
IOil A	Fb	50 p	170	195	160	2
IOil A	Fb	52½	$5⅛	$5⅝		
IOil A	Fb	52½p	240	270	270	5
IOil A	Fb	55	380	400	375	2
IOil A	Fb	55 p	335	370		
IOil A	Ag	40	$13⅛	$13⅝	$13½	35
IOil A	Ag	40 p	5	20	10	186
IOil A	Ag	42½	$10⅝	$11⅛	$11	14
IOil A	Ag	42½p	5	30	10	100
IOil A	Ag	45	$8⅜	$8⅞	$8¼	766
IOil A	Ag	45 p	15	30	30	286
IOil A	Ag	47½	$6	$6⅜	$6⅜	34
IOil A	Ag	47½p	25	50	30	181
IOil A	Ag	52½	265	280	280	967
IOil A	Ag	52½p	150	165	155	115
IOil A	Nv	45	$9½	$10	$10⅛	47
IOil A	Nv	45 p	20	45	200	5
IOil A	Nv	47½	$7½	$8	$8⅛	38
IOil A	Nv	47½p	75	100	120	23
IOil A	Nv	50	$5½	$5¾	$5½	399
IOil A	Nv	50 p	125	140	160	251
IOil A	Nv	52½	390	415	380	100
IOil A	Nv	52½p	215	230	235	42
IOil A	Nv	55 p	310	350	475	25
K L						
L Mnr	Jn	22½	$5⅛	$5½	$7	2
L Mnr	Jn	22½p		25	70	15
L Mnr	Jn	25	330	360	$11¾	
L Mnr	Jn	25 p		25	70	111
L Mnr	Jn	27½p	50	75	10	103
L Mnr	Jn	32½	10	35	45	255
L Mnr	Jn	32½p	425	450	390	54
L Mnr	Jn	35	1	15	10	173
L Mnr	Jn	35 p	$6¾	$7¼	$5¾	20
L Mnr	Jn	37½	1	25	70	120
L Mnr	Jn	37½p	$9¼	$9¾	450	10
L Mnr	Sp	22½	$6⅜	$6¾		
L Mnr	Sp	22½p	10	35		
L Mnr	Sp	25	420	460	$5	9
L Mnr	Sp	25 p	60	85	55	25
L Mnr	Sp	27½p	130	155	130	34
L Mnr	Sp	30 p	255	280	220	108
L Mnr	Sp	32½p	425	475	295	31
L Mnr	Sp	35	25	50	75	131
L Mnr	Sp	35 p	$6¾	$7¼	$5¾	3
L Mnr	Sp	37½	10	35	35	49
L Mnr	Sp	37½p	$9¼	$9¾	$7	45
L Mnr	Dc	25	495	$5⅜	$5¾	14
L Mnr	Dc	25 p	90	110		
L Mnr	Dc	27½	335	370	480	19
L Mnr	Dc	27½p	170	195		
L Mnr	Dc	30	225	250	360	16
L Mnr	Dc	30 p	285	335	230	9
L Mnr	Dc	32½	150	160	210	42
L Mnr	Dc	32½p	440	490	370	
L Mnr	Dc	35	80	100	140	57
L Mnr	Dc	35 p	$6¾	$7¼	425	22
L Mnr	Dc	37½	45	70	110	50
L Mnr	Dc	37½p	$9¼	$9¾		
M N						
Mitel	Jn	5	470	$5	435	22
Mitel	Jn	5 p		5		
Mitel	Jn	7½p	1	5	5	333
Mitel	Jn	9 p	2	15	40	1109
Mitel	Jn	10 p	30	55	85	105
Mitel	Jn	12½	1	10	10	300
Mitel	Jn	12½p	265	295	325	
Mitel	Sp	5	475	$5⅛	$5¼	52
Mitel	Sp	5 p	1	20		
Mitel	Sp	7½	250	270	240	409
Mitel	Sp	9	135	150	125	254
Mitel	Sp	9 p	25	45	40	146
Mitel	Sp	10 p	50	75	100	88
Mitel	Sp	12½	20	25	25	1761
Mitel	Sp	12½p	275	300		
Mitel	Dc	7 p	10	35		
Mitel	Dc	8	230	250	220	75
Mitel	Dc	8 p	20	45	85	5
Mitel	Dc	9	165	185	135	151
Mitel	Dc	9 p	45	70	55	39
Moore	Fb	25	280	340		
Moore	Fb	25 p	120	170		
Moore	Fb	27½	160	200		
Moore	Fb	27½p	240	290		
Moore	Ag	18⅜	$7¾	$8¼		
Moore	Ag	18⅜p		10		
Moore	Ag	20	$6⅛	$6⅝	$6¼	626
Moore	Ag	20 p	10	20		
Moore	Ag	21⅜	450	$5		
Moore	Ag	21⅜p		15		
Moore	Ag	22½	375	425	310	31
Moore	Ag	22½p	1	25	65	11
Moore	Ag	23⅜	300	330	320	336
Moore	Ag	23⅜p	10	40	85	60
Moore	Ag	25 p	40	75	110	30
Moore	Ag	27½	60	75	70	22
Moore	Ag	27½p	170	220		
Moore	Nv	21⅜	475	$5⅛	475	72
Moore	Nv	21⅜p	1	25		
Moore	Nv	22½	400	440		
Moore	Nv	22½p	10	40		
Moore	Nv	23⅜	375	390	360	2339
Moore	Nv	23⅜p	35	70	75	9
Moore	Nv	25	230	250	260	240
Moore	Nv	25 p	80	130	200	6
Moore	Nv	27½	110	140	125	17
Moore	Nv	27½p	200	250		
Nat Bk	Fb	17½p	40	65		
Nat Bk	Fb	20 p	140	150		10
Nat Bk	Ag	12½p		10		230
Nat Bk	Ag	15 p		15		650
Nat Bk	Ag	17½p		25		649
Nat Bk	Ag	20 p	100	125	110	77
Nat Bk	Nv	15 p		20		45
Nat Bk	Nv	17½p	25	50		112
Nat Bk	Nv	20 p	140	150	125	22
Nor Tel	Ja	45	$9½	$10	$10⅛	14
Nor Tel	Ja	47½	$7⅜	$8⅛	$8	1
Nor Tel	Ja	50	$6⅛	$6⅝	$6⅛	120
Nor Tel	Ja	52½	480	$5	$5⅛	44
Nor Tel	Ja	52½p	340	365		
Nor Tel	Ja	55	370	395	415	2
Nor Tel	Ja	55 p	480	$5⅛		
Nor Tel	Jy	40	$11¼	$11¾	$13¼	30
Nor Tel	Jy	40 p	3	15	20	48
Nor Tel	Jy	42½	$9	$9½	$9¼	39
Nor Tel	Jy	42½p	3	20	30	208
Nor Tel	Jy	45	$6⅝	$7⅛	$7	889
Nor Tel	Jy	52½p	225	250	230	228
Nor Tel	Jy	55 p	385	410	390	11
Nor Tel	Jy	57½p	$6	$6½		
Nor Tel	Jy	60 p	$8½	$9	$11⅜	13
Nor Tel	Oc	42½	$10¼	$10¾	$10⅜	14
Nor Tel	Oc	42½p	35	50	70	40
Nor Tel	Oc	45	$8⅛	$8⅝	$8⅜	41
Nor Tel	Oc	47½	$6⅜	$6¾	$6¾	98
Nor Tel	Oc	52½p	305	330	290	18
Nor Tel	Oc	55 p	435	460	385	10
Nor Tel	Oc	57½	160	175	175	287
Nor Tel	Oc	57½p	$6	$6½		
Nor Tel	Oc	60	105	115	130	185
Nor Tel	Oc	60 p	$8½	$9	$11⅞	37
Noran	Fb	12½	280	305		
Noran	Fb	15	180	195	180	147
Noran	Fb	17½	85	110		5
Noran	Fb	17½p	320	345		267
Noran	Ag	12½	210	235	205	4
Noran	Ag	12½p	15	40		
Noran	Ag	20 p	$5¼	$5⅝	$5⅞	189
Noran	Ag	22½	1	9		998
Noran	Ag	22½p	$7⅝	$8		10
Noran	Nv	12½	260	275	255	30
Noran	Nv	12½p	30	55		
Noran	Nv	20	20	45		442
Noran	Nv	20 p	$5¼	$5⅝		54
Numac	Fb	12½	180	205		

Suite à la page 17

Cliché répété à éclairage différent, en raison du texte imprimé sur fonds gris ou de couleur.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

TORONTO

Les *300* régressent

TORONTO (PC) — La tendance à la baisse s'est accentuée, hier, à la Bourse de Toronto. L'indice composé a encore régressé de 7.50 points, à 2728.64.

Le volume des échanges a diminué à 11.75 millions d'actions, comparativement à 12.47 millions mercredi.

Parmi les industrielles, International Thomson a perdu 1-8 à $8 1-2; Laidlaw B 1-8 à $13 1-2; Canron A 1-4 à $12 3-8; Northern Telecom 1-8 à $51 3-8 et Bell Enterprises 1-8 à $43 1-8. Inco a gagné 1-4 à $19 1-4; Steinberg A 1-2 à $40 1-2; Canadian Pacific Ltd 1-4 à $20 7-8; George Weston 2 à $86 1-2 et Provigo Inc. 1 à $21 1-2.

Dans les mines, McIntyre Mines cède 2 3-4 à $39; Little Long Lac 1 1-4 à $62 1-4 et Lake Shore Mines 1 3-4 à $75 1-4. Tombill A a gagné 15 cents à $1.50 et McChip Resources 10 cents à $1.15.

Dans les pétroles, Asamera Inc. abandonne 1-4 à $10 3-4; Ulster Petroleum six cents à $1.46 et Numac Oil and Gas 1-8 à $12 7-8. Morgan Hydrocarbons gagne 10 cents à $4.40 et Ranger Oil 30 cents à $4.80.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

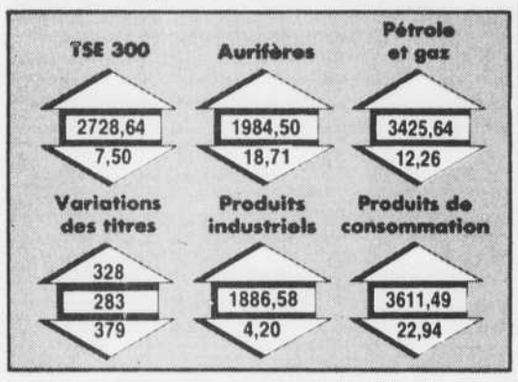

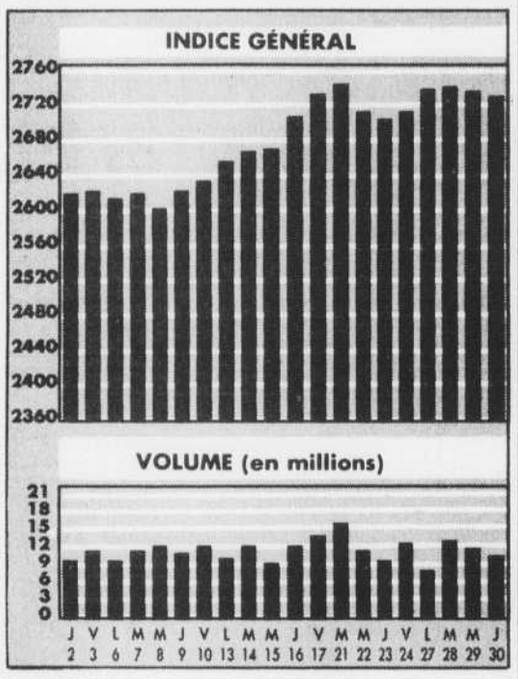

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AHL X f	1200	58¾	8½	8¾	+ ¼
AMCA Int	31300	$15¼	15	15	— ⅛
AMCA p	400	$24½	24	24½	+ ⅛
AMCA 2 p	3800	$26¾	26½	26¾	
Abatera o	11700	60	58	60	+ 2
Aberford	6000	$11½	10¾	10¾	— ¼
Aberford w	7650	190	185	190	
Abti Prce	2542	$18¾	18¼	18½	— ½
Abitbi 7½p	z50	$42¾	42¾	42¾	
Agassiz	19500	250	245	250	+ 5
Agnico E	5020	$16½	16½	16⅛	— ⅛
Agra Ind A	1300	$7¾	7⅝	7⅝	— ⅛
Ahed C	5000	35	30	35	+ 15
Albany o	7000	49	48	49	+ 1
Alt Energy	13731	$21½	20⅜	21	+ ¼
Alt Enr A	2360	$29	28⅞	29	+ ⅛
Alta Nat	500	$15½	15½	15½	+ ¼
Alcan	40228	$34⅛	34⅛	34¼	— ⅛
Alcan w	13430	$5¾	5¼	5⅜	— ⅛
Algoma St	3200	$22¼	22	22	— ¼
AStel p	1900	26	22	22	
Algma St B	4370	$24⅛	23⅞	24⅛	+ ⅛
Algon	360	$33	33	33	
Altex o	2056	116	116	116	+ 1
Alum A	1700	$26⅜	26¼	26¼	
Alum c p	1800	24¾	23¾	23¾	— ¼
Am Eagle o	10498	182	176	180	— 5
Am Leduc	6000	31	30	31	
Ang CT 290	300	$34	33	34	+ 2
Ang CT 315	100	$35	35	35	+ ¼
Anthes	3000	40	40	40	
Argcen	33372	$25	24⅞	25	
Argus B pr	240	$29	29	29	+ ½
Argus C pr	200	$10½	10½	10½	— 1
Argvll A f	1800	241	240	240	+ 2
Asamera	80600	$10¾	10¾	10¾	— ¼
Atco I f	3250	$9	8⅞	8⅞	
Atco II	1500	$9	8⅞	8⅞	
Atco 11½	1200	$32	31¾	32	+ ¼
Atco w	275	145	145	145	
Atl C Cop	z29	160	160	160	
Atl Shop p	800	$26⅞	26⅞	26⅞	
Atlas Yk o	6667	32	31	32	+ 2
Aur Res o	6000	110	110	110	+ 5
Avinda o	1000	96	96	96	— 4
BC Rail p	4450	$26⅞	26½	26½	— ½
BC Sugar A	3434	$22¾	22¼	22¾	+ ¼
BC Sugar w	1100	335	330	335	+ 10
BGR A	2700	$7½	7½	7½	
BGR w	11500	73	67	67	—10
BMB Comp	5040	310	300	300	— 5
BP Canada	1800	$34¾	34¼	34¾	
BRISA o f	1360	$6⅜	6⅛	6⅜	
Bachelor	1375	300	300	300	
Bkrtic	21500	91	90	90	— 1
Banister C	2400	$9⅛	9	9⅛	+ ⅛
Bk Alberta	2200	$8	8	8	
Bank BC	47642	$5¾	5⅝	5¾	+ ⅛
Bk BC 228	300	$23¼	23¼	23¼	— ¼
Bk BC 222	500	$24¼	24	24¼	+ ¼
Bank Mtl	86208	$28⅜	28⅛	28¼	
Bk Mtl 285	6175	$36	35½	35½	— ⅜
Bk Mtl 250	10050	$30⅜	30¼	30⅜	— ⅛
Bk Mtl 3p	4900	$25½	25⅜	25½	+ ⅛
Bk Mtl w	21000	365	350	350	—20
Bank N S	30655	$13⅜	13	13	— ⅛
Bk N S 1p	3650	$25¼	25⅛	25¼	+ ⅛
Barrick o	4300	139	136	136	
Barringtn o	15000	72	70	70	
Batan A f	17740	$17⅜	17¼	17⅜	+ ⅛
Baton B	300	$18	18	18	— ½
Baxter	11000	17	16	17	+ 2
Beacoup o	4000	51	51	51	+ 4
BCE	88371	$43⅜	43	43⅛	— ⅛
BCE 2.25 p	300	$36⅛	36⅛	36⅛	+ ⅛
BCE 1.80 p	1550	$29	28⅝	28⅝	— ⅜
BCE 2.05 p	1230	$43¼	43	43	— ⅛
BCE 2.70 p	12130	$43¾	43¼	43⅜	— ⅜
Bentall 1 p	400	$26⅜	26⅜	26⅜	+ ⅛
Biotech	18000	$5¾	5¼	5¼	— ⅛
Bikdom o	4000	340	320	340	+ 30
Bluesky	7285	425	420	420	
Bonanza R	23551	430	425	425	
Bonza R w	3000	52	52	52	+ 1
Bonar	2300	$15⅞	15⅝	15⅞	— ⅛
Bonar w	3200	$6	5⅞	5⅞	— ⅛
Bow Valy	9647	$17¼	16⅞	16⅞	— ⅜
Bow Vly 205	1500	$26½	26¼	26¼	— ¼
Bow Vly R	27425	$7¼	7	7	— ⅛
Bow VR p	10625	$26	25⅜	25⅜	— ⅛
Bralorne	6100	475	460	460	—15
Bralor 8.75	8650	$19¾	19½	19¾	+ ⅛
Bralorn w	1000	90	90	90	
Bramalea	600	$18¼	18	18	
Brmlea B p	1075	$25¼	25	25¼	+ ½
Brscade o	4069	$39½	39⅜	39½	
Brascan A	7631	$30¼	29¾	29⅞	— ⅜
Brascan B	200	$29⅞	29⅞	29⅞	—2½
Brscn 8½	700	$26½	26½	26½	
Brscn 1981	8100	$26½	25⅞	26	+ ⅛
Brkwater o	9100	$6¾	6½	6½	— ¼
Brenda M	100	$9⅛	9⅛	9⅛	+ ⅛
Brinco	z25	175	175	175	
Brinco p	z23	295	295	295	
BCFP	74011	$9¾	9¼	9⅜	+ ⅛
BC Res	20370	249	247	248	+ 2
BC Res p	2775	$30¼	30	30⅛	+ ⅛
BC Phone	20120	$23½	23	23½	+ ¼
BCPh 4.84	400	$14⅞	14⅝	14⅝	
BCPh 5¾ p	z50	$62	62	62	
BCPh 6.80	700	$18½	18½	18½	
BCP 7.04 p	1850	$20	19⅞	20	
BCP 11.24 p	2400	$29¾	29¼	29¼	— ⅛
Brunswk	1300	$14½	14¼	14½	+ ⅛
Budd Can	23250	$31½	29⅞	30⅜	+ ⅛

C D

CAE	53000	$17½	17⅛	17⅛	— ⅜
CB Pak	4860	$18¾	18⅝	18¾	+ ⅛
CB Pak w	2000	$5½	5¼	5½	+ ¼
CCL A	4000	$28	28	28	
CCL B f	75850	$28	27¾	27⅞	— ⅛
CDC Life	16800	$25¾	24½	24¾	— 1
CME Res o	2541	36	35	35	— 3
Cableshar	49550	445	380	390	+ 5
Cabre	9900	298	290	290	— 5
Cad Frv	42550	$16	15⅞	16	+ ⅛
Cad Frv A	9450	$9¼	9⅛	9¼	+ ⅛
Cad Frv w	4700	$8⅞	8½	8⅞	+ ⅛
Calais	47600	85	85	85	
Calvert o	1000	32	32	32	+ 2
Cambrida	700	$18⅛	18⅛	18⅛	+ ⅛
Cmbridg w	1200	390	380	380	— 5
Camco Inc	5900	$14⅞	14¾	14⅞	+ ⅛
Camel O G	21448	40	40	40	+ 3
Camp RL	11200	$27⅞	27⅜	27½	— ⅜
Camp Res	100	$5	5	5	— ⅛
Cam Res A	2680	$15½	15½	15⅞	— ⅛
Camp Soup	558	$19⅞	19⅝	19⅞	+ ⅜
Campeau f	500	$24¾	24¾	24¾	— ⅛
Camreco o	1000	58	58	58	
CCem ex p	1971	$10¼	10⅛	10⅛	— ⅜
CCem 2 p	5720	$13⅞	13¾	13⅞	+ ⅛
CDC f	34304	12	11⅜	11¾	— ⅛
CDC pr B	1895	$11934	118	118½	— ¾
CDC 1980	46380	$19	18⅝	18⅝	+ ⅛
CDC 1983	4850	$26¼	26	26¼	+ ⅛
Can Malt	400	$20⅜	20⅛	20⅜	+ ⅛
C Nor West	1000	$22⅜	22½	22⅜	— ⅛
CanP Ent	17611	$29⅞	29⅜	29⅞	
C Packrs	100	$29⅛	29⅛	29⅛	— ⅜
CPerm C p	1000	$25¼	25¼	25¼	
CS Pete f	2200	440	435	440	—10
Can Trust	12480	$37⅛	37	37	
C Trust 11	1400	$24	23⅞	23⅞	— ⅛
CTrust w A	1100	$47¾	47¾	47¾	— ¼
C Tung	1550	$13¼	12⅞	13¼	+ ¼
Canadex o	1000	30	30	30	
CComrcl p	4600	$5⅝	475	5½	+ 80
C Curtis	100	145	145	145	
CForms A f	1800	385	385	385	
C Formst B	300	395	395	395	+ 5
C Found pr	125	$10¾	10¾	10¾	— ¼
CGE	100	66	66	66	
CG Invest	111	$41½	41½	41½	— ½
C Hydro pr	200	$14¼	14	14¼	+ 1½
C! Bk Com	60491	$34⅝	34⅛	34⅝	
CIBC 250 p	1770	$26⅜	26	26	— ⅜
CIBC 2.05 p	14225	$28¼	27⅞	28⅛	— ¼
CIBC 3&5 5	5300	$29½	29¼	29¼	— ⅛
CIBC 3 p	900	$100⅞	100⅝	100⅝	— ⅛
CIBC w	13075	450	430	430	—10
CIBC w A	39025	475	465	475	+ 10
Cdn Jorex	2300	365	360	365	+ 5
C Manoir	10200	$12⅝	12⅝	12⅝	
C Marconi	2204	$18⅛	18¼	18⅞	+ ⅛
CNat R	4400	32	32	32	
C Ocdental	37859	$31	30½	30½	— ¼
C Ocdntl p	100	$26¼	26¼	26¼	
CP Ltd	103061	$20⅞	20½	20⅞	+ ⅛
Cancom	1950	$7⅛	7	7	— ⅛
Cdn Tire	1550	$12⅜	12¼	12¼	— ⅛
CTr A f	171736	910	9⅞	9⅞	
CUtil A f	9714	$18½	18⅜	18½	
C Util B	145	$18½	18½	18½	+ ¼
C Util 5 pr	100	$54	54	54	+ 1
C Util 9.24	1300	$25¾	25¾	25¾	+ ¾
C Util 7.30	100	$22	22	22	
CUtil 2nd D	4100	$26¾	26½	26½	— ¼
CUtil 2nd E	200	$27	27	27	
CUtil 2nd F	400	$28⅛	28⅞	28⅞	— ⅛
CUtil 2nd G	100	$29¼	29¼	29¼	+ ¼
CUtil 2nd H	3400	$23¾	23½	23½	— ¼
CUtil 2nd I	700	$25¾	26¼	26¼	+ ¼
CUtil A w	13710	400	395	395	
CUtil B w	7955	390	390	390	
C Wrld	5900	460	460	460	
C Wrldwd p	2000	$20¼	20	20¼	+ ¼
Cnamax o	30400	$5	490	490	
Canbra	100	$8	8	8	— ¼
Canfor	5250	$10⅛	10	10⅛	+ ⅛
Canfor pr	4700	$22⅝	22¼	22¼	— ½
Crn A	101400	$12½	12⅜	12⅜	— ¼
Cara	2300	$14¾	14¼	14¼	— ½
Cara A f	10545	$14⅜	14	14⅛	— ⅜
Carl OK	5250	$16½	16¼	16⅜	— ⅛
Carl A p	290	$25¾	25⅜	25¾	+ ⅜
Carl B p	145	$30	30	30	+ ¼
Carlvle o	2000	48	48	48	+ 7
Carma A	30529	75	73	75	+ 2
Carolin o	5200	259	250	250	—10
Cartier o	30120	8	8	8	— 1
Cascades	200	$13⅛	13⅛	13⅛	
Casidy A p	100	$6¼	6¼	6¼	+ ¾
Celanese	2226	$7⅞	7¾	7⅞	+ ⅛
Celan 175 p	200	$19¼	19¼	19¼	+ ¼
Centenial	500	260	260	260	— 5
CFund A f	3300	$6½	6½	6½	— ⅛
Centri Tr	3000	$13½	13¼	13¼	
Cntri Tr p	400	$25⅞	25⅞	25⅞	
Chncllr	2000	65	65	65	+ 3
Charter Ol	34549	68	60	68	+ 8
Chateau A f	500	$16⅛	16⅛	16⅛	— ¼
Chvco A	200	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅛
Chieftan	2000	$11¾	11¾	11¾	+ ⅛
Chieftain C	150	$45½	45½	45½	
Chrysler	3692	$51	50⅝	50½	+ ¼
Cimaron o	2500	$7½	7⅜	7½	
Cineplex	5550	$7	7	7	
Cineplex p	3700	$7⅜	7⅜	7⅜	
Circa Crft	1700	$8½	8¼	8½	+ ⅛
Coho A f	51173	220	215	220	+ 5
Colonial o	9016	135	115	135	
Cominco	12621	$13⅞	13⅜	13⅞	+ ⅛
Cominco D	2500	$28½	28⅜	28⅜	— ⅛
Cmrcl OG	9000	200	200	200	— 2
Compu H o	2000	200	200	200	
Cmplg	2700	$22½	22¼	22½	+ ¼
Cmp Inv o	2600	235	230	230	—10
Comtech	200	$5½	5½	5½	
Comterm	700	130	125	125	— 5
CAscot	27000	48	42	48	+ 4
Con Bath A	2200	$16½	16⅜	16½	
C Bath 575	250	$56¼	56¼	56¼	+ ¼
Con Bath p	100	$17⅜	17⅜	17⅜	— ⅞
C Marbnr o	10000	23	21	21	— 8
Cons Pipe	694	$12½	12⅜	12½	+ ¼
Con Prof o	3000	130	125	125	— 5
C Rambler	200	$6⅜	6⅜	6⅜	— ⅛
Consoltex	800	$5⅜	5⅜	5⅜	
C Distb A	22000	$5¾	5⅜	5⅜	
CDistb B f	7005	$5¾	5½	5⅜	
Cons Gas	5950	$24⅜	24⅜	24⅜	— ⅛
C Gas 13½	700	$32	32	32	
C Gas 9¼	1450	$27⅜	27½	27½	
Cons Gas w	1000	$8¾	8½	8½	— ¼
Con Glass	5700	$17½	17	17	— ½
CTL Bank	2100	$11	10¾	10⅞	+ ⅛
CTL A p	200	$22⅞	22¾	22⅞	
Conventrs	200	$5¾	5¾	5¾	
Co enerco A	6300	$5¾	5¼	5¾	
Corby	416	$34⅞	34½	34⅞	+ ⅜
Corby B f	1150	$33	32½	33	+ ¾
Cor Mark f	10600	$5⅜	5⅛	5⅜	+ ⅛
Core Mrk w	9100	155	149	155	+ 6
Corp Food	2150	$16¾	16½	16½	
C Falcon C	600	$17⅜	17⅜	17⅜	— ¼
Corrida o	9125	20	20	20	— 1
Coseka R	14400	340	330	340	+ 5
Coseka 7 p	1300	$6⅞	6¾	6¾	— ⅛
Costain Ltd	1329	$10¾	10½	10½	— ¼
Courvan o	5700	39	38	39	+ 2
Crain RL f	800	$19¾	19⅛	19¼	— ⅛
Crestbrk	200	$8¾	8¾	8¾	+ ½
Cr Life Ap	1700	$27	27	27	+ ⅛
Crownx	3875	$20½	20½	20½	
Crownx A f	9968	$20½	20	20	
Crnx 200 p	15490	$29	28¾	28⅞	
Crnx w	6300	$7	7	7	
Cuvier	104000	34	30	30	— 1
Czar Res	24300	200	195	200	+ 4
Dale-R pr	500	$6½	6¼	6¼	— ¼
Dalmy C f	121	$7	7	7	— ½
Daon Dev	14414	405	395	405	+ 5
Daon 8¾ p	600	$8¾	8	8	— ½
Davidson o	1900	485	475	475	— 5
Delaur o	1700	28	28	28	
D Eldona o	z250	61	61	61	
Denison A p	550	$13⅜	13½	13⅜	
Denison B f	1800	$12⅜	12½	12⅜	— ⅛
Denison p	5800	$25	24⅞	25	+ ⅛
Denison B p	8600	$23¾	23⅜	23¾	
Denison w	19350	194	191	193	+ 2
Develcon	2400	$7	6⅞	6⅞	— ⅛
Dexleigh o	12170	269	255	260	— 9
Dexligh w	9740	120	115	115	— 2
Dicknsn A f	1800	$6¼	6¼	6¼	
Dicknsn B	1000	$6⅜	6⅜	6⅜	
Digitech	3000	38	38	38	+ 1
Discovry f	1060	220	220	220	— 3
Dofasco	4717	$25¼	25⅛	25¼	
Dfs 4¾	125	$56	56	56	+ ¾
Dfs 260	18000	$34	33¾	33⅞	— ⅛
Doman A	1404	235	230	235	
Doman B f	2820	173	170	170	— 3
Dome Cda	12568	$7¾	7¾	7¾	
Dome Mine	24660	$11½	10⅞	10⅞	— ⅜
Dome M w	10700	220	210	210	— 5
Dome Pete	50995	320	315	315	— 5
DPete A p	6475	$15⅞	15¾	15⅞	+ ⅛
DPete B p	z26	$15¾	15¾	15¾	
D Pete w	13750	63	62	62	
D Scotish p	275	$26⅛	26⅛	26⅛	+ ⅛
D Textile	2000	$11	11	11	
Domtar	4920	$37⅛	37¼	37¼	— ¼
Domtar pr	580	$15	15	15	
Domtar 225	700	$26½	26	26	— ½
Donohue	400	$19	19	19	— ⅛
Dorset o	6000	45	45	45	
Dover Ind	300	$23	22¾	22¾	— ¼
Drm Pete o	14500	38	37	37	— 1
Dmag	304	440	440	440	—25
Dmagmi w	1000	37	37	37	— 1
Dunraine o	z200	28	28	28	
Du Pont A	100	$17⅜	17⅜	17⅜	— ⅛
Durham f	32350	298	280	286	— 3
Durham w	12000	115	115	115	— 5
Dylex Ltd	471	$48	47	47½	+ 2½
Dylex A	9880	$44	42	44	+ 2
Dynmr 105	800	$9¼	9⅛	9¼	
Dynex A	1900	42	42	42	

E F

Eaglet o	1200	200	185	185	—15
Est Bakrie	100	$33	33	33	— ½
Echo Bay	27700	$15⅜	15⅛	15⅜	— ⅛
Echo 1986 w	8257	$6⅝	6½	6½	+ ⅛
Echo 1987 w	1050	$5⅞	5⅝	5⅞	+ ⅜
Echo 1988 w	1200	$6⅛	6	6⅛	+ ¼
Echo 1989 w	600	$6¼	6¼	6¼	+ ¾
Elcthom X	800	$6¼	5⅞	5⅞	— ⅜
Elcthm Y f	2922	$6¼	6	6	— ⅛
Elks	2400	380	380	380	
Emco	300	$18	18	18	
Empire A f	1700	$16½	16¼	16½	+ ¼
Epitek	3000	44	44	44	— 2
Equity Svr	800	$7¾	7⅝	7⅝	— ¼
Equity p	5625	$21½	21⅛	21¼	— ¼
Erickson	2200	425	405	420	— 5
Evergren o	8125	35	32	32	— 1
FCA Intl	700	$20	19⅝	19¾	+ ⅛
Fibrdg	9625	$20¾	19¾	19⅞	— ⅞
Fcnbrdg w	2800	$42⅜	38½	38½	—4½
Fardy Res	322	291	291	291	— 3
Fathm Ocn	10100	290	290	290	
Fed Ind A	14520	$24½	24	24¼	+ ¼
FedIndIt		500	$34⅜	34	34⅜
Fidinam p	900	$27¾	27¾	27¾	
Fin Trucn	13355	$7¾	7⅜	7¾	+ ½
Fin Trsco w	39200	84	65	84	+ 21
Finning A	26400	$10½	10½	10½	
Finning B f	200	$10	10	10	
Firan	2125	120	115	115	—10
F Calgary o	5000	80	80	80	
F City Fin	4400	$13½	13½	13½	+ ⅛
F Cty Tr B	100	$8½	8½	8½	— ¼
F Cty Tr C	650	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅜
F Marthon	2900	415	410	410	—10
F Mar	3000	240	225	225	—10
Flanagan o	2500	102	98	98	— 4
Fleet Aero	8800	$15	14⅝	15	+ ½
Ford Cnda	120	$132½	132½	132½	— ½
Franco o	19500	157	149	153	— 1
Fraser	20180	$23½	23	23½	+ ⅜
Fruehauf	200	$22	22	22	— ⅜
Futurtek o	57755	55	50	54	+ 2

G H

GB Auto	5500	$7½	7	7½	+ ½
Galctic o	1523	$9	8¾	8¾	— ¼
Galtaco	2275	$13½	12¾	13½	+ ¾
Galtaco w	4300	$8⅞	8⅜	8⅞	+ ⅜
Galveston	2100	105	100	100	— 5
Gandalf	7250	$9	8¾	8⅞	— ⅛
Gane	1700	48	48	48	— 1
Gaz Metr	7009	$11⅜	11⅛	11¼	— ⅛
Geac Comp	1100	$10	9⅞	9⅞	+ ⅛
Gendis A	400	$29¼	29¼	29¼	
GMC	444	$99½	99	99	+ ½
Genstar L	24027	$30¼	30	30⅛	
Gnstar 2.35	5712	$33	32⅝	33	
Genstr D p	6650	$28	27⅞	28	
Genstr E p	3600	$25¾	25⅝	25½	
Geocrude	3900	298	290	290	— 5
Gesco Ind	700	270	270	270	+ 5
Giant Bay o	600	270	265	265	—10
Gibraltar	2800	$9¾	9¼	9⅜	+ ⅛
Glamis o	5708	$8⅜	8⅛	8⅛	— ⅛
Glenayre	5700	$6⅜	6¼	6⅜	+ ¼
Goldale A f	2150	230	220	220	— 5
Goldcorp f	3510	$7¼	7⅛	7⅛	— ¼
Goldcrp w	39460	118	113	117	+ 2
Gld Kn	8200	$5⅛	5	5	— ⅛
G Rang	3500	54	50	50	— 5
Gldn Rul o	4000	85	85	85	
G Sceptr o	4075	$7⅝	7⅜	7½	— ¼
Gldn Ter o	7500	53	50	53	+ 3
Gldn Ter w	5000	12	12	12	+ 7
Goldast o	1771	135	130	130	—10
Goliath G o	3100	$8⅛	8	8⅛	
Gratton A f	5000	$35	35	35	+ ⅞
Grandma	22500	70	57	70	+ 13
Granduc	z400	60	55	60	
Granges o f	18000	485	475	475	— 5
GL Forest	z2	$20¾	20¾	20¾	
Grenwich o	2000	200	200	200	+ 10
Greyhnd C	17500	450	450	450	+ 10
Greyhnd	1000	$25¾	25¾	25¾	
Growth 1	3210	$12	11¾	12	
Growth p	3900	$26⅜	26⅜	26⅜	
Growth w	2300	265	255	260	
Guar Tr p	700	$18¼	18	18¼	+ ¼
Guar Trc p	300	$22⅜	22⅜	22⅜	
Gardn MS f	2950	$7¾	7½	7½	— ⅛
Gard MS w	5600	114	111	111	— 3
Gard PA f	5200	$8⅛	7⅞	8	
Gardn P w	4500	58	56	56	— 4
Gulf Can	67137	$18¾	18½	18½	— ⅛
Gulfstrm o	83550	137	125	128	— 1
HCI A f	1000	48	48	48	— 2
Hale Res o	5000	42	42	42	
Haley	12350	$13½	13¼	13½	— ¼
H Group A	4000	$7½	7½	7½	
Hmrsn C p	79800	$26½	26¼	26½	+ ¼
Hrding A f	7600	190	145	180	+ 25
Hard Crp C	6000	145	130	140	+ 15
Harris A f	17100	$6⅞	6¾	6⅞	+ ⅛
Harris B	600	$6¾	6⅝	6¾	+ ⅛
Hawker	2000	$19⅜	19⅜	19⅜	
Hayes D	4972	$11¼	11	11¼	— ⅛
Hees Intl	68600	$22	21⅝	21¾	
Hees D p	100	$25½	25½	25½	+ ¼
Hees E p	600	$23¼	23¼	23¼	— ⅜
Hees Intl w	13300	$6¼	6⅛	6⅛	— ⅛
Helix	4100	$6⅝	6½	6½	
Helix w	5500	140	120	125	+ 10
Heritage	700	$21	20¾	21	+ ¼
Heritag A f	1050	$19¾	19½	19½	—

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

MONTRÉAL

Second repli de suite

MONTRÉAL (PC) — Le marché s'est replié pour la seconde séance de suite, hier, à la Bourse de Montréal et l'indice général a cédé 0.77 point, à 133.01.

Les échanges ont porté sur 1,637,062 actions au lieu de 2,830,717 le jour précédent.

Les pétrolières abandonnent 1.09 à 137.18, les bancaires 0.68 à 133.13, les minières 0.64 à 120.98 et les industrielles 0.22 à 110.86, tandis que les forestières montent de 1.06 à 139.51 et les services publics de 0.24 à 137.88.

AMCA International reste sur ses positions à $15 et 142,300 actions changent de main.

D'autre part, Pancanadian perd 1 1-4 à $35, Imasco 3-4 à $26 7-8, Long Lac Minerals 3-4 à $28 1-4, Brascan A 3-8 à $29 7-8, Bell Canada Enterprises 1-8 à $43 1-4, Gulf Canada 1-8 à $18 1-2, Banque nationale 1-8 à $19 3-8, Northern Telecom 1-8 à $51 3-8 et Muscocho 10 cents à $3.15.

A l'opposé, Dylex A gagne 1 1-4 à $43 3-4 et Provigo 1 1-8 à $21 3-4 alors que Banque de Montréal est stable à $28 1-4.

Sur 341 titres mis en jeu, 118 sont gagnants, 121 perdants et 102 inchangés.

Dans les valeurs de second ordre, Golden Group gagne huit cent à 78 cents, Dumont 0.5 cent à 16 cents, et Vior Inc. Wt trois cents à 55 cents.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

XXM MARCHÉ	XCO HYDRO-CARBURE	XCB BANCAIRE
133,01	137,18	133,13
0,77	1,09	0,68

VARIATIONS DES TITRES	XCF PRODUITS FORESTIERS	XCM MINES ET MÉTAUX
118	1,06	
102	139,51	120,98
121		0,64

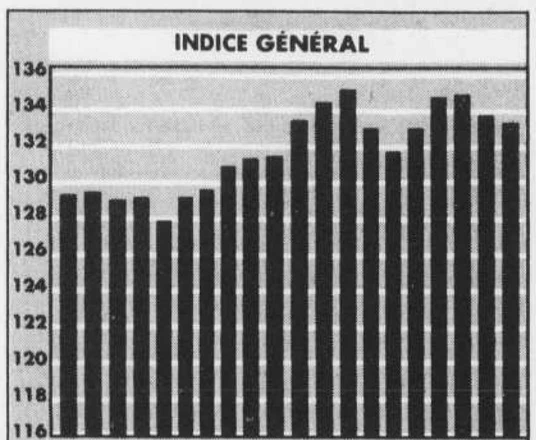

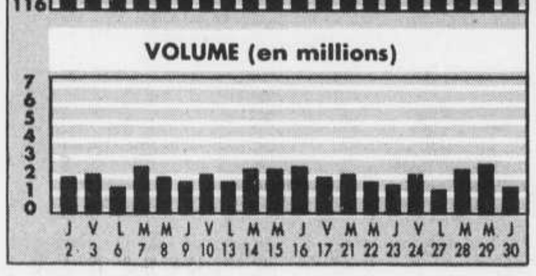

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
Aberford	1100	$11	10¾	10¾	— ¼
AbertrdWt	2500	185	185	185	+5
Abti Prce	z50	$18⅞	18⅞	18⅞	— ⅜
Agnico E	1800	$16½	16¼	16¼	— ⅜
Aiguebelle	1200	485	475	475	
Alta energ	1000	$21	20⅞	21	+ ⅜
Alcan Alu	5837	$34⅞	34¼	34¼	— ⅞
Alcan Wt	1580	$5½	5¼	5¼	— ¼
Algoma St	102	$22⅛	22⅛	22⅛	+ ⅛
Aligro	2100	$9½	9⅜	9½	+ ⅛
Alum 2.312	200	$26¼	26¼	26¼	
AMCA Int	142300	$15⅛	15	15	
Argcen	2400	$25	24⅞	25	
fAtco I	600	$8⅞	8⅞	8⅞	— ⅛
Atco.wt	500	145	145	145	—5
Atco 11.5	1700	$31⅞	31¾	31⅞	+ ½
BCE	41856	$43½	43	43¼	— ⅛
BCE 1.80p	850	$28⅞	28⅝	28⅞	— ⅛
BCE 2.05p	100	$43½	43½	43½	+ 1⅛
BCE 2.70p	2835	$43¾	43¼	43⅜	— ¼
B C Forst	2510	$9⅜	9¼	9⅜	
BGRwt	2000	73	68	68	—5
BC Phone	2700	$23½	23⅛	23½	+ ½
Bank NS	11698	$13⅛	13	13	
Baue Cont	3700	$11	10⅞	10⅞	
Ba Mercn	2400	$11¼	11	11¼	
B.Merc.Sr2	z50	$24½	24½	24½	— ⅞
Baue Mtl	28121	$28⅜	28⅛	28¼	
BMO 2.85	400	$35¾	35½	35¾	+ ⅛
BMO $2.50	2275	$30½	30½	30½	— ⅛
BMO Sr3	900	$25½	25⅜	25⅜	— ⅛
BMO Wts	3400	365	355	355	—10
Ba Eparg	3950	$20½	20⅛	20¼	+ ¼
Baue Nat	41199	$19½	19⅛	19⅜	— ⅛
BaNat 2.94	7625	$39	38⅞	39	
Ba Nat s4	350	$28¾	28⅝	28¾	+ ⅛
BaNat.wtO	130	$95	95	95	+3
Ba Royale	9085	$30¾	30½	30⅝	— ⅛
Ba Ry Wt	2800	395	385	395	—5
BaRy 1.45	1300	$17½	17⅜	17½	+ ¼
BaRy 1.88	200	$22¼	22¼	22¼	
BaRy 2.75	1300	$32⅜	32¼	32¼	— ⅛
Barrick R.	1000	136	136	136	—2
Berkley.pr	500	480	480	480	
Biotech	6700	$5¾	5¼	5¼	— ¼
fBomb A	3150	$15⅞	15¼	15⅜	— ⅜
fBomb B	2705	$14⅝	14⅛	14⅝	
Bow Val	1300	$17⅛	16⅞	17	— ⅛
Bow V Rs	200	$7¼	7¼	7¼	+ ⅛
Bralorne	1100	470	470	470	—10
Brascade	600	$39½	39⅜	39½	+ ⅛
Brascan A	96902	$30¼	29¾	29⅞	— ⅜
Brcan prF	800	$26⅛	26	26	+ ⅛
C D					
CAE Ind	2330	$17½	17¼	17¼	— ¼
CDC Life	2745	$25¾	24¾	24¾	—1¼
CB Pak	2850	$18¾	18½	18¾	+ ¼
CB Pak.wt	975	$5½	5¼	5½	+ ⅜
CIL	700	$29⅜	29⅛	29⅜	+ ⅛
C T G Inc	2700	495	495	495	
CTG Wt	25600	85	85	85	+9
Cad Frvw	450	$16	16	16	
Cad Fw a	5000	$9⅛	9⅛	9⅛	— ⅛
Ca.f.wt	1500	$8⅞	8¾	8⅞	+ ⅜
Cambridge	500	$18⅝	18⅝	18⅝	+ ¼
Cbrgwt	1500	380	380	380	+5
Camp R	242	490	490	490	—10
Cmpbel.Sp	500	$19⅞	19⅞	19⅞	+ ⅜
fCampeau	1050	$25⅛	24¾	24¾	— ¼
fCDC	4838	$12	11⅝	11¾	
CDC Pr B	35	$119¼	119¼	119¼	
CDC 1980	5575	$19	18⅝	18¾	+ ⅛
Can Malt	7500	$20½	20½	20½	—2
C South R	z6	$475	475	475	+25
C Trust	100	$37⅛	37⅛	37⅛	+ ⅛
C Imp Bk	13614	$34⅝	34⅛	34⅝	+ ⅛
CIBa 2.05	1240	$28¼	27⅞	28	
CIBQ 3.562	800	$29⅜	29¼	29¼	— ⅛
CIBC w	6850	450	435	435	—10
CIBC w.a	2551	475	465	475	+10
CP Ltee	22871	$20⅞	20½	20¾	+ ⅛
fC Tire A	25900	$10	9¾	9⅞	
fC Utilit A	1618	$18½	18½	18½	
C Util prL	200	$29⅜	29⅜	29⅜	+ ½
C Util wtb	z33	390	380	380	—10
fCmnac.A	696	$12⅞	12¾	12¾	
Canron A	1600	$12½	12⅜	12⅜	— ¼
Careno	200	$33½	33½	33½	+ ½
Carl Ok	4550	$16½	16¼	16¼	— ⅛
Cascades	1600	$13¼	12¾	13¼	+ ⅜
Cassidys	100	385	385	385	—5
Celanese	1200	$7¾	7⅝	7¾	
Cent Dyn	7000	90	90	90	+2
Charan	5000	$8¾	8½	8½	
Charan.wt	3600	$5⅜	5¼	5¼	— ⅛
Chart 1982	100	355	355	355	+15
fChateau	400	$16¼	16¼	16¼	
Chrysler	3500	$51⅛	50⅜	50½	+ ⅛
Circo Crft	200	$8¼	8¼	8¼	— ⅛
CimL PrE	400	$10½	10⅜	10⅜	— ⅛
Cominco	1100	$13¾	13¾	13¾	+ ⅛
Cancom	1600	$7	7	7	
Cmp Inv	500	235	235	235	
Comterm	3200	135	125	125	—7
C Bath A	1500	$16½	16¼	16½	+ ⅛
Cons Gas	900	$24⅝	24⅝	24⅝	
Coseka Rs	4500	340	330	340	+10
Cosek 7p	100	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ⅛
fCrain RL	100	$19⅜	19⅜	19⅜	— ⅛
CIDesi pr	1800	$11¼	11⅛	11¼	+ ⅛
Crwn.Pr.1	100	$29	29	29	+ ¼
Daon Dvlp	9502	410	395	400	
Denison.A	800	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅛
fDenisonB	200	$12⅝	12⅝	12⅝	
Denism9.75	200	$24⅞	24⅞	24⅞	+ ⅛
Den9.50	1100	$23¾	23¾	23¾	
Dofasco	350	$25⅛	25⅛	25⅛	— ⅛
Dofasc Wt	200	$30	30	30	— ½
Domco Lte	3200	$13½	13½	13½	
Dome Cda	300	$7¾	7¾	7¾	
Dome Mns	4450	$11⅜	11	11	— ½
Dme.M.wt	900	225	225	225	+5
Dome Pet	13050	320	315	320	
Dome PrA	z1	$15⅝	15⅝	15⅝	+ ½
Dome.wt.i	8925	63	62	63	—1
Domtex	2112	$11	10¾	10¾	— ¼
Domtar	1620	$37½	37⅜	37⅜	— ⅛
Donohue	1400	$19	18⅞	18⅞	— ⅛
fDylex Ltd	41647	$43⅞	42	43¾	+ 1¼
Dynamar	2000	90	86	86	—14
DynmrPrB	100	$9⅛	9⅛	9⅛	— ⅛
E F					
Echo Bay	1880	$15½	15⅜	15⅜	— ⅛
Echo wt c	1200	$6⅛	6⅛	6⅛	— ⅛
fEnheat A	z50	$12⅜	12⅜	12⅜	— ⅛
Entrep CP	10078	$29⅞	29¾	29⅞	
Epitek Int	4500	46	44	44	
FCA Inter	2900	$20	19⅝	20	+ ¼
FalLtee	1300	$20½	19¾	19¾	— ⅞
FILteeWts	540	$43	39	39	—5¼
Forex	3419	80	74	80	+5
G H					
GBC Ltd	2600	170	170	170	+9
GBC.Wts	500	45	45	45	—7
Gaz Metr	16927	$11⅜	11⅛	11⅛	— ⅛
Gen Motrs	100	$98⅝	98⅝	98⅝	+ 7¼
Genstar	1050	$30¼	30⅛	30¼	+ ⅛
Geocrude	5000	296	290	290	—5
fGldcrp.A	600	$7¼	7¼	7¼	
Grma Lee	12000	70	60	70	+15
Gr.T.GTC	900	$11	11	11	
Guard. T.	100	$11⅞	11⅞	11⅞	+ ⅜
Guard prB	250	$8	8	8	— ⅛
Gulf Can	35382	$18¾	18½	18½	— ⅛
Hartco	100	400	400	400	—5
Hawker	z62	$19¼	19¼	19¼	
Hees.Int	4550	$21⅞	21⅝	21⅞	
Hees.wt	2250	$6⅜	6⅛	6⅜	
Helix.Circ	3700	$6½	6½	6½	
Helix.CrWt	600	125	115	125	—105
Hir Walkr	20381	$31	30⅞	31	
H Wlkr D	1900	$28	27¾	27⅞	
H Wlkr E	1300	$29¼	29⅛	29⅛	+ ⅛
H Wlkr f	400	$29½	29⅜	29½	
Wlkr Wts	1900	315	310	315	+5
H.Wlkwt88	250	420	420	420	—15
H Bay Co	701	$18⅝	18½	18⅝	+ ⅝
H Bay2.25	1300	$29¾	29¾	29¾	+ ¼
Husky Oil	4600	$11	10¾	10⅞	
Husky 13	975	$44½	44¼	44¼	— ½
I J					
Imasco ltd	33235	$27⅝	26⅞	26⅞	— ¾
Imp Oil A	2551	$52⅞	52⅝	52⅝	— ¼
Inco Ltd	7480	$19⅛	19	19⅛	
Inco Wts	5700	330	315	330	+10
Inlnd NG	1000	$20½	20¼	20¼	+1
Innopac	1200	$15	15	15	— ⅛
IBM	41	$176	176	176	—3⅝
Inter Pipe	100	$40⅛	40⅛	40⅛	+ ⅛
Invern8.75	100	$14⅛	14⅛	14⅛	— ⅛
fIvaco A	500	$19¾	19¾	19¾	+ ⅛
Ivaco F p	600	$28¼	28	28	— ½
Ivaco.sr3p	300	$30	30	30	+ ¼
Janock	5700	$15¼	15⅛	15⅛	
Janck Wts	2900	$8⅛	8	8	— ⅛
K L					
Labatt	2453	$27	26¾	26⅞	— ⅛
fLaidlw B	12600	$13⅜	13½	13½	— ⅛
Lanpar T.	600	335	335	335	+5
fLaVrdy a	5600	299	295	299	+4
Loblaw	800	$18⅜	18¼	18⅜	
Logistec	200	$6½	6½	6½	
Louvem	4400	115	110	114	
Louvem.pr	800	275	265	265	—10
M N					
MICC Inv	600	330	330	330	+5
MPG.I.wt	5082	250	250	250	
McM Bldl	1539	$22⅝	22	22⅝	+ ⅝
MnP.p	1500	$26¾	26¾	26¾	— ⅜
Mntoba wt	5500	183	175	177	—13
C Marconi	1550	$18⅞	18⅝	18⅞	+ ¼
Marit El	200	$30½	30½	30½	— ⅛
fMarit Tel	9123	$15	14⅝	15	+ ½
Mrt pr B	100	$9¾	9¾	9¾	+ ½
Mar dmc.a	204	$9¾	9¾	9¾	
Mass Fer	300	286	286	286	—2
McIntyre	100	$38⅝	38⅝	38⅝	—9¼
McNeil M	2800	405	395	405	+10
Midep.Int	200	224	224	224	+14
Min Lac	18300	$28¾	28	28¼	— ¾
fMitchll A	z90	$17¾	17¾	17¾	— ⅛
Mitel Corp	5400	$9⅞	9¾	9⅞	+ ¼
fMolson A	1689	$17¾	17⅝	17⅝	— ⅛
MTrustco	1000	$15	14¾	15	+ ½
Moore	3053	$26⅜	26¼	26¼	
fMorgn T	3200	320	305	320	+10
Mscoch	16700	330	315	315	—10
Musco pr	100	$13	13	13	
NB Tel	215	$19	18⅞	18⅞	— ⅛
Nfld 1414	200	$12	12	12	+ ¼
Nfld Tel	1161	$16⅞	16¾	16⅞	+ ¼
NfldT 9.75	232	$20⅜	20⅜	20⅜	+ ⅜
Noranda	25062	$14⅝	14⅛	14⅝	+ ¼
Noran pA	2000	$98¾	98⅝	98⅝	+ ⅛
Norcen.En	1700	$16	15¾	15¾	— ½
fNoreNv	728	$15	14⅞	14⅞	— ⅛
Normick	z50	$7½	7½	7½	
Nor Tel	28418	$51¾	51⅛	51⅜	— ⅛
fNova Alt	27125	$5⅞	5¾	5¾	
Nova 15	600	$29¾	29½	29¾	
Nova 12	3350	$29¾	29¼	29⅜	— ⅛
O P					
Oakwood	1550	$8¾	8½	8¾	
OakwoodA	1300	$6⅝	6½	6½	— ⅛
Oak Pr B	500	$27¼	27¼	27¼	— ⅛
fOsho A	600	$27⅜	27¼	27¼	+ ¼
Pancdn Pf	19300	$35⅝	35	35	—1¼
Perkins.P	600	400	400	400	
Pet—sun.wt	z400	38	38	38	—6
Placer Dv	1550	$25⅞	25¾	25¾	— ¼
PlacerDwt	2200	400	380	380	—20
fPowr Cr	11853	$17¾	17½	17½	— ⅛
Power Fin	325	$27⅜	27¼	27¼	— ⅛
Provigo	36052	$22	20½	21¾	+ 1⅛
Q R					
Que Tel	527	$39½	39⅛	39⅛	— ⅛
QueT p d	500	$19	19	19	
Quebecor	5280	$35¾	35¼	35¾	+ ½
Redpath	1400	$12⅛	11⅞	11⅞	+ ⅜
Reitman	200	$18¾	18¾	18¾	
fReitmn A	110	$19	19	19	— ¼
Rio Algom	525	$24¼	24¼	24¼	— ¼
fRogerC B	800	$11⅛	11	11	— ¼
fRollnd A	1800	$19¾	19⅝	19¾	
Ry.Trco A	200	$20½	20½	20½	+ ¼
RTrstc2.93	100	$28⅝	28⅝	28⅝	+ ⅛
Rovex Gld	158	290	290	290	
Rovx PrA	1285	425	415	425	—5
S T					
SHL Syst	1150	$9¼	9⅛	9⅛	
fSl CemA	3500	$20	19⅞	19⅞	
Sceptre	6531	$6¼	5⅞	6¼	+ ¼
Scot Paper	100	$16⅜	16⅜	16⅜	+ ⅛
Seagram	4614	$57⅜	57⅛	57¼	— ¼
fSelkirk A	4000	$25	24¾	25	+ ¼
Selkirk Wt	2000	$9⅛	8⅞	9	— ⅛
Shell Can	2765	$28⅜	28⅛	28¼	+ ⅛
Sigma Mn	700	$8	8	8	— ¼
Southam	1000	$53	53	53	
fSpar Aer	1486	$28½	28¼	28¼	— ⅜
fSparCap	79900	155	149	155	+7
fSteinb A	1950	$40½	40¼	40½	+ ½
Stelco A	1100	$20	19⅞	19⅞	
Stelco Wts	650	130	130	130	—7
Stel 1.94	1800	$24⅛	23⅞	24	
Sullvn.Min	1012	390	390	390	
fTeck B	37300	$13½	13½	13½	
Teck.SerE	4200	$26¾	26½	26¾	+ ⅛
fTele—Cap	1800	$7⅞	7¾	7¾	— ¼
Texaco	550	$34⅞	34⅞	34⅞	
Texaco.Rc	2700	$17⅞	17⅝	17¾	— ⅛
Thomsn A	2050	$21½	21⅜	21½	
Tor Dm Bk	7435	$22⅛	21¾	21¾	— ⅜
TrDm 2.37	100	$26¾	26¾	26¾	
Total Pete	1600	$17	16⅞	17	
Total.P.wt	2000	140	140	140	+10
TAIRs.prB	1500	$25¼	25	25	
TAIRs.prC	200	$25⅝	25⅝	25⅝	
TrAlta A	1955	$26¾	26½	26¾	
TrCan Pl	4780	$28⅞	28⅝	28⅝	— ⅛
TrCan 5.0	450	$50½	50½	50½	
Trs mount	1750	$12⅛	12	12⅛	+ ⅛
Trillium T	2300	$12⅝	12½	12½	
Trilon Fin	z50	$33⅜	33⅜	33⅜	— ⅝
Trimac	50500	450	440	450	+15
fTrizec A	200	$25	25	25	— ¼
Trust Gen	3500	$27¾	27	27½	+ ½
U V					
fUAP InA	200	$22½	22½	22½	— ¼
UAP Wt	100	$18½	18½	18½	— ⅛
Uniges A	z36	290	290	290	—15
fUnigs B	270	260	260	260	+10
UnigesprA	1200	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛
Union.Ent	4175	$12⅛	11¾	12	+ ¼
US.Stl.cdn	500	$24⅞	24⅞	24⅞	— ⅛
Univ Exp	1666	$5¾	5¾	5¾	— ⅜
fVersa.CIA	500	$5½	5½	5½	— ¼
W X					
Walwyn	1000	285	285	285	+15
Wargton	5000	82	82	82	
Westburne	100	$14¾	14¾	14¾	
Wcst Trn	3750	$17½	17¼	17½	+ ⅜
Westmin	300	$14¾	14¾	14¾	
Westm 2.12	100	$28⅝	28⅝	28⅝	
WrldEa	1200	$9¼	9⅛	9⅛	— ⅛
Wrld wt.A	z200	55	55	55	
Wrld wt.B	200	150	150	150	—5
Wright Hr	1000	$13¼	13¼	13¼	— ¼
Xerox Cn	400	$21⅝	21⅜	21⅝	+ ⅜
Xerox wt	2000	360	360	360	+25
Junior Mines Oils					
Abcourt	4401	124	123	124	+3
Americ M	1000	21	21	21	
Borexor	3500	45	45	45	+2
Bateman	2000	23	23	23	
Beaucp Rs	6000	52	51	52	+7
Belchasse	3000	35	35	35	+5
Boralex.C	4000	50	50	50	+5
Brosnan	11202	23	18	18	—5
Cons I Rs	666	61	61	61	+1
D'Or Val	1100	130	125	125	+4
Dumagmi	500	450	450	450	—10
Dumont	20100	16	14½	16	+ ½
Explo Que	3500	23	23	23	
GalntG	z307	30	30	30	—7
Gln.Gr	25000	78	72	78	+8
Gold Tigr	5000	46	46	46	—3
Goldex ltd	1000	166	166	166	—4
Kew Gold	1600	45	45	45	+2
Laduboro	11500	31	30	31	+1
Lynx Exp	3500	37	37	37	—1
MonDor	3000	69	65	67	+2
Mon.wt	500	25	25	25	+5
N.Gldcor	1000	35	35	35	+1
N.Pascalis	1500	65	65	65	
Queenstn	600	197	197	197	
Rouyn.Rs	4200	88	86	88	—2
Vior	9200	157	154	155	—4
Vior.wt	12000	55	54	55	+3
StandardG	z284	20	20	20	—6
W Q Mnes	500	80	80	80	
Wrightbr	1000	50	50	50	+3
Yorbeau	3000	69	69	69	—1

Contrats à terme sur le bois de sciage de l'Est

—Season— High	Low		High	Low	Settle Price	Chg.	Open Int.
LUMBER(MEM)—130,000 bd.ft.;US$—1,000bd.ft.							
248.40	209.50	JY			217.00	+.50	18
239.30	219.10	SP			222.10	+.50	0
		NV			223.40	+.30	0
		JA			227.50	+2.50	0

Total open interest: ...18

DIVIDENDES

Dividendes de société déclarés hier, trimestriels sauf indication contraire.

Argus Corp., $2.50 priv. A: 62.5 cents; payable le 1er août aux inscrits le 16 juill.

Atlantic Shopping Centres Ltd, 9.25 pc priv. 1ère série: 57.8125 cents; 30 juill., 15 juill.

Bank of British Columbia, $2.22 priv. B: 55.5 cents; 1er sept., 9 août.

Bow Valley Resource Services Ltd: 10 cents, semestriel; 30 juin, 10 juin.

Budd Canada Inc.: 10 cents; 28 juin, 11 juin.

Guaranty Trustco Ltd, $1.60 extra: 40 cents; 1er juill., 7 juin.

Merland Explorations Ltd, $2.00 priv. A: 50 cents; 30 juin, 19 juin.

MPG Investment Corporation Ltd, priv. série 1964: 32.5 cents; 31 juill., 17 juill.

New Brunswick Telephone Co. Ltd: 29.5 cents; 15 juill., 20 juin.

Torstar Corp., classe B: 12.5 cents ou une action; 28 juin, 14 juin.

United Westburne Industries Ltd: 7.5 cents; 1er juill., 7 juin.

Westburne International Industries Ltd: cinq cents; 1er juill., 7 juin.

Westfair Foods Ltd, classe A: 50 cents; 15 juill., 14 juin.

BENEFICES

Altex Resources Ltd, trimestre clos 31 mars: 1985, $246,735 soit 2.2 cents par action; 1984, $272,233 soit trois cents.

Budd Canada Inc., semestre clos 31 mars: 1985, $12,408,000 soit $3.32; 1984, $2,448,000 soit 66 cents.

CAE Industries Ltd, exercice clos 31 mars: 1985, $30,410,000 soit 85 cents; 1984, $22,743,000 soit 64 cents.

Canadian Manoir Industries Ltd, trim. clos 31 mars: 1985, $1,301,000 soit 75 cents; 1984, $47,000 soit trois cents (perte).

Carena Bancorp Inc., neuf mois clos 31 mars: 1985, $18,304,000 soit 23 cents; 1984, $10,030,000 soit 21 cents.

Carlyle Enrgy Ltd, trim. clos 31 mars: 1985, $284,516 soit deux cents; 1984, $90,899 soit un cent.

Computer Innovations, ex. clos 30 mars: 1985, $4,009,000 soit 24 cents.

La Luz Mines Ltd: 1984, $1,770,679 US soit 28 cents; 1983, $751,823 US soit 48 cents.

Markel Financial Holdings Ltd, 1er trim. clos 31 mars: 1985, $1,323,545 soit $214.90 (perte); 1984, $775,844 soit $125.90 (perte).

TAUX D'INTÉRÊT

Tableau comparatif des TAUX HYPOTHÉCAIRES et de PRÊTS PERSONNELS

Institutions financières	Unifamilial Duplex/Triplex 1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Multilogement 1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Semi-commercial et commercial 1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Prêts personnels
Banques													
Commerce	10	10¾	11¼	12¼	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	12¾
Épargne	10	10¾	11½	12¼	10¼	11	11¾	12½	10¼	11	11¾	12½	11¾
Montréal	10	10¾	11¼	12¼	—	—	11¼	12¼	—	—	11½	12½	12
Nationale	10	10¾	11¼	12¼	10½	11¼	11¾	12¾	10½	11¼	11¾	12¼	12½
Nouvelle-Écosse	10	10¾	11¼	12¼	—	—	—	—	—	—	—	—	12
Royale	10	10¾	11¼	12¼	—	—	—	—	—	—	—	—	10¾
Toronto-Dominion	10	10¾	11¼	12¼	—	—	11½	12½	10¾	11½	11¾	12½	12½
Caisses populaires*	10	10¾	11¼	—	10¼	11	11½	—	n/d	n/d	n/d	n/d	11½
Fiducies													
Canada Trust	10	10¾	11¼	12	10¼	11	11½	12¼	10¼	11	11½	12¼	12¾
Crédit-Foncier	10	10⅞	11½	12¼	10	10⅞	11½	12¼	10¼	11⅛	11¾	12½	—
Fiduciaires	10	11	11½	12¼	10	11	11½	12¼	10	11	11½	12¼	—
Fiducie Guardian	10	11	11¾	12½	10¼	11¼	12	12¾	10¼	11¼	12	12¾	—
Fiducie Québec	10¼	11	11½	12½	10½	11¼	11¾	12¾	10½	11¼	11¾	12¾	—
First City	—	—	—	—	10	—	11½	12¼	10	—	11½	12¼	—
Guaranty Trust	10¼	—	—	—	10¼	—	—	—	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Montréal Trust	10	10¾	11½	12¼	10	10¾	11½	12¼	10	10¾	11½	12¼	—
Permanent	10	10¾	11½	12¼	10¼	11	11¾	12½	10¼	11	11¾	12½	12¾
Prêt et Revenu	10	11	11½	12¼	10	11	11½	12¼	n.d	n.d	n.d	n.d	—
Soc. Nat. Fiducie	10	10¾	11½	12¼	10¼	11	11½	12¼	—	—	—	—	—
Trust Général	10	10¾	11½	12¼	10¼	11	11½	12¼	10¼	11	11½	12¼	—
Trust National	10½	11¼	11¾	12½	10¾	11½	12	12¾	10¾	11½	12	12¾	12¾
Trust Royal	10	10¾	11½	12	10	10¾	11½	12	10	10¾	11½	12	12
Victoria & Grey	10	10¾	11¼	12	10	10¾	11¼	12	10¼	11	11½	12¼	10½

Compilation Fiducie du Québec — 28 mai 1985 * Taux recommandés par la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec

Tableau comparatif des taux d'intérêts sur les DÉPÔTS GARANTIS

Institutions financières	Court terme: Dépôt min. ($)	À demande 1 à 29 jrs	30 - 59 jrs	60 - 89 jrs	90 - 179 jrs	180 - 364 jrs	Long terme: Dépôt min. ($)	1 an annuel	2 ans annuel	3 ans annuel	4 ans annuel	5 ans annuel
Banques												
Commerce	5,000	—	7¼	7½	7¾	8	1,000	8¾	9½	10¼	10½	10¾
Commerciale	5,000	—	9	9½	9¾	10	5,000	10¼	11	11¼	11¼	11½
Continentale	5,000	—	8	8¼	8½	8¾	1,000	9¾	10¼	10¾	11	11¼
Épargne	3,000	—	7½	7½	7¾	8	1,000	8¾	9½	10½	10½	11
Mercantile	5,000	—	8¼	8¼	8¼	8¼	5,000	8½	8¾	9	9¼	9½
Montréal	5,000	—	7¼	7½	7¾	8	1,000	8¾	9½	10	10¼	10½
Nationale	5,000	—	7½	7½	7¾	8	1,000	9	9½	10¼	10¾	11
Nouvelle-Écosse	5,000	—	7½	7½	7¾	8	1,000	8¾	9½	10	10¼	10½
Royale	5,000	—	7¼	7½	7¾	8	1,000	9	9½	10¼	10½	10½
Toronto-Dom.	5,000	—	7½	7½	7¾	8	1,000	8¾	9½	10	10½	10¾
Caisses populaires*	5,000	—	7½	7½	7¾	8	2,000	8¾	9¼	9½	—	—
Fiducies												
Canada Trust	5,000	—	7¾	8	8¼	8½	1,000	9	10	10½	10¾	11
Crédit-Foncier	5,000	—	8	8¼	8½	8¾	500	9¼	10⅛	10⅝	10¾	11
Fiduciaires	5,000	—	8	8⅛	8⅜	8⅝	500	9	9⅝	10½	10¾	11
Fiducie Guardian	5,000	—	8½	8½	8¾	8¾	1,000	9	9¾	10½	10½	11
Fiducie Québec	5,000	—	7½	8	8½	8¾	1,000	9⅛	9¾	10½	10¾	11
First City Trust	5,000	—	8	8¼	8½	8¾	500	9	10	10½	11	11
Guaranty Trust	5,000	—	7¾	8	8¼	8½	1,000	9	10	10¾	10¾	11
Montréal Trust	5,000	—	7¾	8	8¼	8¾	1,000	9	9¾	10½	10¾	11
Morguard Trust	10,000	—	8½	8½	8¾	9	1,000	9¼	10	10½	10¾	11
Permanent	5,000	—	7¾	8	8¼	8½	1,000	9	10	10¾	11	11¼
Prêt et Revenu	5,000	—	8¼	8¼	8½	8¾	500	9¼	10	10½	10¾	11
Soc. Nat. Fid.	2,000	—	8⅛	8¼	8⅜	8½	500	9¼	9¾	10	10	10¼
Trust Général	5,000	—	8	8	8½	8¾	1,000	9¼	10	10½	10¾	11
Trust National	5,000	—	8	8¼	8¾	9	500	9½	10¼	10¾	10¾	11
Trust Royal	5,000	—	7¾	8	8¼	8½	500	9	9¾	10½	10¾	11
Victoria & Grey	5,000	—	7¾	8	8½	8¾	500	9	9¾	10½	10½	10¾

Compilation Fiducie du Québec — 28 mai 1985 * Taux recommandés par la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec

OPTIONS

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
A B						
Agnic E	Fb	15	300	325		
Agnic E	Fb	15 p	130	155		
Agnic E	Fb	17½	185	210	200	3
Agnic E	Fb	17½p	260	285		
Agnic E	Ag	10	$6⅛	$6½		6
Agnic E	Ag	10 p		25		32
Agnic E	Ag	12½	395	420		84
Agnic E	Ag	12½p	5	30		70
Agnic E	Ag	15	195	220		184
Agnic E	Ag	15 p	60	75		45
Agnic E	Ag	17½	75	100	125	44
Agnic E	Nv	12½	430	455		2
Agnic E	Nv	12½p	25	50		
Agnic E	Nv	15	260	285		22
Agnic E	Nv	15 p	95	125		9
Agnic E	Nv	17½p	230	255		10
Alcan	Fb	32½	410	440	$5⅞	2
Alcan	Fb	32½p	85	110	75	5
Alcan	Fb	35	275	300	335	3
Alcan	Fb	35 p	215	240	200	125
Alcan	Fb	37½	175	200	280	50
Alcan	Fb	37½p	335	365		6
Alcan	Ag	32½p	50	65	35	762
Alcan	Ag	40 p	$5⅝	$6	$5	40
Alcan	Ag	42½	5	20	15	327
Alcan	Ag	42½p	$8⅛	$8⅝	$8⅜	12
Alcan	Nv	30	480	$5⅛	$6¼	5
Alcan	Nv	30 p	5	30		
Alcan	Nv	32½	345	360	400	57
Alcan	Nv	32½p	70	95	40	119
Alcan	Nv	35 p	175	195	145	156
Alcan	Nv	37½	110	120	160	559
Alcan	Nv	37½p	325	350	265	55
Alcan	Nv	40 p	$5⅝	$6⅛	$5	8
Alcan	Nv	42½	25	50	50	47
Alcan	Nv	42½p	$8⅛	$8⅝		
Alt Enr	Jn	17½	350	375	435	10
Alt Enr	Jn	17½p		15		
Alt Enr	Jn	20	110	135	100	817
Alt Enr	Jn	20 p	10	35	25	70
Alt Enr	Jn	22½	5	20	30	289
Alt Enr	Jn	22½p	160	185	300	
Alt Enr	Jn	25		5	15	49
Alt Enr	Jn	25 p	410	435		
Alt Enr	Sp	17½	400	425	465	3
Alt Enr	Sp	17½p	5	30		
Alt Enr	Sp	20 p	45	65	40	31
Alt Enr	Sp	22½	60	85	65	223
Alt Enr	Sp	22½p	180	205		
Alt Enr	Dc	17½	445	470	400	4
Alt Enr	Dc	17½p	20	50		
Alt Enr	Dc	20	250	275	210	22
Alt Enr	Dc	20 p	65	90	145	3
Alt Enr	Dc	22½p	200	225	165	20
Asama	Ja	10	200	225	245	94
Asama	Ja	10 p	60	75	40	10
Asama	Ja	12½	65	90	100	100
Asama	Jy	7½	325	350	415	97
Asama	Jy	7½p	1	15		
Asama	Jy	9	185	205	215	65
Asama	Jy	9 p	1	15	40	30
Asama	Jy	10 p	15	20	20	530
Asama	Jy	12½p	160	180	155	30
Asama	Oc	9	230	255	310	88
Asama	Oc	9 p	15	30	30	25
Asama	Oc	10	150	170	190	516
Asama	Oc	12½p	180	200	180	83
BC Tel	Ja	20	375	400	210	12
BC Tel	Ja	20 p	10	35		
BC Tel	Ja	22½	135	160	70	7
BC Tel	Ja	22½p	35	60		
BC Tel	Ja	25	35	60		
BC Tel	Ja	25 p	195	220		
BC Tel	Jy	17½	$5⅞	$6⅛		
BC Tel	Jy	17½p		5		
BC Tel	Jy	20	335	360	200	6
BC Tel	Jy	20 p		10	30	18
BC Tel	Jy	22½	90	105	65	753
BC Tel	Jy	22½p	5	20	30	200
BC Tel	Jy	25	5	20		
BC Tel	Jy	25 p	150	175		
BC Tel	Oc	20	355	380		
BC Tel	Oc	20 p	5	25		
BC Tel	Oc	22½	110	135	65	101
BC Tel	Oc	22½p	15	40		
BC Tel	Oc	25	20	45	20	104
BC Tel	Oc	25 p	175	200		
BCE	Fb	40	$5	$5⅝	$5	35
BCE	Ag	32½	$10⅝	$11	$9½	230
BCE	Ag	32½p	1	6	10	50
BCE	Ag	35	$8⅛	$8½	$8½	1633
BCE	Ag	35 p	1	5	10	346
BCE	Ag	37½	$5⅝	$6	$5⅝	667
BCE	Ag	37½p	1	10	9	261
BCE	Ag	42½p	80	95	95	80
BCE	Nv	35	$8¼	$8¾	$7¼	39
BCE	Nv	35 p	5	20	45	41
BCE	Nv	37½p	5	25	45	80
BCE	Nv	45 p	245	270	240	9
Bk B C	Fb	5	125	150	100	25
Bk B C	Fb	5 p	30	55		
Bk B C	Fb	6	75	90	90	147
Bk B C	Fb	6 p	70	95	75	40
Bk B C	Ag	5 p		15	15	140
Bk B C	Ag	6	25	40	35	45
Bk B C	Ag	6 p	30	55	65	10
Bk B C	Ag	7½p	175	200		
Bk B C	Ag	10		10	5	60
Bk B C	Ag	10 p	415	440		
Bk B C	Nv	5	95	120	115	158
Bk B C	Nv	5 p	10	20	20	38
Bk B C	Nv	6 p	50	75	100	92
Bk B C	Nv	7	10	25	15	400
Bk B C	Nv	7 p	150	175	175	10
Bk Mtl	Fb	25	365	390		
Bk Mtl	Fb	25 p	35	60		
Bk Mtl	Fb	27½p	100	125	100	10
Bk Mtl	Fb	30	55	80		
Bk Mtl	Fb	30 p	235	260		
Bk Mtl	Ag	22½	$5¾	$6		89
Bk Mtl	Ag	22½p	1	20		20
Bk Mtl	Ag	25	330	355	340	297
Bk Mtl	Ag	25 p	5	15		813
Bk Mtl	Ag	27½p	45	70	50	935
Bk Mtl	Ag	30 p	190	215		47
Bk Mtl	Nv	25	355	365	365	1048
Bk Mtl	Nv	25 p	20	40		409
Bk Mtl	Nv	30	35	60		
Bk NS	Jn	10	300	325	300	3
Bk NS	Jn	10 p		10	15	10
Bk NS	Jn	12½p	5	10	20	100
Bk NS	Jn	15		5	5	1841
Bk NS	Jn	15 p	190	215	220	5
Bk NS	Sp	10 p		15		
Bk NS	Sp	12½p	25	45	25	68
Bk NS	Sp	15	25	35	30	681
Bk NS	Sp	15 p	200	225	255	22
Bk NS	Dc	10	335	350		
Bk NS	Dc	10 p	5	25		
Bk NS	Dc	12½	130	145	155	566
Bk NS	Dc	12½p	40	65	55	31
Bk NS	Dc	15 p	215	240		
Bow Val	Ja	15	315	340	375	5
Bow Val	Ja	15 p	25	50		
Bow Val	Ja	17½p	115	140	105	6
Bow Val	Ja	20	60	80	100	31
Bow Val	Ja	20 p	310	335		
Bow Val	Jy	15	210	235	260	115
Bow Val	Jy	15 p	5	15	20	33
Bow Val	Jy	20 p	300	315	300	27
Bow Val	Jy	22½		5	15	152
Bow Val	Jy	22½p	$5⅜	$5¾	460	
Bow Val	Oc	15	265	275	340	16
Bow Val	Oc	15 p	10	30	25	22
Bow Val	Oc	20	40	45	50	1188
Bow Val	Oc	20 p	310	325	265	100
Brscn A	Ja	27½	405	430		10
Brscn A	Ja	27½p	90	115		5
Brscn A	Ja	30	240	265	275	76
Brscn A	Ja	30 p	175	200	195	33
Brscn A	Ja	32½	145	170		3
Brscn A	Ja	32½p	305	330		
Brscn A	Ja	35 p	$5	$5¼		
Brscn A	Jy	27½	280	305		9
Brscn A	Jy	27½p	10	35		24
Brscn A	Jy	30	105	130		201
Brscn A	Jy	30 p	90	110	85	219
Brscn A	Jy	32½	30	55		465
Brscn A	Jy	32½p	250	275		160
Brscn A	Jy	35	1	25		166
Brscn A	Jy	35 p	$5	$5¼		10
Brscn A	Jy	37½		20		35
Brscn A	Jy	37½p	$7⅜	$7¾		
Brscn A	Oc	27½	350	375	360	51
Brscn A	Oc	27½p	55	80		
Brscn A	Oc	30	190	215	230	405
Brscn A	Oc	30 p	140	165		11
Brscn A	Oc	32½	90	115		89
Brscn A	Oc	32½p	280	305		8
Brscn A	Oc	35	35	60	45	66
Brscn A	Oc	35 p	$5	$5¼		3
Brscn A	Oc	37½	10	35		26
Brscn A	Oc	37½p	$7⅜	$7¾		2
C D						
C Im B	Jn	25	$9⅝	$9⅞	$7	5
C Im B	Jn	25 p		5	5	15
C Im B	Jn	27½	$7⅛	$7⅜	375	157
C Im B	Jn	27½p		5	10	112
C Im B	Jn	30 p		5	15	395
C Im B	Jn	32½p	10	25	15	423
C Im B	Jn	35	25	40	40	92
C Im B	Jn	35 p	100	125	85	53
C Im B	Sp	27½	$7⅛	$7⅜	$5¾	100
C Im B	Sp	27½p	5	25	10	3
C Im B	Sp	30	460	470	$5	1190
C Im B	Sp	30 p	10	30	30	227
C Im B	Sp	32½p	35	60	65	44
C Im B	Sp	35	110	120	115	240
C Im B	Dc	27½p	10	35		
C Im B	Dc	30 p	25	50	50	143
C Im B	Dc	35 p	185	210	165	108
C Ocidl	Fb	30	365	400		
C Ocidl	Fb	30 p	155	180		
C Ocidl	Fb	32½	230	265		
C Ocidl	Fb	32½p	295	340		
C Ocidl	Ag	22½	$8⅛	$8⅝		
C Ocidl	Ag	22½p	5	30	55	30
C Ocidl	Ag	25	$5¾	$6¼	300	3
C Ocidl	Ag	25 p	10	35	20	3
C Ocidl	Ag	27½	350	400	200	5
C Ocidl	Ag	27½p	15	40	140	5
C Ocidl	Ag	30	180	205	145	23
C Ocidl	Ag	30 p	105	130	90	10
C Ocidl	Ag	32½p	260	295	200	50
C Ocidl	Nv	25	$6⅜	$6⅞		
C Ocidl	Nv	25 p	15	40		
C Ocidl	Nv	27½	440	485		
C Ocidl	Nv	27½p	45	70		
C Ocidl	Nv	30	275	315	265	5
C Ocidl	Nv	30 p	130	155		
C Ocidl	Nv	32½	150	175	260	12
C Ocidl	Nv	32½p	285	330	170	5
ConP E	Fb	27½p	80	105		10
ConP E	Ag	22½	$7⅛	$7½		38
ConP E	Ag	22½p	1	20		27
ConP E	Ag	25 p	5	30		143
ConP E	Ag	27½p	30	55		52
ConP E	Nv	25 p	20	45		6
ConP E	Nv	27½p	65	90		60
ConP E	Nv	30 p	150	175	150	40
Carl OK	Fb	15	290	315	300	10
Carl OK	Fb	17½	150	175	150	15
Carl OK	Fb	17½p	145	170		
Carl OK	Ag	12½	375	405	350	42
Carl OK	Ag	12½p	1	20	30	45
Carl OK	Ag	15	165	170	175	1380
Carl OK	Ag	15 p	15	30	35	155
Carl OK	Ag	17½	40	45	50	1034
Carl OK	Ag	17½p	130	155	180	15
Carl OK	Nv	12½	400	430	375	46
Carl OK	Nv	12½p	5	30		
Carl OK	Nv	15	210	230	215	247
Carl OK	Nv	17½p	145	170		
CBth A	Jy	12½	400	425		
CBth A	Jy	12½p	15	40		
CBth A	Jy	15	150	175		3
CBth A	Jy	15 p	10	35		5
CBth A	Jy	17½	5	30		209
CBth A	Jy	17½p	120	140		26
CBth A	Jy	20		20		15
CBth A	Jy	20 p				
CBth A	Oc	15	190	215		36
CBth A	Oc	15 p	25	50		5
CBth A	Oc	17½p	140	165		45
Cmnc	Jn	10	375	400	350	10
Cmnc	Jn	10 p	1	10	20	30
Cmnc	Jn	12½p	1	10	25	173
Cmnc	Jn	15	15	20	10	1167
Cmnc	Jn	15 p	115	140	190	151
Cmnc	Jn	17½	1	5	10	1283
Cmnc	Jn	17½p	385	405	415	244
Cmnc	Sp	10	400	420	485	5
Cmnc	Sp	10 p	1	10		
Cmnc	Sp	12½	210	235	180	535
Cmnc	Sp	15 p	165	190	175	42
Cmnc	Sp	17½	15	35	20	45
Cmnc	Sp	17½p	385	410		
Cmnc	Dc	12½	235	260	235	13
Cmnc	Dc	12½p	25	35	50	50
Cmnc	Dc	15	95	110	60	201
Cmnc	Dc	15 p	175	200	200	25
Cmnc	Dc	17½	30	50	45	24
Cmnc	Dc	17½p	395	420	395	10
CP Ltd	Fb	17½	410	450		
CP Ltd	Fb	17½p	25	50		
CP Ltd	Fb	20 p	120	145	145	18
CP Ltd	Fb	22½p	270	295		
CP Ltd	Ag	15	$5⅞	$6¼	$5⅝	37
CP Ltd	Ag	15 p	1	5	10	60
CP Ltd	Ag	15⅞	$5	$5⅜		
CP Ltd	Ag	15⅞p	1	5		
CP Ltd	Ag	16⅜	420	450		
CP Ltd	Ag	16⅜p	1	10		
CP Ltd	Ag	18⅜p	5	20	10	1712
CP Ltd	Ag	20 p	45	65	60	336
CP Ltd	Nv	18⅜	315	345	320	125
CP Ltd	Nv	18⅜p	15	30	30	205
CP Ltd	Nv	20 p	80	100	110	165
CP Ltd	Nv	21⅜p	180	200	210	21
CRL	Jn	20	$7¼	$7⅜	$9¼	236
CRL	Jn	20 p	1	5	10	677
CRL	Jn	22½p	1	5	10	683
CRL	Jn	25	275	285	290	719
CRL	Jn	32½p	$5	$5⅜	465	19
CRL	Sp	20	$7¾	$8	$9¼	37
CRL	Sp	20 p	20	25	30	616
CRL	Sp	22½	$5½	$5¾	$5⅞	127
CRL	Sp	25 p	100	125	130	383
CRL	Sp	27½	265	275	270	815
CRL	Sp	30 p	315	325	310	61
CRL	Sp	32½	75	95	95	103
CRL	Sp	32½p	$5⅛	$5⅜	470	45
CRL	Dc	22½	$6⅛	$6⅞		
CRL	Dc	22½p	85	105	95	122
CRL	Dc	27½p	270	285	270	276
CRL	Dc	30 p	360	375	380	25
CRL	Dc	32½	155	165	150	491
CRL	Dc	32½p	$5¼	$5¾	$5¼	2
Crysir	Ja	45	$8⅜	$8⅞		
Crysir	Ja	45 p	65	90		
Crysir	Ja	47½	$7⅜	$7⅝		
Crysir	Ja	47½p	25	50		
Crysir	Ja	50	$5¾	$6		
Crysir	Ja	50 p	350	375		
Crysir	Jy	45	$6	$6¼		
Crysir	Jy	45 p	1	25		
Crysir	Jy	47½	405	430		
Crysir	Jy	47½p	50	75		2
Crysir	Jy	50	255	275	210	10
Crysir	Jy	50 p	160	185		
Crysir	Oc	45 p	50	75	105	50
Crysir	Oc	47½	$5⅝	$5⅞		
Crysir	Oc	47½p	150	175		
Crysir	Oc	50	440	465	375	50
Crysir	Oc	50 p	270	295		
CTr A f	Jn	7½	235	260	230	267
CTr A f	Jn	7½p		25		
CTr A f	Jn	8	185	210		
CTr A f	Jn	8 p		20		31
CTr A f	Jn	9	95	120		17
CTr A f	Jn	9 p	5	30		25
CTr A f	Jn	10	15	30	25	798
CTr A f	Jn	10 p	25	50		119
CTr A f	Jn	12½		5		155
CTr A f	Jn	12½p	250	275		2
CTr A f	Sp	7½	250	275		58
CTr A f	Sp	7½p	5	30		2
CTr A f	Sp	8	200	225		
CTr A f	Sp	8 p	10	35		
CTr A f	Sp	9	125	145		97
CTr A f	Sp	9 p	20	45		25
CTr A f	Sp	10 p	45	70		195
CTr A f	Sp	12½	10	25		447
CTr A f	Sp	12½p	265	290		4
CTr A f	Dc	7½p	15	40		
CTr A f	Dc	8 p	20	45		10
CTr A f	Dc	9 p	35	60		11
CTr A f	Dc	10 p	60	85		48
Den B f	Ja	10	300	325		
Den B f	Ja	10 p	20	45		
Den B f	Ja	12½	90	115		
Den B f	Ja	12½p	70	80	75	60
Den B f	Ja	15	25	50	60	10
Den B f	Ja	15 p	275	300		
Den B f	Jy	10	260	285	320	95
Den B f	Jy	10 p	10	20	15	171
Den B f	Jy	12½	40	60	100	166
Den B f	Jy	12½p	20	40	35	102
Den B f	Jy	15	5	20	15	806
Den B f	Jy	15 p	230	255	470	27
Den B f	Jy	17½	1	10	10	117
Den B f	Jy	17½p	485	$5⅛	430	10
Den B f	Oc	10	275	300	350	18
Den B f	Oc	10 p	5	30	80	69
Den B f	Oc	12½	65	75	80	217
Den B f	Oc	12½p	45	60	85	75
Den B f	Oc	15	15	25	25	203
Den B f	Oc	15 p	250	275	200	72
Dfs	Jn	27½	10	25		542
Dfs	Jn	27½p	225	250		8
Dfs	Jn	30	1	10		127
Dfs	Jn	30 p	465	$5		7
Dfs	Sp	27½	40	65	65	306
Dfs	Sp	27½p	245	270		6
Dfs	Sp	30	15	25		81
Dfs	Sp	30 p	475	$5⅛		
Dfs	Dc	25	195	220	215	11
Dfs	Dc	25 p	100	125	125	20
Dfs	Dc	27½	80	105	105	38
Dfs	Dc	27½p	265	290		13
Dfs	Dc	30	30	45		50
Dfs	Dc	30 p	485	$5⅛		
Dom M	Ja	10 p	70	85		
Dom M	Ja	12½p	205	225	155	18
Dom M	Ja	15 p	415	440	280	2
Dom M	Jy	7½p	5	15	5	88
Dom M	Jy	9	200	220	425	50
Dom M	Jy	9 p	10	20	15	34
Dom M	Jy	10	110	135	240	760
Dom M	Jy	10 p	25	40	20	180
Dom M	Jy	15 p	410	430	250	13
Dom M	Oc	9	250	270	410	7
Dom M	Oc	9 p	15	30		
Dom M	Oc	10	180	200	260	113
Dom M	Oc	10 p	55	70	40	42
Dom M	Oc	15 p	410	435	275	10
E F						
Echo	Ja	15	315	340	325	27
Echo	Ja	17½p	250	275	205	5
Echo	Jy	10	$5⅝	$5⅞	$5⅞	17
Echo	Jy	10 p		25	60	15
Echo	Jy	12½	340	365	$5	19
Echo	Jy	12½p	5	30	40	130
Echo	Jy	15	135	160	160	158
Echo	Jy	15 p	60	85	75	32
Echo	Jy	17½p	200	225	175	8
Echo	Oc	10	$5⅞	$6⅛	$6¼	13
Echo	Oc	10 p		25		
Echo	Oc	12½	390	41	$5	8
Echo	Oc	12½p	10	35	50	15
Echo	Oc	15 p	95	120	95	50
Echo	Oc	17½	125	150	135	193
Echo	Oc	17½p	225	250	225	24
G H						
Gnstar	Ja	25	$6¼	$6¾		
Gnstar	Ja	25 p	10	35		
Gnstar	Ja	27½	435	465	490	406
Gnstar	Ja	27½p	50	75		
Gnstar	Ja	30	285	310	300	40
Gnstar	Ja	30 p	160	180	120	3
Gnstar	Ja	32½p	260	310		
Gnstar	Jy	25	$5	$5½	$5¾	10
Gnstar	Jy	25 p	5	25	25	33
Gnstar	Jy	27½p	5	20	25	133
Gnstar	Jy	30	130	145	135	884
Gnstar	Jy	30 p	75	100	100	65
Gnstar	Jy	32½	35	45	30	1131
Gnstar	Oc	27½	375	395	$5	73
Gnstar	Oc	27½p	30	55	110	9
Gnstar	Oc	30	215	235	250	825
Gnstar	Oc	30 p	140	165	165	35
Gnstar	Oc	32½p	250	285	250	3
Gulf C	Fb	17½p	65	85		25
Gulf C	Fb	20	130	150	150	126
Gulf C	Fb	20 p	210	235		20
Gulf C	Ag	15	365	390		327
Gulf C	Ag	15 p	1	15		142
Gulf C	Ag	17½p	20	45	30	271
Gulf C	Nv	15	390	415		37
Gulf C	Nv	15 p	10	35		10
Gulf C	Nv	17½p	45	70		300
Gulf C	Nv	20 p	185	210		74
Husky	Ja	10 p	30	50		
Husky	Ja	12½	65	75	70	369
Husky	Ja	12½p	150	175		
Husky	Jy	12½	7	15	10	4112
Husky	Jy	12½p	150	175	140	4
Husky	Jy	15		10	5	247
Husky	Jy	15 p	400	425	400	
Husky	Oc	10	155	165	165	821
Husky	Oc	10 p	15	25	15	10
I J						
I-City	Jn	7½	$7⅜	$7⅞	287	
I-City	Jn	7½p		10		
I-City	Jn	10	490	$5⅜	450	1172
I-City	Jn	10 p	15	75		
I-City	Jn	12½p		15	30	43
I-City	Jn	15	30	55	30	22
I-City	Jn	15 p	30	55	90	11
I-City	Jn	17½		25		
I-City	Jn	17½p	225	275		
I-City	Sp	7½	$7⅜	$7⅞		
I-City	Sp	7½p		15		
I-City	Sp	10	485	$5¼	275	28
I-City	Sp	10 p	1	20		
I-City	Sp	12½	280	295	295	308
I-City	Sp	12½p	1	25		
I-City	Sp	15 p	70	95		
I-City	Sp	17½	20	45		
I-City	Sp	17½p	235	285		
I-City	Dc	10	$5	$5½	490	15
I-City	Dc	10 p	1	25		
I-City	Dc	12½	265	315	275	75
I-City	Dc	12½p	5	30	65	5
I-City	Dc	15 p	80	105	90	13
I-City	Dc	17½	45	70		
I-City	Dc	17½p	235	285		
Imsco	Ja	25	395	420		19
Imsco	Ja	25 p	110	120		18
Imsco	Ja	27½	250	275		300
Imsco	Ja	27½p	195	220		60
Imsco	Ja	30	140	165		96
Imsco	Ja	30 p	350	375		
Imsco	Jy	20	$6¾	$7¼		904
Imsco	Jy	20 p		5		20
Imsco	Jy	22½	455	480		49
Imsco	Jy	22½p		20		74
Imsco	Jy	23¾p	1	25		30
Imsco	Jy	25 p	20	45		145
Imsco	Jy	30 p	310	335		5
Imsco	Jy	40	$8	$8⅜		313
Imsco	Jy	40 p	40	65		10
Imsco	Jy	45	462	487	350	53
Imsco	Jy	45 p	130	155		27
Imsco	Jy	47½	300	325	275	11
Imsco	Jy	47½p	200	225		10
Imsco	Jy	50	190	212	165	75
Imsco	Jy	50 p	350	375		2
Imsco	Oc	23¾	430	455		1000
Imsco	Oc	23¾p	30	55		14
Imsco	Oc	25 p	65	90		152
Imsco	Oc	27½	180	205		650
Imsco	Oc	30 p	330	355		3
Inco	Fb	17½	330	355		
Inco	Fb	17½p	65	80	65	20
Inco	Fb	20 p	200	225		
Inco	Ag	12½	$6¾	$7	$7	62
Inco	Ag	12½p		10		
Inco	Ag	15	425	450	465	797
Inco	Ag	15 p	1	10	35	41
Inco	Ag	17½	210	230	230	1174
Inco	Ag	17½p	15	35	30	408
Inco	Nv	15	485	$5⅛		
Inco	Nv	15 p		25		
Inco	Nv	17½	290	315	300	265
Inco	Nv	17½p	40	60	40	45
Inco	Nv	20 p	150	175	170	278
IOil A	Fb	50	$6⅜	$7	$6	20
IOil A	Fb	50 p	170	195	160	2
IOil A	Fb	52½	$5⅛	$5⅜		
IOil A	Fb	52½p	240	270	270	5
IOil A	Fb	55	380	400	375	2
IOil A	Fb	55 p	335	370		
IOil A	Ag	40	$13⅛	$13⅜	$13½	35
IOil A	Ag	40 p	5	20	10	186
IOil A	Ag	42½	$10⅝	$11⅛	$11	14
IOil A	Ag	42½p	5	30	10	100
IOil A	Ag	45	$8⅜	$8⅞	$8¼	766
IOil A	Ag	45 p	15	30	15	286
IOil A	Ag	47½	$6	$6⅜	$6⅜	34
IOil A	Ag	47½p	25	50	30	181
IOil A	Ag	52½	265	280	280	967
IOil A	Ag	52½p	150	165	155	115
IOil A	Nv	45	$9½	$10	$10⅛	47
IOil A	Nv	45 p	20	45	200	5
IOil A	Nv	47½	$7½	$8	$8⅛	38
IOil A	Nv	47½p	75	100	120	23
IOil A	Nv	50	$5½	$5¾	$5½	399
IOil A	Nv	50 p	125	140	160	251
IOil A	Nv	52½	390	415	380	100
IOil A	Nv	52½p	215	230	235	42
IOil A	Nv	55 p	310	350	475	25
K L						
L Mnr	Jn	22½	$5⅛	$5½	$7	2
L Mnr	Jn	22½p		25	70	15
L Mnr	Jn	25	330	360	$11¾	
L Mnr	Jn	25 p		25	70	111
L Mnr	Jn	27½p	50	75	10	103
L Mnr	Jn	32½	10	35	45	255
L Mnr	Jn	32½p	425	450	390	54
L Mnr	Jn	35	1	15	10	173
L Mnr	Jn	35 p	$6¾	$7¼	$5¾	20
L Mnr	Jn	37½	1	25	70	120
L Mnr	Jn	37½p	$9¼	$9¾	450	10
L Mnr	Sp	22½	$6⅜	$6¾		
L Mnr	Sp	22½p	10	35		
L Mnr	Sp	25	420	460	$5	9
L Mnr	Sp	25 p	60	85	55	25
L Mnr	Sp	27½p	130	155	130	34
L Mnr	Sp	30 p	255	280	220	108
L Mnr	Sp	32½p	425	475	295	31
L Mnr	Sp	35	25	50	75	131
L Mnr	Sp	35 p	$6¾	$7¼	$5¾	3
L Mnr	Sp	37½	10	35	35	49
L Mnr	Sp	37½p	$9¼	$9¾	$7	45
L Mnr	Dc	25	495	$5⅜	$5¾	14
L Mnr	Dc	25 p	90	110		
L Mnr	Dc	27½	335	370	480	19
L Mnr	Dc	27½p	170	195		
L Mnr	Dc	30	225	250	360	16
L Mnr	Dc	30 p	285	335	230	9
L Mnr	Dc	32½	150	160	210	42
L Mnr	Dc	32½p	440	490	370	
L Mnr	Dc	35	80	100	140	57
L Mnr	Dc	35 p	$6¾	$7¼	425	22
L Mnr	Dc	37½	45	70	110	50
L Mnr	Dc	37½p	$9¼	$9¾		
M N						
Mitel	Jn	5	470	$5	435	22
Mitel	Jn	5 p		5		
Mitel	Jn	7½p	1	5	5	333
Mitel	Jn	9 p	2	15	40	1109
Mitel	Jn	10 p	30	55	85	105
Mitel	Jn	12½	1	10	10	300
Mitel	Jn	12½p	265	295	325	
Mitel	Sp	5	475	$5⅛	$5¼	52
Mitel	Sp	5 p	1	20		
Mitel	Sp	7½	250	270	240	409
Mitel	Sp	9	135	150	125	254
Mitel	Sp	9 p	25	45	40	146
Mitel	Sp	10 p	50	75	100	88
Mitel	Sp	12½	20	25	25	1761
Mitel	Sp	12½p	275	300		
Mitel	Dc	7 p	10	35		
Mitel	Dc	8	230	250	220	75
Mitel	Dc	8 p	20	45	85	5
Mitel	Dc	9	165	185	135	151
Mitel	Dc	9 p	45	70	55	39
Moore	Fb	25	280	340		
Moore	Fb	25 p	120	170		
Moore	Fb	27½	160	200		
Moore	Fb	27½p	240	290		
Moore	Ag	18⅜	$7¾	$8¼		
Moore	Ag	18⅜p		10		
Moore	Ag	20	$6⅛	$6⅜	$6¼	626
Moore	Ag	20 p		10	20	
Moore	Ag	21⅜	450	$5		
Moore	Ag	21⅜p		15		
Moore	Ag	22½	375	425	310	31
Moore	Ag	22½p	1	25	65	11
Moore	Ag	23⅜	300	330	320	336
Moore	Ag	23⅜p	10	40	85	60
Moore	Ag	25 p	40	75	110	30
Moore	Ag	27½	60	75	70	22
Moore	Ag	27½p	170	220		
Moore	Nv	21⅜	475	$5⅛	475	72
Moore	Nv	21⅜p	1	25		
Moore	Nv	22½	400	440		
Moore	Nv	22½p	10	40		
Moore	Nv	23⅜	375	390	360	2339
Moore	Nv	23⅜p	35	70	75	9
Moore	Nv	25	230	250	260	240
Moore	Nv	25 p	80	130	200	6
Moore	Nv	27½	110	140	125	17
Moore	Nv	27½p	200	250		
Nat Bk	Fb	17½p	40	65		
Nat Bk	Fb	20 p	140	150		10
Nat Bk	Ag	12½p		10		230
Nat Bk	Ag	15 p		15		650
Nat Bk	Ag	17½p		25		649
Nat Bk	Ag	20 p	100	125	110	77
Nat Bk	Nv	15 p		20		45
Nat Bk	Nv	17½p	25	50		112
Nat Bk	Nv	20 p	140	150	125	22
Nor Tel	Ja	45	$9½	$10	$10⅛	14
Nor Tel	Ja	47½	$7⅝	$8⅛	$8	1
Nor Tel	Ja	50	$6⅛	$6⅜	$6⅛	120
Nor Tel	Ja	52½	480	$5	$5⅛	44
Nor Tel	Ja	52½p	340	365		
Nor Tel	Ja	55	370	395	415	2
Nor Tel	Ja	55 p	480	$5⅛		
Nor Tel	Jy	40	$11¼	$11¾	$13¼	30
Nor Tel	Jy	40 p	3	15	20	48
Nor Tel	Jy	42½	$9	$9½	$9¼	39
Nor Tel	Jy	42½p	3	20	30	208
Nor Tel	Jy	45	$6⅜	$7⅛	$7	889
Nor Tel	Jy	52½p	225	250	230	228
Nor Tel	Jy	55 p	385	410	390	11
Nor Tel	Jy	57½p	$6	$6½		
Nor Tel	Jy	60 p	$8½	$9	$11⅜	13
Nor Tel	Oc	42½	$10¼	$10¾	$10⅜	14
Nor Tel	Oc	42½p	35	50	70	40
Nor Tel	Oc	45	$8⅛	$8⅝	$8⅜	41
Nor Tel	Oc	47½	$6⅜	$6¾	$6¾	98
Nor Tel	Oc	52½p	305	330	290	18
Nor Tel	Oc	55 p	435	460	385	10
Nor Tel	Oc	57½	160	175	175	287
Nor Tel	Oc	57½p	$6	$6½		
Nor Tel	Oc	60	105	115	130	185
Nor Tel	Oc	60 p	$8½	$9	$11⅞	37
Noran	Fb	12½	280	305		
Noran	Fb	15	180	195	180	147
Noran	Fb	17½	85	110		5
Noran	Fb	17½p	320	345		267
Noran	Ag	12½	210	235	285	4
Noran	Ag	12½p	15	40		
Noran	Ag	20 p	$5¼	$5⅝	$5⅞	189
Noran	Ag	22½	1	9		998
Noran	Ag	22½p	$7⅜	$8		10
Noran	Nv	12½	260	275	255	30
Noran	Nv	12½p	30	55		
Noran	Nv	20	20	45		442
Noran	Nv	20 p	$5¼	$5⅝		54
Numac	Fb	12½	180	205		

Suite à la page 17

Cliché répété à éclairage différent, en raison du texte imprimé sur fonds gris ou de couleur.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

VANCOUVER

L'indice progresse

VANCOUVER (PC) — Les cours ont évolué sur un ton irrégulier et 12,090,750 actions ont changé de main, hier, à la Bourse de Vancouver.

On a dénombré 248 titres en hausse, 251 en recul et 429 stationnaires.

L'indice global du marché a fini la journée à 1191.21, en progression de 2.62 points sur la clôture de mercredi.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Indice général	Volume (en millions)	Variations des titres
2,62	2,3	248
1198,21	12,1	429
		251

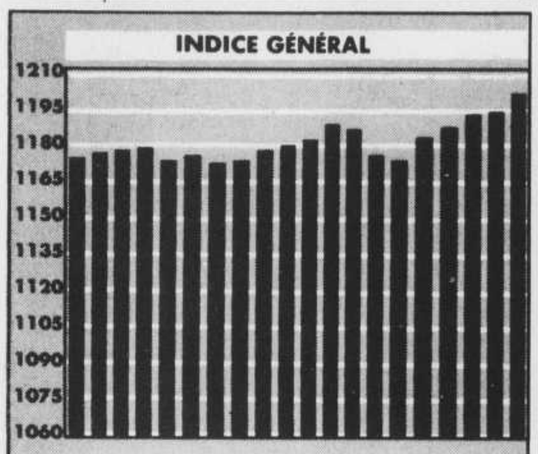

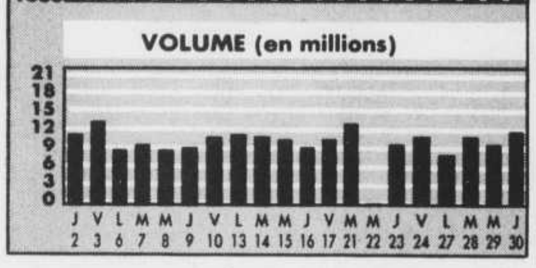

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Aby b i	500	30	30	30	
Abitibi	2000	27	27	27	
Abo oil	14500	53	46	53	+3
Acacia i	3500	8	8	8	
Acgph i	18500	110	103	103	—7
Achron	22000	35	35	35	+1
Acorn i	10500	23	22	22	
Acqest i	1000	63	63	63	+1
A dm i	108000	80	75	80	
Adams i	1500	95	95	95	
Adapt tc	8900	105	103	105	—2
Adnarn i	12000	59	56	59	+4
Adola i	3000	35	32	35	+4
Adriatc i	17000	34	30	34	+4
Aerolift	1500	49	49	49	—4
Ajax i	5500	80	80	80	+4
Alamo i	6000	25	22	22	
Alta Egy	4000	$21	20¾	21	+ ¼
Alcina	1000	54	54	54	—1
Alice lk i	6500	35	31	31	
All star i	5500	18	18	18	
Almine i	72500	12	8	11	—4
Alotta	33000	99	95	99	+4
Alpha i	3000	51	51	51	+1
Altar i	1000	13	13	13	
Am mn i	10000	11	11	11	
Amazn	11000	54	51	53	+1
Ambra i	4500	30	30	30	
Amble i	3500	40	40	40	—1
Ambl w i	7500	4	3	4	
Amca	4500	71	71	71	—7
Amr aa i	9500	36	35	35	
Am mcr i	10000	12	12	12	+1
Amr tel i	2400	440	425	440	
Amhwk	9500	17	15	17	
Amir i	27300	81	80	80	+5
Amstar i	1000	57	57	57	—1
Amst w i	20000	14	14	14	
Anchor i	89500	89	83	84	—1
Anglo Bo	4500	90	90	90	
Angus rs	z50	20	20	20	
Ansco i	12500	32	31	31	
Applied i	101000	140	135	140	
Agarus	3000	10	10	10	
Arbor i	18000	37	32	32	—3
Arch dv i	5000	8	8	8	+1
Archer i	6000	58	55	55	—1
Artc Red	1000	30	30	30	—1
Argont i	37000	39	35	38	—2
Argyle i	5000	24	24	24	
Arcana i	20500	33	31	33	+1
Aries i	20500	355	330	340	—10
Arivac	200	310	310	310	
Arizona	500	280	280	280	
Arklai	3000	60	60	60	+2
Armno i	6000	140	130	139	+9
Arrwhd i	3000	15	15	15	
Arthrn i	4000	15	15	15	
Ashcrft i	9500	17	17	17	+2
Asitka i	19500	65	65	65	+3
Aspn gr i	5000	35	35	35	
Au res i	7000	45	41	41	+1
Augsts i	1000	15	15	15	
Austra i	2500	25	25	25	
Avaln i	22000	26	23	26	—2
Avaln	4500	1	1	1	
Avino	500	245	245	245	
Axiom i	4000	35	35	35	
Ayerok	3000	7	7	7	
Azora i	5000	18	18	18	
Azure	1500	27	27	27	
Ba res i	4000	25	25	25	
BC res	870	247	247	247	+2
BC Tel	550	$23½	23¼	23½	+ ½
Backer i	4500	110	105	110	+5
Baha rs i	12000	57	55	56	—4
Bahma i	9000	69	68	68	—1
Banbry	4200	48	46	47	—1
Banco i	2900	200	195	195	—3
Bnk BC	9205	$5¾	5⅝	5¾	
Bankit i	3500	39	36	36	
Bnqwst i	21000	63	60	60	
Baroq i	23000	50	50	50	—1
Barq w i	15000	10	10	10	+1
Barcda i	41500	83	75	80	+5
Bart res	6200	180	165	165	—10
Battle	500	34	34	34	—1
Bdc ind i	11000	32	31	31	
Beaver	11700	80	75	75	—3
Belair i	1800	30	29	29	—3
Belabn i	2000	21	21	21	
Belmnt	800	124	120	120	—4
Bimorl	4500	245	240	240	—10
Berg i	8500	48	40	40	—5
Berkly i	1000	110	110	110	—2
Berl res i	9100	25	24	24	
BrmS i	3500	79	75	75	+2
Best rs i	5600	28	28	28	—2
Big ben i	2500	145	135	145	—5
Bighrn i	1500	10	10	10	+2
Bgs mnr	1000	32	32	32	+4
Bishop i	7000	95	90	95	+5
Bison	z143	43	43	43	
Bitec dv i	3000	155	150	155	+5
Blk Dmd	10500	36	35	36	—2
Blc shp i	8900	110	100	100	—5
Bloc sw i	2500	41	41	41	
Blk thdr i	500	39	39	39	
Bmp tc i	1000	45	45	45	—5
Bois cr i	5000	25	24	24	
Bonus i	2000	99	90	90	
Bouldr i	11000	24	23	24	
Bowes i	3000	18	18	18	
Brace	7000	40	40	40	
Brazos i	14500	25	24	24	+2
Brkwtr	1300	$6¾	6⅝	6⅝	— ⅛
Brent rs	2020	100	100	100	—5
Brnwst i	1000	8	8	8	
Brese i	500	50	50	50	
Brican	1000	100	100	100	—5
Brigde i	1000	26	26	26	
Brit pac i	3000	80	80	80	+5
Bro res i	36000	35	32	33	—2
Bronco i	1000	3	3	3	
Brower i	14000	47	45	47	
Bullet i	100000	35	28	35	+7
Burndi i	1917	15	15	15	
Butlr i	110000	115	98	115	+21

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
C T Exp	18000	27	27	27	—1
Caora i	16800	90	86	88	+3
Calvrs i	2000	15	15	15	
Caldnia	1000	25	25	25	
Calient i	2500	68	66	66	—2
Calif slv	1000	$6⅛	6⅛	6⅛	
Callex i	1000	305	305	305	+5
Cam nt	5000	163	160	160	+4
Can am	2500	26	26	26	+1
Canmx i	3000	42	42	42	
Canasil	9500	53	52	52	+2
Canbec	24100	35	30	30	—3
Candol i	37901	132	125	130	
Caneco	94000	68	60	61	—4
Canfic i	12000	12	10	10	
Canova i	7900	195	185	185	—5
Cnreo i	15500	72	66	72	+2
Cnuc i	83500	215	192	214	+19
Cape rs i	13500	30	30	30	
Capella i	12500	53	52	52	+1
Capilno i	9500	91	89	91	+2
Caprk i	10500	30	28	30	
Caribe	5000	5	5	5	
Carlcr	5000	13	13	13	
Carlsn i	34500	38	37	37	
Carmc i	1000	15	15	15	
Crpntr i	2000	30	30	30	
Carera i	3000	31	31	31	
Cascda i	1000	50	50	50	+2
Casino	z100	16	16	16	
Casia i	15000	55	51	53	+2
Catr en i	12500	60	55	59	—1
Catlow i	14500	50	50	50	
Caulfld	14000	35	32	32	+1
Cdn pw i	4200	70	68	68	—2
Cdn pm i	7600	122	115	115	—15
Cdn untd	2400	180	170	170	—3
Ceasar i	10000	42	41	41	—9
Celico R	25100	85	78	85	
Celtic i	16500	54	45	50	+12
Chalic i	4800	90	90	90	
Champ	10500	16	13	13	—5
Chapel i	22000	90	85	90	—5
Chrlmg i	1000	39	36	36	—3
Charltn	4000	9	9	9	
Charlm i	7000	24	20	20	—4
Chatwd i	8000	35	33	35	+4
Cheryl i	2400	35	28	28	
Chevy i	1500	32	30	32	+2
Cheven	6037	36	36	36	—4
Chimra i	16500	144	129	144	+8
Chutin i	28500	39	36	39	+3
Ciesta i	15500	38	35	38	+3
Claymr	1000	15	15	15	—2
Clr mn i	3000	12	12	12	
Cst rng i	4600	110	100	110	+10
Coastro i	9250	26	25	25	+3
Cold lk i	3500	30	30	30	
Colfax	15000	70	67	68	—4
Colony	7500	190	181	185	—5
Colossl i	1000	91	91	91	+9
Comet	575	90	90	90	
Compu i	1000	240	240	240	
Concrt i	2300	310	300	300	—10
Concr r i	8000	55	50	50	—6
Conqst i	500	158	158	158	
C oscot	4500	45	45	45	
C barier	22700	155	150	155	+5
C Bound	21500	34	30	34	
Cns brx i	1250	38	38	38	+4
C canrc i	100	290	290	290	
C Cinola	4800	290	275	275	—10
C Five St	z100	60	60	60	
Cons knb	1000	80	80	80	
Con pay i	1000	22	22	22	—2
Cons slv	z100	77	77	77	
Consct i	1000	10	10	10	
Consort i	4000	20	16	20	+4
Contct	6700	55	55	55	
Contnd i	500	30	30	30	—2
Con Sv	42007	115	110	115	+2
Control i	1000	25	25	25	
Cop Lak	1000	85	85	85	
Coralta	6500	16	16	16	
Corin i	2000	27	27	27	
Corolla i	2500	60	57	57	
Cornad i	6000	45	44	45	
Coront i	500	60	60	60	—5
Corprte	10000	8	8	8	
Corrie i	90600	30	25	27	—3
Cosmos	24510	24	21	24	+2
Cous cr i	18600	59	55	59	+2
Cove	4500	45	45	45	+2
Craven i	1000	90	90	90	+5
Cream	750	42	42	42	
Crescnt i	1000	23	23	23	
Crossin	401	120	120	120	
Crystal i	14100	43	40	43	+3
Csa mn i	3000	50	50	50	
Cube	2000	68	68	68	+3
Curri i	3000	51	50	50	
Cusac	2000	85	80	80	
Cutlass i	2600	280	280	280	—15
Cyrano i	5300	130	130	130	
Dk pl i	500	32	32	32	—2
Dor val	2500	125	120	122	—7
Dafrey i	18000	51	50	50	—2
Dash lk i	500	19	19	19	
Davnpt	10100	30	29	30	+3
Dawsn i	5000	80	76	80	
Decker i	2500	76	76	76	—4
D south i	10500	45	45	45	
Dsp w b i	z2000	1	1	1	
Deex rs i	53100	54	49	53	+3
Del nort i	8500	30	30	30	
Delwr i	115500	52	48	50	+3
Denar i	4333	45	43	43	—2
Dentia i	1000	30	30	30	
Diana i	16000	25	24	24	
Dibi rs i	225833	100	75	91	+21
Dplmat i	2000	50	47	50	+7
Dis gld i	13334	74	66	72	+7
Dlph i	21000	51	50	50	—1
Dlph w i	21000	10	10	10	+1
Domgo i	10000	28	27	27	—3
Dorado	9200	12	12	12	
Draw rs i	9800	190	182	190	+25
Du wel i	33000	80	73	75	—1
Dual res	100	225	225	225	
Duck bk i	134495	185	150	175	+25
Dunoil a	1000	150	150	150	
Durat i	2000	14	14	14	
Dusty M	1000	150	147	147	—8
Dnamc i	6500	40	40	40	
Dntrnc	1000	75	75	75	

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Estr lits i	5000	14	14	14	
Egemt	5000	43	43	43	
Edgwtr i	500	81	81	81	
El cmin i	43600	180	170	175	
El dordo	98700	84	80	82	—1
Eldon i	10000	25	25	25	+3
Eldrdo	8000	9	7	7	—3
Electra i	2200	40	40	40	+2
Electra i	41000	72	70	71	—1
Elektra	16500	28	26	26	—3
Emrl is i	25000	45	43	45	+3
Emrl i	11300	200	195	200	+5
Emrl w i	5000	30	30	30	
Endtc i	17900	205	185	196	—9
Energx	44500	120	110	110	—5
Enrx w a	30000	40	38	38	+3
Enex	1800	210	210	210	
Enfield i	11000	72	70	70	—3
Epoch	3250	55	55	55	
Equine i	1500	20	20	20	+2
Equinx i	10000	52	52	52	
Ericsn	800	425	415	415	—10
Esprnz	1000	60	60	60	
Essex i	15100	90	82	82	+2
Eurocn	1700	31	31	31	
Evrest i	4300	190	185	190	+6
Expo oil	8000	9	9	9	
Fm res i	2000	85	75	75	
Ferber i	12900	45	41	45	+5
Ferbr w i	2300	10	10	10	
Frst cd i	16600	109	105	109	+4
Frst chn	26500	22	19	19	—3
Frst gn i	1500	145	131	131	—34
Five m i	8000	39	39	39	+3
Fleck i	12000	61	51	61	+8
Fletwd i	4000	66	66	66	+1
Flow rs i	16000	52	51	52	+3
Force i	2500	55	50	50	—4
Form i	2000	41	41	41	
Frt knx i	138500	79	65	71	—3
Frt nnr i	10000	8	8	8	—1
Forum	5000	20	20	20	
Fredm i	3000	15	15	15	+2
Frprt i	1000	58	58	58	
Freewy	1500	55	55	55	
Fury i	1000	50	50	50	
Futurty	1500	26	26	26	
Futrt i	6000	55	52	55	+5

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Galactc	100	$8⅞	8⅞	8⅞	— ½
Galit rs i	8000	38	36	36	—2
Galit w i	2000	5	5	5	
Gallahr i	43500	40	20	32	
Gallant i	3500	39	39	39	—6
Galvstn	10000	110	110	110	
Gamin i	56200	63	57	60	+2
Gator i	17500	18	16	18	
Gazelle i	1500	46	46	46	—2
Gen syst	3000	86	85	85	+3
Gensis i	1500	23	21	23	
Genex i	15500	35	34	34	—1
Genove i	27000	38	37	38	+2
Geodm	2200	130	125	125	—5
Geotec i	3000	25	25	25	
Gnt bay i	700	270	265	265	
Gnt pipr	2000	115	115	115	
Gigi oil i	5000	15	15	15	
Gldtr rs i	17000	22	20	22	+2
Glenvt i	9500	65	65	65	—2
Glf tech i	6000	12	12	12	—2
Gltr gld i	1000	20	20	20	
Global	2000	13	13	13	
Glory i	2000	9	9	9	
Glow rs i	13000	53	53	53	+2
Gld skr i	7000	20	19	20	
Gld st	3000	47	47	47	
Gld star i	4500	30	30	30	
Goldblt	1000	70	70	70	—3
Gldbra i	22500	74	66	66	—5
Gldn br i	15200	130	122	130	
Gldn ch i	1000	55	55	55	
G dwn i	15500	38	30	30	
G dw w i	9500	5	4	4	
Gldn dv i	1000	15	15	15	
Gldn ey i	1000	30	30	30	
GGate	1500	39	39	39	—1
Gldn hp i	3000	45	44	45	+4
Gldn ky i	1000	78	78	78	
G knight	2900	$5⅛	5	5	— ½
Gld lion i	11900	400	375	395	
Gld nws i	500	26	26	26	+2
Gldn p i	3500	45	45	45	
Gld p w i	1000	6	6	6	
Grim i	5500	48	45	48	
Goldn sc	z60	$7⅝	7⅝	7⅝	
Gld seal i	5000	20	18	20	+2
G shield i	11000	55	48	50	
Gldn tg i	4400	40	35	35	
Gldnbll i	48900	155	151	152	—6
Gldbl w i	41700	37	33	33	—4
Goldra i	1000	76	76	76	+1
Gldfevr i	3000	40	40	40	
Gdfnch i	7000	19	18	19	+1
Gldhvn i	2400	320	290	290	—35
Goldpc i	9500	27	25	25	+1
Goldrh	20000	37	36	36	—1
Gldsil i	8200	82	75	75	+3
Goldstk i	1000	145	140	140	—10
Gldstm i	8150	251	225	251	+26
Gldwst i	3000	35	35	35	
Goldwn	3100	65	65	65	+4
Goliath	200	58	8	8	
Good hp	700	198	198	198	
Granby i	505	23	23	23	
G canyn i	8000	23	23	23	—1
Grnd fr i	500	131	131	131	
Grand i	500	65	65	65	
Grnde tk	1000	60	60	60	
Grndv i	900	285	285	285	
Granvil i	39000	180	160	170	+9
Grnvl r i	62700	26	20	26	+7
Gravis i	15000	19	17	17	—1
Grnstn i	6500	60	52	52	—8
Grenwl i	1500	22	22	22	
Greyhk i	2833	14	13	13	—3
Grtn i	5000	50	50	50	
Grndst	z28	18	17	18	
Gt bear i	4500	10	9	10	—1
G centrl i	3000	35	35	35	—1
G N Pete	13675	17	13	17	
Grt Pac	1000	50	50	50	
Grdian i	5500	38	38	38	
Gulf intl i	4000	28	28	28	
Gulf ttn i	6350	270	255	260	—20
Gyro i	39000	49	40	49	
Htr ind i	2300	360	360	360	
Hallmk	32500	52	45	48	—4
Hombr i	14000	34	33	34	
Happy i	500	34	34	34	—6
Hardy i	13000	40	39	40	
Hargor i	500	20	20	20	
Harwin	22000	46	42	46	+2
Hwksbl i	4200	280	280	280	
Hector i	25500	135	130	130	—3
Helix	5200	260	250	260	+10
Hemgl i	2000	31	31	31	
Herdis i	29500	88	80	83	+2
Heritge i	3000	63	63	63	
Hi tech i	3000	50	49	50	
Hi cor	101400	60	45	60	+15
High lvl i	1000	85	85	85	
Hi rsrv i	2000	79	79	79	—2
Hilnd Cr	12000	85	80	81	—3
Himr i	3000	29	29	29	
Hilton i	600	130	125	125	
Himac	z100	37	37	37	
Horton i	12000	57	54	54	—2
Hudson i	2000	18	18	18	+1
Hmbolt	81500	18	16	18	
Huntng i	1000	25	25	25	+1
Hycroft i	500	36	36	36	

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Ice Stn	1000	27	27	27	+2
Impala i	24785	38	33	38	+6
Imprial	500	117	117	117	—3
Indepd	10000	43	43	43	—2
Indian i	7100	144	130	135	—5
Indn rv i	31500	110	101	110	+1
Infinite i	2500	25	25	25	
Infsy sys	500	8	8	8	
Irecov	2900	160	160	160	
Inlet rs i	15928	47	44	44	—1
Intr glob	14300	117	115	116	+1
I ocean	3500	87	85	85	—5
Intactn	2000	27	27	27	—3
Int dta i	5000	163	155	160	+8
Intrike	7600	135	130	130	—5
Istrt res i	3200	57	55	55	—5
Intl blv i	5167	43	42	42	
Itl Brmc	6400	35	34	35	
I chroke i	3000	36	36	36	—2
Intl crna	22200	$9⅝	9⅛	9⅛	+ ⅛
I dmascs	3020	75	75	75	+1
Intl dm i	1500	63	63	63	
Intl flyr i	1000	40	40	40	
Intl hrs	4672	415	405	415	+5
Intl knr i	1000	49	49	49	
I laco	528	20	20	20	
Intl mag	3000	35	35	35	
Intl meg	8200	40	39	39	—1
Intl pac	3250	36	35	36	+1
Intl Pete	1500	161	161	161	—24
Intl phs i	2500	59	57	59	—1
I polris	1500	38	38	38	+5
Intl pris	8500	49	45	46	+1
I rhodes	2700	27	27	27	
Intl ryln i	29500	45	42	42	+2
Ishasta	5000	19	19	19	+1
I Stndrd	2500	130	130	130	
I thnwd	2213	22	22	22	
I trojan	500	31	31	31	
Intl trb i	3700	50	46	46	—13
Intl vrfc i	14900	$5⅝	5¼	5⅝	
I wstwrd	38000	30	27	27	—1
Int wldc i	1667	23	20	20	
Intl wld i	z125	22	22	22	
Iona ind	13000	84	80	84	+4
Iron hrs i	37000	145	132	140	
Isl mn i	4600	59	55	55	
Ivory ol s	7500	35	25	35	
Jackfsh	2000	44	44	44	
Jalna i	12000	15	15	15	
Jantr a i	5500	36	35	35	
Javelin	1806	235	232	232	—3
Jetta rs i	3000	72	72	72	+2
June i	500	32	32	32	—3
Jupitor i	1000	10	10	10	

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Kw res i	4500	52	51	52	
Kaba i	5000	75	65	75	+10
Kala exp	1000	26	26	26	
Kamld i	6000	50	49	49	—4
Kangld i	11000	47	47	47	+2
Kelly i	1000	23	23	23	
Kerisdl i	46800	160	142	148	—12
Kerry i	28900	100	96	96	—1
Kettle	2700	110	105	110	+10
Kidd rs i	500	25	25	25	
Kilemb i	8000	67	64	67	+1
Killick i	19500	33	30	30	—4
King i	2000	110	105	105	
Kln kln i	1000	80	80	80	
Klondx	4500	70	58	70	
Knie i	4000	50	50	50	
Kumix i	3000	17	17	17	
Kyle rs i	2000	12	12	12	
La Teko	11650	161	160	160	
Lana i	2000	85	85	85	
Lancst i	6600	180	175	180	
Lansco	3500	47	47	47	—8
Lnsdw i	7000	70	65	70	+5
Lear oil i	7000	70	65	65	—7
Lev i	12500	215	215	215	
Levind i	1000	24	24	24	
Levngd i	5500	105	100	105	+5
Levon	14530	$6⅛	5½	5¾	— ¼
Levon w	3300	210	210	210	
Librt bl i	7000	70	60	70	
Liftrn i	23200	500	475	500	+30
Lightn i	9000	37	37	37	
Lincoln	1700	125	120	125	+5
Lintex i	6000	31	31	31	
Loadm i	3300	160	154	160	—5
Lode rs i	15400	87	85	85	
Lodstr i	900	12	12	12	
Lodi mt i	11000	29	28	29	
Logo res	z200	13	13	13	
Lone str	2500	11	10	11	
Lngrch i	2000	35	35	35	+3
Loredi i	102000	28	16	27	+10
Lornex	100	$37	37	37	
Lost lk i	1900	340	330	330	
Lovalst i	29500	80	75	80	+5
Lcky st i	4000	30	25	27	—6
Lunar i	4100	55	52	52	+2

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Mac am	5500	55	55	55	
Maclan	2000	23	23	23	—2
Mcmin e	5000	35	35	35	
Magnta	1000	28	28	28	
Magic 3 i	39500	25	25	25	+4
Magna i	5250	110	110	110	—2
Magns i	2000	150	150	150	
Mhgny i	59300	115	106	114	—6
Majstic i	10500	12	12	12	
Maisty i	3000	10	10	10	
Mlartic	1200	$13½	13½	13½	— ½
Mmth i	17500	14	13	13	
Mandr	4500	200	200	200	
Mndus i	9000	140	135	139	+5
Manito i	1000	33	33	33	
Mple lf i	3500	25	25	25	
Maple i	2000	55	55	55	+2
Mari i	14000	100	100	100	
Marthn i	5000	18	18	18	
Marge	500	21	21	21	—2
Mariah i	1000	53	53	53	+3
Marih w	4000	5	5	5	
Mrieta	2500	32	32	32	
Marnr i	2000	45	42	45	
Markfx i	z200	13	13	13	
Martel i	5000	30	30	30	
Mastr i	7000	90	86	86	—1
Mastr w i	2000	35	35	35	—2
Mvrick	5500	42	40	42	+4
Maymc	2500	265	265	265	—10
Mconel	30000	14	14	14	+1
Mcneln	2400	48	48	48	—2
Media a i	92000	29	25	25	
Melnga i	800	250	250	250	
Melrs i	3000	40	40	40	
Menika i	5500	64	58	58	—2
Merlin i	1000	76	76	76	
Meridr	z223	35	35	35	
Merit i	5000	70	70	70	—4
Metoil i	42000	45	42	42	
Michm i	z250	49	49	49	
Midlgt i	6000	22	20	20	—1
Midlnd i	36500	77	73	75	+2
Midnpr i	5000	45	45	45	
Migent	9000	295	285	295	
Mindy i	700	180	180	180	
Minrx i	13800	240	235	235	+5
Mneta i	40000	33	31	31	—3
Mirmr i	10500	30	30	30	
Mischt i	12000	105	100	105	+6
Mistral i	4500	25	21	21	—4
Module i	35000	48	42	47	+6
Monalt i	2000	42	42	42	+1
Monica i	5002	35	35	35	
Mono i	132300	126	110	126	+22
M chris i	43400	260	245	248	—22
Montbl i	1500	42	42	42	+1
Mrgain i	1000	15	15	15	
Mosato	2000	45	41	41	
Moss i	6000	18	18	18	
Mountn	10600	49	47	48	+2
Mt clvry	3225	58	58	58	—1
Mem w i	4000	3	3	3	
Multint i	11500	50	50	50	+2
Mndee	2000	40	40	40	+3
Murgld i	23400	45	42	45	+3
Musto E	1000	455	455	455	—5
Mutual	1000	41	41	41	+1
Natcus i	11500	50	40	50	+15
Nalosi	2500	33	30	32	
NCA Mrl	1830	320	320	320	—10
Neptn i	1000	26	26	26	
Neti tec	45100	$8¼	7⅞	8	+ ¾
Nevada i	7000	20	20	20	
Nevcal	13500	21	20	21	+1
N alstr i	1000	26	26	26	
New beg	16100	119	115	115	
New-frn	200	100	100	100	—5
N gldc i	1000	35	35	35	
N Privtr	4700	33	32	32	—5
New rid i	167000	92	82	90	+12
New sbn	3000	80	70	70	
N strtgic	3000	100	100	100	—3
Newfld i	11800	180	170	180	
Newhk	5000	21	21	21	—1
Nexus	200	56	6	6	+ ⅛
Nicking	35820	40	31	40	+9
N hawk i	10712	215	200	205	—5
Nobl pk i	2750	35	35	35	+3
Nor con i	64500	45	40	45	+5
Norco	5000	20	20	20	—3
Nrman i	3000	32	32	32	
Normn i	20000	120	115	120	+10
Norsat	1200	440	430	440	+20
Norsmt	3500	50	50	50	+10
Nortek	3000	32	32	32	—3
Na powr	537	25	25	25	
Nth Sth	z130	67	67	67	
Nthair	1000	210	210	210	
Northcl	6000	30	30	30	
Nw sport	z15	445	445	445	
Noxe i	500	25	25	25	
NRD Mn	3000	80	65	65	—15
Nrg res i	6000	26	25	26	+1
N dynst i	2800	150	150	150	
N eagle i	12000	12	11	12	
Nu pac i	1000	50	50	50	+5
Nu start i	5500	30	30	30	—1
Nunsco	4500	180	175	176	—4
Nuspr w	19000	13	12	13	
Nuspar	25000	36	35	35	—1

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Op res i	18000	40	40	40	
Ohara i	7000	36	35	35	+2
Odessa i	5000	22	22	22	
Omni	5500	85	85	85	—3
Orion i	500	38	38	38	
Ormont i	5000	22	22	22	
Oscar i	60000	47	45	47	+3
Osler rs i	500	53	53	53	+3
Pachna i	8200	190	190	190	
Pc aqua i	8600	250	230	241	+6
Pac ccrd	9700	190	175	190	+25
Pac rdg i	3000	14	14	14	—1
Pac rim i	5375	24	24	24	+3
Packrd	11500	24	23	24	
Pak mn i	1600	131	130	131	+1
Paliser	500	35	35	35	+4
Plmyra i	1000	70	70	70	
Pan am	500	170	170	170	
Panora	500	36	36	36	
Paragn	500	25	25	25	
Prmn i	36600	$7⅞	7	7⅛	+ ⅜
Prmn w i	4800	365	360	360	+35
Parlar i	73200	275	250	275	+30
Pcr ind	2000	16	16	16	—1
Pecos i	9200	220	205	205	—15
Penisla	31600	99	90	99	+7
Permin i	8500	90	87	90	+3
Perron i	2094	85	84	84	+2
Petrbtc i	3000	54	54	54	
Petrgld i	4000	63	60	63	+3
Petrom i	13900	144	135	140	+5
Ptroqn i	1500	21	21	21	
Petrost i	1500	13	13	13	xc
Pezcr w	2800	475	470	475	+5
Philip i	5000	20	20	20	
Pinto i	3200	435	425	435	—5
Pinr ml i	1700	120	110	120	+10
Pipestn	39000	190	175	190	+18
Pirat gl i	8000	105	105	105	
Pistol i	4000	10	9	10	
Plains	500	91	91	91	—1
Player i	27000	30	28	30	
Pluton i	3900	23	23	23	
Pm ind i	3000	35	35	35	
Pola res i	7500	17	17	17	
Pndros i	5000	60	56	56	—8
Poney i	51500	13	11	12	—1
Potter B	300	215	215	215	
Pwrgm i	17000	38	36	38	+6
Primnt i	34000	70	68	68	+3
Primrs i	18200	68	65	65	
Princt i	3100	375	370	375	
Prmnt i	17000	35	32	35	
Pryme	600	40	40	40	—5

Q R

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Quartz i	14000	35	35	35	
Qurtz w i	6000	4	4	4	—1
Qued i	6500	27	26	27	
Questi	2000	85	85	85	
Quintel i	1000	21	21	21	—3
Quinto	1000	53	53	53	+3
R c i rs i	1000	18	18	18	+2
Racer i	26500	34	31	32	+2
Rainex i	23500	35	31	35	
Ralegh i	6000	41	40	40	—2
Ramm	29740	95	85	91	+1
Rapid i	1000	45	45	45	
Rea gold	3000	100	100	100	—5
Reako	5800	25	24	24	—1
Reba rs i	2500	130	129	129	—1
Reg res i	26666	93	88	88	—6
Reguls i	50900	260	255	255	
Renwk i	2500	70	70	70	
Rexplr	z40	29	29	29	
Rhyolit i	2000	45	45	45	—4
Rich hil i	4000	27	27	27	
Richprt i	10700	350	330	335	
Rideau i	1000	10	10	10	
Ridcrst i	1000	44	44	44	—1
Rise rs i	2000	22	22	22	—3
Robert	4000	21	21	21	
Rocst i	23000	145	140	145	
Rcmstr i	8500	140	130	140	+10
Rocrdg i	23000	63	61	63	—2
Rckspn i	1000	15	15	15	
Rocky	2145	55	50	55	+8
Rococ i	25500	19	17	18	—1
Roddy i	2500	60	60	60	
Rodeo i	15000	30	26	30	+4
Roller rs	17500	92	85	92	+4
Ronrco	2000	34	33	34	—6
Rthchd i	32500	20	16	20	+4
Ruskin	500	75	75	75	

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
So res i	1000	22	20	20	
Sable	7000	120	120	120	
Sanfrd i	1000	55	55	55	
Santa S	12700	56	53	56	
Santna	58700	30	29	30	+1
Saturn	500	165	160	160	—5
Saxton	5400	355	340	355	+20
Scheer i	8000	66	66	66	—4
Scotia i	7000	35	34	34	—1
Scottie	2600	107	107	107	—3
Sea gld i	2500	15	12	12	
Seast i	30000	35	33	34	
Seatac i	13000	29	28	29	
Seminl i	5500	50	50	50	+2
Sequoi i	6066	115	109	110	—5
Sevrnor i	11000	154	145	150	
Shakw i	142600	90	80	84	+8
Shallw i	7800	155	149	150	—3
Shanc a i	52800	102	99	100	
Sharon	1000	13	13	13	—2
Shebnd i	14200	200	195	200	+5
Sheen i	1000	50	50	50	+5
Sholia i	3000	60	60	60	—2
Sibola i	3400	15	12	12	
Sigma i	17197	85	75	75	—5
Signl hil i	15500	30	25	25	—3
Signet i	17500	28	26	28	+1
Slvr cup i	4500	46	45	46	+1
Slv hr a i	7575	$10	9¾	9⅞	
Slvr hill i	13500	60	57	60	
S Prncss	6000	27	27	27	
Slvr scp i	5000	22	22	22	
S Spring	4500	14	14	14	
Svr Tusk	5267	18	18	18	
Slvrdo	3233	235	225	225	—15
Simpat i	5500	38	37	37	
Sipald i	1500	7	7	7	
Skylrk i	8000	50	48	48	—2
Skyline	711000	89	80	89	
Skyrck i	38500	45	40	42	+6
So lmnr i	2400	80	75	75	—5
Sohio	2500	22	22	22	
Sw gold i	6500	62	59	59	—1
Sthn str i	22000	110	110	110	
Sthw tc i	19300	128	121	121	—2
Sthwt w i	50000	30	27	30	+4
Spartn i	62200	155	152	153	+3
Spencr i	1500	94	88	94	+6
Spirit i	6000	50	45	50	+5
Sprngb i	31000	35	31	35	
Sprngfl i	6000	30	30	30	
St georg i	5500	37	35	35	—3
Stabell	2000	40	40	40	—4
Stall Lak	5000	38	38	38	
Stanmr i	2000	69	64	64	+1
Strbrst i	5000	13	13	13	
Starfir i	55700	125	122	123	
Strlight i	1000	14	14	14	—1
Stan gld	2100	25	25	25	—1
Steelhd i	8000	30	30	30	
Sterlng	4500	45	45	45	—5
Stralk i	8000	65	64	65	
Stray hr i	800	42	42	42	
Stryker i	1500	185	180	184	+4
Sun i	1000	20	20	20	
Suntco i	3000	30	30	30	
Suncst	3500	25	25	25	
Sundan i	22000	15	12	15	+2
Suneva	667	25	25	25	
Sunxco	9500	12	10	12	
Suprm i	2000	43	43	43	
Surinm i	50000	37	35	37	+2
Suthrld i	9000	20	20	20	
Sutton	4500	45	45	45	
Sxt res i	3800	137	134	134	+4
TRV Mn	21700	320	295	300	—15
Talemn i	4500	40	40	40	—5
Tandm i	87300	206	180	199	+14
Tanker	1000	41	41	41	
Tanos i	5000	25	25	25	
Tantlus i	2000	66	66	66	—1
Tarn i	2500	226	225	226	—9
Taseko	1000	43	43	43	—2
Tashta i	1500	130	130	130	
Taurus	7000	82	80	80	+5
Tay Rvr	3000	26	26	26	—1
Teeshn i	11000	67	65	65	—2
Teletec i	500	80	80	80	—2
Telstar i	22500	76	70	76	—2
Tenor i	2000	22	22	22	
Terato	5500	21	19	19	
Termx	30000	57	56	57	+2
Tera nv i	6000	76	76	76	+1
Terace i	20000	50	45	50	+9
Terrm	7500	150	150	150	
Teritri i	z100	7	7	7	
Teton i	20000	75	70	75	+1
Texas n	2500	50	50	50	
Texoro i	7000	52	51	52	—3
Texpez i	29500	64	63	63	+2
Thor Ex	1500	32	32	32	
Thrust i	6500	30	30	30	—1
Thrst w i	24000	6	5	5	—1
Tiburn	2000	154	154	154	+9
Tillicm i	6000	114	110	114	
Tms sa i	4500	29	28	29	+3
Tinto i	13000	35	32	32	—1
Titleist	5000	9	9	9	
Tonph i	27000	25	23	23	
Topaz i	14000	100	95	100	
Topki i	4000	14	14	14	
Tor cal	26700	86	72	86	+11
Torex i	180500	80	65	70	
Torhsn i	5000	62	62	62	
Torrent	1000	90	90	90	—5
Torngn	2000	105	105	105	
Trac res	6000	42	42	42	—4
Trader i	4350	90	88	88	—2
Trns Am	1000	23	23	23	—2
Trc Res	z300	73	73	73	
Trsr isl i	1500	46	44	44	—3
Treasr i	22000	170	162	170	+5
Tri Star	2833	134	132	132	—2
Tri stat i	22000	80	79	80	+5
Triactr i	127200	75	42	75	+20
Tu tahl i	9500	55	55	55	
Tugold i	22000	57	55	56	
Tundra	45100	85	80	80	—6
Tungco i	19600	20	18	18	
Tunsti	5500	32	30	30	
Turnr i	7000	50	48	49	—1
Twin egl	1200	42	42	42	
Tylx res i	950	130	125	125	—10

U V

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Unicrn i	3850	55	50	50	—6
UCbrge	72200	104	90	101	+6
Utd gold	1600	130	125	130	+5
U gunn i	24500	36	35	35	
U Herne	4500	250	240	250	+2
Ut leadr i	3900	65	60	65	+8
Utd lbrt i	1000	120	120	120	
Utd mn i	1000	140	140	140	
U Ravor	8600	200	195	200	
Utd rdfr	z40	33	33	33	
Univex i	2100	12	12	12	
Us precs	2300	305	300	300	—5
Valclar i	2000	70	70	70	—4
Valhala	1000	50	50	50	+4
Vndrx i	5000	15	15	15	+1
Vantra	1000	60	60	60	
Vanwin i	58500	58	55	56	
Varitec i	2000	26	26	26	
Vrdstn i	17300	145	120	145	+30
Vermin i	3000	35	35	35	
Veronx	10840	$7	6⅝	6⅝	
Vrnx w	3000	155	150	150	
Vctoria i	2500	21	21	21	
Vip dyn i	26000	18	16	16	—1
Viscont	1100	78	75	75	
Vital pac	3500	26	26	26	

W X

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Ware i	16500	31	25	30	+8
Warior	500	75	75	75	—5
Warstr i	35650	42	40	40	—2
Wrstr w i	13000	6	6	6	
Wvcrst i	8900	250	235	250	+15
Waybo i	2500	29	29	29	—1
Weaco r	13000	71	71	71	—4
Wlcm N	4500	66	63	66	
Wnatch i	2500	18	18	18	—2
Wescal i	21500	53	48	48	
Wescan i	3000	35	34	35	
W mar i	51680	195	170	175	—5
W Mr r i	57925	71	60	60	—10
W nors i	8100	200	170	170	—30
Westm i	5000	22	22	22	
Wstbnk i	6300	450	450	450	
W allnbe	700	55	55	55	—3
W trnity i	12000	29	28	28	
Wstlke i	10200	210	205	210	
Wstunit i	97500	45	39	39	—3
Widesc i	6500	80	50	80	
Wildfir i	38500	110	105	105	+7
Wimbly	86000	7	6	7	
Windra	4000	75	72	72	—3
Windsr	3000	36	36	36	
Winstn i	18500	62	55	60	
Wrld c i	2000	35	35	35	+1
Wrld wid	z100	39	39	39	

Y Z

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Yankee i	9500	45	45	45	
York	600	$5	5	5	+ ¼
York pt i	65000	70	60	67	+12
Yucn i	40000	29	28	28	—1
Yucn w i	3000	3	3	3	
Yukon g	z100	13	13	13	
Zone	154300	41	35	35	+1
Zuni en i	5000	33	33	33	
Zurich i	4000	42	41	42	
Zytec	76900	420	355	365	—50
2001 res i	10000	195	190	195	—5

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

MEMBERS
Aetna-Midland
MMF (9.75) 10.00
Fix Inc 10.18
Dividend 9.93
Rsces Can 10.35
AGF Group
Amer Gwth 19.52
Cdn Gas Egy 7.29
Cdn Sec Gth 7.11
Cdn Trusteed 4.55
Corp Inv 11.33
Corp Inv Stk 6.61
Growth Eqty 7.34
HiTech 8.56
Japan 9.00
nMMF 9.81 10.00
Option Eqty 4.65
Special 11.06
Pfd Income 10.14
nAssoc Inv. 6.23
Bolton Tremblay
Cda Cumul. 13.35
Income Fd 10.98
Intern'tl 16.97
Mny Fd (9.70) 1.00
Pld. Rsces 11.73
Taurus 5.11
Calvin Bullock Gr.
CIF 7.47
American 5.77
Dividend 10.31
Growth 1.99
Income 8.26
Central Group
yCompound 13.43
yDividend 13.87
yFund 4000 6.58
yInt'l Gwth 8.52
yNat. Res Gth 6.00
yNorthn Egy 4.97
yRevenue Gth 3.89
yUnivest 6.73
Confed Group
Dolphin Ety 8.23
yDolph Mtge 5.22
Cundill Group
ySecurity 12.60
Value 11.13
Dynamic Group
ynDy Am Cdn 9.98
ynDy Am US 7.27
ynDy Cdn Fd 17.47
ynDy Grd Gld 4.22
ynDy Income 5.81
ynProspector .89
ynSavgs 8.25 10.00
Eaton Bay Group
Cmmnwlth 9.64
Dividend 6.83
Growth 12.19
Income 4.04
Intern'tl 13.51
MMF (9.16) 10.00
yMortgage 10.27
Viking 13.01
E-P Mny 10.41 1.00
FutureFundShares
nCashFund 5.09
nFoodFund 5.13
nGoldenFund 5.40
nLifeFund 5.20
nSilverFund 4.88
nTechnoFund 5.14
nValueFund 5.16
Guaranty Trust Gr.
yninv Eqty 20.13
yninv Income 4.28
ynMortgage 10.73
Guardian Group
Canadn 6.21
Compu Trend 10.08
Enterprise 1.51
Growth Fund 23.10
North Amer 6.90
STNny 9.22 10.16
World Eqty 6.54
Hume Group
nHume Fund 10.07
nHume RRSP 10.08
Imperial Group
yMortgage 10.06
yRealty Gth 10.00
Investors Group
yBond 4.14
xyDividend 8.68
yGrowth 8.87
yIndexed Stk 5.38
yIntern'tl 14.05
yJapan 20.54
yMMF (8.22) 1.00
yMortgage 5.00
yMutual 7.73
yProv Stk 10.72
yReal Prop 4.99
yRetiremnt 17.59
Jones Heward Gr.
ynJH Fund 6.53
ynJH Amer 6.42
McLeod Yng Weir
nCan Bk 11.32 1.00
nGovt 10.53 1.00
MER Group
Equity 12.88
Growth 12.00
MMF (9.41) 10.00
ynMKW Lotus 11.53
Montreal Trust Gr.
ynEquity 26.09
ynIncome 7.68
ynIntern'tl 21.29
ynMtge 10.20
Morgan Trust
Growth 11.69
Income 11.30
Worldwide 14.13
Mutual Group
nMMF (8.71) 1.00
Diversifd 25 10.91
Diversifd 40 11.18
Diversifd 55 11.12
Equifund 11.14
yNoram Conv 10.49
Ont. Teachers Gr.
ynAggressv 36.35
ynDiversifd 37.04
ynFixed 9.45 10.00
ynMortgage 26.78
Principal Group
yBond 2.95
yCdn Mutual 5.04
yCollective 16.65
yEquity 6.14
yGrowth 7.13
yVenture 8.58
yWorld Inc. 6.78
Prudential Group
Growth 9.24
Income 5.22
Put Hlth Sci. 10.92
ynReal Gwth 10.80
Royfund Group
nRoyfund 15.69
nRoyfd Bond 5.02
Sterling Group
Equity 6.41
yMortgage 4.86
Templeton Group
Temp Gwth 14.69
Temp Cdn 4.78
Trimark Group
Trimark 9.88
Trimark Cdn 8.96
ynWaltaine 42.61
NON-MEMBERS
ynAltamira Fd 6.47
Beaubran Group
yHypo 10.29
Inc 7.48
yOblig 9.35
ynCan-Anges 9.78
yCapital Gwth 8.94
nCapstone 5.68
Co-Op Trust Gr.
ynCT Mutual 18.82
ynGrowth 10.87
ynIncome 8.94
CSA Mgmt Group
Goldfund 4.37
Goldtrust 5.20
Desjardins Group
yActions 17.69
yHypo 4.43
yIntern'tl 15.30
yOblig 4.41
Dixon, Krog Group
D K Trust 12.42
D K Int'l 16.79
Heritage 3.47
yDomequity 11.49
nFst Cdn Mtg 11.34
yFiscon Fd 7.67
Harvard 14.90
Industrial Group
C S Mgt 9.50 10.00
Indust Amer 6.24
Indust Div 8.95
Indust Eq 15.18
Indust Gth 10.84
Indust Income 9.12
Indust Pens 4.69
Mack Eqty 2.10
Mack Mtg 1.11
yMaritime Eq 4.32
Marlborough 10.38
ynMD Growth 10.44
nNatrusco 30.53
NW Group
Canadian 7.79
Equity 13.69
NW Trust Eq 16.79
Pacific Group
yGrowth 7.93
yRet Bal. 5.90
yUS Growth 4.75
PHN Group
yBond 8.99
yCanadian 15.64
yDiv Income 12.63
yFund 27.90
yPooled 41.78
yRRSP 38.06
PMF Mngmnt Ltd.
nPension 10.70
nXanadu Fd 9.10
Pret et Revenu
yAmerican 22.07
yCanadian 10.22
yFonds H 5.16
yRetraite 16.05
Sogit Group
yCam. Growth 7.62
yInt'l Egy 3.08
yInt'l Income 4.96
yTrans A 6.56
yTrans B 82.75
yTrans C 13.91
Syncrovest 6.71
yTradex 6.79
Trust General Gr.
ynActions 20.66
ynOblig Hypo 8.64
ynHypo 10.47
ynVal Amer 10.47
United Group
Accumlaty 9.09
Accumlty R. 10.16
American 5.28
Cont. Mtge 5.22
Security 4.29
Venture 9.06
Venture Ret. 10.95
Universal Group
American 8.06
Equity 8.00
Income 4.75
Japan 5.98
Resource 6.31
Western Gwth 4.00
U.S. FUNDS
Dreyfus Group
Dref Fd 12.65
Neuberger Berm:
Manhatn 7.64

LE DOLLAR CANADIEN

LE DOLLAR CANADIEN VALAIT HIER 0,19 72,63 CENTS US

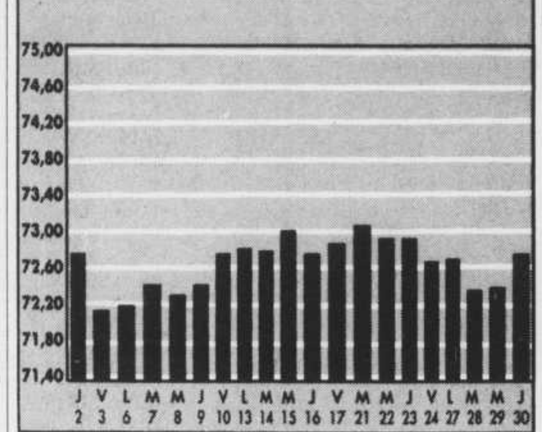

L'ARGENT

VALAIT HIER À LONDRES 12,16 6,1590 EN $ US

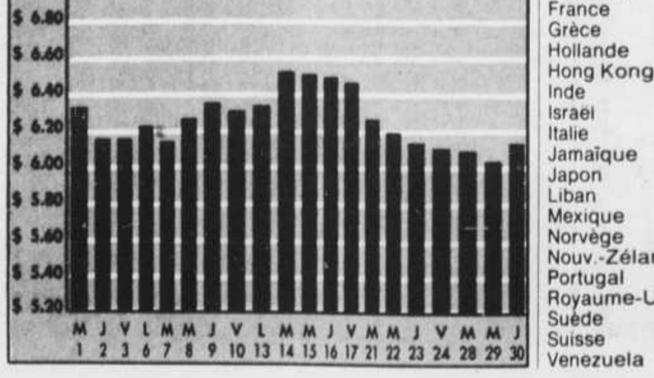

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et varient d'une banque à l'autre.

Afrique du Sud	Rand	0.6922
Afrique franco	Franc CFA	0.002946
Allemagne-Ouest	Mark	0.4489
Antilles Angl.	Dollar	0.5116
Australie	Dollar	0.9155
Autriche	Schilling	0.06389
Bahamas	Dollar	1.3822
Belgique	Franc	0.02231
Danemark	Couronne	0.1249
Espagne	Peseta	0.007935
États-Unis	Dollar	1.3788
Finlande	Mark	0.2158
France	Franc	0.1473
Grèce	Drachme	0.01015
Hollande	Florin	0.3985
Hong Kong	Dollar	0.1775
Inde	Roupie	0.1110
Israël	Sheqels	0.001314
Italie	Lire	0.000703
Jamaïque	Dollar	0.2554
Japon	Yen	0.005486
Liban	Livre	0.08591
Mexique	Peso	0.005068
Norvège	Couronne	0.1561
Nouv.-Zélande	Dollar	0.6211
Portugal	Escudo	0.007947
Royaume-Uni	Sterling	1.7628
Suède	Couronne	0.1551
Suisse	Franc	0.5329
Venezuela	Bolivar	0.1069

TABLEAU DE BORD

			Mois précé.	Variation annuelle en %
EMPLOIS, REVENUS				
Gains moyens hebdomadaires ($)	mar.	414.20	412.67	3.28
Revenu du travail (millions $)	fév.	19,655.6	19,599.6	7.08
Personnes occupées (en millions)	avr.	11.01	10.86	3.2
Chômeurs	avr.	1,437,000	1,546,000	−2.11
INVENTAIRES				
Grands magasins (millions $)	fév.	2,970.2	3,014.1	−5.60
Appartenant aux fabricants (millions $)	déc.	33,195.8	32,770.3	8.26
Nouvelles commandes (millions $)	déc.	17,830.2	19,827.3	8.72
Commandes en carnet (millions $)	déc.	22,110.3	22,110.4	10.04
PRIX				
Prix à la consommation (1981 = 100)	avr.	126.2	125.7	3.87
Indice des prix des maisons neuves (1981 = 100)	mar.	95.2	95.0	−10
Indice des prix des matières brutes (1977 = 100)	mar.	222.9	222.4	2.25
sans charbon, pétrole Brut gaz naturel	mar.	158.2	157.6	−3.77
Prix de vente dans l'industrie (1971 = 100)	mar.	317.5	316.4	2.88
			Cumulatif	
BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS				
Permis de bâtir (million $)	fév.	779.1	1,553.8	2.81
Mises en chantier dans les centres urbains (unités)	mar.	7,077	21,001	−2.50
ÉNERGIE				
Production de charbon (milliers de tonnes métriques)	déc.	5,008	57,370	28.1
Production d'électricité (TW/h)	déc.	40.9	424.5	7.51
Production de gaz (millions de mètres cubes)	fév.	10,123.0	21,013.9	10.03
Raffinage du pétrole (millions de mètres cubes)	fév.	6.3	13.4	−12.5
COMMERCE EXTÉRIEUR				
Exportations, base balance des paiements (Millions $)	mar.	10,511	28,781	11.25
Importations, base balance des paiements (millions $)	mar.	−8,447	−23,674	8.07
PRODUCTION				
Chargements ferroviaires (millions de tonnes)	mar.	22.2	61.4	2.30
Acier (lingots — milliers de tonnes métriques)	mar.	1,295.9	3,589.5	−4.7
VENTES				
Ventes des grands magasins (millions $)	fév.	647.1	1,339.7	2.37
Livraisons des fabricants (millions $)	déc.	17,030.3	225,817.1	13.2
Ventes de véhicules automobiles neufs (millions $)	mar.	1,741.4	4,096.8	14.68
Ventes au détail (millions $)	fév.	291.0	16,815.9	8.56

Les statistiques sont représentées en dollars courants et ne sont pas désaisonnalisées.
Source: Statistique Canada.

MERCURIALE

MONTREAL (PC) — Voici les prix des fruits et légumes:

Fruits

Pommes McIntosh, atmosphère contrôlée: 12x3 lb ou 9x4 lb, au détaillant, $12.50, au grossiste, $8.94; 8x5 lb, au détaillant, $13.00, au grossiste, $11.38; Cell pack, grosseur 120, au détaillant, $16.00, au grossiste, $14.00; Cell pack, grosseur 140, au détaillant, $14.00, au grossiste $12.25; 4x4 pintes, au détaillant, $9.00, au grossiste, $7.88; minot en vrac, au détaillant, $9.50, au grossiste, $8.31.

Pommes Cortland, atmosphère cntrôlée: 12x3 lb ou 9x4 lb, au détaillant $11.50, au grossiste $10.06; 8x5 lb, au détaillant $12.00, au grossiste, $10.50; Cell pack, grosseur 120, au détaillant $15.00, au grossiste $13.13; Cell pack, grosseur 140, au détaillant $13.00, au grossiste $11.38; 4x4 pintes, au détaillant $8.00, au grossiste $7.00; minot (envrac) au détaillant, $8.50, au grossiste, $7.44.

Régions à plus de 290 km de Montréal: ajoutez $0.50.

Une allocation de transport de $0.35 est allouée aux détaillants qui vont chercher les pommes chez le producteur ou l'emballeur.

Ces prix sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de pommes du Québec.

Légumes

Prix de gros aux détaillants dans la région de Montréal, tels que fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

Asperges: $34.50 à $36.80 la caisse de 30 lb; $17.25 la caisse de 20 lb.

Betteraves: moyennes, $5.50 à $6.00 le sac de 12 sachets de 2 lb; $4.60 à $5.00 le sac de 25 lb.

Choux rouges: $6.20 à $6.25 la caisse de 12 à 16 unités.

Ciboulette: $5.00 à $6.10 la dz de paquets.

Endives: $8.75 à $9.05 la caisse de 5 lb.

Laitue Boston: 12 unités, $7.00 à $8.25.

Laitue frisée: 24 unités, $9.25 à $10.35.

Oignons à bouillir, 10 lb, $0.90 à $1.00.

Oignons jaunes: moyens, $4.25 à $5.25 le sac de 50 lb; $5.50 à $5.75 24 sacs de 2 lb.

Oignons rouges: $10.00 12 sacs de 2 lb.

Panais: en 12 sacs de 1 lb, $5.25 à $6.90.

Radis: $9.90 à $13.50 les 3 doz de pqts; $14.00 pour 4 doz de pqts.

Rhubarbe: $3.50 à $4.00 la botte de 12 pqts.

Rutabaga: moyen, sac de 50 lb $5.90 à $6.75.

Pommes de terre: sac de 50 lb, brossées, $5.35 à $5.50; sac de 20 lb brossées, $2.25 à $2.40; brossées, 5 sacs de 10 lb, $6.35 à $6.75; lavées, 10 sacs de 5 lb, $8.00.

Pommes de terre rouges: 10 sacs de 5 lb, $7.00 à $8.00; 5 sacs de 10 lb, $6.50 à $7.50.

Sirop d'érable pur: $23.35 à $26.00 les 8 canettes de 540 ml.

BESTIAUX

MONTREAL (PC) — Le total des arrivages cette semaine au marché aux bestiaux de Montréal comprenait 1,141 bovins, 984 veaux, 49 moutons et 22 porcs.

Les prix s'établissaient ainsi:

Bouvillons: B: $72-75.75.

Génisses: commercial: $54-65.50.

Vaches: D1,D2: $56-58.75; D3: $50-55.75; D5: $45-49.75.

Taureaux: $59-66.75.

Génisses engraissées, moyennes et communes, de plus de 500 lb: $53-65.

Veaux de choix et bons animaux: $85-100; moyens: $75-85; communs: $50-75.

Bons veaux de remplacement: $85-118; moyens et communs: $75-84.

Moutons: $34-35.

Prix moyen du porc ontarien, lundi: $66.75; mardi: $68.40; mercredi: $67.35.

OBLIGATIONS

TORONTO (PC) — Mis à part le long terme, qui a cédé un huitième de point, la situation était inchangée hier dans le marché canadien des obligations.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 9.75 %.

BENEFICES

Morguard Bank of Canada, sem. clos 30 avr.: 1985, $810,000 soit $1.40; 1984, $904,000 soit $1.56.

National Bank of Canada, semestre: 1985, $75.3 millions soit $1.75; 1984, $53.5 millions soit $1.41.

United Siscõe Mines Inc.: 1984, $41,678,000 soit $6.21 (perte); 1983, $1,923,000 soit 32 cents.

DIVIDENDES

Maritime Tel. and Tel. Co. Ltd, 7.10 pc priv.: 17.75 cents; payable le 15 juill. aux inscrits le 20 juin.

Provigo Inc.: 15 cents; 1er oct., 6 sept.

DENRÉES

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, No 92, $4.76 le kg; No 93, $4.78 le kg; prix moyen du grossiste au détaillant: $5.15 le kg.

Fromage cheddar au kilo: blanc, $4.869; coloré: $4.876.

Produits concentrés: lait en poudre écrémé: No 1, sac de 25 kg, $2.851 le kg; lait écrémé destiné à l'alimentation: $1.103; petit lait en poudre comestible, $0.474 le kg; petit lait destiné à l'alimentation, $0.352 le kg; lait de beurre, $1.947 le kilo.

Oeufs: prix moyens des grossistes aux détaillants, boîte d'une douzaine, A-extra-gros, $1.30 8-10; A-gros, $1.29 6-10; A-moyens, $1.26 6-10; A-petits, $0.89 2-10

Prix de gros aux distributeurs établis par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra-gros, $1.26; A-gros, $1.25; A-moyens, $1.22; A-petits, $0.85; A pee-wee, $0.53.

Pommes de terre, prix de gros: Québec: nouvelles, $1.15 à $1.25 le 10 lb; $2.15 à $2.30 le 20 lb; $5.00 à $5.25 le 50 lb; I.P.E. $1.40 à $1.50 le 10 lb; $2.75 à $2.85 le 20 lb; $5.75 à $6.00 le 50 lb.

CÉRÉALES

WINNIPEG (PC) — Tendance irrégulière hier au marché de Winnipeg, où 190,000 tonnes de grains ont fait l'objet de transactions.

Le colza a perdu 50 cents à $5.80 pour clôturer à $365.20 en juin.

Le lin était inchangé et en hausse de $1.50 avec mai à $343.00.

L'orge de Thunder Bay oscille entre une baisse de 10 cents et une hausse de 20 cents, mai à $129.70. L'orge d'Alberta est stable, juin à $144.90.

L'avoine gagne 70 cents à $2 et ferme à $119.50 en mai.

Le blé est inchangé et en recul de $1.30, mai à $149.40.

Le seigle est stationnaire et en baisse de 50 cents, mai à $122.80.

LE DOLLAR CANADIEN

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé en baisse de 9-20 hier et cotait $1.3760 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé 53-100 à $1.7558.

Par rapport à la devise US, le dollar canadien a gagné 23-100 à $0.7267 et la livre a monté de 3-100 à $1.2760.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

OPTIONS

Suite de la page 15

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Numoc	Fb	12½p	80	105		
Numoc	Fb	15	75	100		
Numoc	Fb	15 p	260	285		
Numoc	Fb	17½	30	55		
Numoc	Fb	17½p	$5	$5¼		
Numoc	Ag	12½	90	115	165	34
Numoc	Ag	12½p	40	65		
Numoc	Ag	15	15	40	30	42
Numoc	Ag	15 p	210	235		
Numoc	Ag	17½		20	50	46
Numoc	Ag	17½p	460	485		
Numoc	Nv	12½	140	165	350	
Numoc	Nv	12½p	60	85		
Numoc	Nv	15	45	70	160	20
Numoc	Nv	15 p	235	260		
Numoc	Nv	17½	15	40		
Numoc	Nv	17½p	485	$5⅛		
Nva A f	Fb	5	120	145		
Nva A f	Fb	5 p	15	30		
Nva A f	Fb	6	50	70	70	20
Nva A f	Fb	6 p	50	55	50	56
Nva A f	Fb	7	20	40	25	30
Nva A f	Fb	7 p	110	135		
Nva A f	Ag	5	100	120	105	322
Nva A f	Ag	5 p	5	15	10	140
Nva A f	Ag	6	25	30	25	435
Nva A f	Ag	7½	3	6	5	8138
Nva A f	Ag	7½p	155	180	150	9
Nva A f	Ag	8	3	5	5	1419
Nva A f	Ag	8 p	205	230		
Nva A f	Nv	5	115	130	120	169
Nva A f	Nv	5 p	15	25	20	130
Nva A f	Nv	6 p	40	50	45	440
Nva A f	Nv	7 p	105	130	110	159
Nva A f	Nv	8	6	9	9	2756
Nva A f	Nv	8 p	205	230	110	
O P						
Oba 01	Jn	77½	$15¼	$15¾		1
Oba 01	Jn	77½p		3		408
Oba 01	Jn	80	$12¾	$13¼	$12⅞	34
Oba 01	Jn	80 p		3		721
Oba 01	Jn	82½	$10¼	$10¾		21
Oba 01	Jn	82½p	1	5		1246
Oba 01	Jn	85 p		5		850
Oba 01	Jn	87½p	2	15	5	1149
Oba 01	Sp	80	$12¾	$13¼		
Oba 01	Sp	80 p	1	25		205
Oba 01	Sp	82½	$10¼	$10¾		3
Oba 01	Sp	82½p	10	35		896
Oba 01	Sp	87½p	50	65	50	670
Oba 01	Sp	95 p	310	335		
Oba 01	Dc	80 p	15	35		337
Oba 01	Dc	82½	$10⅜	$10⅞		6
Oba 01	Dc	85	$7⅞	$8¼		77
Oba 01	Dc	87½p	95	110		729
Oba 01	Dc	95	115	140	140	144
Obc 03	Jn	92½				
Obc 03	Jn	92½p				
Obc 03	Jn	95				
Obc 03	Jn	95 p				
Obc 03	Jn	97½				
Obc 03	Jn	97½p				
Obc 03	Jn	100				
Obc 03	Jn	100 p				
Obc 03	Jn	102½				
Obc 03	Jn	102½p				
Obc 03	Jn	105				
Obc 03	Jn	105 p				
Obc 03	Jn	107½				
Obc 03	Jn	107½p				
Obc 03	Sp	97½				
Obc 03	Sp	97½p				
Obc 03	Sp	100				
Obc 03	Sp	100 p				
Obc 03	Sp	102½				
Obc 03	Sp	102½p				
Obc 03	Sp	105	125			
Obc 03	Sp	105 p				
Obc 03	Sp	107½				
Obc 03	Sp	107½p				
Obc 03	Dc	87½				
Obc 03	Dc	87½p				
Obc 03	Dc	90				
Obc 03	Dc	90 p				
Obc 03	Dc	92½				
Obc 03	Dc	92½p				
Obc 03	Dc	95				
Obc 03	Dc	95 p				
Obc 03	Dc	97½				
Obc 03	Dc	97½p				
Obc 03	Dc	100				
Obc 03	Dc	100 p				
Obc 03	Dc	102½				
Obc 03	Dc	102½p				
Obc 03	Dc	105				
Obc 03	Dc	105 p				
Obc 03	Dc	107½				
Obc 03	Dc	107½p				
Obd 04	Jn	82½	$14¼	$14¾		24
Obd 04	Jn	82½p		5		466
Obd 04	Jn	85	$11¾	$12¼		4
Obd 04	Jn	85 p		10		198
Obd 04	Jn	87½	$9¼	$9¾		
Obd 04	Jn	87½p		15		120
Obd 04	Jn	90	$6¾	$7¼		168
Obd 04	Jn	90 p		20		126
Obd 04	Jn	92½	440	465		15
Obd 04	Jn	92½p	5	30		129
Obd 04	Sp	85	$11¾	$12¼		10
Obd 04	Sp	85 p	1	20	25	109
Obd 04	Sp	87½	$9¼	$9¾		8
Obd 04	Sp	87½p	10	35		42
Obd 04	Sp	90	$6¾	$7¼	$6⅝	150
Obd 04	Sp	90 p	35	60		44
Obd 04	Sp	92½	465	490		131
Obd 04	Sp	92½p	60	85	75	40
Obd 04	Sp	97½p	230	255		
Obd 04	Dc	85	$11⅞	$12⅜		1
Obd 04	Dc	85 p	15	40		4
Obd 04	Dc	87½	$9⅜	$9⅞		
Obd 04	Dc	87½p	40	65		25
Obd 04	Dc	90	$6⅞	$7⅜	$7	306
Obd 04	Dc	92½	485	$5⅜	475	238
Obd 04	Dc	92½p	115	140	115	30
Obd 04	Dc	95	295	320	295	10
Obd 04	Dc	95 p	195	210		18
Obd 04	Dc	97½	150	175		25
Obd 04	Dc	97½p	275	300	305	14
Placer	Jn	20	$5⅞	$6¼	$6⅞	
Placer	Jn	20 p		10	2	148
Placer	Jn	22½	335	365	400	485
Placer	Jn	22½p	1	15	10	454
Placer	Jn	25	140	160	150	1120
Placer	Jn	25 p	15	35	25	694
Placer	Jn	27½p	175	200	320	2
Placer	Jn	30	1	15		
Placer	Jn	30 p	415	450	425	
Placer	Sp	20	$6¼	$6⅝	$6	5
Placer	Sp	20 p	1	25		
Placer	Sp	22½	415	435	380	603
Placer	Sp	22½p	15	35	50	190
Placer	Sp	25	220	245	255	227
Placer	Sp	27½	115	130	125	772
Placer	Sp	27½p	205	230	125	20
Placer	Sp	30	35	50	55	101
Placer	Sp	30 p	415	450		
Placer	Dc	22½	475	$5⅛	485	5
Placer	Dc	22½p	25	50	60	5
Placer	Dc	25	330	350	355	8
Placer	Dc	25 p	85	105	125	32
Placer	Dc	27½p	230	255	275	
Placer	Dc	30	85	105	125	3
Placer	Dc	30 p	415	450		
Powr f	Fb	16¼	250	275		10

L'OR

VALAIT HIER À LONDRES — 2,60 — 314,60 — EN $ US

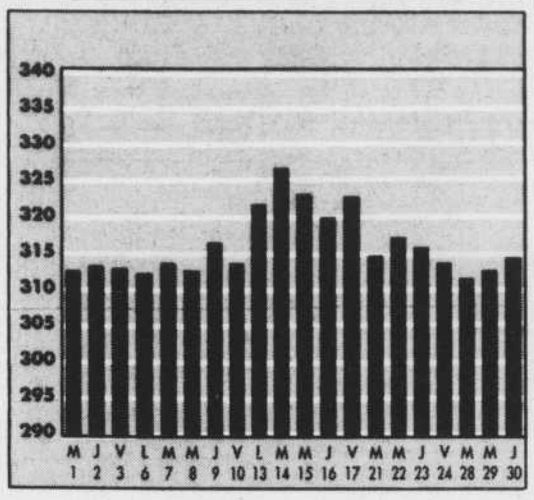

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Powr f	Fb	16¼p	60	85		10
Powr f	Fb	17½p	100	125		20
Powr f	Ag	11¼	$6⅛	$6⅝		8
Powr f	Ag	11¼p		10		
Powr f	Ag	12½	$5	$5⅜		40
Powr f	Ag	12½p		10		24
Powr f	Ag	13¾	375	400		428
Powr f	Ag	13¾p		15		18
Powr f	Ag	15	250	275	275	383
Powr f	Ag	15 p		20		56
Powr f	Ag	16¼	160	180	170	348
Powr f	Ag	16¼p	5	30		52
Powr f	Ag	17½p	60	80		10
Powr f	Ag	22½	$6	$6⅜		
Powr f	Ag	22½p	10	35		
Powr f	Ag	25	487	$5¼		20
Powr f	Ag	25 p	25	50		12
Powr f	Ag	27½	300	325		234
Powr f	Ag	27½p	90	115		10
Powr f	Ag	30	145	170		210
Powr f	Ag	30 p	212	237		
Powr f	Nv	13¾p		20		10
Powr f	Nv	15	285	315		582
Powr f	Nv	15 p		25		28
Powr f	Nv	16¼	195	220		670
Powr f	Nv	16¼p	30	55		40
Powr f	Nv	17½p	85	110		
Q R						
Rang	Ja	5 p	65	75	75	247
Rang	Ja	6 p	135	160		
Rang	Jy	10		3	10	398
Rang	Jy	10 p	$5¼	$5⅝	285	5
Rang	Oc	6	25	30	20	1325
Rang	Oc	6 p	130	155	150	5
Rang	Oc	7	10	20	10	890
Rang	Oc	7 p	230	255	200	10
Rang	Oc	8	1	15	15	99
Rang	Oc	8 p	330	355		
Roy Bk	Ja	27½	370	410	275	3
Roy Bk	Ja	27½p	35	60	70	41
Roy Bk	Ja	30	215	240	245	441
Roy Bk	Ja	30 p	115	140		
Roy Bk	Ja	32½	85	110	105	2
Roy Bk	Ja	32½p	255	305		
Roy Bk	Jy	30 p	45	70	45	450
Roy Bk	Jy	32½	25	35	35	1771
Roy Bk	Jy	32½p	210	250	205	30
Roy Bk	Oc	30 p	80	105	80	27
Roy Bk	Oc	32½p	235	275	280	100
S T						
Segrm	Ja	52½	$7¾	$8¼		
Segrm	Ja	52½p	95	120	110	8
Segrm	Ja	55	$6	$6½	$7¾	202
Segrm	Ja	55 p	175	200	190	73
Segrm	Ja	57½	450	490	445	10
Segrm	Ja	57½p	300	310	250	2
Segrm	Ja	60	325	340	395	147
Segrm	Ja	60 p	360	400	350	6
Segrm	Ja	62½	215	255	325	5
Segrm	Ja	62½p	$5½	$6		
Segrm	Jy	45	$12¾	$13	$14½	
Segrm	Jy	45 p		20	10	25
Segrm	Jy	47½	$10⅜	$10⅝	$13¼	31
Segrm	Jy	47½p	1	25	30	35
Segrm	Jy	50	$8	$8¼	$7¼	114
Segrm	Jy	50 p	10	25	20	50
Segrm	Jy	52½	$5½	$6	$5¼	24
Segrm	Jy	52½p	15	40	40	11
Segrm	Jy	55 p	65	80	70	360
Segrm	Jy	57½p	150	175	130	111
Segrm	Jy	60 p	310	340	225	128
Segrm	Jy	62½	35	50	30	6
Segrm	Jy	62½p	$5¼	$5¾		
Segrm	Oc	47½	$11¼	$11⅝	$13⅛	1
Segrm	Oc	47½p	10	35	45	3
Segrm	Oc	50	$9⅛	$9⅜	$9½	61
Segrm	Oc	50 p	30	55	30	67
Segrm	Oc	52½	$6⅞	$7¼		
Segrm	Oc	52½p	60	85		
Segrm	Oc	55	$5¼	$5⅜	495	198
Segrm	Oc	55 p	120	145	185	108
Segrm	Oc	57½p	205	230	350	13
Segrm	Oc	60	200	205	220	402
Segrm	Oc	60 p	335	360	325	61
Segrm	Oc	62½	120	140		
Segrm	Oc	62½p	$5⅜	$5⅞		
Shell C	Fb	30	240	260	265	54
Shell C	Fb	30 p	240	265		
Shell C	Ag	20	$8¼	$8¾	$9⅛	38
Shell C	Ag	20 p	2	15	25	17
Shell C	Ag	22½	$6⅛	$6⅝	$6⅞	235
Shell C	Ag	22½p	10	20	35	202
Shell C	Ag	25	410	430	420	1094
Shell C	Ag	25 p	20	30	20	229
Shell C	Ag	30 p	210	225	155	65
Shell C	Nv	20	$8¾	$9¼	$9¾	8
Shell C	Nv	20 p	15	30		
Shell C	Nv	22½	$6½	$6⅞	$7½	29
Shell C	Nv	22½p	20	40	85	30
Shell C	Nv	25 p	55	70	60	39
Shell C	Nv	27½	300	325	330	372
Shell C	Nv	27½p	115	130	100	32
Shell C	Nv	30 p	240	255	230	52
Spar f	Ja	25	475	$5		
Spar f	Ja	25 p	25	50		
Spar f	Ja	27½	290	325	320	7
Spar f	Ja	27½p	65	90	130	40
Spar f	Ja	30	165	190	215	9
Spar f	Ja	30 p	225	250		
Spar f	Jy	22½	$5½	$5⅞	$6¼	21
Spar f	Jy	22½p	1	20		
Spar f	Jy	25 p	5	30	40	100
Spar f	Jy	27½	135	150	165	465
Spar f	Jy	30	30	50	50	1154
Spar f	Jy	30 p	165	190		
Spar f	Oc	22½	$6	$6½		
Spar f	Oc	22½p	10	30		
Spar f	Oc	25	395	420	460	33
Spar f	Oc	25 p	15	40		
Spar f	Oc	27½	235	260	265	75
Spar f	Oc	27½p	45	70	100	40
Spar f	Oc	30 p	190	215	325	6
Stlco A	Fb	17½	365	400		
Stlco A	Fb	17½p	25	50		
Stlco A	Fb	20	225	260	225	2
Stlco A	Fb	20 p	115	140	145	3
Stlco A	Fb	22½p	265	300		
Stlco A	Ag	17½	265	300	305	76
Stlco A	Ag	17½p	5	25	10	7
Stlco A	Ag	20	90	115	100	1418
Stlco A	Ag	20 p	60	85	70	106
Stlco A	Ag	22½p	250	285	295	82
Stlco A	Ag	25	5	25	35	605
Stlco A	Ag	25 p	$5	$5½	200	8
Stlco A	Nv	17½	340	375	375	172
Stlco A	Nv	17½p	10	35	50	10
Stlco A	Nv	20 p	85	110	100	113
Stlco A	Nv	22½	70	75	75	466
Stlco A	Nv	22½p	260	295	295	42
Stlco A	Nv	25	15	30	35	282
Stlco A	Nv	25 p	$5⅛	$5⅝	$6¾	22
T-D Bk	Jn	15	$6¾	$7⅛	$6	17
T-D Bk	Jn	15 p		10	1	5
T-D Bk	Jn	17½p		10	15	12
T-D Bk	Jn	20	185	210	210	1336
T-D Bk	Jn	20 p	1	15	15	274
T-D Bk	Jn	22½	5	30	10	24
T-D Bk	Jn	22½p	60	80	70	30
T-D Bk	Sp	17½	450	485	490	268
T-D Bk	Sp	17½p	1	20	15	25
T-D Bk	Sp	20	220	230	255	917
T-D Bk	Sp	20 p	5	30	40	86
T-D Bk	Sp	22½p	90	110		
T-D Bk	Dc	17½	465	$5⅛	335	11
T-D Bk	Dc	17½p	5	30		

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
T-D Bk	Dc	20 p	35	50	45	21
T-D Bk	Dc	22½p	105	130	100	29
TIX	Jn	125	$11¼	$11⅜	$10½	
TIX	Jn	125 p	1	20	30	4
TIX	Jy	140 p	470	490	465	58
TIX	Ag	130 p	85	100		
TIX	Ag	140 p	$5⅛	$5½	$5½	
Total P	Ja	15	260	290	250	1
Total P	Ja	15 p	50	75	70	31
Total P	Ja	17½	115	140	140	17
Total P	Ja	17½p	110	135	175	3
Total P	Jy	10	$6⅞	$7⅛	$7	1
Total P	Jy	10 p		10		
Total P	Jy	12½	450	485	460	119
Total P	Jy	12½p	5	20	10	37
Total P	Jy	15	225	240	225	388
Total P	Jy	15 p	1	25	35	15
Total P	Jy	17½	45	60	50	421
Total P	Jy	17½p	60	85	190	10
Total P	Oc	10	$7	$7⅛	$7⅛	30
Total P	Oc	10 p	1	15	10	10
Total P	Oc	12½	470	485	490	57
Total P	Oc	12½p	5	30	10	7
Total P	Oc	15 p	15	40	50	30
Total P	Oc	17½	95	120	105	295
Total P	Oc	17½p	85	110	95	26
TrAlt A	Fb	25	225	265		
TrAlt A	Fb	25 p	35	60		
TrAlt A	Fb	27½	70	95		
TrAlt A	Fb	27½p	150	175		
TrAlt A	Ag	22½	400	450	310	88
TrAlt A	Ag	22½p		10	5	88
TrAlt A	Ag	25	165	190	175	642
TrAlt A	Ag	25 p	15	40	55	317
TrAlt A	Ag	27½p	100	125		
TrAlt A	Nv	22½	415	465	440	295
TrAlt A	Nv	22½p	1	25		
TrAlt A	Nv	25	200	225	150	307
TrAlt A	Nv	25 p	25	50		
TrAlt A	Nv	27½p	125	150		
TrC PL	Fb	25 p	50	75	60	10
TrC PL	Fb	27½p	115	140	140	10
TrC PL	Fb	30 p	220	245		
TrC PL	Ag	17½	$11¼	$11½	$9¼	217
TrC PL	Ag	17½p		25	10	20
TrC PL	Ag	20 p		25	85	21
TrC PL	Ag	22½p		25	25	112
TrC PL	Ag	25	375	400	390	386
TrC PL	Ag	25 p	5	30		
TrC PL	Ag	27½p	40	65	70	5
TrC PL	Ag	30	55	80		
TrC PL	Ag	30 p	160	185		
TrC PL	Nv	20	$8¾	$8⅞	$5	6
TrC PL	Nv	20 p		25		
TrC PL	Nv	22½	$6⅜	$6⅝	$6½	74
TrC PL	Nv	22½p	5	30	55	71
TrC PL	Nv	25 p	30	55	35	53
TrC PL	Nv	27½p	85	110	100	49
TrC PL	Nv	30 p	190	215		
Trlon A	Fb	32½	240	265		
Trlon A	Fb	32½p	125	150		
Trlon A	Fb	35	150	175		
Trlon A	Fb	35 p	200	225		
Trlon A	Ag	27½	$5¾	$6		
Trlon A	Ag	27½p		25		
Trlon A	Ag	30	340	365		
Trlon A	Ag	30 p	5	30	30	2
Trlon A	Ag	32½	140	165	275	5
Trlon A	Ag	32½p	60	80	262	
Trlon A	Ag	35	50	65	85	23
Trlon A	Ag	35 p	150	175		
Trlon A	Nv	30	365	390		
Trlon A	Nv	30 p	25	50		
Trlon A	Nv	32½	190	215		
Trlon A	Nv	32½p	95	110		
Trlon A	Nv	35	100	125	155	20
Trlon A	Nv	35 p	175	200	175	7
W X						
Wcoast	Jn	12½	485	$5¼	485	8
Wcoast	Jn	12½p		5		
Wcoast	Jn	15	230	270	225	1639
Wcoast	Jn	15 p		15	5	160
Wcoast	Jn	17½	10	25	60	98
Wcoast	Jn	17½p	30	55	40	50
Wcoast	Jn	20		15		
Wcoast	Jn	20 p	255	305		
Wcoast	Sp	12½	495	$5⅜	285	
Wcoast	Sp	12½p		15		
Wcoast	Sp	15	240	270	260	77
Wcoast	Sp	15 p	2	25		
Wcoast	Sp	17½	55	80	75	155
Wcoast	Sp	17½p	60	85	30	100
Wcoast	Sp	20	5	30	45	50
Wcoast	Sp	20 p	265	315		
Wcoast	Dc	12½p	1	20		
Wcoast	Dc	15 p	5	30		
Wcoast	Dc	17½	120	125	105	42
Wcoast	Dc	17½p	85	110		
Wcoast	Dc	20	35	50	40	20
Wcoast	Dc	20 p	275	325		
Wlkr R	Jn	22½	$8⅜	$8¾		105
Wlkr R	Jn	22½p	1	3		205
Wlkr R	Jn	25	$5⅞	$6⅛		155
Wlkr R	Jn	25 p		5		204
Wlkr R	Jn	30	95	120	95	1567
Wlkr R	Jn	30 p	25	45		177
Wlkr R	Sp	22½	$8⅜	$8¾		35
Wlkr R	Sp	22½p	1	20		25
Wlkr R	Sp	25	$5⅞	$6⅛	$6⅛	228
Wlkr R	Sp	25 p	1	25		79
Wlkr R	Sp	27½p	10	30		281
Wlkr R	Sp	30	135	160	175	1338
Wlkr R	Dc	27½	355	380		1386
Wlkr R	Dc	27½p	30	50		135
Wlkr R	Dc	30	200	225	200	356
Wlkr R	Dc	30 p	105	115		101
XCB	Jn	120	$12⅞	$13⅜		
XCB	Jn	120 p		30		30
XCB	Jn	125	$7⅞	$8⅜		2
XCB	Jn	125 p		45		
XCB	Jn	130	350	400		2
XCB	Jn	130 p	15	60		
XCB	Jy	120	$13⅛	$13⅝		
XCB	Jy	120 p	1	50		
XCB	Jy	125	$8⅛	$8⅝		
XCB	Jy	125 p	5	50		
XCB	Jy	130	410	460		
XCB	Jy	130 p	50	100		
XCB	Jy	135	135	185		
XCB	Jy	135 p	275	325		
XCB	Ag	125	$8¼	$8¾		
XCB	Ag	125 p	20	70		
XCB	Ag	130	460	$5⅛		
XCB	Ag	130 p	95	145		
XCB	Ag	135	210	260		
XCB	Ag	135 p	335	485		
XXM	Jn	125	$7¾	$8½		
XXM	Jn	125 p		10		50
XXM	Jn	130	300	350		23
XXM	Jn	130 p		20		5
XXM	Jn	135	20	60		
XXM	Jn	135 p	210	270		
XXM	Jy	130	360	400		3
XXM	Jy	135	80	130		14
XXM	Jy	135 p	250	320		
XXM	Ag	130	390	450		2
XXM	Ag	130 p	50	100		
XXM	Ag	135	140	190		
XXM	Ag	135 p	275	375		

Des étudiants de l'U. de Sherbrooke présenteront une voiture révolutionnaire à l'Exposition universelle de Vancouver

SHERBROOKE (PC) — Grâce à l'Alizée, une automobile sous-compacte à traction avant mue par un moteur Nissan de 1,200 cc alimenté au gaz naturel, un groupe d'étudiants de la faculté des sciences appliquées et de la faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke croit être en mesure de rafler le premier prix d'un concours organisé dans le cadre de l'Exposition universelle de Vancouver.

« En fait, nous sommes certains de gagner », d'avancer M. Conrad Larivière qui, hier après-midi, au nom des étudiants impliqués, a rendu public le projet « Alizée ».

Tenue sous le thème « Transports et communications—Un monde en mouvement, un monde en contact », l'Exposition universelle de 1986 de Vancouver comprend un concours international de design étudiant, le « Innovative vehicule design competition », auquel se rattachent des prix d'une valeur globale de $250,000.

Déjà, quatorze équipes ont signifié leur intention de participer à cette compétition. De ce nombre, cinq équipes sont canadiennes et celle de l'Université de Sherbrooke est la seule francophone. En lice, on retrouve également six équipes américaines, une équipe de la Grande-Bretagne, une équipe du Koweit et une équipe du Mexique.

Les buts de cette compétition consistent, à travers la conception et la construction d'un véhicule automobile, à promouvoir l'innovation et la recherche, à stimuler l'esprit créateur des étudiants et à les amener à relever un défi tout en leur procurant une chance unique d'appliquer concrètement la théorie apprise en classe.

« Notre but ultime ne consiste pas à promettre un véhicule dont la commercialisation à moyen terme révolutionnerait le marché. Mais bien de prendre part à une expérience enrichissante tout en développant des systèmes éclectroniques et mécaniques qui, probablement, pourraient intéresser l'industrie », de noter M. Larivière.

À première vue, la maquette dévoilée hier de ce qui se traduira, d'ici mai 1986, par un véritable véhicule automobile entièrement conçu et assemblé à l'intérieur des murs de la faculté, ne surprend pas par son allure générale.

Toutefois, c'est à l'intérieur du véhicule que l'on pourra voir certaines innovations. Cette automobile à carrosserie en fibre de verre et capable de recevoir quatre passagers et leurs bagages, sera surtout novatrice par son « joy stick ». Le volant et les pédales d'accélération et de frein feront place en effet à un bras multifonctionnel. Ce manche, étudié par certains fabricants d'automobiles, s'inspire des mécanismes actuellement utilisés par les personnes handicapées et par l'industrie de l'aviation.

Une autre innovation réside dans la simplification du câblage électrique. Alors que sur une voiture conventionnelle, on retrouve des kilomètres de fils, l'Alizée sera informatisée et ses composantes seront remplacées par un câble de puissance et de contrôle qui, tout comme le câble de la télévision, contiendra toutes les informations nécessaires au contrôle des divers mécanismes de la voiture.

Pour réaliser ce projet, les étudiants ont besoin d'environ $110,000.

Déjà des montants ont été obtenus de l'Association générale des étudiants et étudiantes en génie ($1,400), le Fonds des Gouverneurs de la faculté des Sciences appliquées ($10,000), Bombardier ($10,000 et aide technique), la Compagnie pétrolière Impériale ($2,500) et la firme l'ingéieurs-conseils Hamel et Beaulieu de Drummondville ($1,000).

TransCanada Pipelines s'inscrit à la NYSE

Photolaser AP

Le président de la société torontoise TransCanada Pipelines, M. Radcliffe R. Latimer, a coupé hier un gâteau géant sur le parquet de la Bourse de New York pour marquer l'inscription des titres de la société qu'il dirige à la plus grande bourse du monde. Les actions de TransCanada Pipelines permettaient à l'institution financière de franchir le cap des 50 milliards d'actions disponibles sur son parquet. Le président de la NYSE, M. Robert J. Birnbaum, et M. George Erdman, de la firme de courtage Bear, Stearns & Co-./Dritz, Golding Inc., assistaient à la cérémonie.

L'URSS s'intéresse davantage à la CEE

MOSCOU (AFP) — L'URSS a fait un geste important en direction de la Communauté européenne en affirmant vouloir rechercher un langage commun entre la CEE et le Comecon, l'alliance économique des pays socialistes, estime-t-on de source diplomatique à Moscou.

Le secretaire général du PC soviétique, Mikhail Gorbatchev, a déclaré mercredi soir, dans un toast au président du conseil italien Bettino Craxi en visite à Moscou, que, dans la mesure où les pays de la CEE agissent en tant qu'entité politique, l'URSS était prête à rechercher avec elle un langage commun sur les problèmes internationaux concrets.

La semaine dernière, M. Gorbatchev s'était déjà montré favorable à l'établissement de rapports entre la CEE et le Comecon en recevant un dirigeant du PC italien, M. Giovanni Cervetti, qui est également président du groupe communiste du parlement européen.

La CEE doit s'ouvrir aux échanges avec l'Est, avait souligné à cette occasion M. Gorbatchev qui s'était prononcé pour l'amélioration des relations entre les deux alliances économiques.

Selon un spécialiste des relations économiques Est-Ouest, le fait même que le dirigeant soviétique ait évoqué le terme d'entité politique pour parler de la CEE est significatif et pourrait être une porte ouverte vers une reconnaissance de facto de la communauté européenne par le Kremlin. L'URSS en effet ne reconnaît toujours pas l'existence des Dix, et il n'y a pas de relations officielles entre la CEE et le Comecon.

Au plan économique, les échanges entre les Dix et les pays socialistes s'effectuent sur une base bilatérale. Mais l'URSS a montré récemment plus de souplesse en acceptant, par exemple, de libeller en ECU (monnaie de compte européenne) certains crédits pour ses achats en Occident.

Cette volonté d'amélioration des relations avec la Communauté européenne est également, selon les experts, une marque de réalisme de Moscou. Le Kremlin, estiment-ils, ne peut plus nier l'évidence en ignorant l'existence de la CEE, devenue notamment l'un des premiers fournisseurs en produits agricoles de l'URSS, après les États-Unis et le Canada.

Enfin, ce souci de rapprocher la CEE et le Comecon correspond à un souhait de longue date de Moscou qui cherchait un accord-cadre entre les deux alliances économiques.

Des pourparlers à ce sujet, commencés en 1976, avaient été rompus en 1980 par la CEE à la suite de l'intervention des troupes soviétiques en Afghanistan. Les discussions n'avaient donne aucun résultat, car la CEE préconisait la conclusion d'accords commerciaux séparés avec chaque pays de l'Est. La Roumanie est le seul État membre du Comecon à avoir conclu en 1980 un tel accord avec la Communauté européenne.

UN ARTICLE À VENDRE?

LES ANNONCES CLASSÉES DU **DEVOIR** SONT UNE SOLUTION FACILE

286-1200

Pour recevoir LE DEVOIR à domicile composez sans frais l'un des numéros suivants:

À Montréal: **332-3891**
À Québec: **(418) 687-2022**

Extérieur:
Code régional:
(514): **1-800-361-6059**
(819): **1-800-361-5699**
(418): **1-800-463-4748**
(613): **1-800-361-5699**

ABONNEMENT AU DEVOIR

Pour recevoir LE DEVOIR à votre porte tous les jours du lundi au samedi, vous n'avez qu'à remplir et nous retourner le coupon-réponse.

Cochez le tarif choisi:
☐ **32$** (13 semaines) ☐ **62$** (26 semaines) ☐ **120$** (52 semaines)

(Ces tarifs ne sont valables que pour la livraison par camelot ou poste surface au Canada)

Nom ______ Prenom ______

Adresse ______

______ Ville ______

Code postal ______ Tel.: ______

Retournez avec votre cheque ou mandat-poste à:

LE DEVOIR — Abonnements
211 rue du St-Sacrement
Montréal, Québec
H2Y 1X1

Je m'abonne au DEVOIR

UNE PETITE PENSÉE

Campagne de souscription du 1er au 15 juin 1985

L'institut veut assumer pleinement son rôle en prévention et en découvertes de nouveaux traitements des maladies cardiaques.

Seule la recherche permettra le contrôle et la disparition éventuelle des maladies cardiaques.

Le Centre de recherche de l'Institut de Cardiologie de Montréal a besoin de votre solidarité concrète et active. Il compte sur le support financier des entreprises et des individus pour atteindre son objectif: enrayer les maladies du coeur.

Vous pouvez cueillir votre petite pensée pour le coeur au comptoir des entreprises suivantes: PROVIGO, MÉTRO, STEINBERG, IGA BONIPRIX, RICHELIEU, PROVI-SOIR, DÉPANNEUR 7 JOURS, BONISOIR, LA MAISONNÉE, MIRACLE MART, BANQUE D'ÉPARGNE, ATLANTIQUE IMAGE ET SON, PÉTRO-CANADA, DIRECT FILM, SAUVÉ et BOVET.

Don de $1 et plus.

Fonds de recherche de l'Institut de Cardiologie de Montréal
5000, rue Bélanger
Montréal, H1T 1C8

POUR LE COEUR

L'UMRCQ craint que les MRC ne tournent à vide

ALAIN DUHAMEL

Le président de l'Union des municipalités régionales de comté du Québec (UMRCQ), M. Roger Nicolet, craint que les MRC ne tournent à vide si le gouvernement québécois ne précise bientôt quel sera leur avenir lorsqu'elles auront complété l'adoption des schémas d'aménagement.

« Pour nous, le temps presse » a-t-il déclaré au DEVOIR en s'expliquant sur le refus de l'UMRCQ de participer à la commission d'étude sur le devenir des municipalités à laquelle l'invitait l'Union des municipalités du Québec (UMQ). L'UMRCQ estime qu'il est moins pressant de s'interroger sur la nature, l'évolution et la gestion des services municipaux qu'il ne l'est de préciser dans les meilleurs délais l'avenir des MRC, instituées il y a cinq ans par la loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Le ministre des Affaires municipales, M. Alain Marcoux, a indiqué au congrès de l'UMQ ce printemps que le gouvernement québécois ne se proposait pas de reprendre le débat sur les MRC et la décentralisation avant une année ou deux. Il n'a donc pas de peine à accéder à une requête de l'UMQ le priant d'adopter un moratoire d'une année sur toute réforme importante des structures municipales.

L'UMQ a fait récemment cette requête afin que sa commission d'étude ait le temps de mener ses consultations et remettre son rapport.

« Depuis un an environ, il y a un manque de volonté évident au gouvernement de Québec » en conclut M. Nicolet.

La perspective d'une élection générale et d'un éventuel changement de gouvernement ne le réjouit pas davantage. Elle retarderait le débat d'au moins deux ans, d'autant plus que le Parti libéral ne lui apparaît pas avoir, en ce domaine, une politique définie. « Manque de vision. Ce serait plutôt le statu quo » en conclut M. Nicolet.

En attendant que le gouvernement et l'UMQ relancent le débat, l'UMRCQ craint que les MRC ne se développent dans toutes les directions et dans aucune à la fois. Elle perçoit dans certaines initiatives gouvernementales, volontaires ou non, des dangers à l'égard de l'autonomie municipale.

Ainsi en est-il du projet de loi (no 44) amendant la loi sur la protection du territoire agricole. Une disposition de ce projet de loi permettrait à la Commission de protection du territoire agricole de revoir un plan de la zone agricole de sa propre initiative et de l'imposer d'autorité. Ainsi, un organisme administratif à caractère judiciaire aurait le pouvoir d'amender sans autre formalité un schéma d'aménagement dûment adopté par une municipalité régionale de comté.

Cet amendement compromet l'un des principes fondamentaux de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme relatif à l'autorité politique des élus locaux et à l'effort de concertation du gouvernement québécois, dans ses équipements et ses investissements, à l'égard des orientations d'aménagement et de développement convenues localement.

Le projet de loi devait harmoniser les lois de la protection agricole et de l'aménagement et de l'urbanisme. Ainsi, il permet à une MRC d'adresser à la Commission de protection du territoire agricole une demande de révision. Il propose en outre que la Commission puisse en prendre l'initiative même si elle n'a reçu aucune demande en ce sens. S'ouvre alors une période de négociation qui ne peut excéder 180 jours. En cas d'échec, la Commission révise le plan de la zone agricole.

L'UMRCQ réclame du gouvernement québécois des audiences en commission parlementaire sur ce projet de loi et compte exprimer son opposition à cette disposition qu'elle juge périlleuse à l'égard de l'autonomie des municipalités locales et des MRC.

À l'automne, le congrès annuel de l'UMRCQ, placé sous le thème de *une municipalité, une MRC, une région: un tout à harmoniser*, entreprendra le bilan de l'expérience des MRC et précisera les perspectives d'avenir que l'UMRCQ entrevoit pour elles.

71e session du BIT à Genève

D'importantes discussions porteront sur l'amiante

CLÉMENT TRUDEL

La sécurité dans l'utilisation de l'amiante sera l'un des quatre principaux thèmes de la 71e session du Bureau International du Travail (BIT) à Genève, du 7 au 27 juin, sous la présidence de M. Francis Blanchard. Les pays membres avaient jusqu'à la fin de septembre 1984 pour compléter un questionnaire; ils se retrouvent maintenant avec 62 conclusions retenues et proposées par le BIT, conclusions qui peuvent mener à une nouvelle convention internationale sur un point où le Canada, premier exportateur d'amiante dans le monde occidental, a tout intérêt à contrer le bannissement de l'amiante — un courant piloté par quelques pays scandinaves, par les pays européens en général et par les Etats-Unis. L'URSS, le Zimbabwe, le Brésil et la Grèce, comme pays producteurs, se retrouveront vraisemblablement plus près des préoccupations canadiennes.

La délégation canadienne est tripartite comme il est de mise au BIT: délégués syndicaux, patronaux et gouvernementaux sont déjà convenus dans une réunion récente de sensibiliser leurs partenaires des autres pays à la mise en place de contrôles stricts sur l'utilisation de l'amiante et de ses substituts.

Un colloque préparatoire à cette session se tient les 3 et 4 juin à Elewijt (Belgique), organisé par la Confédération Mondiale du Travail (deux délégués de la CSN s'y rendent, avant de siéger à Genève: l'économiste Claude Rioux et le président Gérald Larose). Montréal sera en septembre le siège d'un colloque international parrainé par les Métallurgistes Unis d'Amérique sur le thème: « Travailler avec l'amiante en améliorant les mesures de sécurité »; le directeur québécois des Métallos, Clément Godbout, fait aussi partie de la délégation canadienne à Genève où se rendront également le sous-ministre québécois du Travail, M. Yvan Blain et la secrétaire trésorière du Congrès du Travail du Canada, Shirley Carr qui détient aussi le titre de vice-présidente du BIT. MM. Godbout et Rioux y seront à titre de conseillers techniques pour des questions spécifiques.

Autres points importants sur lesquels le BIT aura à se prononcer le mois prochain: le service de médecine du travail dans les entreprises; la révision de la convention no 63 sur les statistiques de salaires et d'heures de travail; une première discussion générale se tiendra sur l'égalité de chances et de traitements pour hommes et femmes en emploi.

Les pays ne sont pas tenus de ratifier les conventions du BIT et le Canada n'en a ratifié que 26 sur les 150 adoptées depuis 1919. La dernière ratification par Ottawa remonte à 1967 et couvre les « pièces d'identité des gens de mer », ce qui ne veut pas dire que ce pays ne respecte pas l'essentiel des mesures adoptées par le BIT. Le caractère fédéral du Canada l'empêcherait souvent d'atteindre à une unanimité; la diversité des législations adoptées constituerait un autre facteur expliquant cette situation.

Avant de se rendre en Belgique et en Suisse, l'économiste Claude Rioux a rappelé qu'au Québec 2,500 travailleurs environ sont utilisés dans l'extraction du minerai et peut-être 500 dans la fabrication de divers produits à base d'amiante. Il faut toutefois noter que les employés de garages, les travailleurs de la construction et ceux des chantiers maritimes comptent parmi ceux qui sont habituellement exposés à l'amiante.

Il est à prévoir que de longues discussions porteront sur la « concentration de fibres d'amiante respirables dans l'air » et sur les méthodes de prélèvement et de mesure de cette concentration. Plutôt que de réglementer le port d'habits spéciaux et les structures de santé-sécurité, plusieurs pays seraient tentés de favoriser systmatiquement les substituts de l'amiante. Rioux voit là deux dangers: qu'on en vienne à une sorte de protectionnisme déguisé (on fait disparaître du marché un produit) et l'on semble minimiser les dangers potentiels de certains de ces substituts. Claude Rioux réfère à une étude tout juste parue en Grande-Bretagne sous la responsabilité des Docteurs Doll et Peto qui fait le point sur l'épidémiologie; ces deux spécialistes du cancer disent oui aux substituts à deux conditions, c'est qu'ils se révèlent moins nocifs que l'amiante elle-même et qu'on leur applique des mesures de contrôle. Une de ces fibres-substituts, brevetée aux Etats-Unis, est l'attapulgite; les études ne font que commencer sur les propriétés nocives qu'on pourrait lui attribuer.

Quoiqu'il advienne des discussions de Genève, le Canada tend à proposer un usage contrôlé de l'amiante et à lutter contre son utilisation malsaine et insécuritaire.

Le BIT a analysé la législation et la pratique des États-membres. Si la conférence qui siège à Genève le juge à propos, il appartiendra au BIT de préparer plusieurs projets d'« instruments » qu'il soumettra ensuite aux gouvernements. Une session ultérieure devra alors se prononcer de manière plus précise sur les conventions et recommandations du BIT en attendant que les États passent à la ratification de ces conventions.

Prenez la vie à deux poumons,
Cessez de fumer!

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Du lundi au vendredi de 9h à 16h30
Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 13h pour l'édition du lendemain.
Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6
NOUS ACCEPTONS
PAR TÉLÉPHONE
286-1200

■ App/Logements

À LOUER
N.D.G. à 5 minutes du métro Vendôme. Grand cottage, semi-détaché, 10 pièces dont 5 chambres à coucher, cuisine équipée, foyers, boiseries, jardin, allée pavée. Libre mi-août. Prix demandé: $1,300 non chauffé.
Pour visite, tél.: 484-4577 après 17h.
29-5-85

■ App/Logements

■ Ameublement

Sofa antique $80., Bibliothèque, $200., Service de vaisselle Royal Doulton $250., Histoire générale de Lavisse et Rambaud, 12 volumes, $300., Table de cuisine et 4 chaises $75., 731-4219. 01-06-85

■ App./Logements

OUTREMONT, très grand 7½, 2ième étage de triplex, rénové entièrement, mur de briques. Face à un Parc, ensoleillé, pour connaisseurs, $750. non chauffé, 274-0574. 03-06-85

OUTREMONT, Ave. De l'Épée, 7 pièces, rénové, chauffage électrique non-compris, 500$, libre 1er juillet 277-8402. 03-06-85

EDOUARD-MONTPETIT près U de M, métro, spacieux, luxueux, 3½, chauffé, eau chaude, balcon, buanderie. Libre immédiatement 341-6279. 07-06-85

CENTRE-SUD, 2106 St-André, 4½, rénové, 2 étages, spacieux, porte patio, terrasse privée, 5 appareils ménagers, libre, 650$/mois. 281-2689, 523-7226, J. Meilleur. 03-06-85

VIEUX LONGUEUIL, tranquille, 7½, bas duplex, très propre, planchers bois franc. 600$/mois. — 677-7105. 03-06-85

Très beau 7½ avec sous-sol, près Hôpital Hôtel-Dieu, $450., 1er Juin, 842-3090. 01-06-85

PLATEAU MONT-ROYAL, rue Brébeuf, grand 6½, rez-de-chaussée, rénové, chauffage électrique, 600$. 6½, 2ème étage, chauffage électrique, balcon terrasse, 500$ après 17h. 488-2961, 525-9843. 03-06-85

OUTREMONT, Lajoie, 9 pièces, 1er étage. Libre 1er juillet. 1 000$/mois. — 271-2908. 04-06-85

SNOWDON, haut duplex, 6½, chauffé, poêle, réfrigérateur fournis, près métro. 1er juillet 650$. Sur rendez-vous seulement, après 18h. 737-5403. 03-06-85

Outremont, petit immeuble, 4½, (1 c. fermée) $379., tout compris, semi-meublé. 273-5458. 03-06-85

Centre-ville, (coin Ste-Catherine) BEAUDRY, 3½ entièrement rénové, occupation immédiate. $225. 524-8962. 01-06-85

OUTREMONT, BERNARD coin McEachran, 5½, rénové, balcon, cuisinière, réfrigérateur, eau chaude, chauffé, libre immédiatement. 725$. 272-5961. 03-06-85.

VAN HORNE près Outremont. 3½ — 275$. 4½ — 400$. Impeccables, spacieux, appareils — 389-2125. 07-06-85

■ App./Logements

Rue Sheppard près Sherbrooke très grand 6½, cuisine modulaire neuve. Frais peint, tranquille. $525.00 279-3396. 03-06-85

CDN, 4200 Dupuis 2 grand 4½, $425. Chauffé, propre. Tranquille. Références: 738-5761, 688-6507. 03-06-85

MEUBLÉ, haut duplex, N.D.G., 2 c.c., foyer, boiserie, impeccable, près métro et tous services. 1er juillet pour un an seulement. 288-4581. 01-06-85

NDG, 6½, 7½, chauffés, $650., sous-sol fini, 487-5041. 525-5150. 24-06-85

OUTREMONT, ave Dollard, rez-de-chaussée, 7 pièces, plus 2 grandes pièces, entresol, chauffé, eau chaude, $785., 273-3981. 06-06-85

A SOUS-LOUER, à partir du 1er Juin pour 3 mois, 4½, propre, Plateau Mont-Royal, $350. 843-5163. 845-7540. 03-06-85

OUTREMONT, grand 5 pièces, super tranquille, à 2 pas de tout, non chauffé, pour gens super tranquilles. 1er Juillet 85, $550. C.P. 868 Succ. Outremont, Qc, H2V 4R8. 03-06-85

COQUET 3½, ascenseur, 2780 Kent, très raisonnable, 738-4593. 739-5355. 08-06-85

PONT VIAU, bas duplex, grand 6 pièces, sur terrasse résidentielle, garage, cave, terrain gazonné, s.b. 1985, fenêtres « Arco », près centre d'achats. Idéal professionnel, libre 1er septembre. 667-4518. 03-06-85

LONGUEUIL, 6½, haut duplex, galerie 13X30, chauffage électrique, stationnement double, près métro, $375., 670-1206. 03-06-85

Édouard Montpetit, très beau 5½ chauffé, $525., 482-5965. 03-06-85

COURT TERME, meublés, superbes apps. et maisons, tout inclus, 2 à 12 mois. Aussi location à Paris. Troc-Vacances. — 288-4194 03-06-85

■ Automobiles

PEUGEOT, 505, 1981, automatique, 67,000k, AM-FM, très bon état, $8,000. 931-5711 poste 5711. Après 18hres 744-0319. 01-06-85

MERCEDES 500, SEL, 1984, comme neuve 7,800 km, 288-8974 entre 8 hres 30 et 16 hres 30. 03-06-85

OLDSMOBILE CUTLESS, Suprême, 1974, 400$ 738-4622. 03-06-85

■ Bateaux

Cherche voilier à louer, 2 ou 3 semaines, Côte Atlantique, skiper expérimenté. Yvan Pelland 737-0597, 271-1399. 01-06-85

LA MÉTÉO

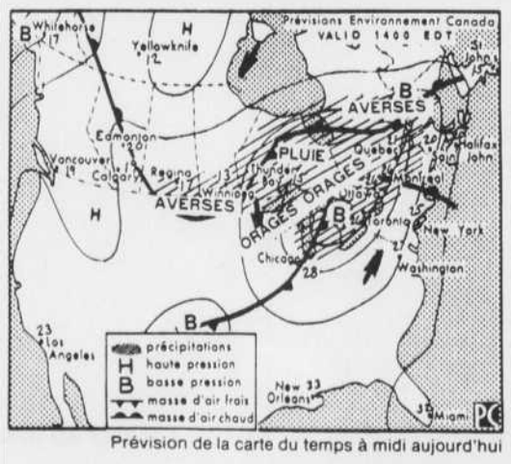

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: une dépression venant de l'ouest avec des nuages traversera la province. Après son passage, les conditions demeureront très instable avec des températures au-dessus des normales pour la plupart des régions. Un système plus important est en formation dans les plaines américaines. Il atteindra l'Ontario vendredi et le Québec au cours de la fin de semaine.

MONTRÉAL

Nuageux avec éclaircies et averses ou orages dispersées. Vents modérés. Max.: 26. Précipitations: 40 %. Samedi: averses.

LEVER DU SOLEIL: 5 h 10
COUCHER: 20 h 34

QUÉBEC

Abitibi-Témiscamingue: plutôt nuageux avec averses débutant en mi-journée. Vents modérés. Max.: 23. Précipitations: 70 %. Samedi: pluvieux et venteux.

Réservoirs Cabonga et Gouin: plutôt nuageux avec averses débutant en après-midi et vents modérés. Max.: 23. Précipitations: 50 %. Samedi: pluvieux et venteux.

Pontiac-Gatineau et Lièvre, Laurentides: plutôt nuageux avec averses dispersées. Vents modérés. Risque d'orages. Max.: 26. Précipitations: 40 %. Samedi: averses.

Trois-Rivières et Drummondville, Québec, Estrie-Beauce: brumeux en matinée. Nuageux avec éclaircies et averses dispersées par la suite. Risque d'orages. Vents modérés. Max.: 24 sauf près de 26 dans la région de l'Estrie. Risque de précipitations: 40 %. Samedi: averses.

Lac St-Jean, Saguenay, La Tuque, Réserve des Laurentides: plutôt nuageux avec averses dispersées et risque d'orages. Brumeux en matinée et vents modérés par la suite. Max.: 22. Précipitations: 40 %. Samedi: pluvieux et venteux.

Charlevoix et Rivière-du-Loup, Rimouski-Matapédia: nuageux avec éclaircies et possibilité d'averses et vents modérés. Max.: 20. Précipitations: 40 %. Samedi: quelques averses.

Ste-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé-Parc Forillon: nuageux avec éclaircies et averses dispersées. Vents modérés. Max.: 18. Risque de précipitations: 40 %. Samedi: quelques averses.

Baie-Comeau, Sept-Îles: nuageux avec averses dispersées et vents modérés. Max.: 12. Précipitations: 40 %. Samedi: quelques averses.

Basse Côte nord-Anticosti, secteur de Natashquan et à l'ouest: nuageux avec averses dispersées et vents modérés. Max.: 12. Précipitations: 40 %. Samedi: quelques averses.

Secteur à l'est de Natashquan: nébulosité croissante suivie d'une possibilité d'averses. Vents modérés. Max.: 8. Précipitations: 30 %. Samedi: quelques averses.

■ Condominiums à louer

Le Sanctuaire du Mont-Royal
Condominium à louer du propriétaire, occupation 1er juillet.
2 c.c. 1,420 p.c. **1,375$**/mois
appareils ménagers et garage inclus.
Diane Durocher 738-6199
01-06-85

■ Bureaux à louer

AHUNTSIC
400, 600 ou 1,200 p.c.
Édifice moderne.
Boul. Henri Bourassa O.
Stationnement intérieur et extérieur.
Chauffage et climatisation centraux.
Ascenseurs.
Service de secrétariat et traitement de textes.
334-9130
1-6-85

OUTREMONT, rue Bernard, bureaux luxueux de 150 à 600 p², climatisé, etc. Tout inclus. 274-2078. 18-06-85

OUTREMONT, rue Bernard, petite boutique, très luxueuse pour objets d'art, parfumerie, bijouterie, 150 à 300 p. 250$/mois, 274-2078. 17-06-85

BOUL. ST-JOSEPH est (1550), 2,100 p.c., 737-2703. 26-06-85

■ Chalets à vendre

CHALET A VENDRE, Chertsey, fini hivernisé, situé au bord de l'eau, 259-6624. 1-6-85

■ Condominiums à vendre

OUTREMONT
vous attend
1425 ouest, Bernard
app. 3
Magnifique 5 1/2 rénové à neuf
site enchanteur
75 360$
Visite mer. au dim. incl. 1 hre à 5 hres P.M.
352-4496
DERNIÈRE CHANCE
3-6-85

■ Condominiums à vendre

CENTRE-VILLE. Quelques appartements à vendre, seulement condominiums luxueux. Sur rendez-vous et sans intermédiaire, heures d'affaires: 866-3088. 1-6-85

VIEUX-MONTRÉAL, Cours Le Royer, 1,225 p.c., climatisé, foyer, Jenn-Air, 92 000$ — 374-4300 — 842-4051. 01-06-85

CENTRE-VILLE, Condo neuf, 2 c.c., St-Urbain/Prince-Arthur. Tapis. $68,000. Possibilité stationnement privé, disponible immédiatement 878-3024. 03-06-85

■ Condominiums à vendre

LUXUEUX condo à vendre ou à louer situé à 10 minutes Centre-Ville, cause: transfert. Sylvie Cloutier 472-1010. 658-6636. Immeubles Action Courtier. 04-06-85

CENTRE-VILLE, 5 pièces, 1600 p.c., grand style, bain tourbillon double, sauna, etc..., 120,000$, comptant 30,000$, G. Paquette ou S. Alasseur, 374-2215, St-Marc Courtier. 1-6-85

■ Copropriétés à vendre

OUTREMONT, Bernard-Stuart, très beau 5½, 1er étage, pas d'agent. 271-1965. 01-06-85

■ Cours

VOILE, cours privée, Lac Deux-Montagnes. 472-9949. 03-06-85

■ Déménagement

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone: 253-4374. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps, déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275. J.N.O.

■ Divers

L'ATELIER ANNE VEN DE WEGHE vous offre les plus beaux rideaux en filet qui soient, prix compétitif, entièrement brodés main, choix de modèle — 738-3478, 271-1186. 01-06-85

DACTYLO électronique Brother CE40. Comme neuf, $325. ou meilleure offre. 253-4541. 03-06-85

CAMÉRA Olympus OM2 avec zoom Vivitar, 80200 mm, F 4.5, $350. 253-4541. 03-06-85

■ Espaces comerciaux à louer

Rue Laurier, coin Ave du Parc, rez-de-chaussée commercial, 1600 p.c., bail à vendre, tél. 277-9909. 10-06-85

■ Espaces commerciaux à vendre

LACHINE, rue principale, coin 20ième Ave, espace salle de montre, 35X22, avec bureau luxueux 18X11, $800 /mois, chauffé, taxe payée, disponible 1er Juillet (à voir). 637-2323. Après 19 hres 768-9236. 04-06-85

■ Hypothèque

Argent à prêter, 1ère et 2ème hypothèque, résidentiel ou commercial, J. Collins, courtier. 931-3184. 04-06-85

■ Instruments de musique

Louez moins cher pianos — orgues, ROGER LAROSE INC. — 282-9303 — 384-9612. 08-06-85

■ Logements demandés

OUTREMONT, NDG et Centre, impeccable, ensoleillé, 9 à 10 pièces, foyer, garage, petit jardin, rangement. Couple professionnel, fillette 6 ans. 1er juillet, maximum $1,000., chauffage inclus 418-527-8141 à frais virés de 18 hres à 21 hres. 3-6-85

■ Logements à partager

GRANDE MAISON victorienne à partager, 4 c.c., 2 s.b., St-Hubert/Cherrier, terrasse, puits de lumière, briques, boiseries; 300$/mois (tout inclus); 1er juillet, de préférence femme de 22-28 ans. — 849-8297. 03-06-85

■ Maisons de campagne à vendre

EN ESTRIE, maison de campagne 7 pièces, fraichement rénovée, piscine hors-terre, petit verger, 57 acres, 276-9167. 1-6-85

OKA, 5 milles du village, belle grande maison retirée, vue magnifique, 30 arpents, verger, boisé, étang, bâtiment agricole 170 000$. Vente privée. 479-6292. 3-6-85

RÉGION DES APALACHES, vue panoramique, maison impeccable, petite étable neuve, terrain boisé 350 x 250 pi., 30 000$ négociable. Royal Lepage Courtier (418)335-2752. 3-6-85

MAISON ANCIENNE, planchers pin, poutres, 4 arpents, vallonneux, Cantons de l'Est, proximité rivière. 671-3442 1-548-2793. 08-06-85

■ Occasions d'affaires

INVEXGEST LTÉE. Détenteurs de régimes d'Épargne Logement, investissez dans l'immobilier. Joignez une équipe gagnante. Pour plus d'informations, demandez: J.G. Berthiaume 861-2600, 672-5142. 04-06-85

ASSOCIÉ DEMANDÉ, comptable agréé, praticien seul, recherche associé(es) afin de partager bureau et personnel. Toute réponse sera traitée confidentiellement. Dossier 202, Le Devoir, C.P. 6033, Succ. Place d'Armes, Montréal, Qc, H2Y 3S6. 15-06-85

PRIVATISATION de la Société Des Alcools. Club d'investissements en formation, Conférence ce soir, information et réservation, 879-1524. 04-06-85

■ Oeuvres d'art

AQUARELLE par Marc-Aurèle Fortin 15X20, 842-0151. 03-06-85

UN LOUISE ROBERT, tableau 1977, 48 x 60, un dessin, 42 x 30. 722-9856 après 19 hres. 3-6-85

■ Offres de service

Femme de compagnie domestique avec expérience et références, parlant français et anglais, téléphonez au 684-1777. De 10 hres à 14 hres. Dollard des Ormeaux. 14-06-85

LAVAGE plafonds, tapis, murs, vitres, peinture, plomberie, ouvrage général, 276-4909. J.N.O.

Étudiant fait peinture et autres $6.00/hre ou au contrat. Pierre, 255-3201. 03-06-85

JEUNE HOMME, belle personnalité, pour gens d'affaires sérieux; chauffeur privé, gardien de sorties et autres, demandez Sylvain 270-4763 entre 9h et 18h. 04-06-85

■ Offres d'emplois

Femme d'affaires recherche les services d'une dame sérieuse, discrète pour assumer la responsabilité de l'entretien de sa maison. Ambiance accueillante, logée, (chambre privée et boudoir). Excellente rémunération. Prière d'appeler Marcelle Guilbeault 273-7711. (Lundi au vendredi entre 9h-17:30h). 03-05-85

SECRÉTAIRE A TEMPS PARTIEL, bureau au centre-ville 527-1531. 03-06-85

■ Offres d'emplois

CONTRACTEUR demandé avec expérience dans la lingerie pour dames. 382-9160. 05-06-85

■ On demande

DÉSIRONS OBTENIR service de gestion comptable en échange d'une expérience intéressante à acquérir dans le domaine immobilier. Yvan Pelland 737-0597, 271-1399. 01-06-85

■ Pêche

Saumons arc-en-ciel, truites grises, pêcherie sur Lac Ontario, 2 bateaux (36 pi. — 24 pi.). Groupe de 6 à 20 personnes, repas si désiré. CHEF CHARTERS. Anglais jour - nuit: 1-416-274-6505 — français 18h - 23h. 1-416-278-6983. 01-06-85

■ Propriétés à louer

CHATEAU CRETE situé en Mauricie, 20 pièces meublées en style, piscine, grand terrain. — 849-0826. 06-06-85

RIVE-SUD, maison uni-familiale, 2 étages, jardin. Informations, jour 658-4962. Soir 658-0089. 03-06-85

COTTAGE 84, secteur Hôpital Pierre Boucher, $650./mois. Après 6hres, 468-3212. 3-6-85

■ Propriétés à vendre

ROSEMONT, Quadruplex, détaché, terrain, bas 8 pièces libre, site idéal, près écoles, hôpitaux, services. IMM. GRAND PRIX COURTIER 669-8232. 03-06-85

LANORAIE, maison rénovée, 1 700 p.c. terrain 30 000 p.c. accès privé au fleuve 64 000$. 288-0763 après 18h. 1-887-2675 weekend. 3-6-85

ROUTE 117 entre St-Jérôme/Ste-Adèle. Propriété commerciale en pierre, foyers, idéal, restauration, auberge, commerce, etc..., grand terrain. IMM. GRAND PRIX COURTIER 669-8232. 03-06-85

LASSOMPTION, à sacrifice, maison et chalet, libres, bord de l'eau, grand terrain, Chemin du golf, environ 25 milles de Montréal, 70 000$. IMM. GRAND PRIX COURTIER 669-8232. 03-06-85

CHATEAU CRETE situé en Mauricie, 20 pièces meublées en style, piscine, grand terrain. — 849-0826. 06-06-85

Magnifique maison ancestrale en pierres des champs 22km de Mtl, terrain de plus de 5 arpents, $98,000., 474-0946. 286-9681. 03-06-85

ST-BRUNO: Cottage québécois, 98 900$, 10 pièces, foyer, garage. M. Lafontaine 653-1576 ROYAL LEPAGE CRT. 1-06-85

VAL-MORIN, charmante ancienne maison canadienne, 2 étages, 4 c.c., 1½ s.b., environ 3½ acres, paysagé, ruisseau, opposé à un terrain de golf, sur la Rivière du Nord, avec accès au lac Raymond. 1-819-326-7961. 04-06-85

POUR vente rapide, cause travail, St-Calixte Nord, allie beauté, confort, tranquilité, $45,000. 286-1200. 1-222-1735. 03-06-85

COTTAGE ANGLO-NORMAND en pierre, construit vers 1850 et restauré en 1973. S.A.M., 3 c.c., 2 s.b., 2 foyers, 4 armoires encastrées. Remise attenante de 18' x 40'. Terrain clôturé de 20 000 pi. Situé à Melocheville (Beauharnois), près du lac St-Louis, à 35 km de Montréal. Prix demandé 89 000$. (514)429-3941. 03-06-85

■ Société/Loisirs

BUT SÉRIEUX SEULEMENT. Cherchez-vous une personne distinguée, cultivée, de même niveau que vous? Fuyez la solitude. Appelez-nous. La Vie à Deux, 287-9759 — 288-4727. 17-06-85

■ Vente, commerce

Tanné(e) d'enseigner? Devenez votre propre patron! Investissez dans une maison d'édition et de conception de matériel scolaire. Revenu assuré. 322-6834. Soir: 672-4893. 04-06-85

■ Ventes de garage

Hampstead, 55 Dufferin Road, Samedi 1er Juin de 10 hres à 16 hres seulement. Quelque chose pour tous à des prix ridicules. Tout doit partir. 03-06-85

LE BRIDGE

Les As sont-ils réellement faits pour s'accaparer des Rois?

par Charles-A. Durand

♠ ♥ ♦ ♣

Donneur: Sud
Vulnérables: Est-Ouest

Nord
♠ 5 2
♥ R 9 5 2
♦ A R D V 5
♣ 8 4

Ouest
♠ A D 10 8 7
♥ 7
♦ 8 7 4 2
♣ R D 6

Est
♠ V 9 6
♥ D 8 4
♦ 10 6
♣ V 10 9 7 3

Sud
♠ R 4 3
♥ A V 10 6 3
♦ 9 3
♣ A 5 2

Les enchères:

Sud	Ouest	Nord	Sud
1♥	1♠	3♥	passe
4♥	passe	passe	passe

Entame: le Roi de trèfle par Ouest.

Beaucoup de donnes se réalisent comme celle-ci; elles sont difficiles à comprendre mais faciles à jouer. Les deux éléments sont de laisser la main au côté non dangereux en pratiquant d'abord la retenue et en prenant toutes impasses vers la main dont un retour ne peut pas être nocif pour le déclarant.

Cette belle main du type de mille autres semblables illustre bien les diverses situations qui prévalent lorsque le déclarant joue insouciamment sa première carte.

Il est une coutume d'appeler la main dangereuse celle qui contient une suite déjà établie et qui serait des plus virulente si elle possédait une entrée pour en défiler 2 ou 3 levées gagnantes. Cette situation s'applique surtout au jeu de sans-atout et le déclarant doit savoir s'en défendre en pratiquant la retenue.

Il en est de même dans les jeux en couleurs où la main dangereuse porterait le contrat en échec si elle s'emparait du contrôle car alors le défenseur jouant vers la faiblesse du déclarant pour donner au premier défenseur le nombre de levées nécessaires à la chute du contrat. Dans des cas semblables, le déclarant doit savoir manier ses cartes avec habileté pou rne pas s'exposer à de pareilles états de choses; et au lieu de tenter la levée additionnelle des tournois, il doit se contenter du jeu de sécurité qui lui donnera toujours son contrat.

La donne ci-dessus répond bien à toutes ces conditions. La course se gagne au premier bond, c'est souvent vrai, et sur l'entame du Roi de trèfle, la première carte que le déclarant doit jouer est un petit trèfle; il ne doit pas s'emparer de l'entame afin que la main n'aille pas au joueur Ouest par le Valet de trèfle lors d'une levée subséquente. Le Roi de trèfle gagne donc la levée, Est signale qu'il a le Valet en jouant le 9, Ouest joue le 6. Est joue nécessairement le Valet et Sud s'en empare avec son As.

À la troisième carte jouée, Sud doit résister à la tentation de jouer son Valet de coeur pour tenter l'impasse de la Dame. Il doit aller vers le Roi du mort qui s'emparera de la main et revenir d'un petit coeur afin que la main aille vers Ouest, même s'il possède la Dame d'atout deuxième, car toute carte que jouera Ouest assurera le contrat du déclarant. Dès ces premières armes faites, considérons bien la puissance de la suite de carreau.

Beaucoup de ces jeux se gagnent à la toute première carte jouée par le déclarant. Ajoutez, lecteurs, à votre jeu de la carte, les deux stratégies énumérées en première lignes et vous allez monter d'un cran dans l'échelle de votre groupe de bridgeurs.

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

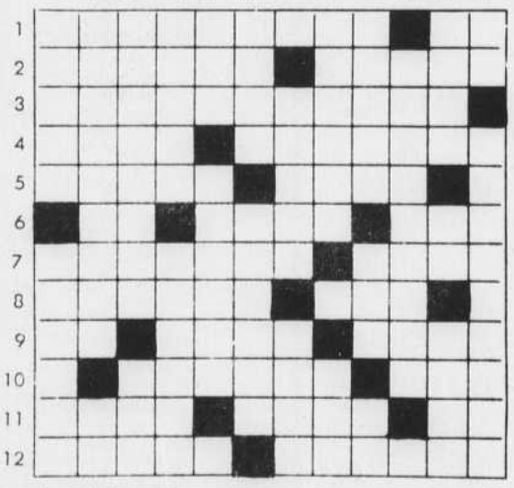

Horizontalement

1—Qui peut être réfuté. — Avalé.
2—Petit ours. — Occlusion intestinale.
3—Sincérité.
4—Malpropre. — Rendre brillant.
5—Canal qui conduit l'eau de mer dans les marais salants. — Orateur grec.
6—Lac des Pyrénées. — Individu. — Pas ailleurs.
7—Machine servant à effectuer les binages en grande culture. — Relatif à l'anus.
8—Corps dérivé de l'hydrogène arsénié. — Habitation.
9—Venu au monde. — Convenue. — Se trompe.
10—Mesure itinéraire utilisée autrefois en Russie. — Pluie.
11—Joindre. — Anneau de cordage. — Notre-Seigneur.
12—Du verbe avoir. — Apprend par coeur.

Verticalement

1—Cheval sans force. — Branche de l'activité économique.
2—Plante de la famille des composées — Sans vêtement.
3—Touchions légèrement au passage. — Tige cylindrique métallique.
4—Lichen filamenteux. — Sortes de canards.
5—De bonne heure. — Rassembler.
6—Relatif à l'anus. — Mouche africaine.
7—Faire tort à. — Individu.
8—Joie collective. — Orient.
9—Ce qu'il y a de meilleur. — Cri de douleur. — Obtenu.
10—Serrer fortement en entourant.
11—Vapeur d'un liquide en ébullition. — Cela. — Femme d'un rajah.
12—Usages. — Moqueuse.

Solution d'hier

Les victimes de harcèlement sexuel ont souvent gain de cause

Quatre-vingt pour cent (80 %) des causes de harcèlement sexuel entendues devant les tribunaux ont été tranchées en faveur de la victime, indique une étude conduite par un professeur de l'université de McMaster (Ont.).

Soixante-six pour cent (70 %) des victimes proviennent des secteurs des affaires et des entreprises de services. La plupart d'entre elles sont serveuses, commis ou réceptionniste. Le second secteur le plus concerné (19 %) est celui de l'administration publique et des agences gouvernementales suivi des manufactures (8 %), du transport, des communications et des services publics (4 %) et de l'agriculture (aussi 4 %).

Le professeur Harish C. Jain, qui participait hier au congrès des sociétés savantes, plus particulièrement à celui de l'Association canadienne des relations industrielles (ACRI), a aussi révélé que la durée moyenne de l'étude d'une cause à partir de sa déposition à la Commission des droits de l'homme jusqu'à la décision de la commission d'enquête ou du tribunal, est de deux ans et neuf mois.

Le professeur Jain livrait ainsi les résultats d'une étude comparative de 26 causes de harcèlement sexuel portées devant une commission d'enquête ou un tribunal entre 1980 et 1984.

Cette étude lui a permis de déterminer que les facteurs les plus souvent considérés par les tribunaux pour l'établissement de la preuve de culpabilité et des dédommagements pour la victime sont: la nature du harcèlement, verbal et/ou physique; le degré « d'empoisonnement » de l'environnement de travail ainsi que la vulnérabilité de la victime et le degré d'impact psychologique sur elle.

Rappelons que de récents amendements (1984) au Code du travail canadien oblige chaque employeur sous juridiction fédérale à appliquer une politique formelle contre le harcèlement sexuel. On devrait étendre cette pratique à tous les secteurs d'emploi et pas seulement dans les sphères gouvernementales, estime le Dr Jain.

Création d'un centre de recherche sur les services communautaires

RENÉE ROWAN

Grâce aux efforts conjugués de l'Université Laval et de la Fédération des CLSC, il existe maintenant un centre de recherche sur les services communautaires.

M. Michel Gervais, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche de l'Université de Montréal, et M. Maurice Charlebois, directeur général de la Fédération des CLSC ont signé, hier, un protocole d'entente de trois ans scellant la création de ce centre, le premier du genre au Québec.

L'insuffisance des travaux de recherche relatifs aux divers aspects du système de services sociaux et de santé communautaire au Québec ont conduit à cette initiative, précisent les promoteurs du projet. Non seulement faut-il souhaiter un accroissement important du nombre de travaux de recherche — plus particulièrement reliés aux activités des CLSC — mais il faut aussi chercher à accroître la dissémination de ces travaux ainsi que leur utilisation par les établissements de services, ajoutent-ils.

Rattaché à la faculté des sciences sociales, le financement du centre, dont le budget annuel sera de $ 140,000 la première année, proviendra de trois sources. L'université et la fédération fourniront les premières ressources d'infrastruture devant permettre le lancement des activités du centre ainsi que l'encadrement scientifique tandis que les ressources d'infrastructure complémentaires à celles déjà fournies par les deux établissements proviendront des organismes subventionnaires.

Le conseil d'administration du centre est composé à part égale de six représentants de l'université et des CLSC, tandis que la direction du centre a été confiée à M. Hector Ouellet, conseiller au programme de la Fédération des CLSC et ancien directeur du département des affaires sociales de l'Université de Sherbrooke. Dans un premier temps, une vingtaine de professeurs s'associeront aux activités du centre.

Les travaux porteront, entre autres, sur l'analyse de phénomènes sociaux (chômage, vieillissement, situation des adolescentes et des adolescents, familles monoparentales, etc) et de leurs conséquences sur les demandes éventuelles de service. On compte également étudier les caractéristiques des populations desservies de même que les attentes des clientèles. On y fera aussi l'expérimentation de projets ou de nouveaux modes d'intervention de même que la mise au point d'outils d'analyse.

L'Université Laval a été choisie en raison de l'intérêt qu'elle manifeste pour les domaines de la santé et des affaires sociales et du grand nombre d'études et de projets de recherches déjà en cours dans ces domaines.

AVIS PUBLICS

Prenez avis que la compagnie SELIG WEISS INC. demandera à l'inspecteur Général des institutions Financière la permission d'abandonner sa charte.
Montréal le 24 mai 1985.
Le président de la compagnie
Selig Weiss

Prenez avis que le contrat en date du 9 mai 1985 par lequel SODIGAL INC. a cédé et transporté à BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA) toutes ses créances, réclamations et comptes à recevoir actuels et futurs, a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de la division d'Enregistrement de Laprairie le 17 mai 1985 sous le numéro 224763.
BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA)
Le 27 mai 1985

Prenez avis que le contrat en date du 9 mai 1985 par lequel DIRECT LAINE INC. a cédé et transporté à BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA) toutes ses créances, réclamations et comptes à recevoir actuels et futurs, a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de la division d'Enregistrement de Laprairie le 17 mai 1985 sous le numéro 224762.
BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA)
Le 27 mai 1985

La présente est pour aviser que, en vertu d'un acte enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal, Québec sous le no 3583411, la Banque Royale du Canada (ci-après appelée "la Banque") a rétrocédé et transféré de nouveau à Fischertechnik Canada Ltée (ci-après appelé "le client") 1710 Trans Canada Highway, Dorval, Québec, Importateur et distributeur de jouets, tout droit, titre et intérêt de la Banque en vertu d'un transport général de créances fait par le client en faveur de la Banque en date du 16 juin, 1982 et enregistré au Bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, Québec sous le no 3278302.
Fait ce dixième jour de mai 1985.
LA BANQUE ROYALE DU CANADA

DÉCÈS

Les avis de décès doivent nous parvenir avant 16 heures pour publication le lendemain.

À Gatineau, le 29 Mai 1985 à l'âge de 76 ans, est décédée Mlle Léonilda Crevier. Elle était la fille de feu Emmanuel Crevier et de feue Léonnie Lalonde. Elle laisse dans le deuil une soeur, Sr. Berthe Crevier m.i.c. de Pont Viau, deux belles-soeurs, Mme Auger-Crevier (Ellen Greenshield) de Ste-Anne-De-Bellevue et Mme Adrien Crevier (Marie-Anna Claude) de Gatineau, deux amies très chères, Anne-Marie Chartier et Jeanne Claude, toutes deux de Gatineau, ainsi que ses neveux et nièces, Robert, David, Gilbert, Evelyne, Berthe, Nicole et Jean-Claude Crevier. Exposée au Salon Alfred Dallaire Inc. 107 rue Ste-Anne, Ste-Anne-De-Bellevue. Funérailles samedi le 1er Juin à 13hres 30 en l'Église de Ste-Anne-De-Bellevue. Inhumation au cimetière du même endroit. Heures de visites, vendredi de 14hres à 17hres et de 19hres à 21hres et samedi, à compter de Midi.

À Montréal, le 30 Mai 1985 à l'âge de 46 ans, est décédée, Rita Beaudin fille de feue Carmel Mathieu et de feu Emile Beaudin. Elle laisse dans le deuil ses frères, Jean-Pierre et François et ses demi-frères Paul-Émile, Philippe, Robert, Roland et André ainsi que plusieurs neveux et nièces. Exposée au Salon funéraire Magnus Poirier Inc. 6520 St-Denis. Les funérailles auront lieu samedi le 1er Juin en l'Église St-Ambroise à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte des Neiges. Hres de visites 13hres à 17hres et 19hres à 22hres.

REMERCIEMENTS

POUR FAVEUR OBTENUE Y.B.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 avril 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à VERITEST LABORATOIRES INC., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 22e jour d'avril 1985, sous le numéro 3578050. Ce 25e jour d'avril 1985.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM
AVIS est par les présentes donné que IVAN PAUL DOBRORUKA, joallier, résidant et domicilié au 6010 Cavendish, app. 306, Cité et District de Montréal, adressera une demande au Lieutenant-Gouvereneur en Consil de la Province du Québec afin de changer son nom en celui de IVAN PAUL DOBREN.
Montréal, le 15 mai 1985.
MORTON PIASETSKI
Procuruer de la candidate

La présente est pour aviser que, en vertu d'un acte enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal sous le no 3583938, la Banque Nationale du Canada (ci-après appelée "la Banque") a rétrocédé et transféré de nouveau à Solroc Consultants Inc. (ci-après appelé "le cient") 7730 Trans Canada, St-Laurent, Québec, Service de géologues et d'ingénieurs, tout droit, titre et intérêt de la Banque en vertu d'un transport général de créances fait par le client en faveur de la Banque en date du 22 mars 1983 et enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal sous le no 3344428.
Fait ce 23e jour de mai 1985.
LA BANQUE NATIONALE DU CANADA

AVIS
PRENEZ AVIS que cette publication est une correction aux publications parues dans le devoir les 27 et 28 mai 1985, car au troisième paragraphe il aurait fallu dire:
RYDER/P.I.E. NATIONWIDE LTD est une filiale canadienne à part entière de RYDER/P.I.E. NATIONWIDE INC., elle-même une filiale à part entière de I.U. INTERNATIONAL CORPORATION, une corporation publique transigée sur les bourses américaines et canadiennes, dont New York et Toronto.
Les parties invoquent l'article 85 des règles de pratique.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec, H2L 1K2.
1ère publication: le 31 mai 1985
2ième publication: le 1er juin 1985
PAQUETTE, PERREAULT, RIVET TRUDEAU & ASSOCIÉS
par:
Me Adrien R. Paquette/ PROCUREUR
Me Gérard Corbeil/ PROCUREUR

VENTE PAR VOIE DE JUSTICE
CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-14-001546-845
AVIS PUBLIC est donné que l'immeuble sous-mentionné sera vendu par encan sous l'autorité de la justice au bureau du notaire soussigné à 306 Place d'Youville, Montréal, le 11 juin 1985 à onze heures du matin par William Weary esqual de curateur de JOYCE KATHLEEN REYNOLDS et devant ledit notaire comme Commis nommé par la Cour, savoir: un emplacement situé à St-Adolphe-d'Howard dans le comté d'Argenteuil connu comme étant les Subdivisions CENT QUATRE-VINGT-SEPT et CENT QUATRE-VINGT-HUIT du Lot TRENTE-DEUX au TROISIÈME RANG (32-187, à 188 R III) aux Plan et Livre de Renvoi Officiels du Canton Howard, avec maison y érigée portant le No Civique 1646 rue Guy.
La mise à pris est de $48,000.00 étant l'évaluation par l'expert nommé selon la Loi.
Montréal, 28 mai 1985.
ROBERT BRABANDER, notaire

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
Monsieur Yvon Thibodeau, homme d'affaire domicilié et résidant au: 218, Baillargé à Boucherville, province de Québec J4B 1E9.
AVIS est par les présentes donné que YVON THIBODEAU, a déposé une cession le 22ième jour de mai 1985, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 13ième jour de juin 1985, à 10:00 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, situé au Complexe Guy Favreau, 200, boul. Dorchester ouest, Basilaire 00, Tour Ouest, Chambre 07, Salle #1 ou #2, à Montréal, province de Québec.
Daté à Montréal, le 27 mai 1985.
JEAN FORTIN & ASSOCIÉS INC.
syndic

Prenez avis que le contrat en date du 16 mai 1985 par lequel ADSAN INC., a cédé et transporté à BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA) toute ses créances, réclamation et comptes à recevoir actuels et futurs, a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de la divison d'Enregistrement de Montréal le 23 mai 1985 sous le numéro 3589437.
BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA)
Le 27 mai 1985.

Avis est donné que: Bertrand Couture de RR#1, Nantes, Qué., détenteur du permis M-510888-001 région 05 s'adressera à la Commission des transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de: Georges Chilvers de RR#5, Lac Megantic, Qué., région 05 conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie de la C.T.Q.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.
1ère parution: 30 mai 1985
2ième parution: 31 mai 1985

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 avril 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 137157 CANADA INC., TRADING UNDER THE NAME OF HOLLYWOOD TOPS a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 24e jour d'avril 1985, sous le numéro 3578948.
Ce 15e jour de mai 1985
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-12-143320-855
LIDIA PROIETTO PULITI
Requérante
c.
OSVALDO PEREZ
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
La partie intimée, OSVALDO PEREZ, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de quarante (40) jours de la date de la présente publication. Copie de la requête en divorce a été laissée au greffe de la Cour supérieure, division des divorces, situé au 1, rue Notre-Dame est, à Montréal, province de Québec, à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS, qu'à défaut de signifier et déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la partie requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement en divorce.
À Montréal, ce 23 mai 1985.
Dominique Dibernardo
Protonotaire adjoint
MOLPECERES & ZIKOVSKY
225, rue Notre-Dame ouest
Bureau 230
MONTRÉAL (Québec) H2Y 1T4

DESCRIPTION DE LA DEMANDE
Prenez avis que le demandeur-cédant Ovila Huard, 61 rue du Vieux Moulin, St-Emile Auclair (Témiscouata), PQ. s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but de transférer au demandeur-cessionnaire Réjean Lévesque, 284 Principale, Ville Dégelis, P.Q. le permis de camionnage en vrac Q-503408-005 qui l'autorise à effectuer du transport de matières en vrac dans la région 01, suite à la vente et cession des systèmes et moyens de transport intervenue entre les parties, le tout conformément à l'article 41 de la Loi sur les transports et à l'article 30 du R.P.R.I.
Les demandeurs demandent de plus l'application de l'article 85 du R.P.R.I. afin que la décision à être rendue soit exécutoire dès que rendue.
1ère parution: 31 mai 1985
2ème parution: 1er juin 1985
Toute personne désirant porter opposition ou une intervention à la présente demande doit le faire dans les 5 jours de la deuxième parution de cet avis à la Commission des transports du Québec, 585 Boul. Charest est Québec, PQ.
Me Marc M. Delage, avocat
ST-HILAIRE & ASSOCIÉS
220 Grande-Allée est suite 850
Québec, PQ.
G1R 2J1

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
COOPÉRATIVE CULTURELLE VAUDREUIL-SOULANGES
Corps politique légalement constitué ayant sa principale place d'affaires au: 2500, boul. Don Quichotte, à Pointe du Moulin, province de Québec J7V 5W1.
AVIS est par les présentes donné que COOPÉRATIVE CULTURELLE VAUDREUIL-SOULANGES, a déposé une cession le 22ième jour de mai 1985, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 7ième jour de juin 1985, à 10:00 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic Jean Fortin, situé au 50 Place Crémazie ouest, bureau 422, à Montréal, province de Québec.
Daté de Montréal, le 27 mai 1985.
JEAN FORTIN & ASSOCIÉS INC.
syndic

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 10 avril 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à HARES SALES INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 24e jour d'avril 1985, sous le numéro 3578950.
Ce 15e jour de mai 1985
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 avril 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 137157 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 24e jour d'avril 1985, sous le numéro 3578949.
Ce 15e jour de mai 1985
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: a 28187, VILLE DE BOUCHERVILLE, Partie demanderesse -vs- FORMATION ROUTIÈRE DES CARRIÈRES INC., Partie défenderesse. Le 13 juin 1985 à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 2250 rue Des Carrières en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets d'affaires de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: bureau en l. métal, filières, réfrigérateur et divers... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHÈLE BERNIER, huissier 679-3080. a/s ALBERT PELLETIER. Montréal, ce 29 mai 1985.

Prenez avis que EXCAVATION A. LACHAPELLE INC. 585 Demers Est, Princeville, comté d'Arthabaska, G0P 1E0, titulaire du permis de camionnage en vrac numéro 3Q 504700-002 pour la région 04 s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir le transfert de son permis, en faveur de HUGUETTE LACHAPELLE, 585 Demers Est, Princeville, comté d'Arthabaska, G0P 1E0.
Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition ou intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième publication dans ce journal à: Commission des Transports du Québec, 585, boul. Charest Est, Québec G1K 7W5.
BEAUDET PIUZE, avocats
1ère publication: 30 mai 1985
2ème publication: 31 mai 1985

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-002 388-856
CONTINENTAL TRUST COMPANY,
Demanderesse-Principale
vs
DENIS GRENIER,
Défendeur-Principal,
et
DENIS GRENIER,
DEMANDEUR EN GARANTIE-REQUÉRANT,
vs
PAUL LEONHARDT,
LA CLEF D'OR,
DÉFENDEURS EN GARANTIE-INTIMÉS,
et
LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL,
MIS-EN-CAUSE
AVIS
PAR ORDRE DE LA COUR:
PAR ORDRE DE CETTE HONORABLE COUR, le défendeur en garantie-intimé PAUL LEONHARDT est par les présentes requis de comparaître dans un délai de TRENTE (30) jours de la présente publication, pour prendre connaissance du bref d'assignation ainsi que de la déclaration en garantie intentés contre lui par le demandeur en garantie-Requérant, dont un exemplaire a été laissé à son intention au Greffe de la Cour Supérieure du district de Montréal.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de comparaître dans ledit délai de TRENTE (30) jours pour répondre à l'action intentée, jugement pourra être rendu contre vous par défaut à l'expiration du délai.
PROTONOTAIRE ADJOINT DE LA COUR SUPÉRIEURE
BRASSARD ET ROY
MES BRASSARD & ROY,
2154 Chemin Chambly, #201
Longueuil, Qc J4J 3Y7
Tél. 514-679-8880

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
2157-6392 QUÉBEC INC.
Corps politique légalement constitué ayant sa principale place d'affaires au 181 Victoria, à Valleyfield, province de Québec J6T 1A7.
AVIS est par les présentes donné que 2157-6392 QUÉBEC INC., a déposé une cession le 17ième jour de mai 1985, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 6ième jour de juin 1985, à 10:30 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, situé au Complexe Guy Favreau, 200 boul. Dorchester ouest, Basilaire 00, Tour Ouest, Chambre 07, Salle #1 ou #2, Montréal, province de Québec.
Daté de Montréal, le 24 mai 1985.
JEAN FORTIN & ASSOCIÉS INC.
syndic

Avis est donné que Service Sanitaire R. Laroche Inc., de 108 Papineau, Papineauville, Qué., ayant une succursale à 703 Achigan Ouest, New Glasgow, Qué., s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir un permis pour le transport de déchets solides pour la région #6.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution dans les journaux.
1ère parution: 30 mai 1985
2ième parution: 31 mai 1985

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM
PRENEZ AVIS que JOSEPH SERGE GELINAS, résidant et domicilié au numéro 1625 boulevard de Maisonneuve, appartement 1102, dans les ville et district de Montréal, province de Québec, s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat de changement de nom en celui de Joseph Serge Sébastien Gélinas.
MONTRÉAL, ce 27 mai 1985.
LEDUC ST-PIERRE ET THERRIEN
Procureurs du requérant
4227 rue St-Jacques ouest
Montréal (Québec) H4C 1J5

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE NO: B85-50 VILLE DE BOUCHERVILLE, demanderesse -vs- FORMATION ROUTIÈRE DES CARRIÈRES INC., défenderesse. Le 13 juin 1985 à 11:30 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 2250 rue Des Carrières en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets d'affaires de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: bureau en l. métal, filières, réfrigérateur et divers... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHÈLE BERNIER, huissier 679-3080. a/s ALBERT PELLETIER. Montréal, ce 29 mai 1985.

ORDONNANCE
CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-2916-854
LA COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL
demanderesse
-C-
PATRICK SMITH
défendeur
PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur, M. PATRICK SMITH, est requis de comparaître devant le greffier de cette honorable Cour dans un délai de 30 jours à compter de la publication de cet avis. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au greffe de la Cour Supérieure, au Palais de Justice de Montréal.
Montréal, le 23 mai 1985.
Dominique Di Bernardo
Protonotaire-adjoint
Me Yves Tardif, avocat
Dallaire, Joly-Ryan,
Lafontaine & Ass.
25, boulevard Lafayette
Bureau 100
Longueuil, Québec
J4K 5B7
Procureurs de la demanderesse

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

CDP.53679.F
11 juin 1985

70 APPAREILS TÉLÉPHONIQUES ET ACCESSOIRES
Garantie de soumission:
10 000 $

Les conditions du présent appel d'offres sont définies dans un document qui peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h 30 à 16 h, à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
GROUPE ÉQUIPEMENT
Direction Achats et Contrats
855 est, rue Sainte-Catherine
3e étage
Montréal (Québec)
Canada
H2L 4P5

Les soumissions seront reçues jusqu'à 10h30 (heure de Montréal), à la date indiquée ci-dessus. Seules les personnes physiques ou morales qui ont une place d'affaires au Québec peuvent soumissionner après avoir obtenu le document d'appel d'offres directement de l'endroit susmentionné.

Les soumissionnaires doivent fournir une garantie égale au montant susmentionné ou à 10% au moins du grand total de leur soumission. La garantie pourra être sous la forme d'un chèque visé ou d'un cautionnement fourni par une compagnie d'assurances.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Pour tout renseignement supplémentaire, on peut communiquer avec le service Achats à (514) 289-5903.

Le directeur,
Achats et Contrats
Michel De Broux

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 1er mai 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à TISSUS ALADIN INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 6e jour de mai 1985, sous le numéro 3583408.
Ce 17e jour de mai 1985
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 26 avril 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à CADRES ANCON LTÉE/ANCON FRAMES LTD a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 2e jour de mai 1985, sous le numéro 3582276.
Ce 17e jour de mai 1985
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 750-02-001132-840. VOLCANO INC., demanderesse. — VS — PLOMBERIE BERKO INC., défenderesse. Le 14 juin 1985, à 11 heures au domicile et place d'affaire de la défenderese au No 8385 rue 6e avenue en la cité de St-François, Laval, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 Camion GMC, 1 set de salon, 1 télévision Téléfunken, 1 cuisinière, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. SERGE OVIDE ENCIU, huissier, 871-1566. Montréal, le 24 mai 1985.

PRENEZ AVIS que Location Giguère Inc. s'est adressée à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir le permis spécial de transport suivant:
- Location à court terme de véhicules automobiles, à l'exclusion des autobus, au 1400, rue André Grenon, Ville de LaBaie;
- Location à long terme de véhicules automobiles, à l'exclusion des autobus, au 1400, rue André Grenon, Ville de LaBaie.

Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième publication du présent avis dans ce journal.
Première publication:
jeudi le 30 mai 1985
Deuxième publication:
vendredi le 31 mai 1985
ME ANDRÉ ROCHON,
Procureur de la requérante

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR PROVINCIALE
NO: 500-02-018481-858
PHOTOGRAPHIE QUATRE PAR CINQ INC.
Demanderesse REQUÉRANTE
-vs-
117272 CANADA INC.
Défenderesse INTIMÉE
AVIS
PRENEZ AVIS que copie d'un bref d'assignation et déclaration ont été déposés au dossier de la Cour au nom des défendeurs.
Si dans les trente jours de la parution des présentes, vous n'avez pas comparu au Palais de Justice de Montréal, pour répondre à la demande faite dans ladite déclaration, afin de produire un acte de comparution signé par vous-même ou votre procureur, jugement pourra être rendu par défaut.
Veuillez agir en conséquence.
Montréal, le 27 mai 1985.
Procureurs de la demanderesse REQUÉRANTE
Unterberg, Labelle & Associés
1980, rue Sherbrooke ouest,
Suite 700
Montréal (Québec)
H3H 1E8

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 1er mai 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 140584 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 6e jour de mai 1985, sous le numéro 3583409.
Ce 17e jour de mai 1985
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 13 mai 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à PARIS GENEVE INVESTMENT IMPORT EXPORT INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 16e jour de mai 1985, sous le numéro 3587451.
Ce 21e jour de mai 1985
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-042427-844. JACQUES HUARD (BLAIS, FORTIER, TOUCHE ROSS LTÉE), Partie demanderesse -vs- PINEAU DESJARTS INC. Partie défenderesse. Le 13 juin 1985 à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 5016 rue Papineau en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets d'affaires de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: tables à dessin, chaises P/Dessinateurs, calculatrice et divers... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHÈLE PELLETIER-BERNIER, huissier 679-3080. a/s ALBERT PELLETIER. Montréal, ce 29 mai 1985.

DESCRIPTION DE LA DEMANDE
AVIS
Prenez avis que le requérant, Christian Ouellet, sis au 289 St-Joseph, Rivière Bleue, cté Témiscouata, Qc, région 3, détenteur du permis Q-508108-001, s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin de transférer ledit permis en faveur de Thérèse Nadeau Ouellet sis au 289 St-Joseph, Rivière Bleue, cité Témiscouata, Qc, région 3, conformément aux R.P.R.I. de C-T-Q et demande l'application de l'article 85 à l'effet que la décision devienne en vigueur immédiatement.
Tout intéressé peut introduire, dans les cinq jours qui suivent la deuxième parution, une opposition ou une intervention en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 585 boul. Charest est, Québec, Qc. G1K 7W5.
1ère parution: 30 mai 1985
2ème parution: 31 mai 1985

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-04-002082-858
THÉRÈSE GAUVIN,
Partie demanderesse
-vs-
ELLIS STAATS,
Partie défenderesse
-et-
DIRECTEUR DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE,
Mis-en-cause
PAR ORDRE DE LA COUR
La partie défenderesse ELLIS STAATS, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 40 jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au Greffe de la Cour.
Montréal, ce 27 mai 1985.
RONALD CHASSE,
PROTONOTAIRE C.S.M.
MES POIRIER, CARRIÈRE & PINARD
4444, rue De Laroche
Montréal, Québec
H2J 3J1
AVOCATS DE LA PARTIE DEMANDERESSE

La présente est pour aviser que, en vertu d'un acte enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal sous le no 3583939, la Banque Nationale du Canada (ci-après appelée "la Banque") a rétrocédé et transféré de nouveau à Veritest Laboratoires Inc. (ci-après appelé "le client") 7730 Trans Canada, St-Laurent, Québec, Tests en laboratoire et en chantier, tout droit, titre et intérêt de la Banque en vertu d'un transport général de créances fait par le cient en faveur de la Banque en date du 24 janvier 1984 et enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal sous le no 3439594.
Fait ce 23e jour de mai 1985.
LA BANQUE NATIONALE DU CANADA

AVIS
Avis est donné que LOCATION DE CAMIONS RYDER DU CANADA LIMITÉE s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis spécial l'autorisant à changer l'adresse de son permis M600413-373 du 6598, boul. Taschereau à Brossard au 191, Riverside Drive à St-Lambert pour la location à court terme de camions à l'exclusion de camions ou remorques citernes.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours suivant la deuxième parution du présent avis.
Première publication: 30 mai
Deuxième publication: 31 mai
Pierre Saint-Pierre, c.r.
Procureur

AVIS
Prenez avis que le requérant, GUY LÉGARÉ ENR., sis au 569 de la Garde, Loretteville, Qc, région 3, détenteur du permis de vrac Q-508342-001, s'adresse à La Commission des Transports du Québec afin de transférer ledit permis en faveur de M. LAURENCEL CÔTÉ, sis au 400 Principale, St-Antonin, cté Rivière-du-Loup, Qc, région 3, conformément aux dispositions de l'article 30 des R.P.R.I. et demande l'application de l'article 85 à l'effet que la décision devienne en vigueur immédiatement.
Toute intéressé peut introduire, dans les cinq jours qui suivent la deuxième parution, une opposition ou une intervention en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 585 boul. Charest est, Québec, Qc., G1K 7W5.
1ère parution: 30 mai 1985
2eme parution: 31 mai 1985

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 2 mai 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LES CREATIONS LENNY T INC./LENNY T CREATIONS INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 6e jour de mai 1985, sous le numéro 3583407.
Ce 17e jour de mai 1985
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 mai 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à CONTEX TRADING LTD a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 6e jour de mai 1985, sous le numéro 3583406.
Ce 17e jour de mai 1985
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Prenez avis que Sheldon Fred Berozofsky et Corey Adam Berozofsky, domiciliés au 7431, chemin Kingsley, Montréal, s'adresseront au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat leur permettant de changer leur nom en celui de Sheldon Fred Bero et Corey Adam Bero.
Montréal, le 10 mai 1985.
Le procureur des requérants
Ian E. Harris, Avocat

Dans l'affaire de la faillite de:
Gérard Paradis,
(n.a.s. 210-661-393)
Lise (Lafond) Paradis, ménagère,
(n.a.s. 206-515-298)
11,321 Jean Meunier, #1
Montréal-Nord, Québec
H1G 4T3
ayant fait affaires sous le nom
Production Gely Enrg.
6775 Bombardier
Montréal, Québec
AVIS AUX CRÉANCIERS D'UNE ASSEMBLÉE
AVIS est par la présente donné que les débiteurs susdits ont déposé une cession le 21 mai 1985; que la première assemblée des créanciers sera tenue le 7 juin 1985 à 9:00 heures au bureau du syndic, 2015 rue Drummond, #950, Montréal.
DATÉ de Montréal, ce 23 mai 1985.
PFEIFFER & PFEIFFER INC.
syndic
ADRESSE:
2015 Drummond St., #950
Montréal, Québec
H3G 1W7
TÉL: (514) 282-9636

la fierté a une ville

montréal

SECRÉTARIAT MUNICIPAL

AVIS PUBLIC

3e AVIS

AVIS en vertu des dispositions de l'article 36a de la charte de la Ville de Montréal.

Afin que la Ville en devienne prorpriétaire en vertu des dispositions de l'article 36a de sa charte, le Comité exécutif a approuvé, à sa séance du 24 avril 1985, la description d'une partie de la rue La Fontaine sise entre les rues Darling et Davidson ci-après décrite:

La rue La Fontaine (numéro P.30-87 du cadastre du Village de Hochelaga) sise entre les rues Darling et Davidson, bornée vers le nord-ouest par le lot numéro 267, vers le nord-est par une autre partie du lot numéro 30-87 (rue Davidson), vers le sud-est par les lots numéros 30-49-A, 30-50-A, 30-51-A, 30-62-A, 30-65-A, 30-66-A et 30-67-A et vers le sud-ouest par une autre partie du lot numéro 30-87 (rue Darling).

Le droit à une indemnité eu égard à ces acquisitions doit être exercé par requête devant le tribunal d'expropriation dans l'année qui suit la troisième publication du présent avis.

Cet avis est le troisième que la Ville est tenue de publier.

Hôtel de Ville, Montréal, le 17 mai 1985
Maurice Brunet
Greffier de la Ville

3e AVIS

AVIS en vertu des dispositions de l'article 36a de la charte de la Ville de Montréal.

A sa séance du 24 avril 1985, le Comité exécutif a approuvé la description des ruelles suivantes, afin que la Ville en devienne propriétaire en vertu des dispositions de l'article 36a de sa charte:

« les ruelles numéros 172-1561, 172-1562 et 172-1579 du cadastre du Village de la Côte-de-la-Visitation, sises au sud-ouest de la 1ère Avenue, au nord-est de la rue Molson, entre les rues Dandurand et Hold; »

Le droit à une indemnité eu égard à ces acquisitions doit être exercé par requête devant le tribunal d'expropriation dans l'année qui suit la troisième publication du présent avis.

Cet avis est le troisième que la Ville est tenue de publier.

Hôtel de Ville, Montréal, le 17 mai 1985
Maurice Brunet
Greffier de la Ville

3e AVIS

AVIS en vertu des dispositions de l'article 36a de la charte de la Ville de Montréal.

Afin que la Ville en devienne propriétaire en vertu des dispositions de l'article 36a de sa charte, le Comité exécutif a approuvé, à sa séance du 24 avril 1985, la description de la partie de ruelle ci-après mentionné sise au sud de la rue Prince Arthur et à l'ouest du boulevard de la Rousselière (Pointe-aux-Trembles) et composée de la partie de lot suivante:

« une partie du lot 208-440 (ruelle), du cadastre de la Paroisse de Pointe-aux-Trembles, bornée vers le nord par une partie du lot 208-407, vers l'est par une autre partie dudit lot 208-440 (rue Sherbrooke), vers le sud par une partie du lot 208-417 et vers l'ouest par une partie du lot 208-408 (ruelle) ».

Le droit à une indemnité eu égard à ces acquisitions doit être exercé par requête devant le tribunal d'expropriation dans l'année qui suit la troisième publication du présent avis.

Cet avis est le troisième que la Ville est tenue de publier.

Hôtel de Ville, Montréal, le 17 mai 1985
Maurice Brunet
Greffier de la Ville

la fierté a une ville

montréal

COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES

AVIS D'APPEL D'OFFRES

La Ville lance un appel d'offres pour les travaux suivants:

Contrat 419/574/573 — Construction de conduits souterrains en vue d'un aménagement de distribution mixte dans la rue St-Zotique, entre la rue d'Iberville et le boulevard St-Michel; dans la 2e Avenue, entre les rues St-Zotique et Bélanger; dans le 3e Avenue, entre les rues Beaubien et St-Zotique; dans les 5e et 6e avenues, entre le boulevard Rosemont et la rue Bélanger, et dans la rue Leman, de la rue Foucher à un point à l'est de la rue Boyer; modifications et additions au réseau municipal de conduits souterrains dans le haut niveau Masson, entre l'avenue de Lorimier et la rue d'Iberville.

Fourniture du dossier:

Les entrepreneurs peuvent obtenir les documents de soumission à la Commission des services électriques, 110, boulevard Crémazie Ouest, bureau 900 Montréal, contre le dépôt d'un chèque visé de 50 dollars garantissant le retour des pièces.

Ouverture des soumissions:

Les soumissions devront parvenir, sous pli cacheté dans les enveloppes fournies à cette fin, à l'hôtel de ville, au secrétariat administratif, 275, rue Notre-Dame Est, bureau 415,

au plus tard mercredi le 12 juin 1985 à 12:00, heure locale.

et seront ouvertes par le Greffier en séance publique, au bureau 120, immédiatement après cette heure fixée pour la clôture des soumissions.

Le 31 mai 1985
LE GREFFIER
Maurice Brunet

SPORTS

Les Flyers sont humiliés 8-3

Les Oilers remportent une deuxième coupe Stanley

■ *Wayne Gretzky mérite le trophée Connie Smythe*

EDMONTON (CP) — Les Oilers d'Edmonton ont enlevé la coupe Stanley pour une deuxième saison de suite en battant les Flyers de Philadelphie 8-3, hier soir, au terme d'une série finale qui n'aura duré que cinq matches.

Les artisans de ce triomphe des joueurs de Glen Sather sont nombreux, mais l'incomparable Wayne Gretzky a tellement survolé cette finale qu'il a été choisi lauréat du trophée Connie Smythe remis au joueur par excellence des séries.

Les Oilers menaient 4-1 contre les Flyers après une période grâce notamment à deux buts du défenseur Paul Coffey.

Les Oilers ont rapidement pris l'avance avec deux buts en moins d'une minute, à la quatrième minute de jeu. Jari Kurri a d'abord égalé le record de 19 buts en séries de Reggie Leach, établi en 1976, sur des aides de Wayne Gretzky et Charlie Huddy. Willy Lindstrom a marqué seulement 57 secondes plus tard, à l'aide d'un tir du poignet précis, au ras de la glace. Comme Kurri, Lindstrom a déjoué Froese du côté de son bâton.

Froese n'a d'ailleurs pas été très solide au premier vingt, concédant quatre buts sur 12 tirs.

Rich Sutter a joué les trouble-fête en réussissant son deuxième but des séries, à 7:23, mais Coffey a ensuite pris les choses en mains, pour donner aux siens une avance de trois buts (4-1) après 20 minutes.

Coffey a réussi son premier but à 15:31, à la suite d'une superbe passe arrière de Gretzky qui lui a permis de s'avancer seul au but. Et, à 17:57, il profitait d'un avantage numérique pour réussir son 12e but des séries, grâce à un tir frappé en provenance de la ligne bleue que Froese a effleuré avec sa mitaine.

Coffey avait établi mardi le record de 10 buts en séries pour un défenseur.

Vers la fin de la période, les partisans des Oilers se sont mis à chanter « The Cup stays here », ce qui semblait en voie de se réaliser.

En marquant trois fois au deuxième engagement, les Oilers d'Edmonton ont accru leur avance à 7-1.

Avec une confortable de six buts après 40 minutes de jeu, les Oilers étaient en voie d'être couronnés champions du hockey nord-américain une deuxième année consécutive.

Mark Messier a pratiquement scellé l'issue du match lorsqu'il a porté la marque à 5-1, à 9:18, seulement 13 secondes après être sorti du banc des pénalités. Il a profité d'une chute de Peter Zezel en zone des Oilers pour s'emparer du disque et filer seul jusqu'à Froese.

Gretzky a obtenu sa troisième passe du match et sa 100e en séries, à 11:20, en préparant le cinquième but de Mike Krushelnyski en séries.

Gretzky a lui-même marqué son 17e à 16:49, pour porter la marque à 7-1. Il l'a fait avec l'aide de Kurri et Coffey, pendant que les deux formations jouaient à forces égales mais réduites (quatre contre quatre).

En troisième, Brian Propp et Rich Sutter ont marqué les deux dernier buts des Flyers, cependant que Mark Messier répliquait pour les Oilers.

Le fait marquant de ce troisième vint fut finalement le lancer de pénalité raté par Dave Poulin des Flyers.

ÉCHOS — Selon le commentateur Gene Hart, qui décrit les matches des Flyers de Philadelphie, la formule 2-3-2 est la seule pouvant défavoriser l'équipe qui doit normalement avoir l'avantage de la glace. « Dans la formule 2-2-1-1-1, jamais l'équipe ayant mérité l'avantage de la glace ne dispute moins de matches à domicile que son opposant. L'an dernier, les Oilers ont remporté la série finale en cinq matches et ont disputé une rencontre de plus à domicile que les Islanders de New York, qui avaient pourtant l'avantage de la glace, » a analysé Hart.

Gretzky a, dans son cubicule, une casquette des Tigers de Détroit et un chapeau des Raiders de Los Angeles. « Parce que ce sont des équipes gagnantes. Ce sont pour moi des porte-bonheur, » a-t-il expliqué.

Oilers 8, Flyers 3

Première période

1—EDMONTON: Kurri 19 (Gretzky, Huddy) 4:54
2—EDMONTON: Lindstrom 5 (Messier) 5:31
3—PHILADELPHIE: Rich Sutter 2 (Smith) 7:23
4—EDMONTON: Coffey 11 (Gretzky) 15:31
5—EDMONTON: Coffey 12 (Huddy, Kurri) 17:57

Pénalités — Brown P, Jackson E 1:03, Hospodar P 8:45, Jackson E 15:40, Crossman P 15:47.

Deuxième période

6—EDMONTON: Messier 11 ..... 9:18
7—EDMONTON: Krushelnyski 5 (Gretzky, Kurri) ... 10:20
8—EDMONTON: Gretzky 17 (Kurri, Coffey) 16:49

Pénalités — Tocchet P 3:43, Tocchet P 6:44, Messier E 7:05, Rich Sutter P, McClelland E 12:23, Paterson P, Anderson E 15:36, Brown P, McClelland E 19:55.

Les Expos perdent 5-4 à San Diego

La fiche de Hawkins: 10-0

DANIEL CAZA

SAN DIEGO (PC) — Le coup de bâton de Carmelo Martinez, qui a réussi ses cinquième et sixième circuits de la saison, a permis aux Padres de San Diego de disposer des Expos 5-4, hier après-midi.

Les hommes de Buck Rodgers n'ont jamais abandonné par ailleurs.

Tirant de l'arrière par trois points à la huitième manche, ils ont marqué deux fois. Puis, à la neuvième reprise, lorsque le compte était de 5-3, Herman Winningham a privé le releveur d'une partie préservée, en claquant son deuxième circuit de la saison. Il a fallu que le gaucher Craig Lefferts viennent mettre fin au match en retirant Tim Raines. Il a ainsi mérité sa première victoire protégée.

Le partant des Padres, Andy Hawkins, a pour sa part remporté sa 10e décision consécutive. Il n'a pas encore subi de défaite. Il a œuvré pendant sept manches et deux tiers et alloué trois points mérités sur 10 coups sûrs.

« Hawkins a su se tirer d'impasses en plusieurs occasions, a commenté Buck Rodgers. C'est la marque d'un lanceur gagnant. »

Andre Dawson, encore lui, a produit deux des points des Expos, à l'aide de deux ballons-sacrifices. Il totalise maintenant 27 points produits depuis le début de la saison, dont six à ses trois dernières rencontres.

Il a d'abord fait croiser le marbre à U.L. Washington, à la quatrième reprise, après que celui-ci eût réussi un triple. Puis, à la huitième reprise, « Hawk » a fait marquer Tim Raines qui avait entrepris la poussée avec un simple pour ensuite se rendre au troisième coussin sur le double de Washington.

Washington, qui a également frappé un simple à la sixième manche pour boucler sa journée de travail avec 3 en 4, a concrétisé à son tour sur le simple de Hubie Brooks, après deux retraits.

Schatzeder (2-1) a connu sa première sortie difficile de la saison à titre de partant. Il n'a pas accordé de point au cours des trois premières manches, mais il a constamment travaillé avec des hommes sur les sentiers.

A la quatrième manche, ses offrandes solidement claquées ont soudainement cessé d'aboutir dans les mains de ses coéquipiers. Kevin McReynolds et Terry Kennedy ont d'abord cogné deux balles en flèche qui sont respectivement tombées en lieux sûrs au champ centre et au champ droit. Puis, Martinez a suivi avec un circuit de trois points qui n'a causé aucune équivoque.

Durant son passage au monticule, le gaucher des Expos a donné sept coups sûrs et les trois points ont évidemment été mérités à sa fiche.

Randy St. Claire, qui a remplacé Schatzeder à la cinquième reprise, a aussi constaté que le gros Carmelo, comme on se plaît à l'appeler à San Diego, a de la puissance à revendre. A la sixième reprise, Martinez a catapulté l'un de ses tirs encore plus loin qu'il l'avait fait contre Schatzeder. Il s'agissait toutefois d'un effort en solo.

Tim Burke, le quatrième lanceur utilisé par Buck Rodgers, a tout fait pour contenir Martinez lorsqu'il y avait deux coureurs sur les sentiers, à la huitième manche. Mais une erreur de Washington, à la position de troisième but à la place de Tim Wallach, a permis à Garvey de courir jusqu'au marbre avec le cinquième point des Padres, à la suite du dur roulant de Martinez.

Expos (4)	pb	p	cs	pp
Raines cg	4	1	1	0
UWshtn 2b	4	2	3	0
Dawson cd	2	0	1	2
Driessn 1b	4	0	0	0
Brooks ac	4	0	1	1
Wallach 3b	4	0	2	0
Burke l	0	0	0	0
Winghm cc	4	1	2	1
Butera r	2	0	1	0
Law fs	1	0	0	0
Fitzgerld r	1	0	0	0
Schtzdr l	1	0	0	0
Dilone fs	1	0	0	0
StClaire l	0	0	0	0
Francn fs	1	0	0	0
Lucas l	0	0	0	0
Flynn 2b	0	0	0	0
Nicosia fs	1	0	0	0
Totaux	34	4	11	4

Padres (5)	pb	p	cs	pp
Royster 2b	4	0	2	0
Gwynn cd	4	0	0	0
Bevacq 3b	4	0	1	0
Flannry 2b	0	0	0	0
Garvey 1b	4	1	1	0
McRynl cc	4	1	1	0
Kennedy r	4	1	2	0
Martinz cg	4	2	3	4
MRmrz ac	4	0	0	0
Hawkins l	3	0	0	0
LDeLeon l	1	0	0	0
Lefferts l	0	0	0	0
Totaux	36	5	10	4

Montréal	000	100	021— 4
San Diego	000	301	01x— 5

Point produit gagnant — Martinez (4). E—Brooks, UWashingtn. DR—San Diego 1. LSB—Montréal 6, San Diego 7. 2B—Wallach, UWashingtn. 3B—UWashingtn. CC—Martinez 2 (6), Winningham (2). BS—Dawson 2.

Montréal	ml	cs	p	pm	bb	rb
Schtzdr p,2-1	4	7	3	3	0	2
StClaire	2	1	1	1	0	0
Lucas	1 1-3	2	1	1	0	0
Burke	2-3	0	0	0	0	0
San Diego						
Hawkins g,10-0	7 2-3	10	3	3	1	4
LDeLeon	1	1	1	1	0	1
Lefferts vp,1	1-3	0	0	0	0	0

ML—LDeLeon. Durée—2 h 26. A—28,181.

Mercredi

Expos (2)	pb	p	cs	pp
Raines cg	4	0	0	0
Law 2b	4	0	0	0
Burke l	0	0	0	0
Reardon l	0	0	0	0
Dawson cc	4	2	2	1
Brooks ac	4	0	1	0
Wallach 3b	4	0	0	0
Driessn 1b	4	0	1	0
Wohlfrd cd	2	0	1	0
Winghm cc	0	0	0	0
Fitzgerld r	3	0	0	0
Hesketh l	1	0	0	0
UWshtn 2b	1	0	0	0
Totaux	31	2	5	1

Padres (1)	pb	p	cs	pp
Royster 2b	3	0	0	0
Gwynn cd	4	0	1	0
Garvey 1b	4	1	2	0
McRynl cc	4	0	1	1
Nettles 3b	4	0	0	0
Martinz cg	2	0	0	0
BBrown cg	1	0	1	0
Bochy r	2	0	0	0
Kenndy fs	1	0	0	0
Dravcky l	2	0	0	0
Bevacq fs	0	0	0	0
Lefferts l	0	0	0	0
Totaux	31	1	6	1

Montréal	000	000	101— 2
San Diego	000	001	000— 1

Point produit gagnant — Dawson (4). DR—San Diego 1. LSB—Montréal 4, San Diego 7. 2B—McReynolds, Driessen. CC—Dawson (7). S—Bochy.

Montréal	ml	cs	p	pm	bb	rb
Hesketh	7	5	1	1	3	6
Burke g,1-0	1	0	0	0	0	1
Reardon vp,14	1	1	0	0	0	1
San Diego						
Dravecky	7	4	1	1	2	4
Lefferts p,1-2	2	1	1	1	0	0

Durée—2 h 24. A—20,187.

Photolaser AP

Jimmy Connors, toujours aussi énergique, retourne une balle de son compatriote américain Blaine Willenborg qu'il a battu 6-1, 6-3, 6-0, hier, aux Internationaux de France.

Le Soviétique Chesnokov surprend Teltscher à Paris

PARIS (AFP-AP) — Andrei Chesnokov. Ce nom ne disait rien à personne hier encore. C'est pourtant ce jeune Soviétique de 19 ans qui a créé la sensation, hier, à Roland-Garros, en éliminant l'Américain Elliot Teltscher, huitième tête de série numéro, en quatre sets, 5-7, 7-5, 6-3, 6-4.

Premier joueur d'URSS admis dans le grand tableau des Internationaux de France depuis l'époque d'Alexandre Metreveli, il y a plus de dix ans, Chesnokov avait déjà brillé en qualifications où il ne concéda aucun set. Après un premier tour sans bruit aux dépens de l'Américain Egan Adams, il a étonné absolument tout le monde, hier, par son intelligence de jeu, sa capacité à tout renvoyer en attendant le moment propice pour monter au filet, son service et son revers à deux mains.

« Pendant longtemps, les joueurs soviétiques n'ont pas participé aux tournois internationaux en raison de la présence de représentants d'Afrique du Sud, a expliqué Chesnokov. Mais, depuis 1983, le Comité des sports de l'URSS nous a donné l'autorisation de jouer à l'étranger. »

Chesnokov, qui est numéro cinq de son pays, rencontrera maintenant le Suisse Heinz Gunthardt, 58e mondial.

« C'est la première fois que je participe à un tournoi aussi important, a ajouté le Soviétique. En 1983, j'avais disputé le tournoi juniors à Paris. L'an dernier, j'avais joué un tournoi de $25,000 en Allemagne Fédérale. »

D'autre part, tous les favoris se sont qualifiés sans grande difficulté au cours de matches n'engendrant guère l'enthousiasme d'un public toujours aussi nombreux.

Ainsi, le tenant du titre, le Tchécoslovaque Ivan Lendl, numéro deux du tournoi, a-t-il franchi en trois sets le cap du deuxième tour en prenant la mesure du Suédois Jan Gunnarson.

Les autres Suédois en lice ont été plus heureux. Anders Jarryd (no 6) a écrasé l'Espagnol Jose Higueras, ancien demi-finaliste à Roland-Garros. Le jeune Stefan Edberg (no 14) a également obtenu une qualification aisée aux dépens du Suisse Jakob Hlasek, alors que, auparavant, Joakim Nystroem avait conclu victorieusement 6-4 dans la cinquième manche une partie contre l'Américain Mike De Palmer au cours de laquelle il avait été mené, la veille, par 2-0...

Pour sa part, l'Américain Jimmy Connors (no 3) n'a pas fait de détails contre son compatriote Blaine Willenborg (164e mondial). Il recevra maintenant la réplique du jeune Français Tarik Benhabiles, vainqueur en trois sets également du Britannique John Lloyd.

Enfin, dans ce deuxième tour du bas du tableau, le Tchécoslovaque Miloslav Mecir (no 11), la révélation de l'année, a largement battu le Sud-Africain Dannie Visser (130e mondial).

Dans le simple dames, consacré au troisième tour du haut du tableau, l'immense favorite, l'Américaine Martina Navratilova, première tête de série, a donné la leçon à la Française Catherine Tanvier (30e mondiale) en 49 minutes, sans perdre un seul jeu. Navratilova rencontrera au prochain tour l'Italienne Raffaela Reggi (44e mondial) qui a réalisé une bonne performance en éliminant l'Américaine Kathy Rinaldi (no 13).

De son côté, la Tchécoslovaque Hana Mandlikova (no 3), qui avait beaucoup souffert, la veille, contre l'Américaine Elise Burgin, a aisément franchi le troisième tour contre l'Américaine Laura Garrone (14e mondiale), 6-3, 6-0. Quant à la Suissesse Christiane Jolissaint, qui avait réussi l'exploit de vaincre la Tchécoslovaque Helena Sukova (no 5), elle a disparu au tour suivant. Elle s'est inclinée devant l'Italienne Anna Maria Cecchini (50e mondiale) en trois sets serrés.

BASEBALL

Ligue Nationale

Mercredi

Montréal 2, San Diego 1
Cincinnati 1, Chicago 0
New York 4, S. Francisco 3
Atlanta 5, St-Louis 3
Houston 4, Pittsburgh 3
L. Angeles 6, Philad'phie 1

Hier

San Diego 5, Montréal 4
New York 2, S. Francisco 1
St. Louis 6, Atlanta 0
Philadelphie à L. Angeles

Aujourd'hui

Atlanta, Perez (0-5) à Pittsburgh, Rhoden (4-4), 19 h 35
Cincinnati, Stuper (5-3) à St. Louis, Cox (5-1), 20 h 35
Chicago, Sanderson (3-1) à Houston, Niekro (2-5), 20 h 35
New York, Fernandez (1-1) à San Diego, Hoyt (4-4), 22 h 05
Montréal, Gullickson (6-4) à Los Angeles, Honeycutt (2-5), 22 h 35
Philadelphie, Hudson (1-4) à San Francisco, Krukow (3-3), 23 h 05

Ligue Américaine

Mercredi

Seattle 5, Baltimore 4
Oakland 4, Detroit 2
Boston 7, Minnesota 0
New York 7, Californie 2
Chicago 8, Toronto 5
Milwaukee 7, Cleveland 2
Kansas City 6, Texas 2

Hier

Detroit 3, Oakland 2
Baltimore 8, Seattle 2
Boston 8, Minnesota 7
New York 3, Californie 1
Chicago 4, Kansas City 3

Aujourd'hui

Texas, Mason (3-4) à Boston, Nipper (1-4), 19 h 35
Californie, McCaskill (0-3) à Detroit, Morris (6-4), 19 h 35
Cleveland, Clark (1-0) à Toronto, Alexander (5-2), 19 h 35
Seattle, Langston (5-4) à New York, Whitson (1-5), 20 h
Oakland, Krueger (4-4) à Baltimore, D.Martinez (3-3), 20 h 05
Milwaukee, Higuera (2-3) au Minnesota, Filson (2-1), 20 h 35
Kansas City, Black (5-3) à Chicago, Bannister (2-4), 20 h 35

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
NEW YORK	27	15	.643	—
CHICAGO	25	17	.595	2
MONTRÉAL	**27**	**19**	**.587**	**2**
ST-LOUIS	23	21	.523	5
PHILADELPHIE	16	27	.372	11 ½
PITTSBURGH	15	28	.349	12 ½

Section Ouest

SAN DIEGO	26	17	.605	—
HOUSTON	24	21	.533	3
CINCINNATI	24	21	.533	3
LOS ANGELES	22	23	.489	5
ATLANTA	18	26	.409	8 ½
SAN FRANCISCO	16	28	.364	10 ½

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

TORONTO	29	15	.659	—
DETROIT	25	18	.581	3 ½
BALTIMORE	25	19	.568	4
NEW YORK	23	20	.535	5 ½
MILWAUKEE	20	22	.476	8
BOSTON	21	24	.467	8 ½
CLEVELAND	16	29	.356	13 ½

Section Ouest

KANSAS CITY	25	20	.556	—
CALIFORNIE	25	20	.556	—
CHICAGO	21	21	.500	2 ½
OAKLAND	22	23	.489	3
MINNESOTA	21	24	.467	4
SEATTLE	20	25	.444	5
TEXAS	16	29	.356	9

HOCKEY

Coupe Stanley

(Finale 4 de 7)

Mardi, 21 mai
Philad'phie 4, Edmonton 1
Jeudi, 23 mai
Edmonton 3, Philad'phie 1
Samedi
Edmonton 4, Philad'phie 3
Mardi
Edmonton 5, Philad'phie 3
Hier
Philadelphie à Edmonton
Dimanche, 2 juin
★Edmonton à Philadelphie
Mardi, 4 juin
★Edmonton à Philadelphie
(★ si nécessaire)

Les meneurs

(Partie d'hier non comprise)

	b	a	pts
Gretzky, Edm	16	27	43
Coffey, Edm	10	24	34
Savard, Chi	9	20	29
Kurri, Edm	18	9	27
Anderson, Edm	10	16	26
P. Stastny, Qué	4	19	23
Larmer, Chi	9	13	22
Messier, Edm	10	12	22
Goulet, Qué	11	10	21
Sutter, Chi	12	7	19
T. Murray, Chi	5	14	19

COUPE STANLEY

Série "O"

	pj	g	p	bp	bc	pts
EDMONTON	4	3	1	13	11	6
PHILADELPHIE	4	1	3	11	13	2

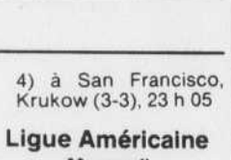

Les frappeurs

	pb	cs	pp	cc	moy.
Brooks	161	42	22	3	261
Butera	20	6	2	0	300
Dawson	164	45	27	7	274
Dilone	44	9	2	0	205
Driessen	148	40	16	5	270
Fitz'rald	117	26	12	0	222
Flynn	5	1	0	0	200
Francona	43	12	3	0	279
Law	123	30	9	0	244
Nicosia	5	0	0	0	000
Raines	152	40	10	2	263
Wallach	163	48	21	3	294
Was'ngton	81	25	10	0	309
Winn'gham	104	27	7	2	260
Wohlford	48	10	4	1	208

Buts volés: Raines 11, Winningham 7, Dawson 6, Washington, Dilone 4, Wallach 3, Fitzgerald, Law, Driessen, Brooks 2 chacun, Francona 1.

Les lanceurs

	g-p	ml	pm	rab	mpm
Burke	1-0	21.2	7	18	2.92
Gullickson	6-4	63.2	22	23	3.11
Hesketh	5-2	62.0	12	52	1.74
Lucas	0-0	5.1	4	1	6.79
Palmer	3-5	55.0	18	41	2.95
Reardon	2-1	33.1	4	27	1.08
Roberge	1-1	22.2	6	12	2.39
St. Clair	0-0	3.0	1	0	3.00
Schatzeder	2-1	37.1	18	19	4.34
Smith	5-1	57.1	14	32	2.20

Victoires préservées: Reardon, 14, Burke, 1, Roberge, 1.

La Série mondiale en nocturne

NEW YORK (AP).— Le commissaire du baseball, Peter Ueberroth, a révélé que tous les matches de la Série mondiale cette année seront présentés en soirée. Le réseau de télévision ABC a en effet décidé de faire appliquer une clause de son contrat.

« Le réseau ABC a le droit d'exiger le respect des clauses du contrat, a mentionné Ueberroth à l'issue d'une rencontre avec les propriétaires, mercredi. J'ai dit aux propriétaires que j'avais été informé que tous les matches seront présentés en soirée ». Le commissaire a précisé que le contrat de télévision avait été signé sous le règne de son prédécesseur, Bowie Kuhn.

La décision de ABC pourrait causer des problèmes aux Cubs de Chicago — s'ils participent à la Série mondiale — puisque le Wrigley Field n'est pas équipé de système d'éclairage. Si les Cubs participent à la Série mondiale, Ueberroth les obligerait à jouer leur rencontre à domicile ailleurs.

EN BREF...

■ *Don Edwards avec les Maple Leafs*

TORONTO (PC) — Les Maple Leafs de Toronto ont fait l'acquisition du gardien Don Edwards des Flames de Calgary en retour de considérations futures. Edwards, un vétéran de neuf saisons dans la LNH, a débuté sa carrière professionnelle dans l'organisation des Sabres de Buffalo. Il avait été réclamé au cours de la sixième ronde du repêchage amateur de 1975. Il a été choisi au sein de la deuxième équipe d'étoiles à deux reprises (1978 et 1980) et il a partagé le trophée Vézina avec son coéquipier Robert Sauvé en 1980. Âgé de 29 ans, Edwards a été échangé aux Flames en juin 1982 en compagnie de Richie Dunn et du deuxième choix au repêchage des Sabres contre les choix de première et deuxième rondes de Calgary en 1982 et 1983. En 34 rencontres avec les Flames la saison dernière, il a compilé une fiche de 11-15-2 et une moyenne de 4.08 buts alloués par match. Il a réalisé un blanchissage. Les Maple Leafs ont également annoncé qu'ils avaient fait signer de nouveaux contrats au gardien Tim Bernhardt et au joueur d'avant Jeff Brubaker.

■ *Victoire du Finlandais Timo Salonen*

ATHENES, Grèce (AFP) — Le Finlandais Timo Salonen a démontré sa valeur en remportant, hier, sur sa Peugeot 205 turbo 16, le 32e rallye de l'Acropole, sixième épreuve du Championnat du monde des rallyes. Grâce à cette victoire, Salonen conforte sa première place au Championnat du monde des pilotes avec 68 points, précédant le Suédois Stig Blomqvist (Audi Sport Quattro), deuxième à Athènes, 50 points, Ari Vatanen, compatriote et coéquipier de Salonen se retrouvant troisième avec 40 points. Au championnat du monde des marques, Peugeot est toujours première avec 94 points, devant Audi, deuxième avec 62 points. Vainqueur heureux au rallye du Portugal où il avait profité de l'abandon, le dernier jour, de l'Allemand Walter Rohrl (Audi Sport Quattro), le Finlandais a, cette fois, mené de bout en bout, malgré la menace constante exercée par Stig Blomqvist.

■ *Victoire d'un belge au Dauphiné Libéré*

CAROLLES, France (Reuter) — Le Belge Dennis Van Brabant a remporté, hier, la quatrième étape du critérium du Dauphiné Libéré, longue de 182 kilomètres entre Firminy et Charolles. L'Australien Phil Anderson a pris la deuxième place devant le Belge Noel de Joncker. Le Danois Kim Andersen conserve la première place du classement général.